VALOGNES (50) Agglomération Antique d'Alleaume

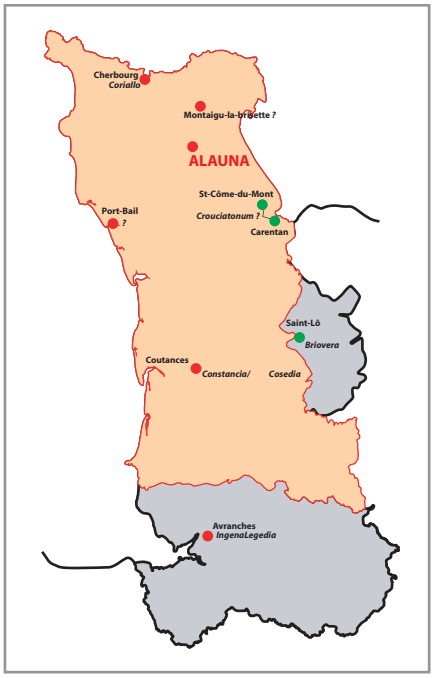

La Victoire/Le Castelet
Sondages Programmés
3ème Année

Rapport 2015

Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne
et Caroline Duclos
Avec la collaboration de
Eva Bisson, Christophe Brémont,
Alexandra Gasson, Pierre-Marie Guihard, Jean-Luc Lamache
Gaël Léon, Dominique Lepoittevin, Amélie Marie,
Cédrick Paupy, Jan Veron et Laurent Vipard

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

LA MANCHE
CONSEIL GÉNÉRAL

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

VALOGNES – Manche (50)

Agglomération Antique d'Alleaume

Le Castelet

Sondages programmés - 3ème année

Section ZK

Parcelles 9, 10

Rapport 2015

Laurent PAEZ-REZENDE

Laurence JEANNE

Caroline DUCLOS

Avec la collaboration de

Eva BISSON, Christophe BREMONT,

Alexandra GASSON, Pierre-Marie GUIHARD,

Jean-Luc LAMACHE, Gaël LEON,

Dominique LEPOITTEVIN, Amélie MARIE,

Cédrick PAUPY, Jan VERON et Laurent VIPARD

Valognes

Décembre 2015

Sommaire

SECTION 1 : LE DOSSIER D'OPERATION 7

1 - FORMULAIRES RECAPITULATIFS 9
1.1 - Fiche signalétique 9
1.1.1 - Localisation de l'opération 9
1.1.2 - Identité de l'opération 9
1.1.3 - Résultats scientifiques 9
1.1.4 - Références du rapport 9
1.2 - Générique de l'intervention 10
1.2.1 - Principaux intervenants du dossier 10
1.2.2 - Equipe de terrain 10
1.2.3 - Equipe d'étude 11
1.3 - Résumé 13
2.1 - Extrait de la carte topographique au 1/250000e 15
2.2 - Extrait de carte topographique au 1/25000e 16
2.3 - Extrait cadastral 17

3 - LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 19
3.1 - L'arrêté préfectoral de désignation du responsable scientifique 19

SECTION 2 : L'OPERATION ET SES RESULTATS 21

4 - PRESENTATION DE L'INTERVENTION 23
4.1 – Dans la continuité de 2013 et 2014, ou presque… 23
4.2.2 - Données géologiques et géomorphologiques 28
4.3 - Le contexte archéologique et la gestion patrimoniale 30
4.4 - Méthodologie 31
4.4.1 - La démarche d'investigation 2015 31
4.4.2 - L'enregistrement des données 32
4.4.3 - Bilan technique 33

5 - RESULTATS 37
5.1 – L'état de conservation des vestiges et la stratigraphie 37
5.1.1 - Zone urbanisée à faible amplitude stratigraphique, vestiges bâtis fortement arasés, parcellaires 38
5.1.2 - Zone périurbaine à fort recouvrements, quelques vestiges bâtis et vastes développements parcellaires 38
5.1.3 - Zone urbaine parcellisée, pas ou faiblement aménagée 41
5.1.4 – Les vestiges, données normalisées, répartition et représentativité 42
5.2 – Le réseau des rues et le schéma urbain 47
5.3 – Les maçonneries et vestiges assimilés 53

5.3.1 – Données générales sur les maçonneries 53
5.3.2 – Le grès : approvisionnement, utilisation, phasage 59
5.4 – Les sols 65
5.5 – Les fossés 69
5.6 – Les structures et traces de combustion 75
5.7 – Les autres vestiges 76
5.7.1 – Les structures en creux 76
5.7.2 – Les niveaux de destruction ou d'abandon 77
5.8 – L'édifice de spectacle 79
5.8.1 – Historique des recherches 79
5.8.2 – Le relief et l'implantation topographique de l'édifice 83
5.8.4 –L'angle sud-est (Tr.46 et 47) 88
5.8.5 – Le mur de contour (Tr.41, 42, 49 et 58) 106
5.8.6 – Les précinctions ou *balteus*, les vomitoires et l'orchestre (Tr.41, 53 et 54) 110
5.8.7 – Les pourtours de l'édifice de spectacle (Tr.43 à 52, 54 et 55) 115
5.9 – Les résultats de la prospection géophysique autour de la chapelle de la Victoire (J. Spiesser) 117
5.9.1 – Introduction 117
5.9.2 – Résultats 117
5.9.3 – Conclusion et perspectives de recherches 120

6 – LES MOBILIERS 121
6.1 – La céramique (Alexandra Gasson) 121
6.1.1 – Présentation du contexte de l'étude 121
6.2 – Le verre (Amélie Marie) 121
6.2.1 – Statistique générales 121
6.2.2 – Inventaire 123
6.2.2.1 - Tranchée 38 (Pl. 2) 123
6.2.2.2 - Tranchée 39 (Pl. 3) 124
6.2.2.3 - Tranchée 40 (Pl. 4) 125
6.2.2.4 - Tranchée 41 (Pl. 1) 126
6.2.2.5 - Tranchée 42 (Pl. 4) 126
6.2.2.6 - Tranchée 47 (Pl. 4) 126
6.2.2.7 - Tranchée 48 (Pl. 4) 126
6.2.2.8 - Tranchée 49 (Pl. 5) 127
6.2.2.9 - Tranchée 51 (Pl. 5) 127
6.2.2.10 - Tranchée 57 (Pl. 5) 127
6.2.3 – Le verre gallo-romain 128
6.2.3.1 - La parure 128
6.2.3.2 - Le verre architectural 128
6.2.3.3 - Vaisselle et autres récipients en verre 129
6.2.4 – Synthèse 133
6.2.4.1 - Bilan chiffré et statistiques 133
6.2.4.2 - Analyse du corpus 133
6.3 – Les monnaies (Pierre-Marie Guihard, CRAHAM/UMR6273) 134

6.5 – Faune et malacofaune 141
6.6 – Eléments d'architecture et de décors 141

7 - ELEMENTS D'INTERPRETATION ET DE SYNTHESE 143
7.1 – L'état de conservation des vestiges 143
7.2 – L'organisation de l'agglomération et de ses marges 143
7.3 – Les lignes directrices de la chronologie 145
7.4 – Eléments de synthèse sur l'édifice de spectacle et essai de restitution planimétrique 146

8 - BIBLIOGRAPHIES ET TABLES 153
8.1 – Bibliographies 153
8.1.1 – Bibliographie générale sur l'agglomération 153
8.1.2 – Bibliographie examen de la céramique 157
8.1.3 – Bibliographie étude du verre 158
8.1.4 – Bibliographie étude numismatique 158
8.1.5 – Bibliographie prospection géophysique 159
8.2 – Tables des illustrations 160
8.2.1 - Tables des figures 160
8.2.2 - Tables des photographies 162
8.2.3 - Tables des tableaux 163
8.2.4 - Tables des graphiques 163

SECTION 3 : LES INVENTAIRES 165
9.1 – Inventaire des structures 167
9.3.1 – Inventaire succinct de la faune 183
9.3.2 – Inventaire succinct de la malacofaune 183
9.4 – Inventaire du mobilier métallique 183
9.5.1 – Inventaire des scories 183
9.5.2 – Inventaire des terres cuites architecturales 183
9.5.3 – Inventaire des éléments lapidaires 184
9.5.4 – Inventaire des fragments de mortier de chaux 184

10 – DOSSIER DE PRESSE 185

SECTION 1 : LE DOSSIER D'OPERATION

1 - FORMULAIRES RECAPITULATIFS

1.1 - Fiche signalétique

1.1.1 - Localisation de l'opération

Région	**Basse-Normandie**
Département	**Manche (50)**
Commune	**VALOGNES (code commune 50615)**
Adresse ou lieu-dit	**Le Castelet**
Section (s) et parcelle(s)	**ZK. 9, 10 et 54**
Coordonnées en projection RGF93 et altitude en NgF	**X : 377990,4 / Y : 694208,6 / Z : 52m**

1.1.2 - Identité de l'opération

Références arrêté préfectoral	**16-2015-93- Code opération : 163652**
Nature de la prescription	**Fouille programmée pluriannuelle**
Arrêté de désignation n°	
Responsable scientifique désigné	**Laurent Paez-Rezende**
Co-responsable administratif	**Laurence Jeanne**
Dates d'intervention terrain	**Du 06 au 31 juillet 2015**
Etat des terrains	**En exploitation**
Type de cultures	**Prairies**
Surface concernée	**78000 m²**
Surface ouverte	**2465 m² soit 3.2 %**

1.1.3 - Résultats scientifiques

Chronologie	**Antiquité, Moyen Age, Epoques Moderne et Contemporaine**
Vestiges immobiliers	**Maçonneries, sols, voies, fossés, fosses, structures de combustion, remblais.**
Vestiges mobiliers	**Céramiques, terres cuites architecturales, *instrumentum* métallique et non métallique, faune, malacofaune, lapidaire, monnaie.**

1.1.4 - Références du rapport

Année	**2015**
Auteur(s)	**Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne et Caroline Duclos**
Collaborateur(s)	**Eva Bisson, Christophe Brémont, Bruno Fajal, Alexandra Gasson, Pierre-Marie Guihard, Gaël Léon, Dominique Lepoittevin, Amélie Marie, Cédrick Paupy et Laurent Vipard**

1.2 - Générique de l'intervention

1.2.1 - Principaux intervenants du dossier

Propriétaire(s)	**Ville de Valognes, Charles Blaisot et Gabrielle Malassingne**
Exploitant(s)	**Joël Ledanois et Albert Rolland.**
Suivi administratif et scientifique	**DRAC de Basse-Normandie - Service régional de l'Archéologie**
Représentant(s)	**Karim Gernigon et Dominique Cliquet**
Financement(s)	**Ministère de la Culture et de la Communication (MCC)** **Conseil Général de la Manche (CG50)**
Représentant(s)	**Nadine Sevegrand**
Organisme de gestion de la subvention CG50	**Société Archéologique et Historique de la Manche (Sahm), section de Valognes**
Représentant(s)	**Stéphane Lainé**
Contributeur(s)	**Institut National de Recherches Archéologiques Préventive (Inrap)** **Centre de Recherche Archéologiques et historiques anciennes et médiévales, UMR6273 (Craham)** **Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin (Grac)** **Société Archéologique et Historique de la Manche (Sahm), section de Valognes** **Mairie de Valognes**

1.2.2 - Equipe de terrain

Responsable(s) d'opération	**Laurent Paez-Rezende (Inrap) et Laurence Jeanne (CRAHAM)**
Collaborateur(s)	**Caroline Duclos (Grac)**
Topographie	**Laurent Vipard (Inrap)**
Relevés graphiques	**Eva Bisson, Clément Brémont, Aurore Di Liberto, Jean-Luc Lamache, Marine Leterrier, Maxime Morel, Cédrick Paupy, Charlène Peron et Jan Veron.**
Fouilleurs bénévoles	**Yves-Marie Adrian, Barbara Bellanger, Eva Bisson, Clément Brémont, Christophe Brémont, Benoit Canu, Thomas Daugas, Aurore Di Liberto, Jean Guériel, Langronne Alain, Jean-Luc Lamache, Johanne Lautridou, Anne-Marie Laronche, Bernadette Lebourgeois, Jean Lebourgeois, Paul Lemaignen, Dominique Lepoittevin, Marine Leterrier, Maxime Morel, Cédrick Paupy, Charlène**

	Peron, Tickner Leïla, Jan Veron et Michel Waché.

1.2.3 - Equipe d'étude

Conception et rédaction du rapport	**Laurent Paez-Rezende et Laurence Jeanne**
Traitement du mobilier	**Caroline Duclos, Alexandra Gasson, Pierre-Marie Guihard, Laurence Jeanne, Jean-Luc Lamache et Laurent Paez-Rezende.**
Inventaires des vestiges et des archives	**Caroline Duclos, Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende**
Post traitement topographie	**Laurent Vipard**
Traitement SIG	**Gaël Léon (Inrap)**
Numismatie	**Pierre-Marie Guihard (Craham)**
Etude de la céramique	**Alexandra Gasson (Auto-entrepreneur)**
Etude du verre	**Amélie Marie (Bénévole)**
Infographie	**Christophe Brémont, Cédrick Paupy, Laurence Jeanne, Gaël Léon et Laurent Paez-Rezende**
Aquarelle	**Dominique Lepoittevin**

1.3 - Résumé

L’agglomération antique d’Alleaume, située à 1.5 km au sud-est de la ville de Valognes, s’étendrait sur une quarantaine d’hectares. Dès l’origine des recherches, elle est au cœur des discussions sur son rôle éventuel de chef-lieu de la Cité des *Unelles*.

Un nouveau programme de recherche a été amorcé en 2012, avec l'aide financière du Conseil Général de la Manche et du Ministère de la Culture. Il s'est fixé pour objectifs, entre 2012 et 2015, de mesurer l'extension de la ville gallo-romaine, d'évaluer la densité de son occupation, d'appréhender les grandes phases chronologiques de son évolution, de préciser l'état de conservation des vestiges et de parfaire la connaissance de ses édifices publics.

Après une année de prospection géophysique et deux années d'explorations mécaniques de 15 hectares chacune, au bilan extrêmement positif, s’est déroulée, en juillet 2015, la troisième campagne de sondages archéologiques. Une vingtaine de tranchées ont été réalisées sur les 17 hectares de la frange orientale de l'agglomération.

Sur un plan urbanistique, ce secteur de la ville antique révèle des axes de circulation qui contrarient le schéma plutôt bien quadrillé mis en évidence sur le « cœur » de l'agglomération, en 2012 et 2013. Cet état de fait, rejoint les observations réalisées en 2014, sur une partie de la frange septentrionale du site. Dans le cas de 2015, ces divergences pourraient avant tout s'expliquer par la nécessité de desservir l'édifice de spectacle dont l'implantation a été motivée par la recherche d'une situation topographique favorable.

Dans les terrains compris entre le théâtre et la limite sud de la ville, le découpage en parcelles a une nouvelle fois été observé, mais la densité d'urbanisation demeure relativement faible. Des témoins nous indiquent la permanence des terres cultivées sur ces espaces lotis mais demeurés non bâtis. Dans le même temps, la périphérie méridionale est investie par plusieurs bâtiments à vocation résidentielle. Le caractère soigné de ces constructions, dont l'une d'elle a révélé des sols en calcaires et l’empreinte des doublages des murs et des cloisons, pose question sur la nature de ces implantations aux portes de la ville.

Concernant le théâtre, les sondages ont révélé un état de conservation très satisfaisant du mur de contour et de celui de l'orchestre. Plusieurs assises d'élévation sont encore en place y compris les parements comme l'indique le dégagement des deux angles, et les deux contreforts proches de l'angle oriental. En revanche, le mur de contour encore en élévation dans une haie vive a perdu la plupart des boutisses du parement externe et souffre de l'envahissement végétal. L'entrée de l'escalier axial a été retrouvée, dégagée et étudiée ; une partie des maçonneries de ce vomitoire, au niveau de sa butée sur le mur de l'orchestre, a été observée, de même que celles du vomitoire occidental. Ces éléments montrent un état de conservation assez aléatoire ce qui, conjugué à l'absence d'élément en place sur le vomitoire sud-oriental, attestent que des destructions ont considérablement affecté le cœur de l'édifice.

Cet édifice de spectacle souffrait également d'un positionnement topographique pour le moins approximatif et de mesures disparates selon les levées anciennes. Le dégagement des deux angles du mur de scène et d'une partie du mur de contour, ainsi que la conduite de campagnes de relevés topographiques, de

photographies aériennes par cerf-volant (F. Levalet) et de photogrammétrie par drone (P. Lalloué, géomètre-expert), ont non seulement permis de fixer définitivement son implantation géographique mais également de fournir des mesures exactes susceptibles de fiabiliser l'analyse morphologique et architecturale du monument.

Une année supplémentaire de terrain, prévue en juillet 2016, visera la reconnaissance du centre monumental décelé en 2012, son insertion dans le plan d'urbanisme de la ville ainsi qu'une estimation de la densité des vestiges présents sur sa marge orientale. Il s'agira également de collecter des informations chronostratigraphiques et sanitaires relatives aux anomalies extrêmement résistantes mises en évidence par la prospection géophysique afin de préciser les différents composants de cet ensemble. En parallèle, et avec le même objectif que pour les élévations du théâtre, un défrichement des blocs monumentaux de la Victoire, alignés sans fondements sur plus de 36 mètres, dont la dégradation s'accélère inexorablement, sera entrepris dans le but de réaliser un relevé des élévations, au moyen d'une couverture photographique retraitée en photogrammétrie. Des sondages permettront enfin d'établir la relation stratigraphique entre ce "mur" et les voies, qu'il parait longer et recouper, puis de déterminer son lien avec l'ensemble monumental limitrophe.

2 - LES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

2.1 - Extrait de la carte topographique au 1/250000e

Cap Lévi
CHERBOURG-OCTEVILLE
Valognes
Montebourg
Carentan
Quettehou
Barfleur
Tourlaville
Digosville
Gonneville
Brillevast
Le Vast
Martinvast
Tollevast
Hardinvast
Sideville
Teurthéville-Hague
Flottemanville-Hague
Urville-Nacqueville
Querqueville
Equeurdreville-Hainneville
Nouainville
Tonneville
Branville-Hague
Acqueville (l'Eglise)
la Glacerie
le Mesnil-au-Val
le Theil
Saussemesnil
Brix
Sottevast
Rocheville
Yvetot-Bocage
Négreville
Morville (la Croix-de-la-Chaire)
Bricquebec
Colomby
Sortosville
Lieusaint
Flottemanville (le Ruage)
Hémevez
Urville
Ecausseville
Ecoudeville
Joganville
Emondeville
St-Marcouf
Azeville
Ravenoville
Foucarville
Fresville
Neuville-au-Plain
Beuzeville-au-Plain
St-Germain-de-Varreville
St-Martin-de-Varreville
Audouville-la-Hubert
Turqueville
Ecoquenéauville
Boutteville
Ste-Marie-du-Mont
Sébeville (les Fontaines)
Blosville
Hiesville
Vierville
Houesville
Ancoville-au-Plain
St-Côme-du-Mont
Appeville
Auvers
St-Hilaire-Petitville
Ste-Mère-Eglise
Chef-du-Pont
Carquebut
Picauville
Gourbesville
Orglandes
Amfreville
Crosville-sur-Douve
Rauville-la-Place
la Bonneville
Etienville
St-Sauveur-le-Vicomte
Néhou
Haute-ville-Bocage (Village-des-Fontaines)
Reigneville-Bocage
Golleville
Biniville
Ste-Colombe
St-Jacques-de-Néhou
St-Pierre-d'Arthéglise
Sortosville-en-Beaumont (Hameau-Costard)
le Valdécie
les Perques
le Vrétot
Magneville (le Ferage)
le Ham (le Val)
Barneville-Carteret
Fierville-les-Mines
le Mesnil
Besneville
Taillepied
Catteville
Neuville-en-Beaumont
Portbail
St-Lô-d'Ourville
Carteret
Varenguebec
Vindefontaine
Cretteville
Houtteville
les Moitiers-en-Bauptois
Beuzeville-la-Bastille
Liesville-sur-Douve
Prétot-Ste-Suzanne
Coigny (les Asselines)
Neufmesnil
Denneville
St-Nicolas-de-Pierrepont
St-Sauveur-de-Pierrepont
Doville
Baudreville
St-Rémy-des-Landes
Bolleville
St-Symphorien-le-Valois
Surville
Montgardon
Glatigny
la Haye-du-Puits
Lithaire
Mont Castre
St-Jores
Baupte
Mobecq
le Plessis-Lastelle (Beau-Coudray)
Méautis
Bretteville-sur-Ay
Angoville-sur-Ay
Vesly
Laulne
Gonfreville
Nay
Sainteny
St-Germain-sur-Ay
Gorges
St-Georges-de Bohon
Graignes-Mesnil-Angot
Cosqueville
Fermanville
Carneville
St-Pierre-Eglise
Maupertus-sur-Mer
Bretteville
Cherbourg-Maupertus
Théville
Clitourps
Ste-Geneviève
Canteloup
Valcanville
le Vicel
Anneville-en-Saire
Montfarville
Réville
la Pernelle
Teurthéville-Bocage
Montaigu-la-Brisette
Videcosville
Octeville-l'Avenel
Crasville
Aumeville-Lestre
Quinéville
Vaudreville
Ozeville
Fontenay-sur-Mer
St-Floxel
St-Cyr
Sortosville
Huberville
St-Germain-de-Tournebut
St-Martin-d'Audouville
Lestre
St-Joseph
Tamerville
Sottevast
St-Martin-le-Hébert
Grosville
Rauville-la-Bigot
Couville
St-Christophe-du-Foc
Virandeville
Breuville
Bricquebosq
Sotteville
Quettetot
Morsalines
St-Vaast-la-Hougue
Videcosville
Octeville-l'Avenel
Crasville
Aumeville-Lestre
Quinéville
Vaudreville
Ozeville
Fontenay-sur-Mer
St-Floxel
Montebourg
Vaudrimesnil
Dangueville
Ravenoville-Plage
Grand Hameau des Dunes
les Cougins
Joganville
Emondeville
St-Marcouf
Azeville
Ravenoville
Foucarville
Fresville
Neuville-au-Plain
Beuzeville-au-Plain
St-Germain-de-Varreville
St-Martin-de-Varreville
Audouville-la-Hubert
Turqueville
Ecoquenéauville
Boutteville
Ste-Marie-du-Mont
Sébeville (les Fontaines)
Blosville
Hiesville
Vierville
Houesville
Ancoville-au-Plain
St-Côme-du-Mont
Appeville
Auvers
St-Hilaire-Petitville
Carentan
Méautis
les Terres Rouges
St-Georges-de Bohon
Graignes-Mesnil-Angot
Sainteny
Nay
Gonfreville
Gorges
Vesly
Laulne
Mobecq
le Plessis-Lastelle (Beau-Coudray)
Bretteville-sur-Ay
Angoville-sur-Ay
St-Germain-sur-Ay
Glatigny
Montgardon
Surville
St-Rémy-des-Landes
Bolleville
St-Symphorien-le-Valois
la Haye-du-Puits
Lithaire
Mont Castre
St-Jores
Baupte
Denneville
St-Nicolas-de-Pierrepont
St-Sauveur-de-Pierrepont
Doville
Varenguebec
Vindefontaine
Cretteville
Houtteville
les Moitiers-en-Bauptois
Beuzeville-la-Bastille
Liesville-sur-Douve
Prétot-Ste-Suzanne
Coigny (les Asselines)
Neufmesnil
Portbail
St-Lô-d'Ourville
Carteret
Barneville-Carteret
Fierville-les-Mines
le Mesnil
Besneville
Taillepied
Catteville
Neuville-en-Beaumont
Sortosville-en-Beaumont (Hameau-Costard)
le Valdécie
les Perques
le Vrétot
Magneville (le Ferage)
le Ham (le Val)
Haute-ville-Bocage (Village-des-Fontaines)
Reigneville-Bocage
Golleville
Biniville
Ste-Colombe
St-Jacques-de-Néhou
St-Pierre-d'Arthéglise
Néhou
Crosville-sur-Douve
Rauville-la-Place
la Bonneville
Etienville
St-Sauveur-le-Vicomte
Gourbesville
Orglandes
Amfreville
Picauville
Ste-Mère-Eglise
Chef-du-Pont
Carquebut

2.2 - Extrait de carte topographique au 1/25000e

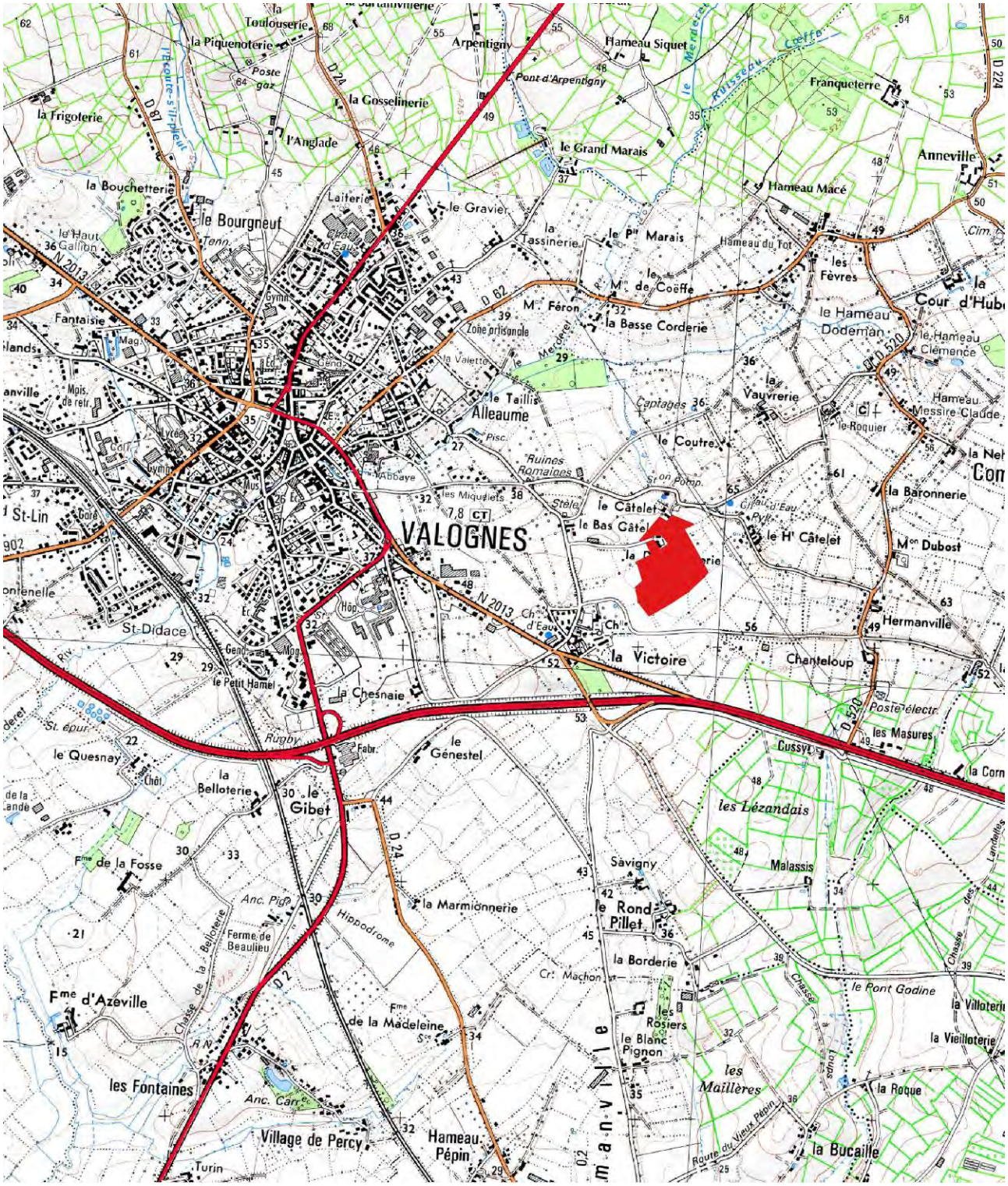

2.3 - Extrait cadastral

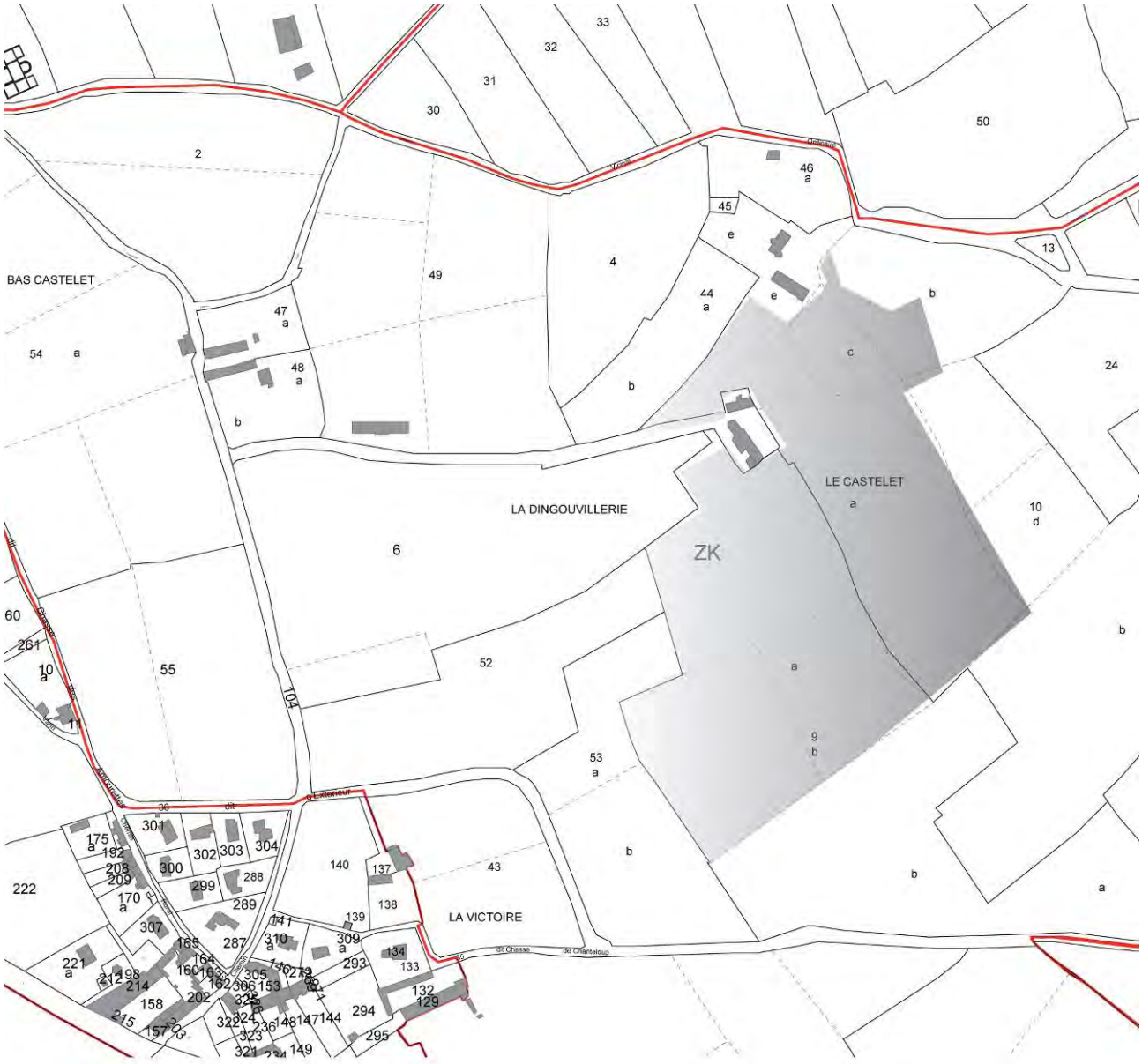

3 - LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

3.1 - L'arrêté préfectoral de désignation du responsable scientifique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

Arrêté n° **16-2015-93** du 15 AVR. 2015
portant autorisation de Fouille programmée

code opération : **163652**

Le Préfet ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2014 portant délégation de signature du Préfet de région à M. Jean-Paul OLLIVIER, directeur régional des affaires culturelles de Basse-Normandie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR252015000019, de demande d'opération archéologique arrivé le 11 décembre 2014 ;

Vu l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Commission Ouest en date des 8 et 9 avril 2015 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur **Laurent PAEZ-REZENDE** est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de Fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2015, sis en :

RÉGION : BASSE-NORMANDIE
- DEPARTEMENT : MANCHE
  COMMUNE : VALOGNES
  Lieudit ou adresse : La Dingouvillerie
  Cadastre : Section : ZK, Parcelle(s) : 9 et 10

Intitulé de l'opération : Agglomération antique d'Alleaume

Programme de recherche : 19 - Le fait urbain.

Article 2 - prescriptions générales
Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il se présente aussi sous la forme numérique. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert
Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières
Néant

Article 6 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Laurent PAEZ-REZENDE.

Fait à CAEN, le 15 AVR. 2015

Pour le préfet de la région Basse-Normandie,
Préfet du Calvados,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles

Jean-Paul OLLIVIER

SECTION 2 :

L'OPERATION ET SES RESULTATS

4 - PRESENTATION DE L'INTERVENTION

4.1 – Dans la continuité de 2013 et 2014, ou presque…

Cette troisième campagne de sondages s'inscrit globalement dans la continuité des opérations de 2013 et 2014 (fig.1). Nous ne reviendrons ni sur l'historique des recherches ni sur la présentation du contexte général (environnement, géologie, carte archéologique…). Ne seront précisés au long de ce chapitre 4 que les éléments spécifiques aux terrains investis, notamment en matière de topographie, de formations superficielles et de méthodologie, même si cette dernière reprend les mêmes objectifs et principes méthodologiques que la première année.

Figure 1 : Compilation des interventions depuis 2012 - prospection géophysique (image en niveaux de gris) et campagnes de sondages de juillet 2013 (en orange), juillet 2014 (en vert) et juillet 2015 (en bleu).

Toutefois, l'occasion était donnée de disposer des terrains où est implanté l'édifice de spectacle, alors que par ailleurs d'autres parcelles, initialement intégrées à la stratégie des sondages 2015, étaient soumises à

des restrictions d'accès, en raisons d'impératifs agricoles. Il a donc été décidé, en concertation avec le SRA, de reporter une partie des moyens sur cet édifice afin d'en vérifier précisément son état de conservation, son implantation topographique et son architecture, en augmentant l'équipe et en économisant du même coup une intervention à part entière et ultérieure.

Entre temps, la dotation budgétaire effective, dont le niveau fluctue depuis 2012 (fig.2), qui s'était significativement accrue en 2014 à la demande de la CIRA afin de garantir les études spécialisées ou la conservation du mobilier, s'est trouvée amputer de 3000€ par rapport à 2014, alors qu'une reconduction était envisagée. Malgré tout, nous avons souhaité maintenir l'intervention sur le théâtre, compte tenu de disponibilité des terrains (assurée pour 2015), et aussi l'augmentation de l'équipe, au détriment de la conservation des mobiliers. Cette dernière a été reportée à 2016 ou 2017, en accord avec le SRA.

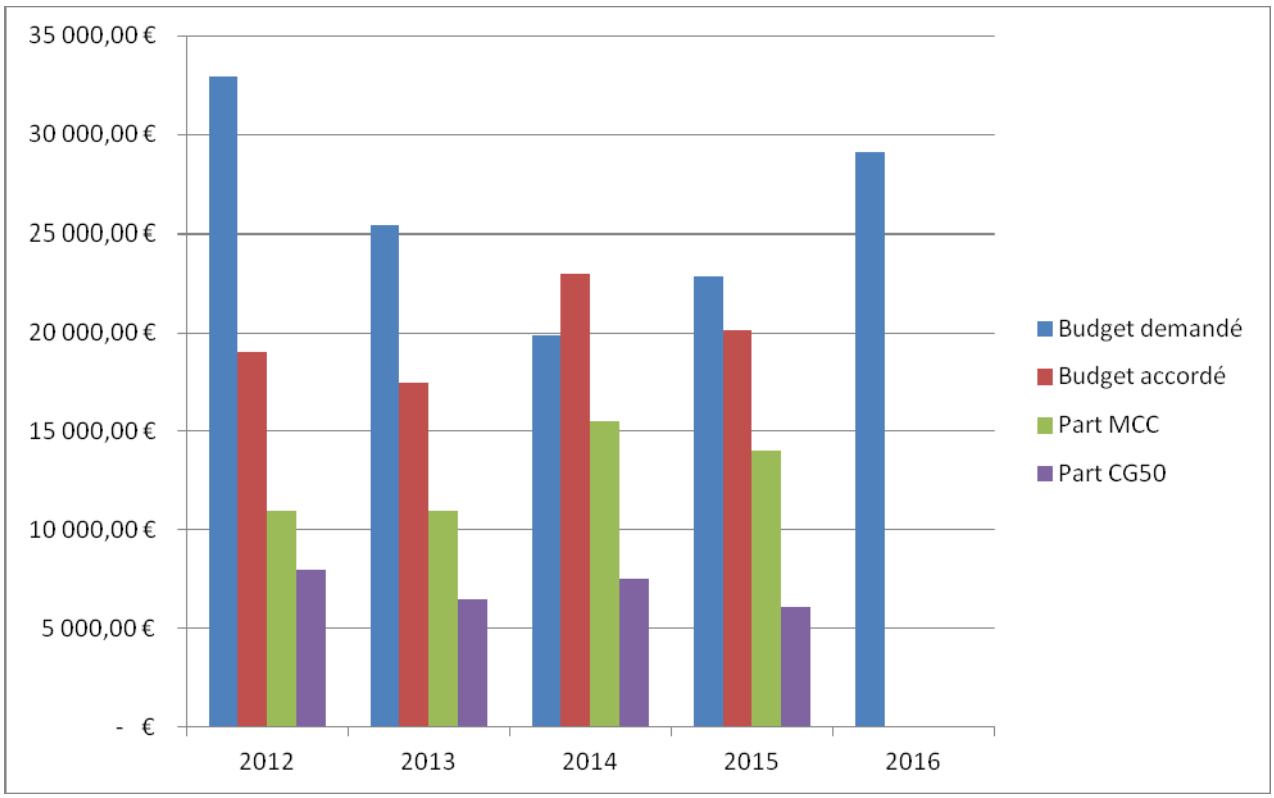

Figure 2 : L'évolution budgétaire des interventions depuis 2012.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux du PCR, une expérimentation géophysique (résistivité électrique) a été conduite autour de la chapelle de la Victoire. Les résultats seront détaillés au chapitre 5.9.

4.2 - L'environnement géographique et géologique

Les sondages de juillet 2015 ont ciblé le tiers oriental de l'emprise estimée de la ville (fig.1). Ces terrains permettaient d'étudier les vestiges au cœur du plateau de la Victoire (54 < alt moy.< 60 m NgF), jusqu'à la partie amont d'un thalweg d'orientation est-sud-est/ouest-nord-ouest (fig.3), filant vers la vallée du Merderet et sur le versant sud duquel est adossé le théâtre (alt. haute : 59 m NgF ; alt. basse : 55 m NgF), à la limite est ou nord-est de la ville. Ainsi, il s'agissait de vérifier la nature et la densité de l'occupation autour de l'édifice de spectacle et, plus au sud, dans un secteur très peu renseigné sur le plan archéologique puisqu'aucune intervention antérieure n'y avait été réalisée, hormis les prospections de 1998-1999 et 2012.

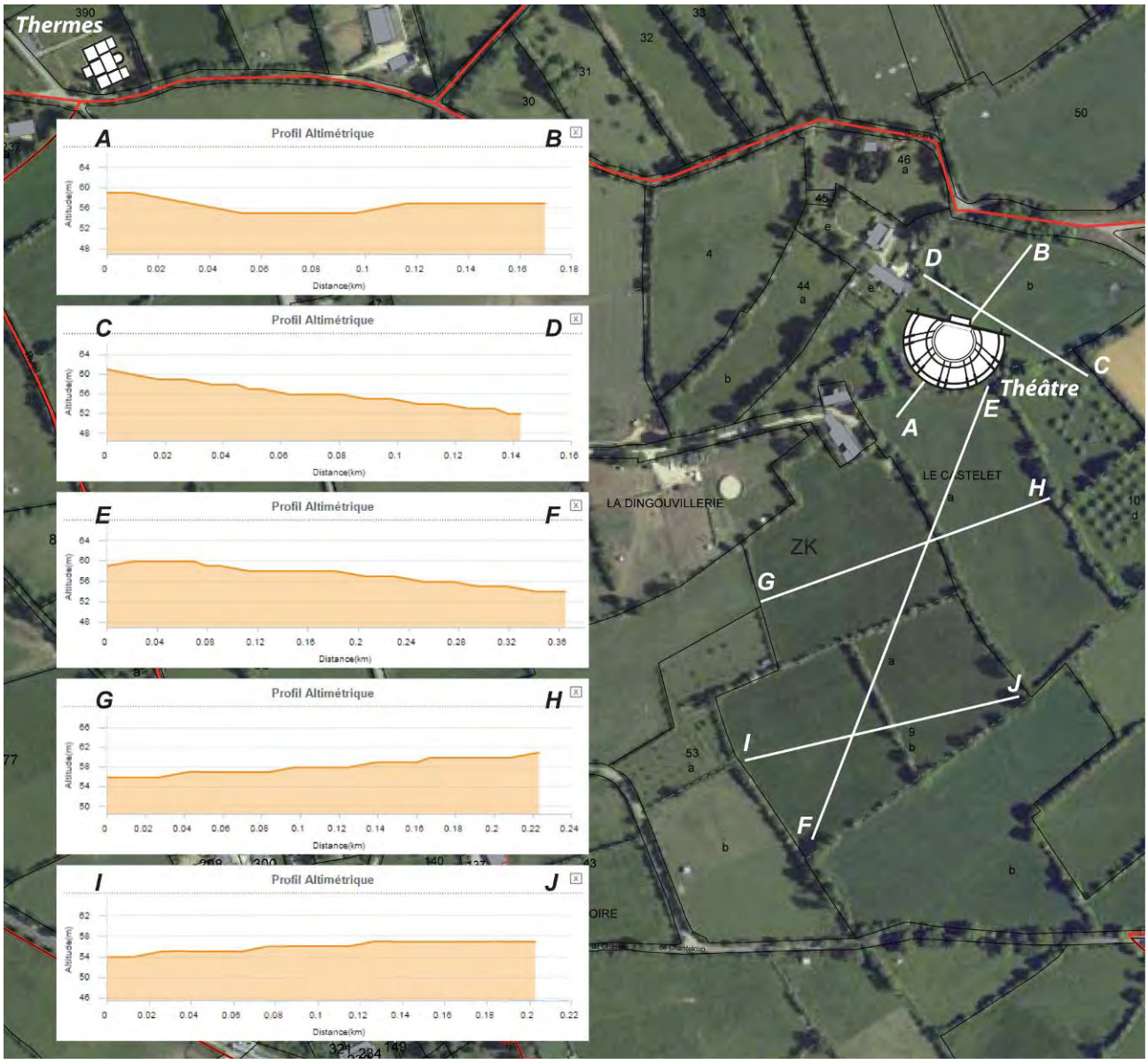

Figure 3 : Profils altimétriques des terrains sondés (données Géoportail©).

4.2.1 - Incidence de la topographie et l'hydrographie

L'analyse topographique de la ville antique de Valognes dispose désormais d'un relevé microtopographique grâce à l'intervention d'un drone[1] (fig.4). Ce relevé a été réalisé gratuitement par le géomètre expert foncier DPLG, Patrick Lallouet, et a couvert environ 50ha au-dessus de l'emprise de la ville (fig.5). Il permet ainsi une analyse beaucoup plus précise de la topographie et de son incidence sur l'implantation des vestiges. Pour le secteur investi en 2015 (fig.6), le relief du secteur se décompose en trois grandes entités, plateau pour l'essentiel, versant et fond de thalweg, pour la marge nord-est. Le thalweg apparaît très clairement dans la micro-topographie et la position du théâtre se distingue tout aussi nettement par des ressauts dans les courbes de niveau d'un versant sud beaucoup plus abrupt que ne le laisse entrevoir le profil d'élévation AB sur la figure précédente.

[1] Modèle : Parrot ebee Sensefly : https://www.sensefly.com/drones/ebee.html

Figure 4 : Patrick Lallouet présentant son drone, la procédure de relevé topographique à venir et les possibilités d'applications offertes par les données ainsi collectées (géoréférencement, microtopographie, intégration et exploitation SIG (cliché. L. Jeanne).

Figure 5 : Animation 3D (P. Lallouet) des clichés pris par le drone durant son plan de vol sur les 50ha de la ville (capture vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=LTsho2EhG8k).

Concernant le plateau, la situation des vestiges est comparable à celle de 2013 et de 2014, avec une incidence de la topographie très peu impactante. En revanche, le versant et le fond du thalweg constituait un terrain de recherche où des dynamiques de colluvionnement et/ou de possibles érosions des structures archéologiques seraient plus proches des observations effectuées en 2014. Pour le versant sud du thalweg, l'enjeu majeur était de comprendre comment la topographie avait, d'une part, motivée l'implantation du théâtre et, d'autre part, subie d'éventuelles modifications (terrassements, remblaiements, etc.). Cette question sera largement débattue au chapitre 5.8, entièrement consacré à l'analyse de l'édifice de spectacle. Quant au fond du thalweg, l'interaction de la topographie et du théâtre se mêlait à l'identification de la dynamique naturelle de colmatage.

Figure 6 : La microtopographie sur le secteur sondé en 2015 (relevé microtopographique brut) (DAO L. Paez-Rezende).

Le sondage 46 a confirmé la présence de colluvions au fond du thalweg, dans une amplitude dépassant le mètre. En revanche, les sondages 43 à 45, situés à une cinquantaine de mètres en aval, à l'aplomb du bâtiment de scène du théâtre, révèlent l'absence de ces dépôts alors que la dénivellation ne dépasse pas les 1 m (fig.7). Ils semblent donc avoir été bloqués ou limités au pied du versant oriental en haut duquel se trouve l'origine de ce thalweg.

4.2.2 - Données géologiques et géomorphologiques

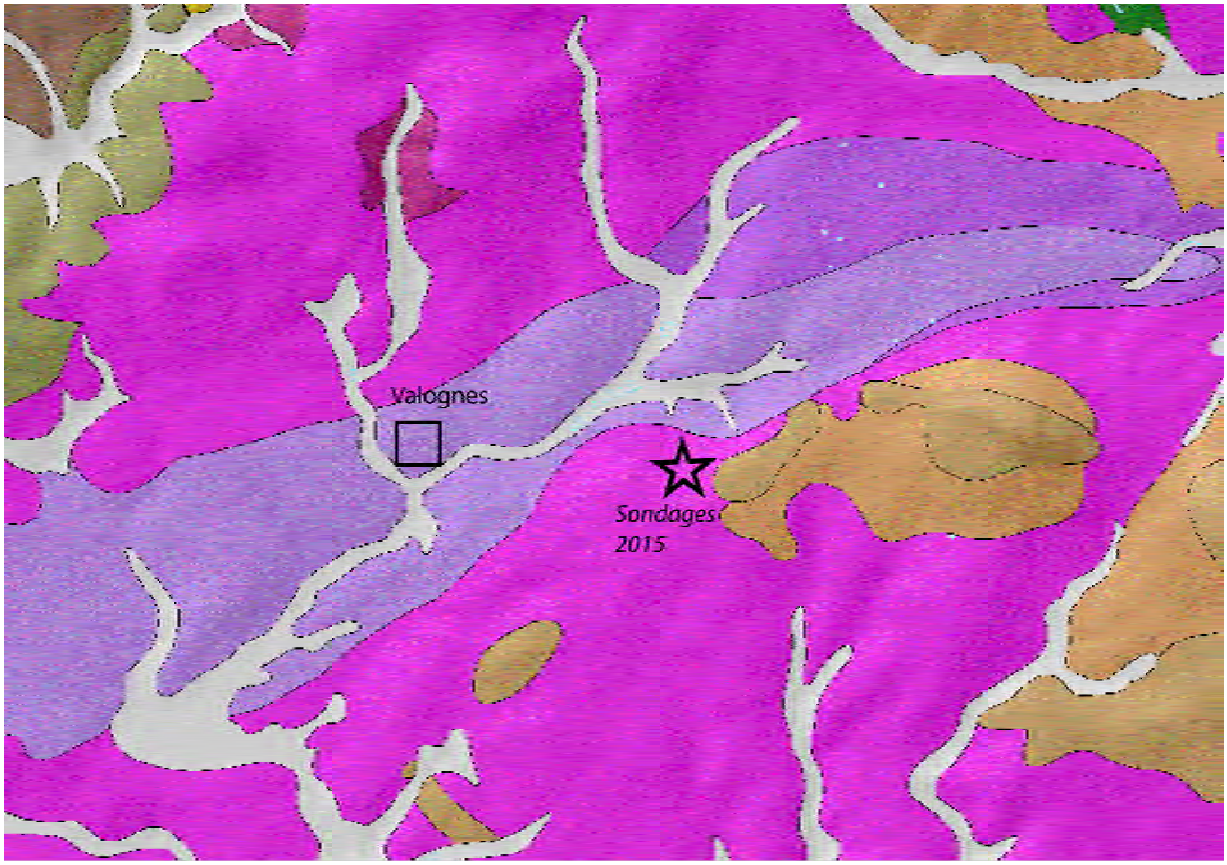

Carte géologique 1/50 000 vecteur harmonisée avec MNT

Propriétaire : BRGM

Information : Non renseigné

Feuille N°324 - Projet : Manche (Commander la carte)

- Dépôts anthropiques, remblais, digues (Quaternaire)
- Alluvions récentes (Holocène)
- Dépôts de solifluxion indifférenciés (Quaternaire)
- Formations solifluées et colluvionnées (Quaternaire)
- Schistes et calcaires de Néhou (Dévonien)
- Formation de Saint-Lô: siltites, argilites, grès et phtanites (Briovérien inférieur)
- Calcaires marneux à Gryphea arcuata (Sinémurien)
- Argiles et calcaires d'Huberville, Calcaire de Valognes (Hettangien)
- Argiles à lignite d'Airel (Rhétien-Hettangien)
- Argiles grises et rouges, sables, cailloutis, conglomérat (Trias supérieur)
- Ampélites et calcaires (Silurien)
- Grès de May-sur-Orne (Llandeilo-Caradoc)
- Schistes d'Urville, Schistes du Pissot (Llanvirn)
- Grès armoricain (Arénig)
- Grès à Platyorthis monnieri (Dévonien)
- Formation des Conglomérats et grès pourprés (Cambrien)
- "Série compréhensive" gréso-ampélitique (Ordovicien-Dévonien inférieur)
- Schistes et grès (Cambrien indifférencié)
- Grès de May, Schistes du Pont-de-Caen, indifférenciés (Ordovicien)
- Calcaire de Lestre (Trias supérieur)
- Réseau hydrographique, points d'eau, bassins, étangs

Figure 7 : Extrait de la carte géologique 1/50 000 vecteur harmonisée avec MNT - InfoTerre©.

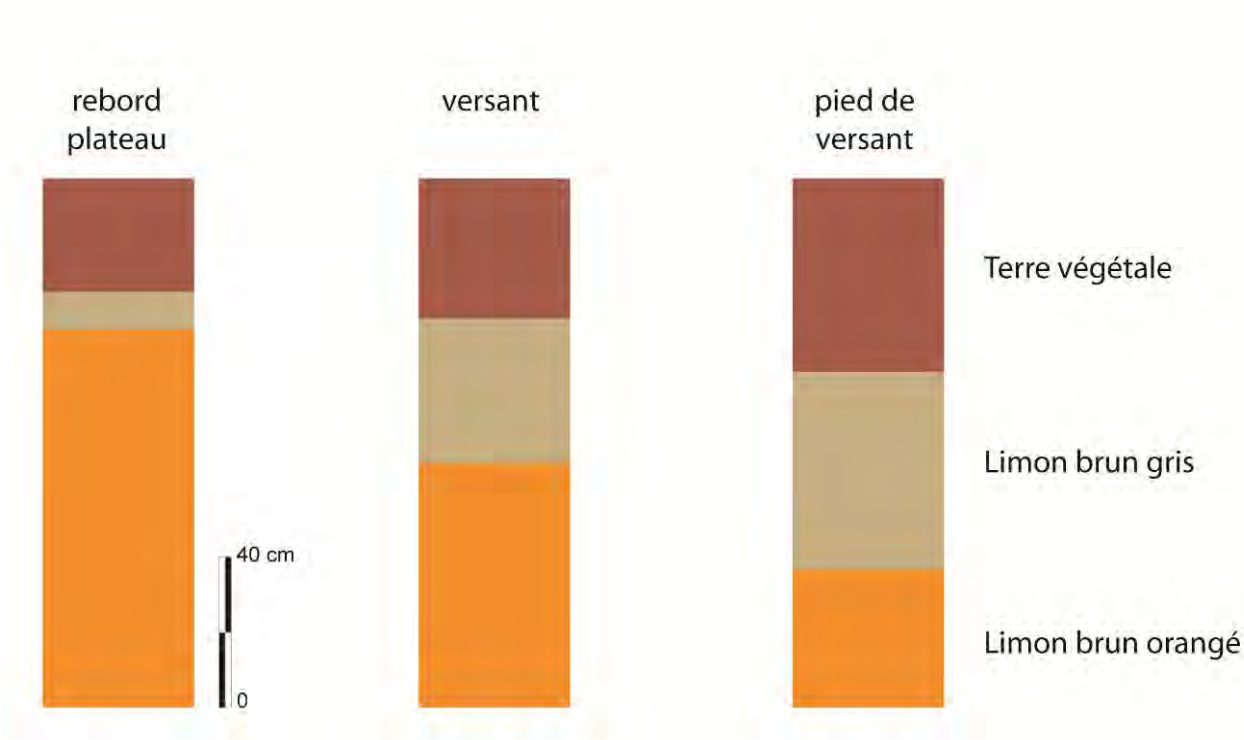

Figure 8 : Schéma des formations superficielles sur le rebord de plateau, le versant et le pied de versant (valeurs moyennes).

4.3 - Le contexte archéologique et la gestion patrimoniale

Les trois siècles de collectes, de découvertes et d'interventions ont considérablement enrichi la carte archéologique (fig.8) et permis de définir un périmètre approximatif de l'agglomération, base de la mise en place d'un zonage archéologique.

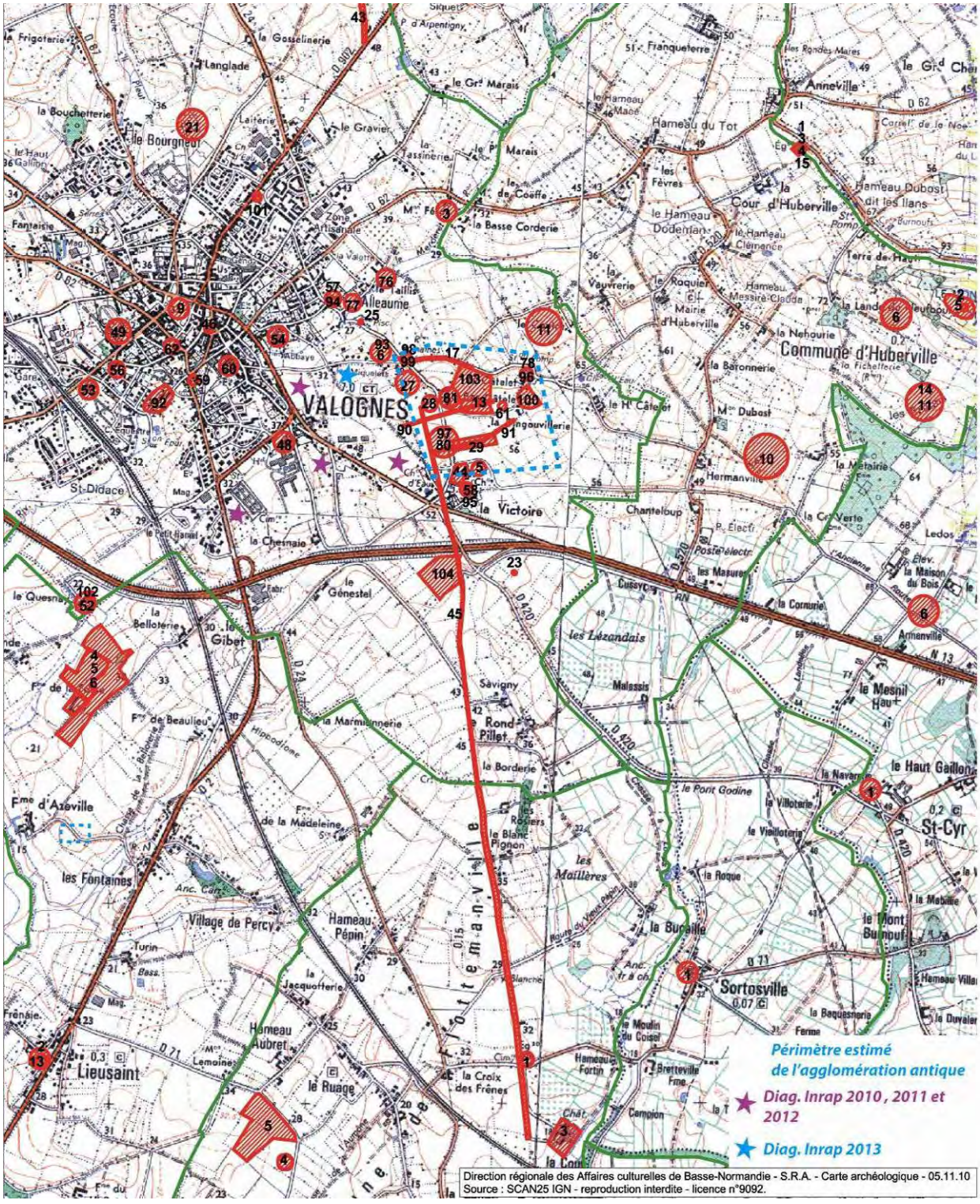

Figure 9 : La carte archéologique de Valognes et d'une partie des communes limitrophes (DRAC, données 2010 actualisées).

4.4 - Méthodologie

Afin de répondre aux objectifs du nouveau programme de recherche sur l'agglomération antique d'Alleaume à Valognes, les investigations archéologiques, programmées entre 2013 et 2016 et définies en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, consistent en une exploration exhaustive des 45 hectares estimés de l'agglomération, à hauteur de 15 hectares par an, sous la forme d'ouvertures mécaniques légères mais régulièrement réparties sur chacune des parcelles incluses dans le périmètre.
Comme ce fut le cas les années précédentes, la morphologie de la plupart des parcelles et leur planimétrie se prêtent particulièrement à la réalisation de tranchées continues dans la diagonale des parcelles (fig.10). Ce procédé permet de disposer les tranchées en décalage - idéalement en diagonale - par rapport aux lignes directrices du paysage actuel, et surtout par rapport à celles du schéma urbain que la prospection géophysique avait clairement révélé en 2012. Ce procédé favorise grandement la détection des principales organisations linéaires (fossés, maçonneries, voies,…) et de leurs perpendiculaires. En revanche, l'exploration du théâtre nécessitait de mettre en œuvre une stratégie propre et adaptée à la topographie des terrains et aux objectifs de résultats fixés. La conciliation des deux paramètres excluait d'emblée que de très grandes fenêtres soient entreprises. Cela aurait représenté, en premier lieu, trop de surfaces et de volumes à traiter dans le temps imparti et, en second lieu, un risque de détérioration d'un trop grand nombre de relations stratigraphiques - déjà malmenées par les dégagements anciens.

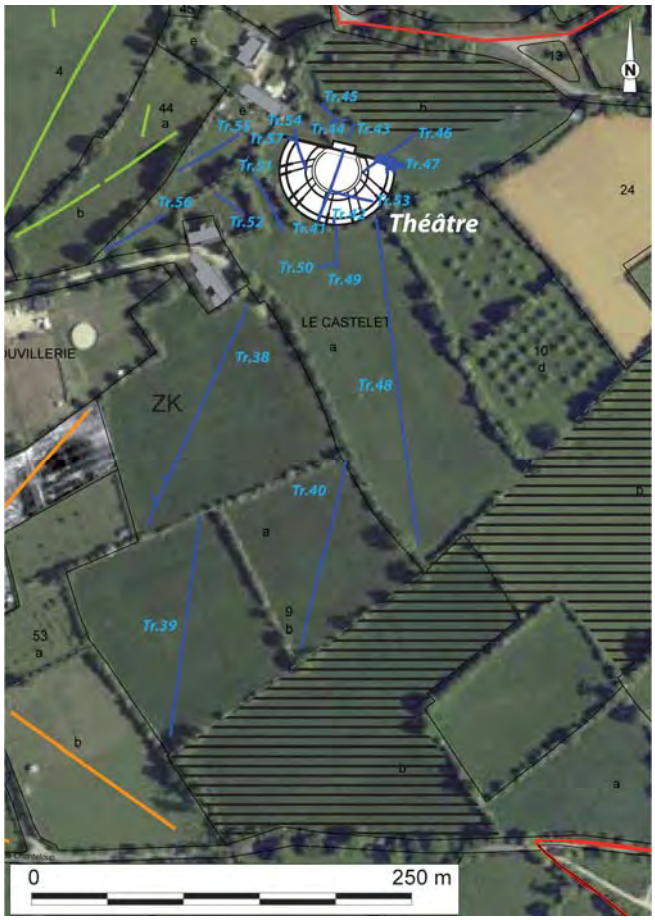

Figure 10 : L'implantation et la numérotation des tranchées 2015.

4.4.1 - La démarche d'investigation 2015

Pour les mêmes raisons, pratiques et financières, évoquées les années précédentes (Paez-Rezende et *al.*, 2013, p. 49), notre choix s'est porté sur une pelle de 8T, à chenilles caoutchouc, qui permettait de réaliser en autonomie complète autant d'allers-retours que nécessaires et d'accéder à toutes les parcelles retenues. A noter toutefois, cette année, l'emploi d'un godet plus large, témoignant d'une largeur de 1,80 m.
Par rapport au principe de réalisation (une tranchée en diagonale de chacune des parcelles), de nécessaires adaptations ont tenu compte de la morphologie des terrains, du bâti en présence, des disponibilités réelles liées à l'obligation de pacages du bétail, etc. (fig.10 et 11).

Sur l'édifice de spectacle (fig.11), les ouvertures courtes et non extensives ont ciblé la détection des deux angles où s'opère la jonction entre le mur de contour de l'hémicycle et celui de la scène (Tr.47 et 57), la vérification de l'état des parements intérieurs et extérieurs (Tr.42) et la reconnaissance d'une entrée de vomitoire, mais pas celle signalée au XIXe s. (Tr.58)[2]. La tranchée axiale 41 et sa perpendiculaire orientale 53 visaient à fournir des indications stratigraphiques sur la profondeur du sol naturel, l'amplitude des éventuels remblais, à vérifier le réseau des aménagements internes et à dresser le bilan des destructions réelles dont les sources anciennes faisaient mentions. La tranchée 46 voulait fournir une séquence stratigraphique entre le monument, un chemin périphérique, mentionné sur les levées des XVIIe et XVIIIe s. et le fond du thalweg. La tranchée 54, qui devait initialement recouper l'angle ouest, a été prolongée vers l'intérieur pour rechercher la trace du vomitoire occidental et l'arrivée du mur de précinction vers celui de scène. A l'extérieur du monument, les tranchées 43 à 45 et 49 à 51 cherchaient à identifier d'éventuels aménagements périphériques, des voiries de desserte et la stratigraphie du fond de thalweg, du versant et du plateau.

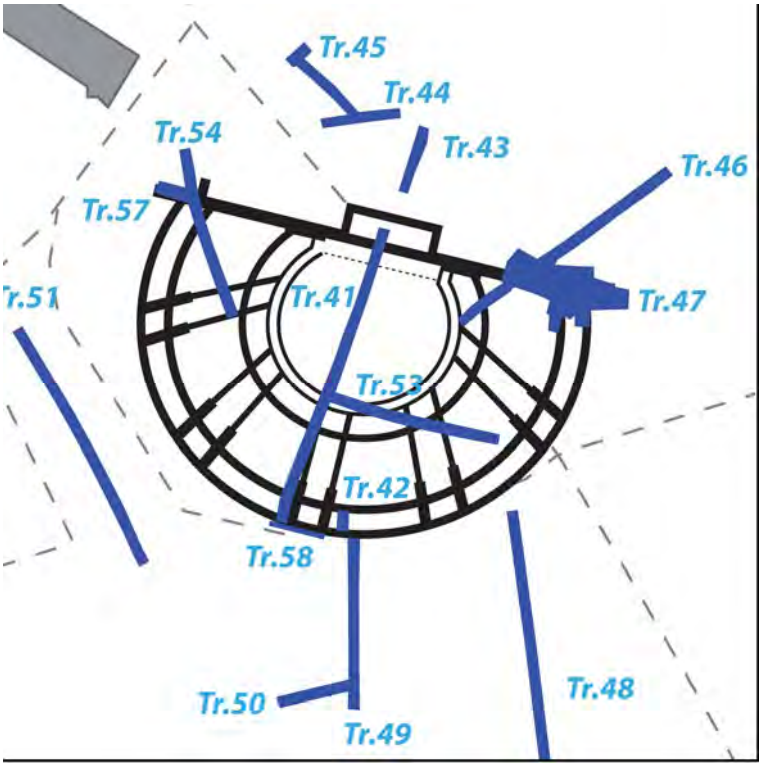

Figure 11 : Implantation des tranchées sur le théâtre (DAO L. Paez-Rezende)

4.4.2 - L'enregistrement des données

Les tranchées et les structures (fig.12 et 13) ont été numérotées dans leur ordre séquentiel de réalisation ou d'apparition et dans la continuité de la numérotation établie en 2013 et 2014. Ainsi les tranchées 2015 vont de 38 à 58 inclus et les numéros de vestiges vont de 1012 à 1429.

Les informations de terrain ont été consignées au moyen de cinq supports :

- ***Des listes d'inventaires*** sur papier A4 paysage.
- ***Des relevés graphiques*** sur polyester A3.
- ***Des relevés topographiques informatisés*** de toutes les tranchées et de tous les vestiges, avec géo-référencement dans le système RGF 93.
- ***Un relevé photogrammétrique par drone*** de l'emprise de l'agglomération et avec géoréférencement dans le système RGF 93 - CC49

[2] Gerville, sd, folio 133 verso - "*Après avoir termine nos travaux autour du vomitoire oriental du théâtre, nous avons porté nos ouvriers sur l'extrémité de la ligne du vomitoire.*" Ce passage atteste la découverte, au XIXe siècle, du vomitoire le plus à l'est du théâtre.

- ***Un relevé photogrammétrique par drone*** de l'emprise de l'agglomération et avec géoréférencement dans le système RGF 93 - CC49

- *Des relevés photographiques* de toutes les structures testées et de toutes les coupes, des vues générales du site, de portions du site ou de structures singulières et des vues de détails sur des coupes ou des parties de structures.

Ces informations sont incorporées à SIG, mais nécessitent actuellement une mise en ordre (harmonisation et hiérarchisation) pour les années antérieures (2012-2014), et une intégration progressive de la documentation ancienne afin de profiter pleinement des potentialités d'analyses spatialisées et croisées avec les couches produites dans le cadre des recherches du PCR ARBANO.

4.4.3 - Bilan technique

Au total, sur une surface nette de 72000 m², 20 tranchées ont été réalisées avec une seule extension en grande fenêtre (Tr.47).

Le linéaire ouvert représente une longueur cumulée de 1171.8 m et la surface décapée atteint quasiment les 2465 m², soit environ 3.4 % de l'emprise totale. Les terrassements archéologiques ont cherché à atteindre le meilleur niveau de lecture. Leurs profondeurs sont donc soumises à des variations d'amplitudes qui s'expliquent par l'état et la nature des matériaux en place dans le sous-sol. Elles s'étagent entre 0.05 et 2 m, terre végétale comprise, avec une plus grande fréquence autour de 0.60 m sur le plateau, 0.40 m sur le versant à l'extérieur du théâtre, 0.60 m à 0.80 m sur le versant à l'intérieur du théâtre, 2m au niveau de l'orchestre et 1.20 m en pied de versant à l'extérieur du théâtre.

Pour cette quatrième année d'investigation – troisième campagne de sondages - le fond documentaire affiche 417 unités stratigraphiques ou structures enregistrées et 2999 points de relevés topographiques. L'information archéologique a été archivée sous la forme de 26 planches de relevés sur polyester ou millimétré A3 et de 4970 photographies numériques.

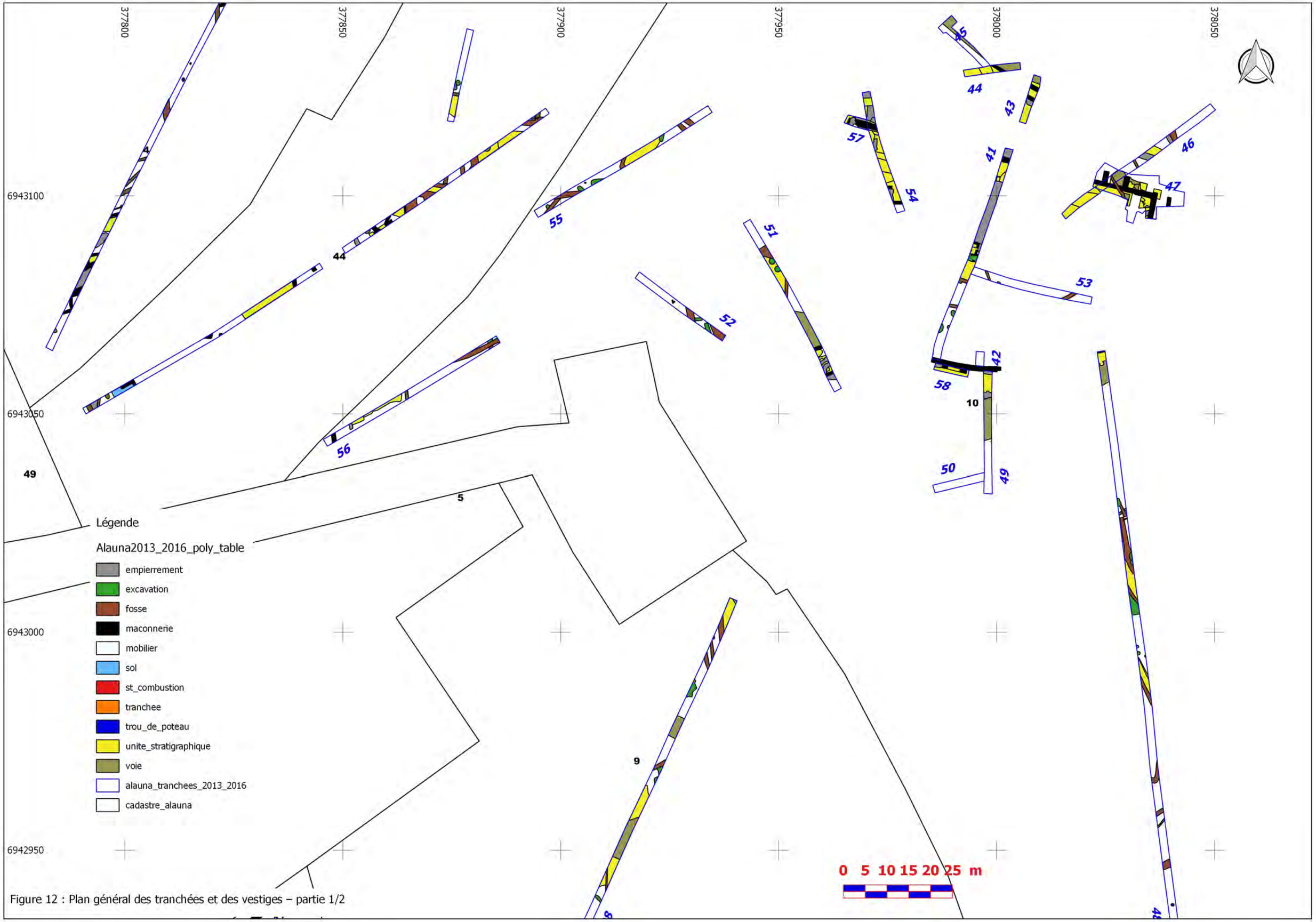

Figure 12 : Plan général des tranchées et des vestiges – partie 1/2

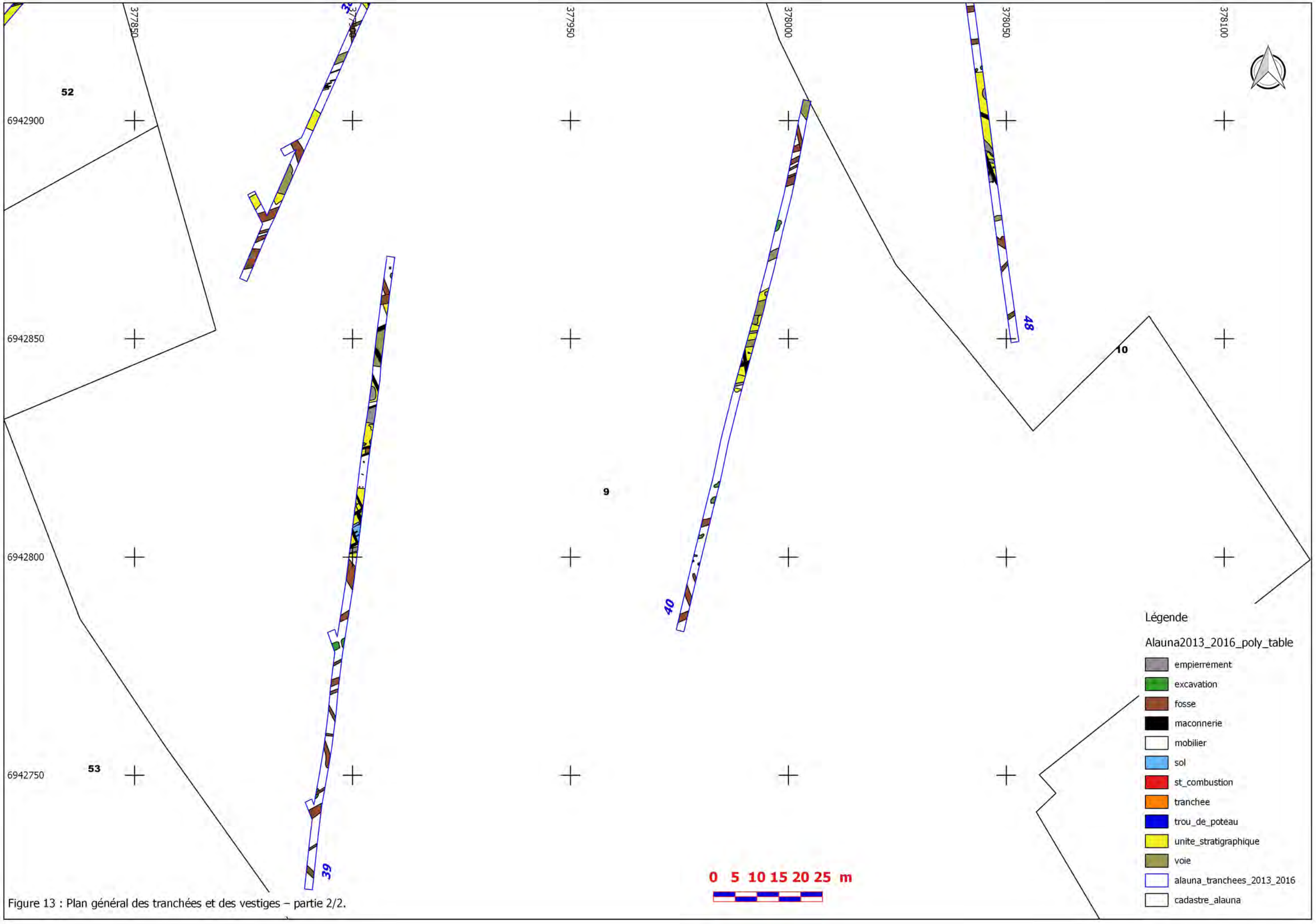

Figure 13 : Plan général des tranchées et des vestiges – partie 2/2.

5 - RESULTATS

Comme les années précédentes, la présentation des résultats s'ouvre sur cette question sanitaire, traitée de manière sectorisée, et sera suivie d'une présentation succincte des grands types de vestiges rencontrés, de l'intervention sur le théâtre et de l'expérimentation géophysique autour de la chapelle de la Victoire.

5.1 – L'état de conservation des vestiges et la stratigraphie

Les vestiges sont assez dégradés, notamment le bâti pour lequel peu d'élévations subsistent, à l'exception du théâtre. Mais cet état général ne s'exprime pas de manière homogène sur l'ensemble des 7 ha sondés.

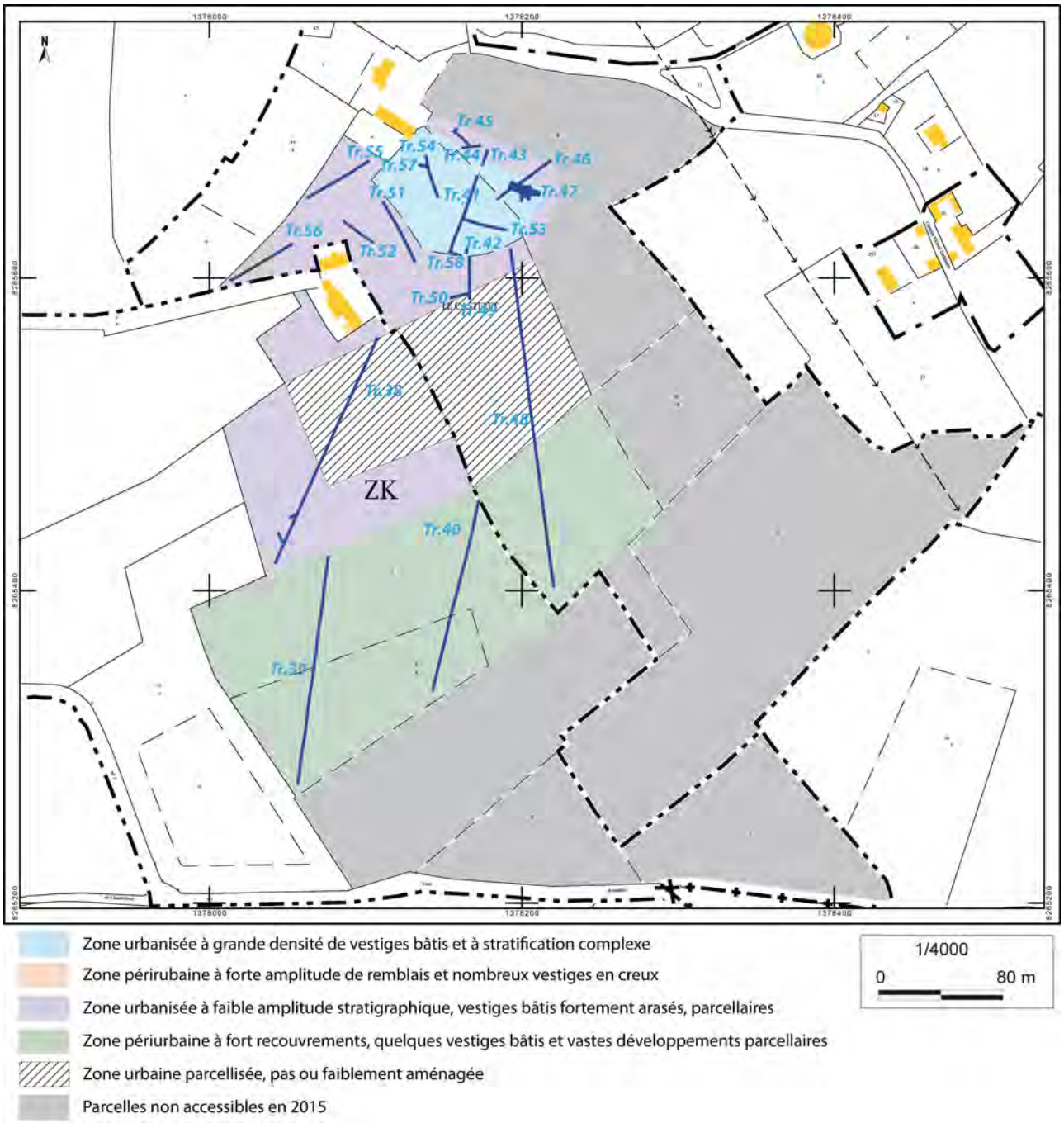

Figure 14 : Zonage des vestiges (DAO L. Paez-Rezende)

Si l'on excepte le caractère monumental et complexe de l'édifice de spectacle qui pourrait s'y rattacher, les terrains ne présentent pas véritablement cette année de *zone urbanisée à grande densité de vestiges bâtis et à stratification complexe*[3], ni de *zone périrubaine à forte amplitude de remblais et nombreux vestiges en creux*.

5.1.1 - Zone urbanisée à faible amplitude stratigraphique, vestiges bâtis fortement arasés, parcellaires

Cette zone (en violet, fig.14) occupe une partie des terrains située à l'intérieur du périmètre estimé de l'aire urbaine proprement dite, principalement autour de l'édifice de spectacle et vers l'ouest au cœur du plateau en s'approchant de la parcelle ZK6 où ont été repérées les anomalies les plus résistantes en 2012.
Les quelques sondages réalisés sur cette zone (Tr.43 à 46, 51, 55 et 56) révèlent des sols ou des surfaces de circulation bien préservés. Les maçonneries y sont aussi arasées que sur la même zone voisine de 2014. Aucune élévation ne subsiste dans les rares maçonneries mises au jour (Tr.43, 44, 51 et 56), mais des fondations sont encore en place, accompagnées par une stratigraphie bien lisible mais peu développée.
Aucun recoupement ou chevauchement de maçonneries, de sols ou de remblais n'a été observé. En revanche, les structures parcellaires sont assez bien représentées, notamment dans les tranchées 51, 55, 56 et sud de 38, dans une stratigraphie où les remblais « détritiques » apparaissent très clairement et permettent de positionner les vestiges (fig.15).

Figure 15 : Les vestiges de mur et de sols apparaissant sous la terre végétale et directement inscrits dans les formations superficielles de la tranchée 44, au nord du théâtre (clichés J.-L. Lamache).

5.1.2 - Zone périurbaine à fort recouvrements, quelques vestiges bâtis et vastes développements parcellaires

Ce secteur est majoritairement représenté dans les terrains investis, puisqu'il englobe tout le tiers sud des parcelles accessibles, dans la continuité orientale de ce même zonage établi en 2013. Une attention particulière a été portée aux vestiges de ce secteur puisque toutes les tranchées y ont été intégralement nettoyées, et plusieurs sondages réalisés.

[3] Cette appellation semble bien devoir être réservée à ce que l'on dénommerait aujourd'hui un « cœur de ville », situé de part et d'autre de l'axe nord-sud matérialisé par la rue de la Victoire.

Dans cette zone, la stratigraphie reste assez peu développée. Les vestiges, quel qu'en soit le type, apparaissent le plus souvent à la base de la terre végétale (-0.20 à -0.30 m), ou bien sous le niveau de limon brun gris intercalé (-0.10 à -0.20 m). Ils sont tous inscrits dans les formations superficielles de limon brun orangé (fig.16). Plusieurs interstices vides de vestiges, ou seulement traversés par des fossés de parcellaires, illustrent un semi de bâti plus lâche (fig.17). Celui-ci reste cependant bien présent, dans la moitié nord de la tranchée 39, le centre de la tranchée 40 et le tiers sud de la tranchée 48, sous la forme de fondation en place, de tranchées de récupération ou d'empierrements, signalant l'emplacement d'un ou d'une succession de bâtiments. L'ensemble de la zone livre également plusieurs éléments de voirie très bien conservés et manifestement en relation avec le bâti (fig.18).

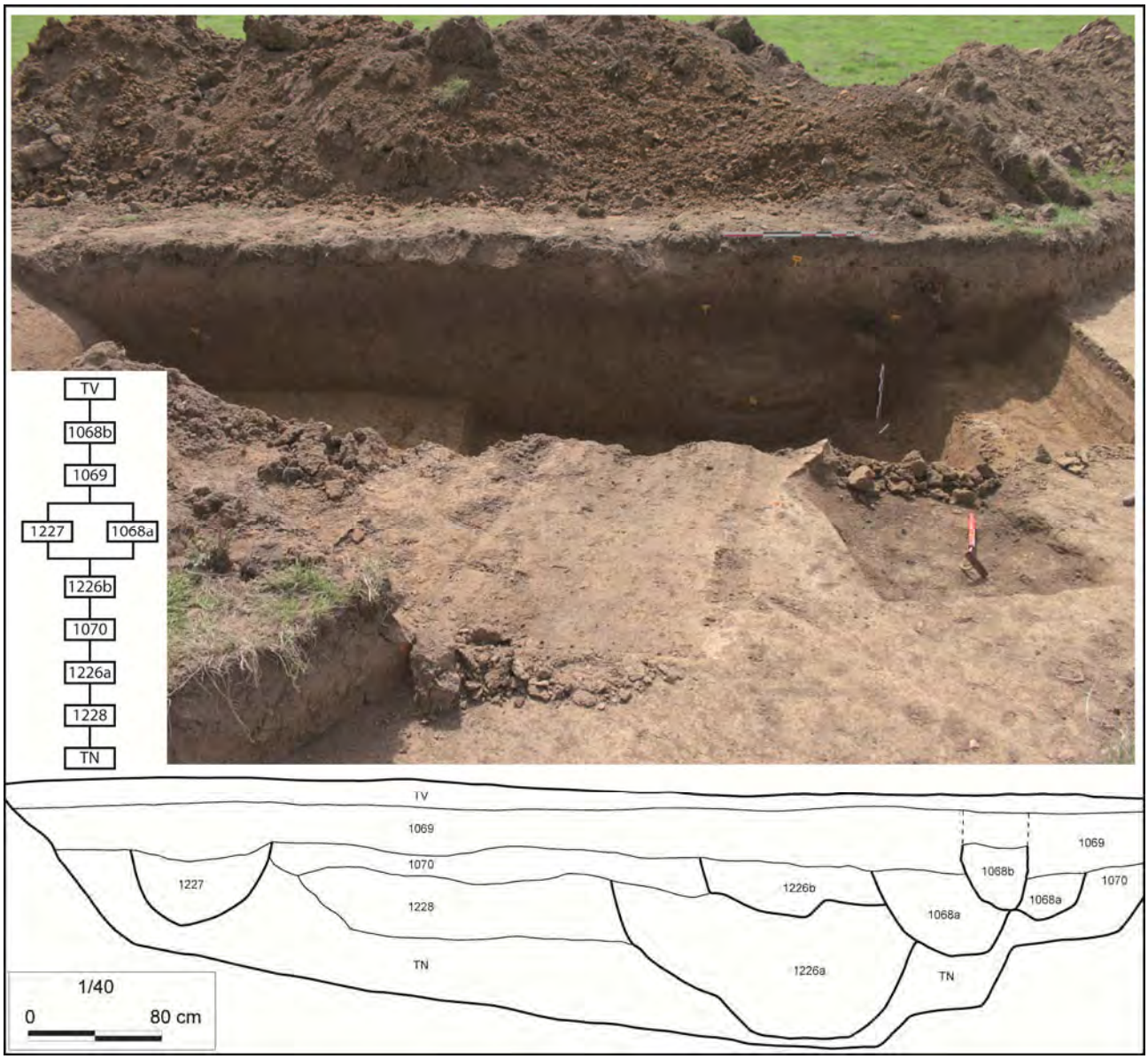

Figure 16 : La stratigraphie et les structures en creux dans le sud de la parcelle ZK.9 (cliché et DAO, C. Paupy).

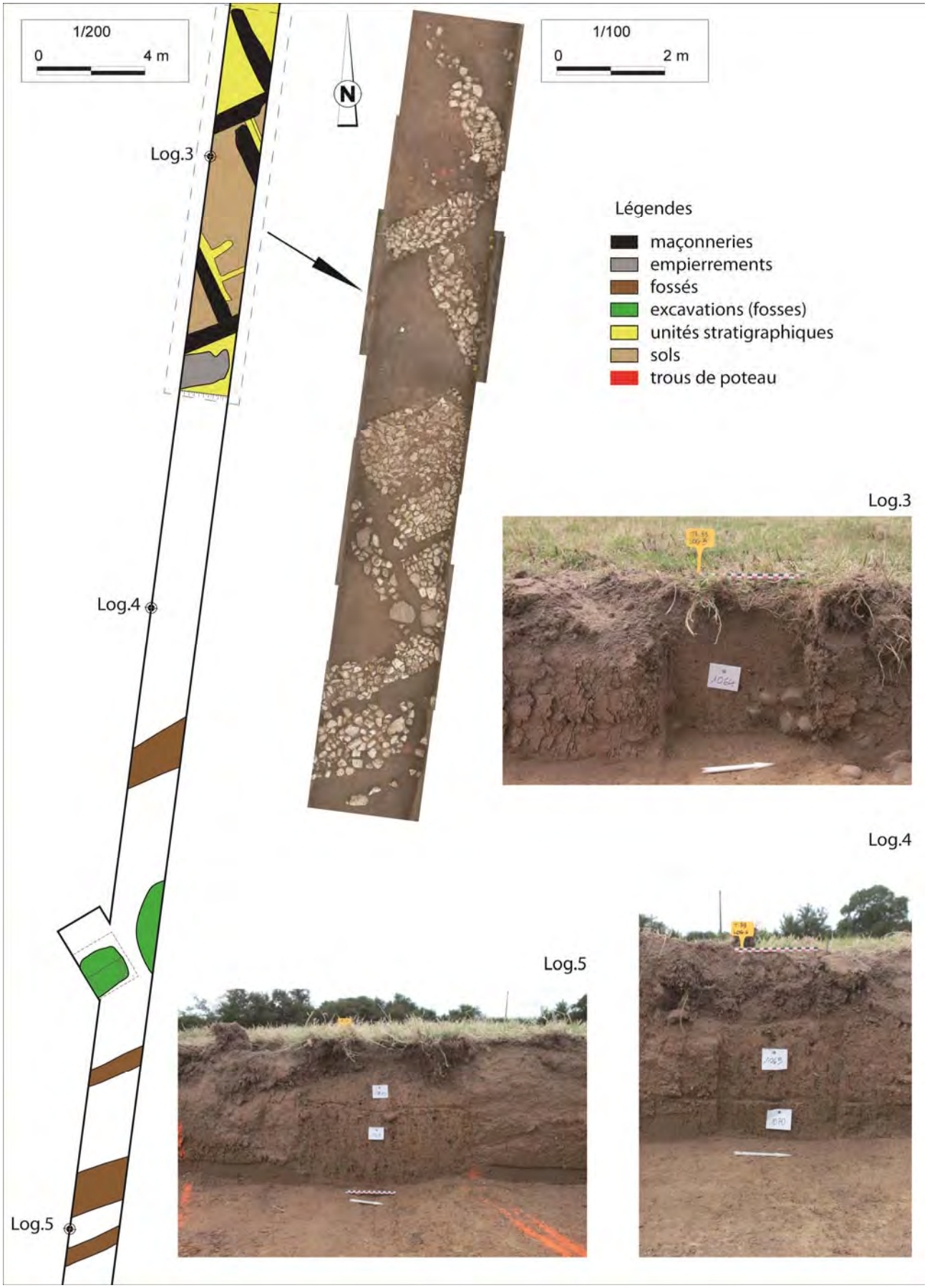

Figure 17 : Recouvrements, vestiges bâtis et non bâtis dans la tranchée 39 (clichés J.-L. Lamache et E. Bisson ; DAO C. Paupy)

Figure 18 : Traces de bâti et de voirie dans la tranchée 40 (cliché L. Jeanne)

5.1.3 - Zone urbaine parcellisée, pas ou faiblement aménagée

Intercalée au centre des parcelles sondées, dans l'emprise de l'aire urbaine supposée, cette zone rappelle celle de 2014, par bien des aspects, puisqu'y sont principalement recensés des segments de fossés, des fosses et des axes de voirie, et très probablement les empreintes des labours antiques (Tr.38- fig.19) dans des secteurs demeurés non investis par les constructions.

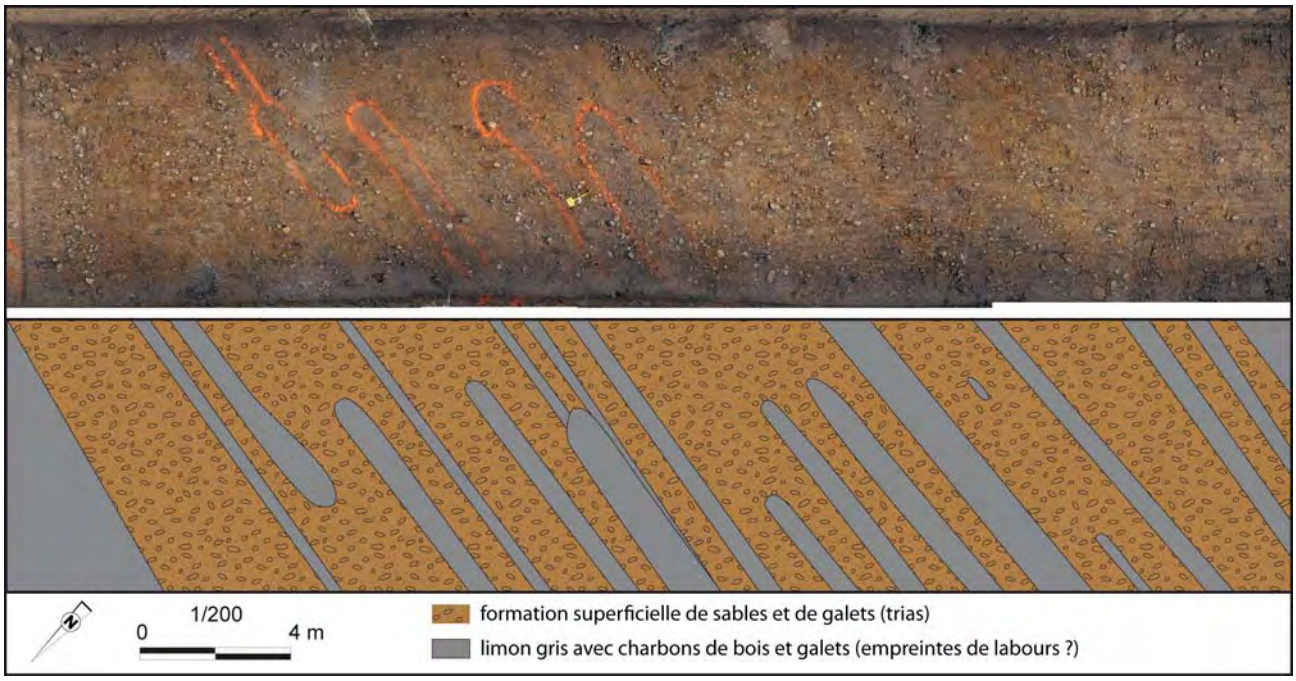

Figure 19 : Empreintes de labours antiques (?) dans le sol naturel de Tr.38, à l'intérieur du périmètre urbain (DAO L. Paez-Rezende).

Les amplitudes de recouvrements qui oscillent entre 0.20/0.25 m (en recouvrement des voies) et 0.70 m (dans les zones vides de constructions) apparaissent relativement homogènes sur le secteur et révèlent, à l'exemple des logs de la tranchée 48 (fig.20) et en règle générale, deux niveaux intercalés entre les formations superficielles et la terre végétale. Le niveau situé au-dessus du terrain naturel (Us.1176 en Tr.38) est manifestement contemporain de la phase d'activité de l'agglomération, tandis que le niveau qui le recouvre et coiffé par la terre végétale, s'est constitué postérieurement à l'abandon du site.

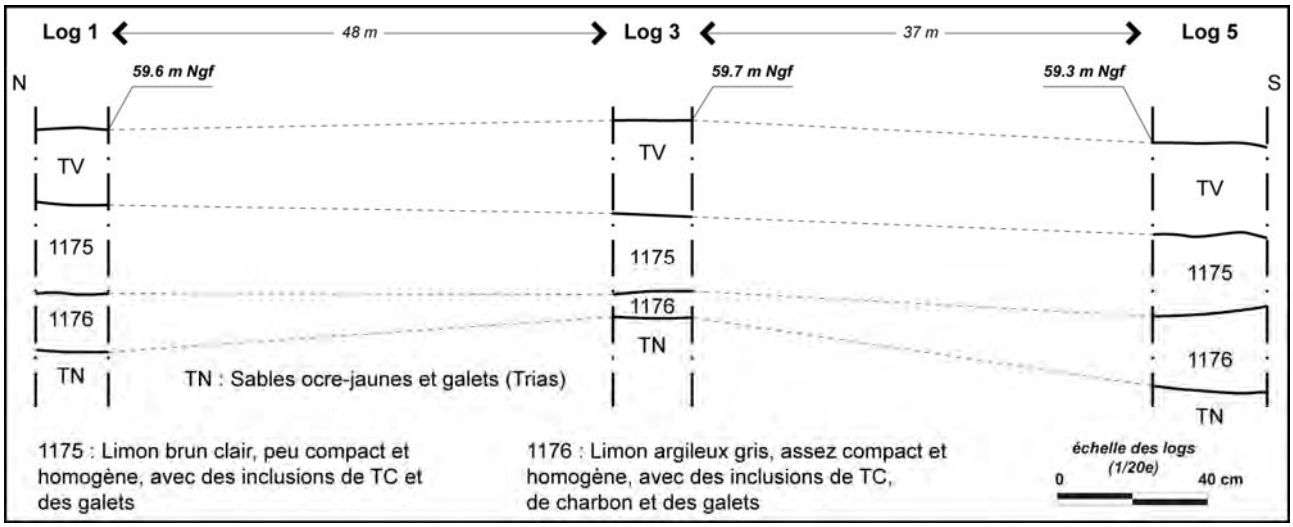

Figure 20 : Les recouvrements dans l'emprise urbaine pas ou faiblement aménagée de la tranchée 48 (DAO C. Paupy).

5.1.4 – Les vestiges, données normalisées, répartition et représentativité

Comme mentionné dans le bilan technique, ce sont 417 unités d'enregistrement ou d'observation qui ont été inventoriées cette année. Elles sont classées selon les 10 nomenclatures de base définitivement adoptées[4] comme premier niveau d'enregistrement pour le SIG.

Par rapport à 2014, il a subi des adaptations, notamment en dissociant plus clairement la nature/type du vestige de la fonction (interprétation), et semble désormais au point pour que l'intégralité des données enregistrées depuis 2012 y soit harmonisée et trouve leur place de manière satisfaisante.

Cette révision se traduit dans le SIG et les inventaires produits en annexe, par le remplacement de « type » par « nomenclature » et l'apparition de deux nouveaux champs qui viennent en complément de cette nomenclature : un champ nommé « interpret1 » qui permet de proposer une interprétation plus fine, ex : maçonnerie > tranchée de récupération ; il est suivi d'un deuxième niveau « interpret2 » permettant d'exprimer plusieurs états de la vie du vestige, ex : excavation > carrière > dépotoir.

Ces trois champs sont renseignés à partir de listes de valeurs sensées couvrir l'ensemble des caractères identifiés. Ces listes pourront être complétées ultérieurement si nécessaire.

[4] Cette réflexion a été réalisée en s'appuyant pour partie sur les protocoles Syslat4 (Py 2012)., ainsi que sur les « package » SIG Inrap déployés par le service méthodes et qualité de la DST.

Nomenclature	N
Empierrement	31
Excavation	44
Fossé	80
Maçonnerie	49
Sépulture	0
Sol	1
St combustion	1
Tranchée	0
Trou de poteau	8
Us	203

Tableau 1 : Liste de valeur « nomenclature », décompte des vestiges correspondants pour les sondages 2015.

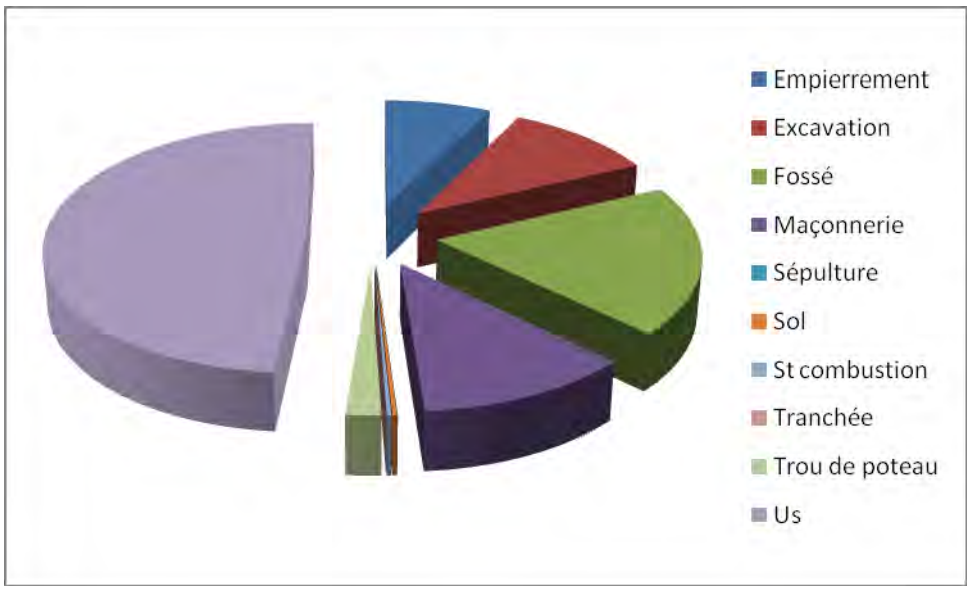

Graph. 1 : La distribution et la représentativité des vestiges.

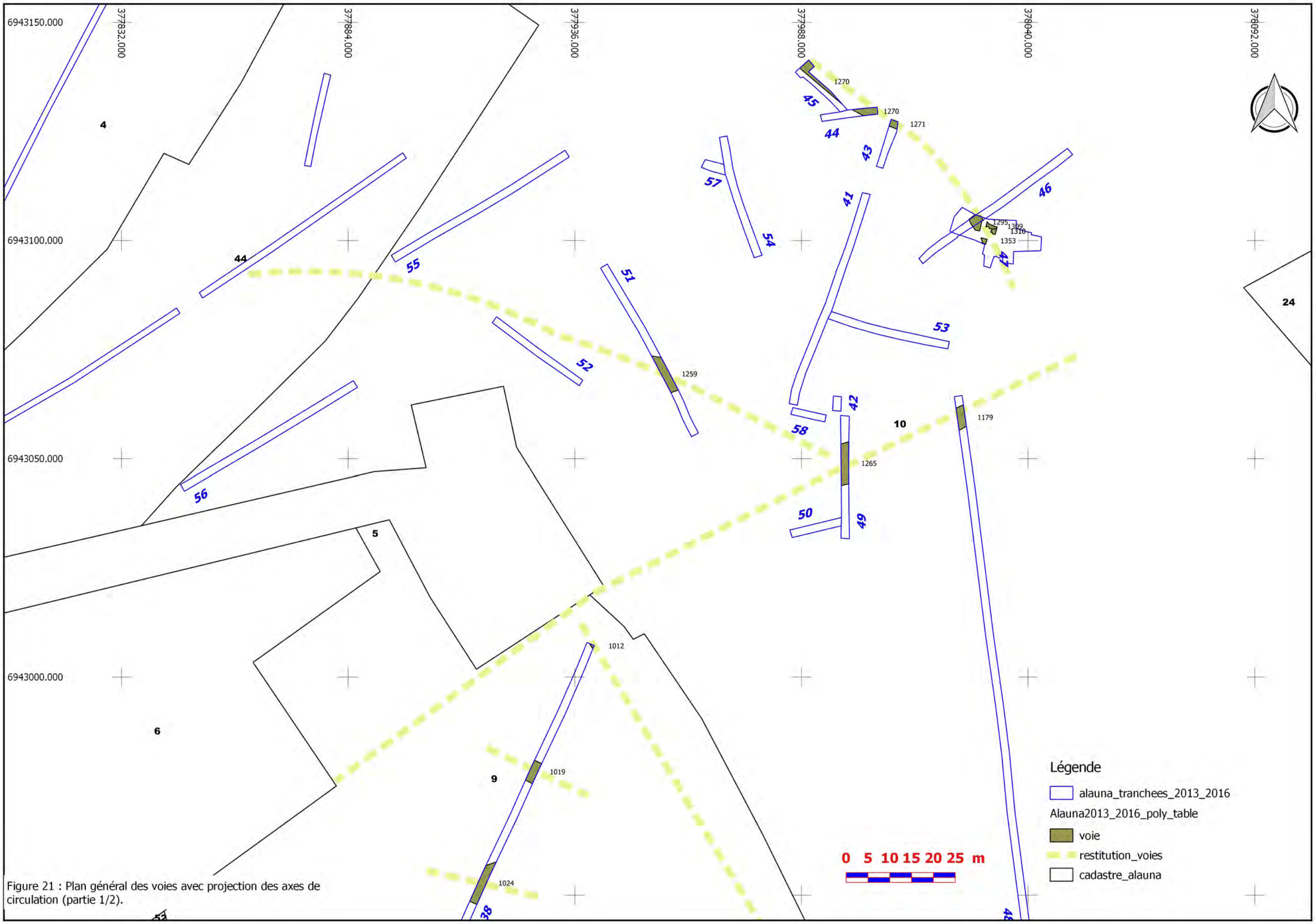

Figure 21 : Plan général des voies avec projection des axes de circulation (partie 1/2).

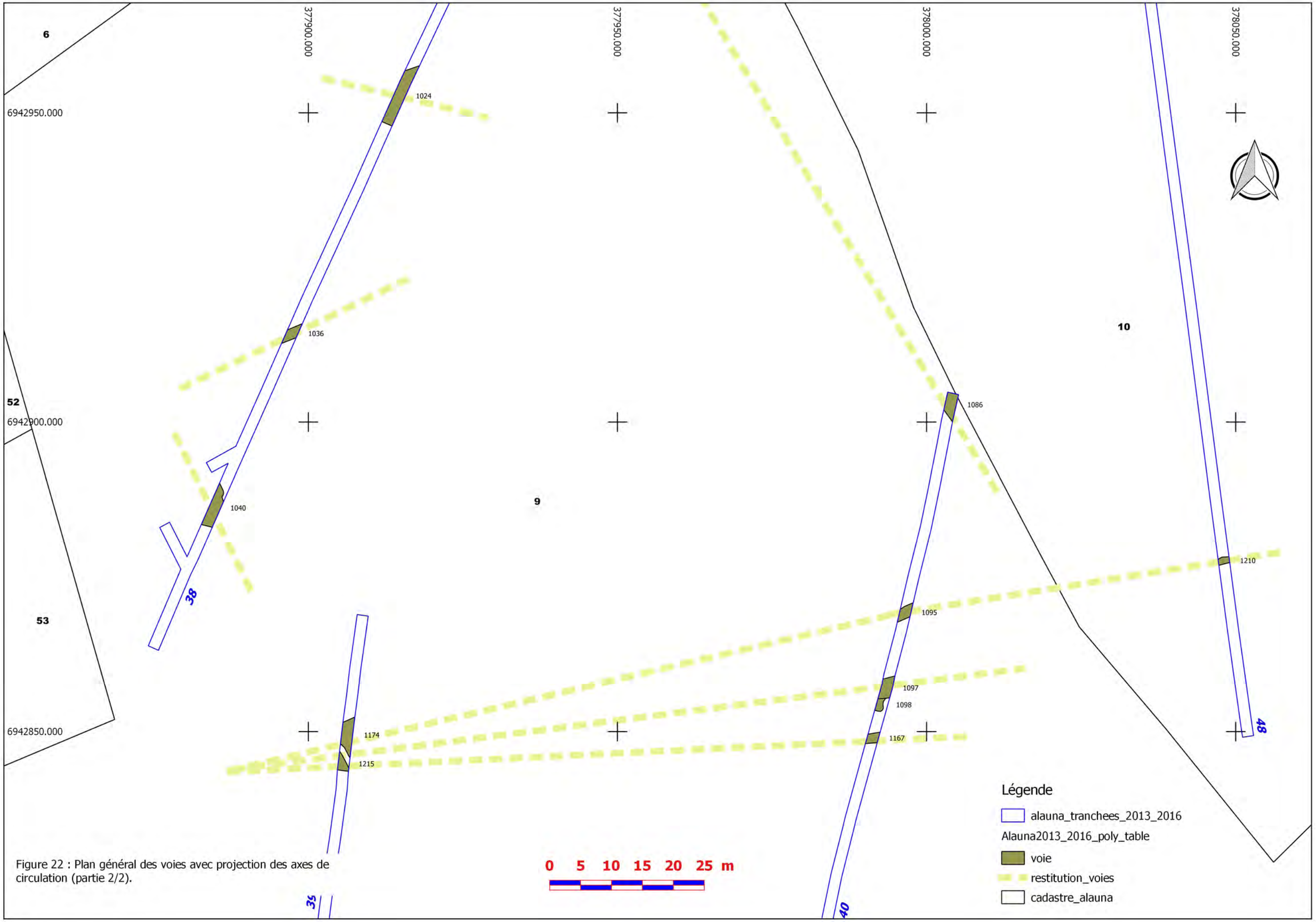

Figure 22 : Plan général des voies avec projection des axes de circulation (partie 2/2).

5.2 – Le réseau des rues et le schéma urbain

Avec 27 occurrences répertoriées, les vestiges identifiés comme potentiels segments de rue ou assimilés (ornières, empierrements ou Us suspects…) sont nettement moins nombreux que les deux années précédentes. Ils sont répartis sur les tranchées 38 à 40, 43 à 49 et 51 (fig.21 et 22). Les états de conservation sont variables et pas nécessairement dépendant de la profondeur d'enfouissement comme en témoigne la comparaison (fig.23) entre l'état remarquable de la voie 1265 (Tr.49), affleurant à 0.10 m sous le niveau du sol actuel, et celui partiellement tronqué de la voie 1098 (Tr.40), enterrée à plus de 0.40 m.

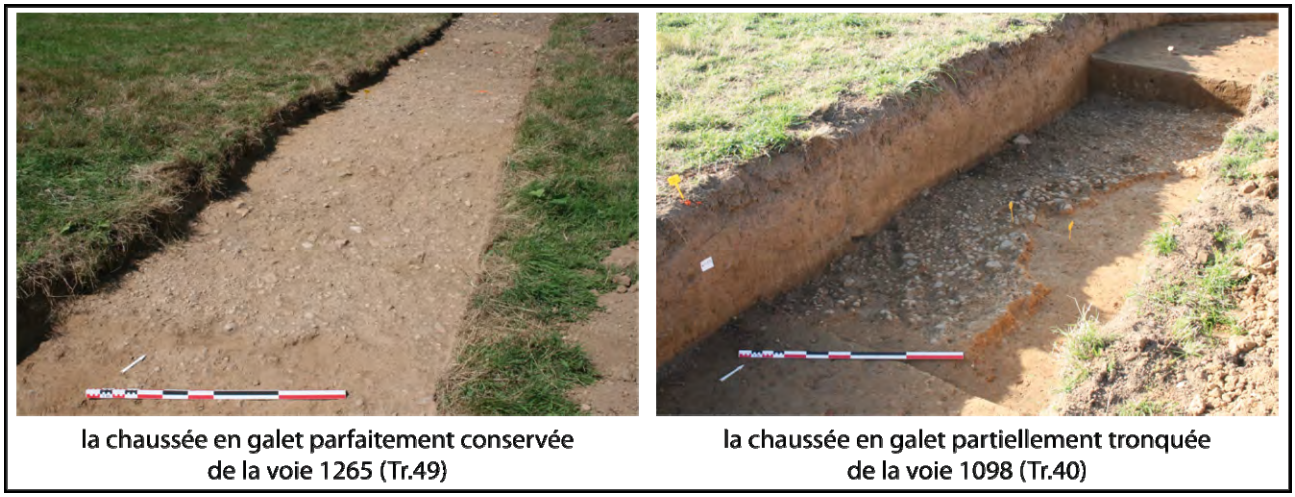

Figure 23 : Comparaison des états de conservations des chaussées sur les sondages 2015 (cliché L. Jeanne).

Comme les années précédentes, la morphologie la plus courante est celle des traditionnelles rues à revêtements de galets. Il en existe quatre voire cinq tronçons : Us.1098 (Tr.40), 1179 (Tr.48), 1265 (Tr.49), 1359 (Tr.51) et, sous toute réserve, Us.1429 (Tr.56). Aucune n'a été sondée, l'analyse s'étant cantonnée au nettoyage planimétrique pour déterminer l'état, l'emprise ou l'orientation et à la mise en valeur d'éventuelles ornières (photo 1).

Photo 1 : Les ornières sur la chaussée en galets de la voie 1098 dans la tranchée 40 (cliché L. Jeanne).

Il existe également trois segments que l'on qualifiera de « chemins de terre », car essentiellement constitué de limon gris et intégrant plus ou moins de galets. Il s'agit des Us.1024 et 1036 (photo 2) situées dans la tranchée 38 et de l'Us.1335 de la tranchée 55, dont l'interprétation repose sur l'observation d'étroites lignes parallèles (ornières) qui scarifient la couche de limon brun-gris compacte selon la même orientation.

Photo 2 : Le chemin de terre 1036 de la tranchée 38, avec des traces ténues d'ornières sur les bordures nord et sud (cliché L. Jeanne)

Cette année, plusieurs autres types de revêtement ont été observés, à commencer par l'aplat de débris, moellons et blocs calcaire érodés et fortement compactés - Us.1040 (photo 3) - de la tranchée 38, dont la largeur est concordante avec celle des voies courantes de l'agglomération. Pour autant son interprétation en tant que sol de cour reste une option envisageable.

Photo 3 : Photomontage de l'aplat de débris, moellons et blocs calcaire 1040 dans la tranchée 38 (cliché J.-L. Lamache)

L'autre type est un revêtement plus hétéroclite, mêlant dans une matrice à dominante limono-sableuse des débris ou moellons de calcaires, de grès, et parfois de schistes, érodés à des galets et des débris de tuiles (fig.24). Il concerne les Us 1012-1013 (Tr.38), 1086, 1095, 1167 (Tr.40), 1270 (Tr.45), 1271 (Tr.43) 1295, 1309, 1310, 1353 (Tr.46-47) et 1357 (Tr.44). L'exemple le mieux étudié est ici la voie 1270 qui a fait l'objet d'une coupe dans la tranchée 45 (fig.25), où, malgré quelques remaniements, se détachent nettement l'empierrement de la chaussée et les ornières à l'interface de la terre végétale.

Figure 24 : Quelques exemples de chaussées à revêtement hétéroclites, composés de moellons, galets et débris divers (cliché L. Jeanne)

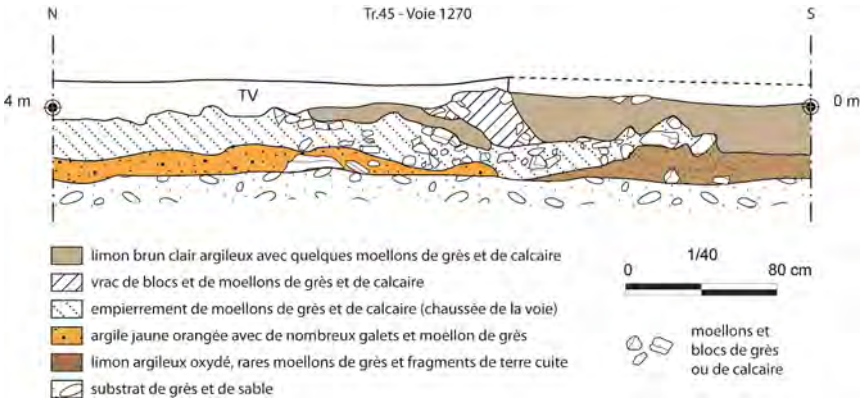

Figure 25 : Coupe de la voie 1270 dans la tranchée 45 (relevé J.L. Lamache ; DAO L. Paez-Rezende).

Si les cas 1086, 1095, 1167 et 1270 sont bien préservés et donc plus aisés à identifier, les cas 1012-1013, 1295, 1309,1310 et 1353 apparaissent plus abimés et, par conséquent, d'interprétation plus hésitante ou plus prudente (fig.24). D'autres facteurs que la morphologie entrent alors en ligne de compte comme le prolongement d'un axe attesté ou l'insertion dans le réseau existant.

Comme le montrent les hésitations ci-avant exprimées, la confusion de certains de ces éléments avec des sols d'édifice ou de cour, voire des épandages, reste possible (interpret2 dans la base SIG) ; il convient donc d'être prudent dans la manipulation des cas 1057, 1058, 1158 (Tr.39),1178, 1209, 1210 (Tr.48), 1266, 1267 (Tr.49), 1429 (Tr.56), même si l'interprétation primaire de "voie" est l'option privilégiée (interpret1 dans la base SIG).

La majeure partie de ces rues ou voies semble rattachée à l'époque gallo-romaine soit par la stratigraphie, certaines sont scellées par les niveaux de destruction ou de colluvions post-antiques, soit par la présence de mobilier céramique dans le revêtement ou les ornières.

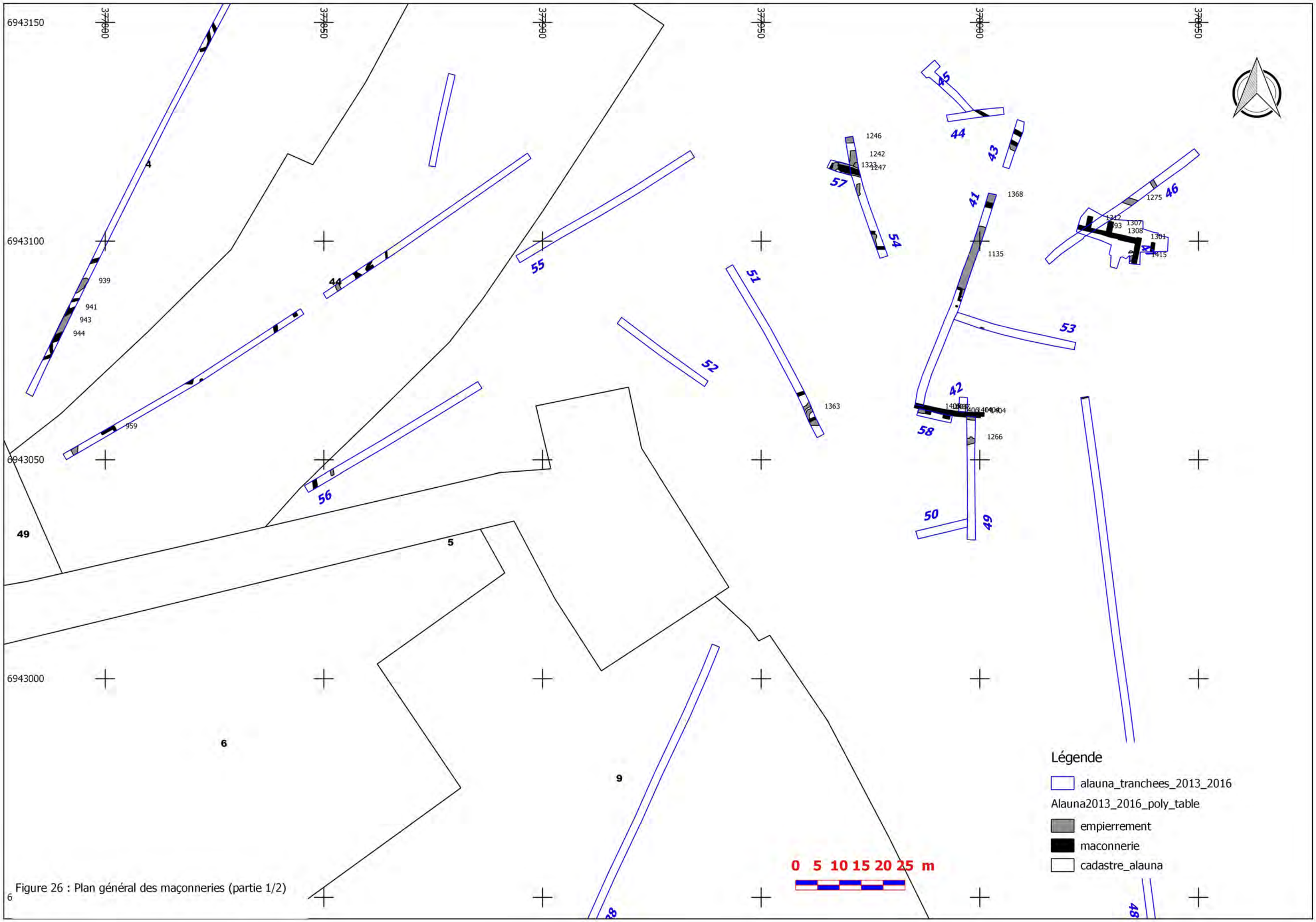

Figure 26 : Plan général des maçonneries (partie 1/2)

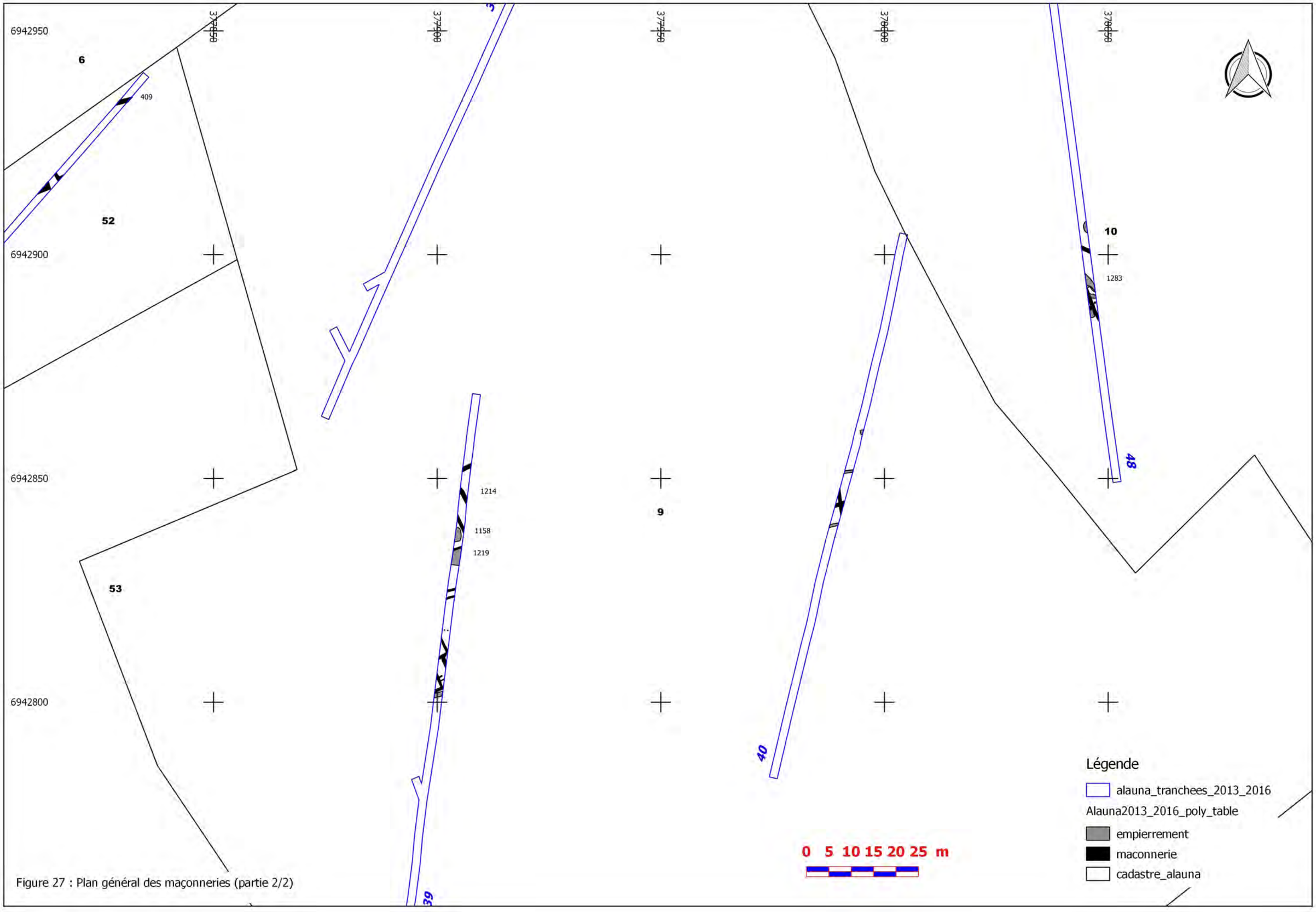

Figure 27 : Plan général des maçonneries (partie 2/2)

5.3 – Les maçonneries et vestiges assimilés

Pour rappel, sur un plan terminologique, la nomenclature "maçonnerie" désigne l'ensemble des vestiges illustrant les contours et subdivisions d'un bâtiment construit en dur ; elle regroupe ainsi les fondations, les murs, les soubassements, les cloisons, etc., mais aussi les tranchées de récupération des murs et quelques empierrements. Sur le terrain, la différenciation entre murs, fondations et tranchées de récupération s'est opérée selon les critères suivants :

- mur : maçonnerie de pierres ou de tuiles en élévation ;
- fondation : maçonnerie, ou vrac de pierres ou de tuiles, inséré(e) dans un creusement ;
- tranchée de récupération : vrac de pierres et de tuiles mélangé à du limon inséré dans un creusement.

5.3.1 – Données générales sur les maçonneries

Au total ce sont 49 faits, édifice de spectacle compris, appartenant à cette nomenclature qui ont été enregistrés, soit 11.8 % de la totalité des vestiges, auxquels s'ajoutent près d'une dizaine de vestiges inscrits dans la nomenclature des « empierrements ». Les plans généraux (fig.26 et 27) mettent en évidence une plus forte fréquence de ces vestiges dans la moitié nord de la tranchée 39, au centre de la tranchée 40, répartie dans les tranchées 41 à 47, au centre-sud de la tranchée 48, dans le quart sud de la tranchée 51, les tranchées 53 et 54, l'extrémité ouest de la tranchée 56, les tranchées 57 et 58.

Hormis celles du théâtre, les orientations sont cohérentes avec celles du réseau des rues, soit nord-nord-ouest/sud-sud-est et perpendiculaire.

Le montage en pierre sèche coexiste avec la maçonnerie au mortier de chaux qui semble par ailleurs la plus fréquente, notamment pour les vestiges les plus imposants. Pour les maçonneries encore en place, fondations et élévations confondues, les largeurs varient de 0.40 m (St.1152 – Tr.39) à 1.75 m (St.1220 – Tr.39), avec une plus grande fréquence entre 0.60 et 0.80 m. Elles peuvent atteindre 1.30/1.40 m pour les murs les plus imposants du théâtre, en particulier ceux du contour et de la scène (St.1300 et 1307 – Tr.47 et 1354 – Tr.57). Des éléments inversement plus étroits ont été mis en évidence dans la composition architecturale située au centre la tranchée 39. Il s'agit des Us.1066, 1141, 1146, 1147 et 1149 qui matérialisent, sous forme de négatifs, des cloisonnements et doublages en matériaux périssables dont les épaisseurs sont comprises entre 0.07 et 0.20 m.

Seules les maçonneries situées au centre de la tranchée 39 ont fait l'objet d'un relevé pierre à pierre sur le terrain, les autres ayant été traitées par l'intermédiaire de photographies numériques verticales, assemblées, mises à l'échelle puis passées en DAO. En dehors du théâtre, certains assemblages laissent entrevoir la présence d'édifices complexes et étendus, même si aucune extension n'a été réalisée pour en déterminer l'ampleur et le plan précis. C'est particulièrement le cas pour les ensembles suivants : Tr.39 –1056, 1152, 1153, 1157, 1214 et 1220 (fig.28) ; 1060, 1066, 1067, 1141, 1142, 1145 à 1147, 1149, 1160 et 1172 (fig.29) ; Tr.40 – 1099, 1101, 1102 et 1163 (fig.30) ; Tr.43 et 44 – 1137, 1138 et 1430 (fig.31) ; Tr.48 – 1210, 1281, 1286 à 1288 et 1291 (fig.32).

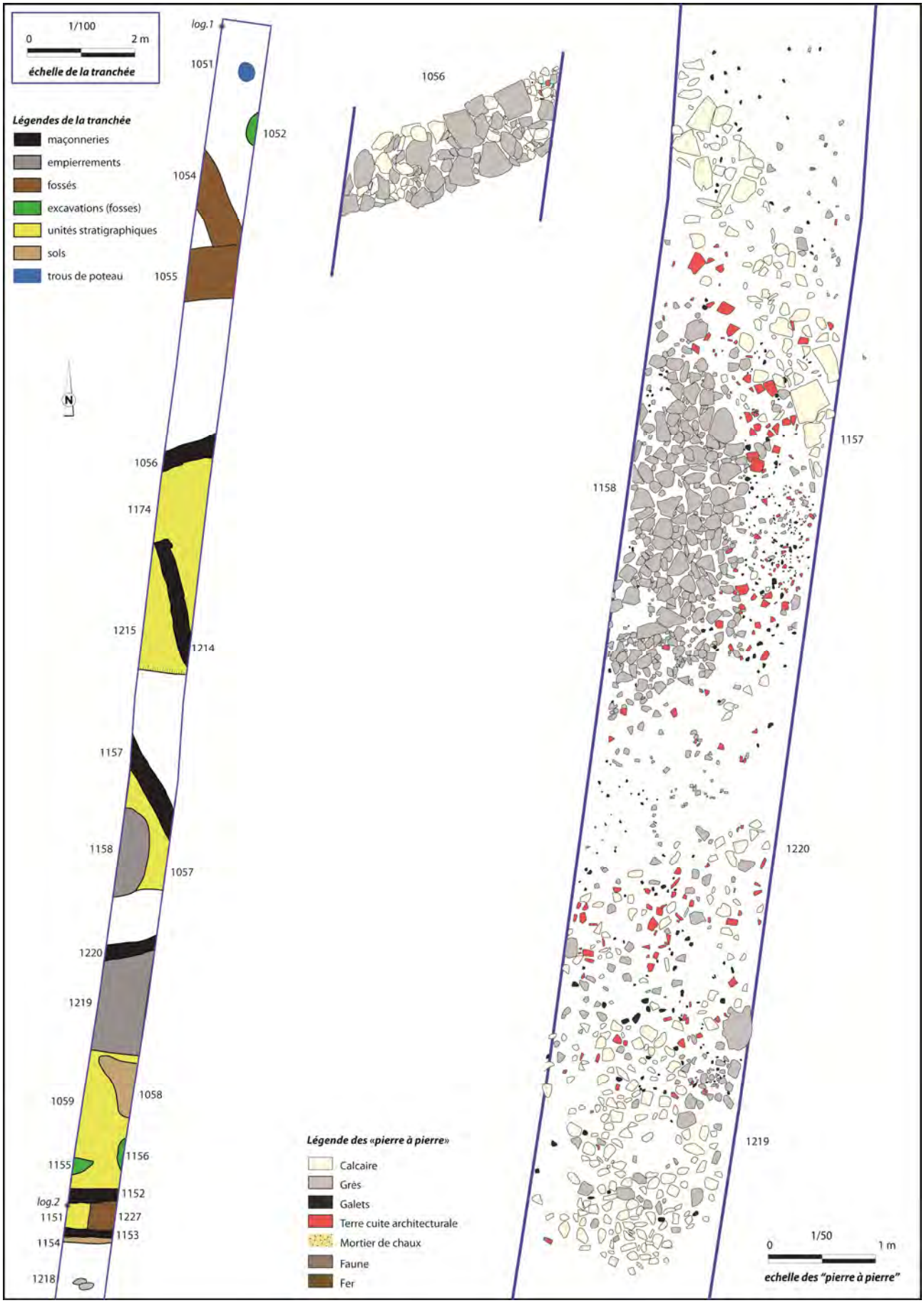

Figure 28 : Détail des maçonneries 1056, 1152, 1153, 1157, 1214 et 1220 dans la tranchée 39 (DAO C. Paupy et L. Jeanne).

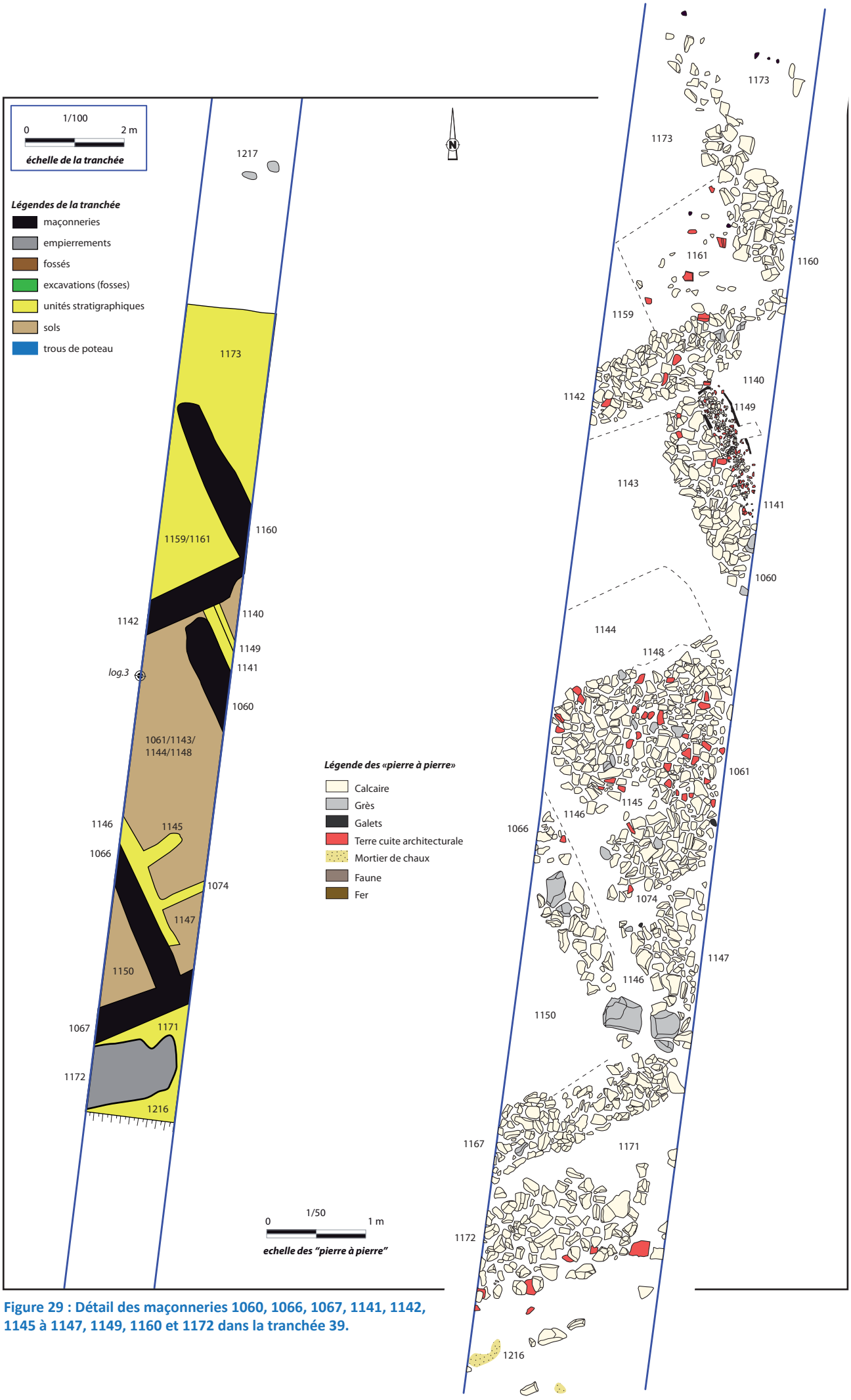

Figure 29 : Détail des maçonneries 1060, 1066, 1067, 1141, 1142, 1145 à 1147, 1149, 1160 et 1172 dans la tranchée 39.

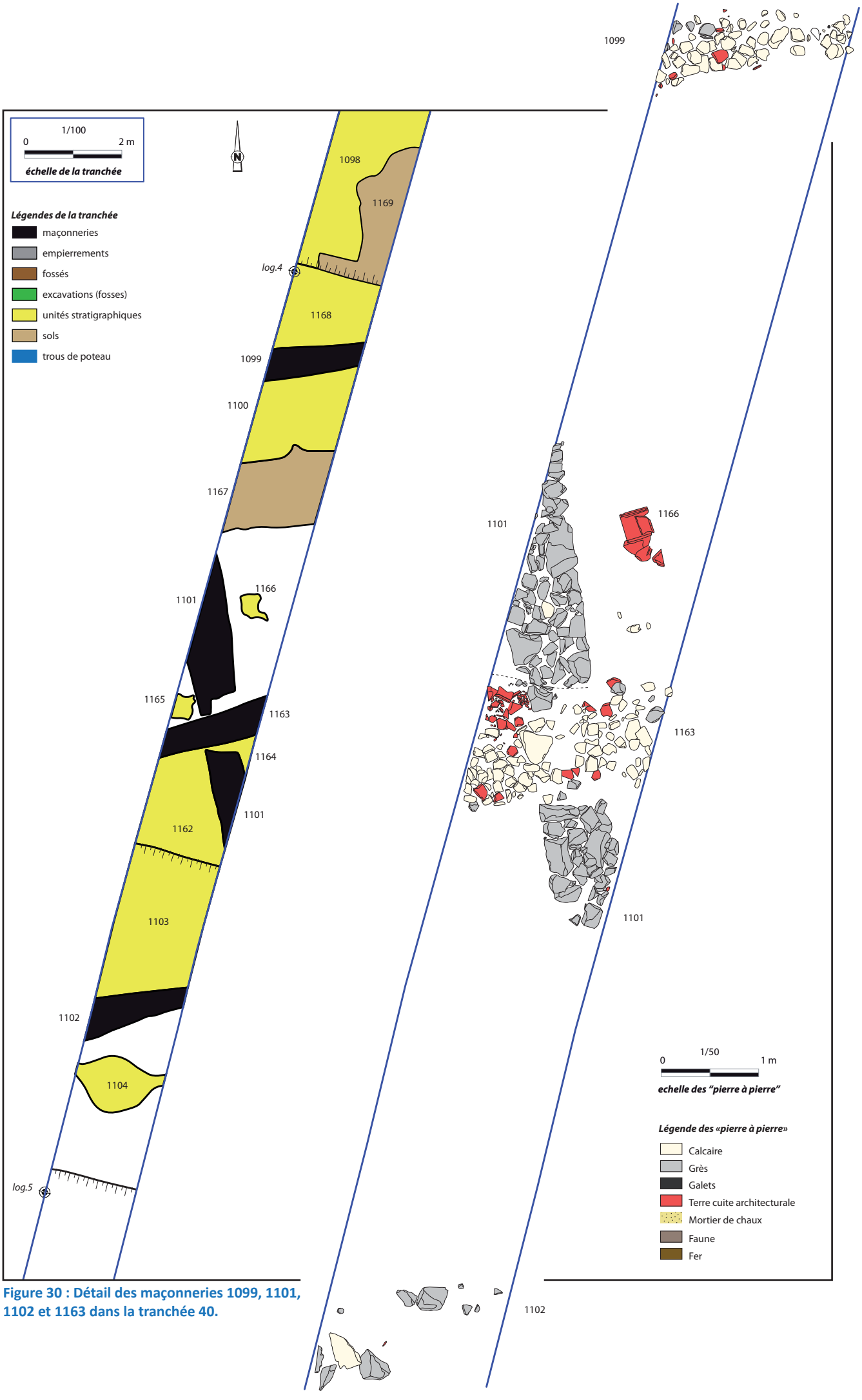

Figure 30 : Détail des maçonneries 1099, 1101, 1102 et 1163 dans la tranchée 40.

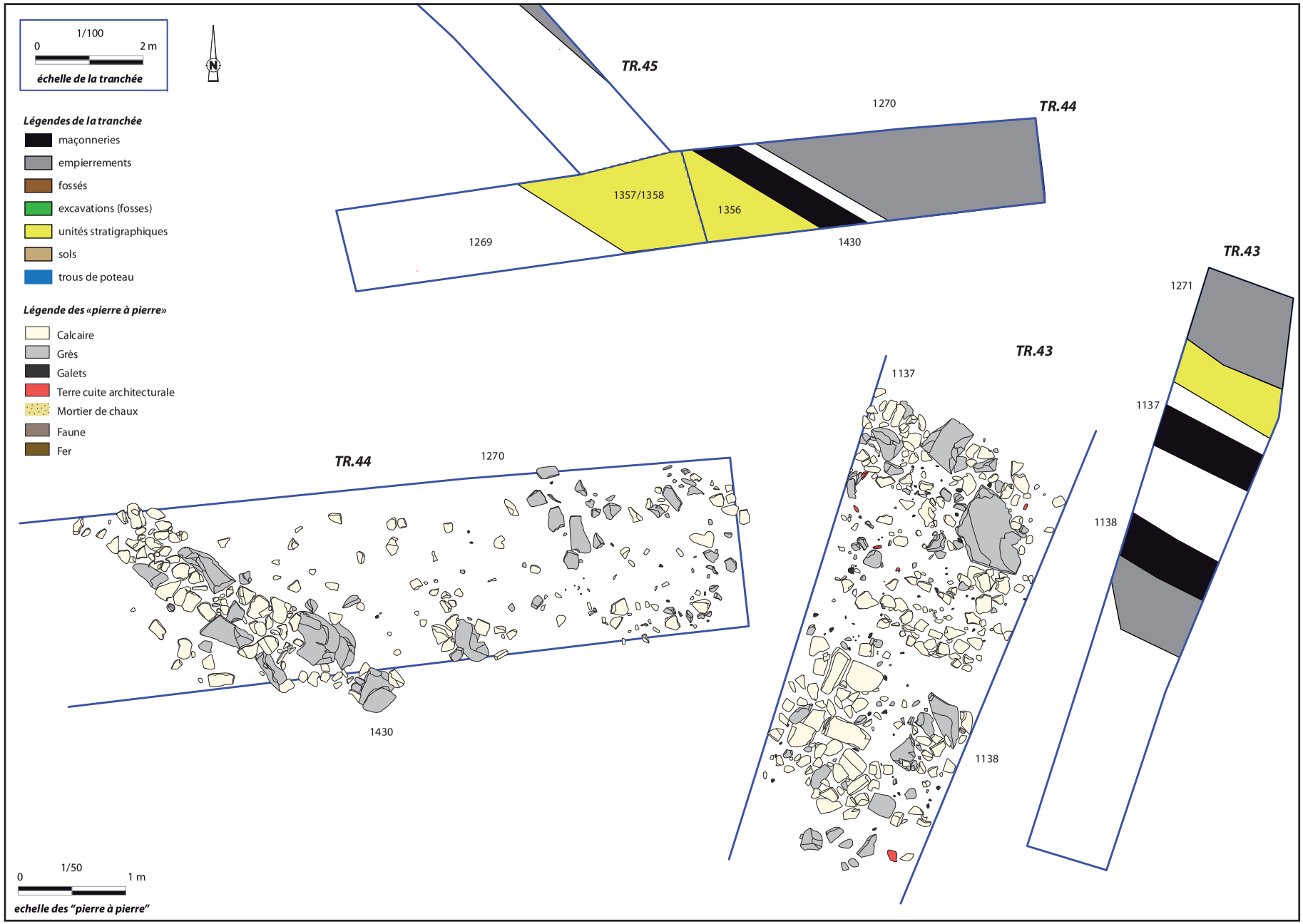

Figure 31 : Détail des maçonneries 1137, 1138 et 1430 dans les tranchées 43 et 44

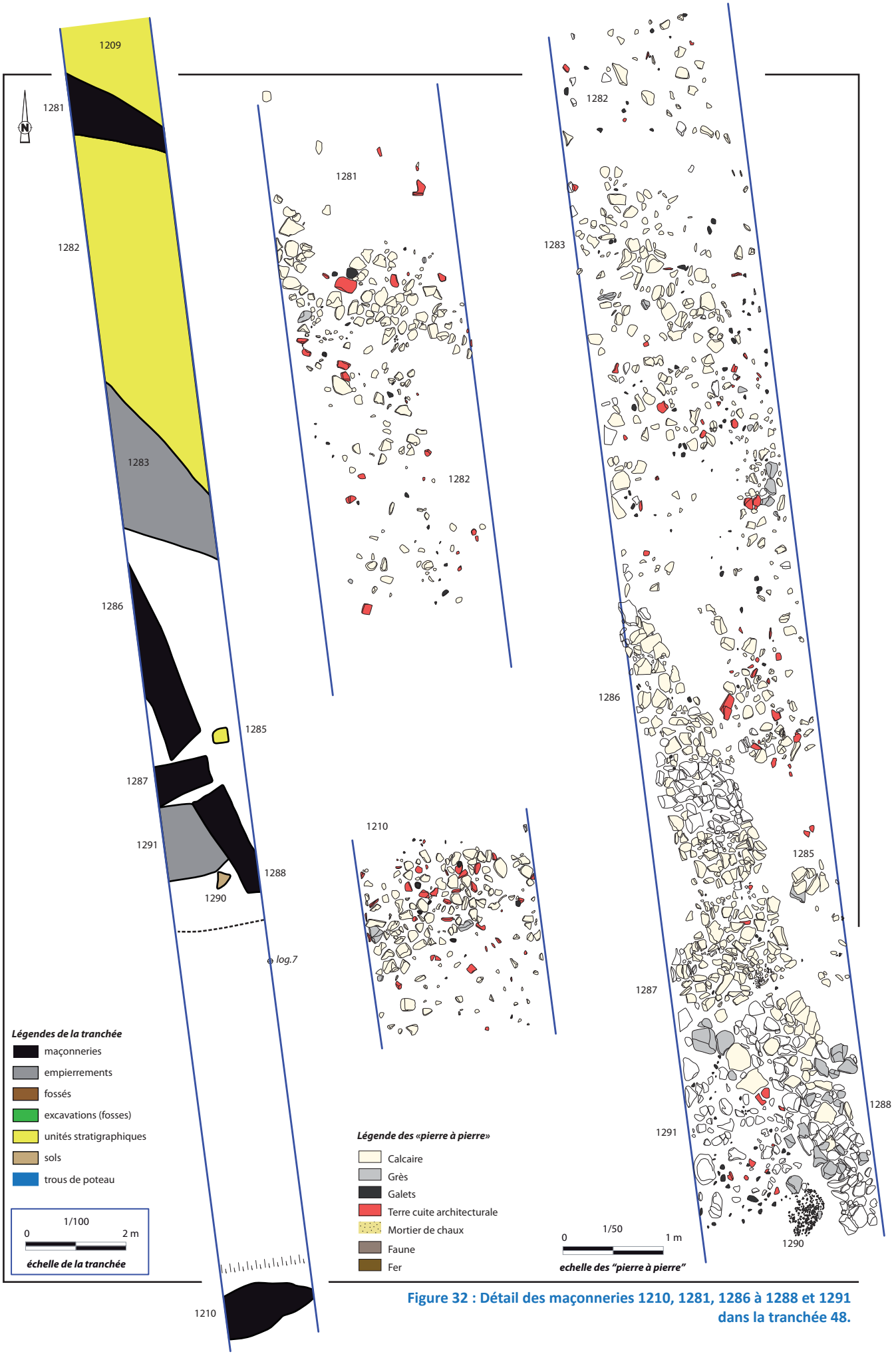

Figure 32 : Détail des maçonneries 1210, 1281, 1286 à 1288 et 1291 dans la tranchée 48.

Comme en 2013 et 2014, on constate que *« les matériaux privilégiés sont le calcaire, en moellons bruts ou petits blocs décimétriques légèrement apprêtés pour les fondations, en boutisses ou en panneresses pour les parements des élévations, et le grès, en petits blocs équarris et décimétriques dans les deux cas. Les quelques exemples étudiés ne permettent pas d'informer sur un type d'appareillage prédominant »*. Cette année, les observations sur les matériaux démontrent un panel de combinaison et d'utilisation bien plus étendu et plus complexe. En effet, il est mis en œuvre soit comme unique matériau, en blocs et en moellons (n°1101-Tr.40, 1152-Tr.39), soit comme matériau principal en blocs mixés avec des moellons calcaire (n°1056, 1153 et 1214 –Tr.39, 1138-Tr.43, 1351-Tr.56 et 1430-Tr.44), soit comme matériau secondaire en moellons insérés dans la maçonnerie à dominante de calcaire (n°1060 à 1062, 1065 à 1067, 1140, 1142 à 1144 et 1160-Tr39, 1210 et 1286 à 1288-Tr.48).

5.3.2 – Le grès : approvisionnement, utilisation, phasage

Les sondages réalisés en bordure nord du théâtre (Tr.43 à 45) ont révélé l'existence d'un affleurement de grès qui constitue une grande partie du versant nord du thalweg dans lequel s'implante cet édifice. Des carrières désaffectées, avec d'énormes blocs détachés mais laissés sur place, sont toujours visibles de part et d'autre de la route du Haut Castelet sur le plateau (photo 4). Ces formations géologiques riveraines de l'agglomération, facile d'accès puisqu'émergentes sous forme du buttes, ont très certainement servi à l'approvisionnement des chantiers de construction mettant en œuvre ce matériau.

Photo 4 : Les affleurements de grès, les carrières désaffectées avec leurs blocs détachés et abandonnés sur le bord de la route du haut Castelet, au sommet et le versant opposé à celui du théâtre (cliché L. Paez-Rezende)

L'utilisation de ce matériau se fait essentiellement sous forme de blocs ou de moellons bruts, parfois peut-être équarris ou épannelés. Aucune boutisse ou panneresse en grès n'a pour le moment été découverte. La mise en œuvre des blocs ou moellons de grès est principalement réservée aux fondations. Les sondages réalisés au pied des murs périmétriques du théâtre sont à ce titre une très bonne illustration. Ils montrent, en effet, que ce matériau est systématiquement employé dans les fondations du mur de contour et du mur de scène et même uniquement dans les tranchées réalisées dans le terrain naturel pour assoir l'édifice (photo 5).

Photo 5 : L'affleurement des assises de fondation en grès sur l'extérieur du mur de contour du théâtre, à l'extrémité nord de la tranchée 49 (cliché L. Paez-Rezende)

Il n'est jamais présent dans les parties émergentes du terrain naturel, même lorsqu'elles demeureront masquées par des remblais ou dans les parties souterraines de l'édifice (fig.33). Dans tous ces cas, le calcaire lui est systématiquement préféré, sous forme de moellons épannelés.

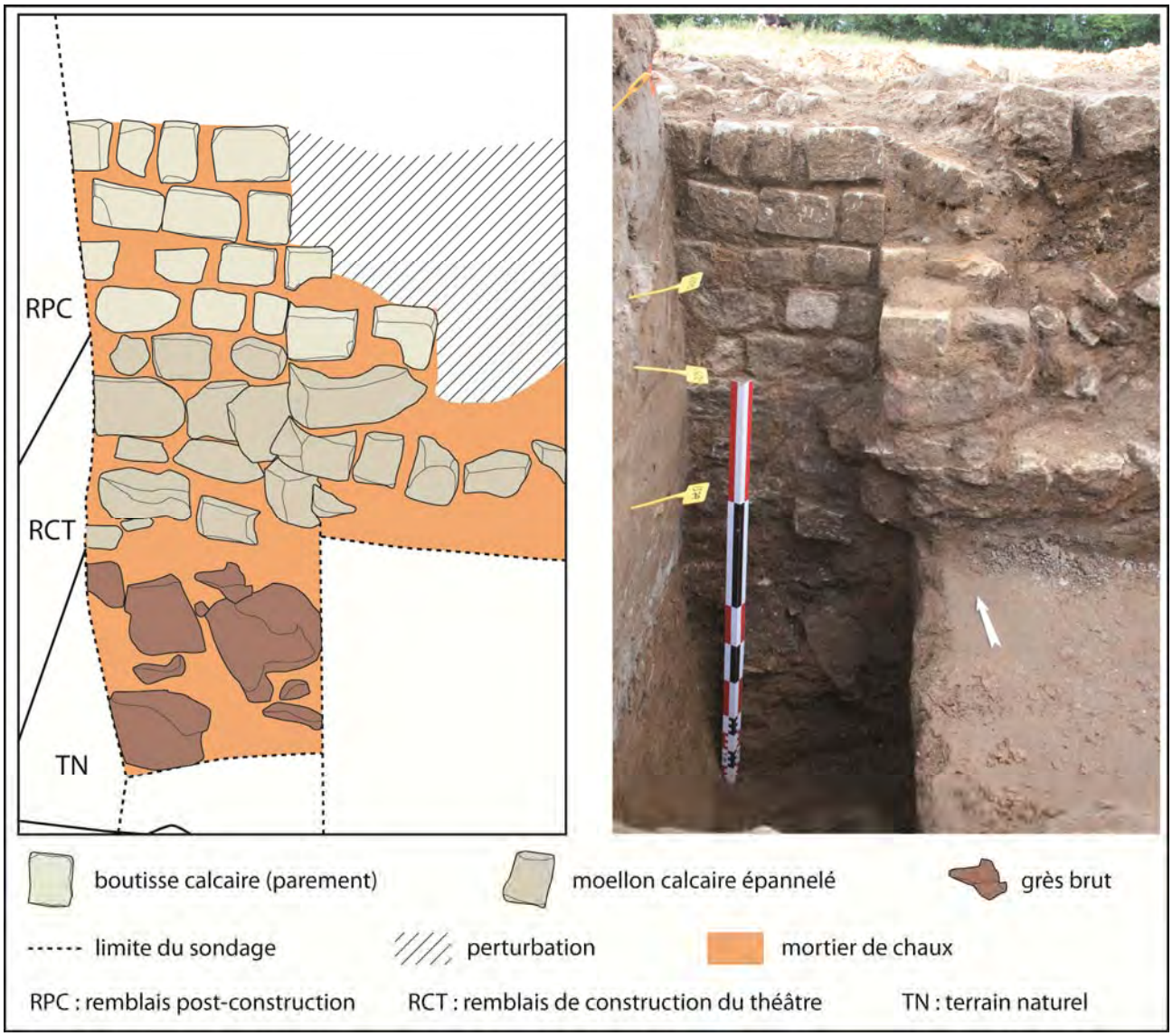

Figure 33 : Position du grès dans le schéma des fondations sur l'intérieur du mur de scène du théâtre dans la tranchée 47 (Cliché L. Jeanne, montage L. Paez-Rezende).

Ces observations inciteraient à supposer que les maçonneries en grès inventoriées ailleurs dans l'agglomération soient toutes des fondations et non des élévations. Mais ce qui est apparaît comme un parti-pris architectural dans un monument public, sous-tendu par des motivations avant tout techniques (dureté du matériau, impuretés, inclusions, filons, difficultés pour le régulariser…), mais sans-doute aussi esthétiques (matériau sombre, avec des variations de couleurs, de grains, etc.) ou économique (proximité du gisement), ne peut pas être étendu comme une règle architecturale à l'ensemble du site, puisqu'ailleurs le grès est très largement concurrencé et même dominé par le calcaire dans les fondations d'édifices. Toutefois, il semble qu'aucune élévation en grès ne soit pour le moment attestée.

Si dans la campagne de sondages précédente (Paez-Rezende et al. 2014 p.59-64), quelques cas montraient que « *l'emploi du grès matérialisait jusqu'alors une séquence postérieure à l'état initial (entretien, réfection, réaménagement ou agrandissement ?), voire une seconde phase de construction généralisée à*

En effet, dans la tranchée 40, le cas de 1101, fondation en grès, recoupé par la fondation 1163, constituée d'un vrac de calcaire, mais aussi de fragments de tuiles, fait exception à la règle jusqu'alors toujours observée (fig.30). Cependant l'absence d'élément de datation ne permet de savoir si, malgré tout, cette fondation en grès n'appartient pas à une phase de réaménagement plus globale sur l'ensemble du site et qui verrait la généralisation de l'emploi de ce matériau. Dans cette hypothèse, 1163 marquerait une autre étape de réaménagement recyclant une partie des matériaux disponibles sur des édifices voisins.

Enfin, plusieurs des fondations ou élévations mises au jour cette année montrent que grès et calcaire peuvent être mixés dans le même ouvrage (fig.28 à 32). C'est le cas pour 1056, 1066, 1147 (Tr.39), 1102 (Tr.40), 1137, 1138 (Tr.43), 1430 (Tr.44) et 1288 (Tr.48). Là encore cette observation est plus spécifique à cette campagne et trahit peut-être une particularité relative à la construction, à la fonction ou à la phase d'édification des bâtiments sur cette frange de l'agglomération.

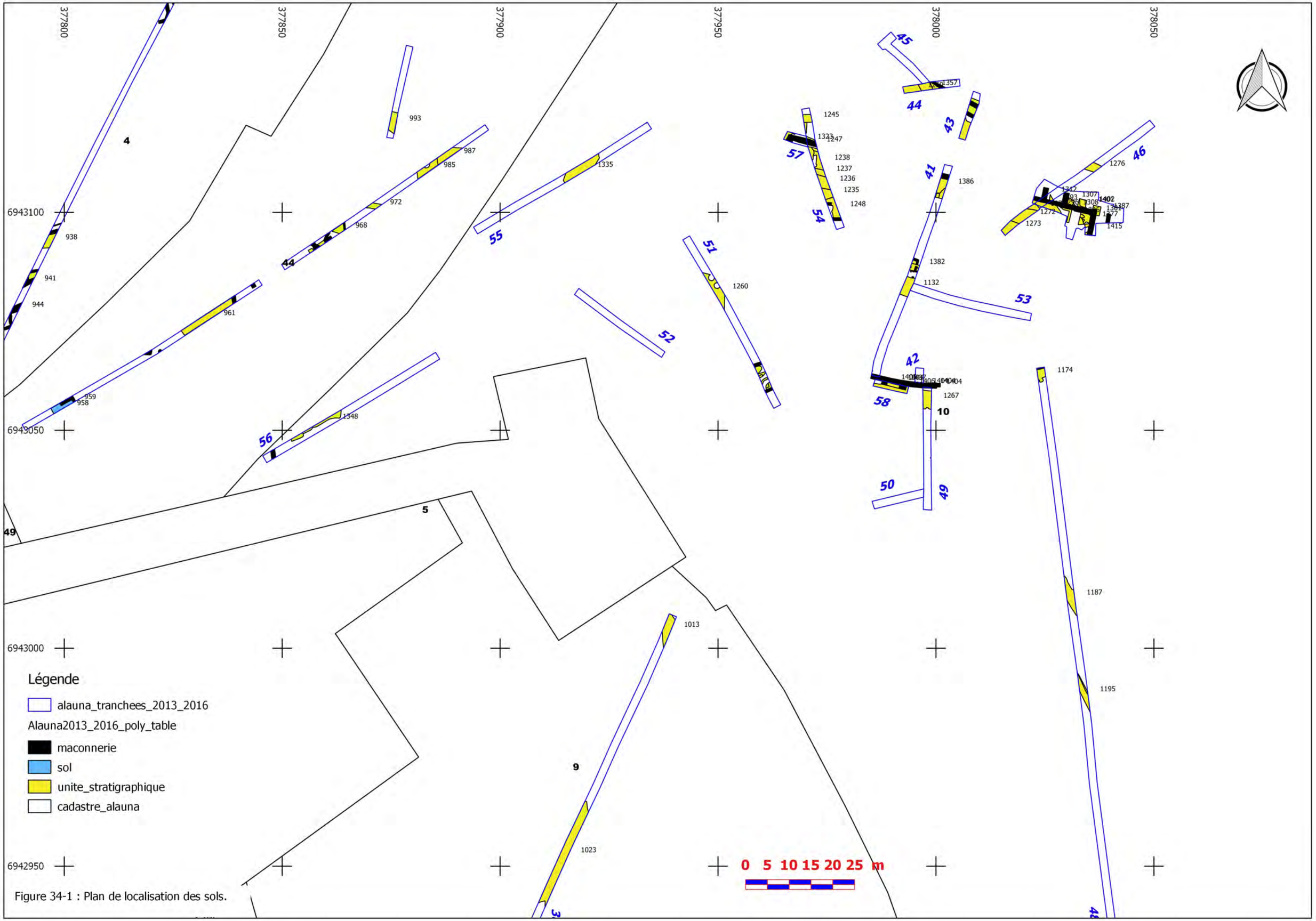

Figure 34-1 : Plan de localisation des sols.

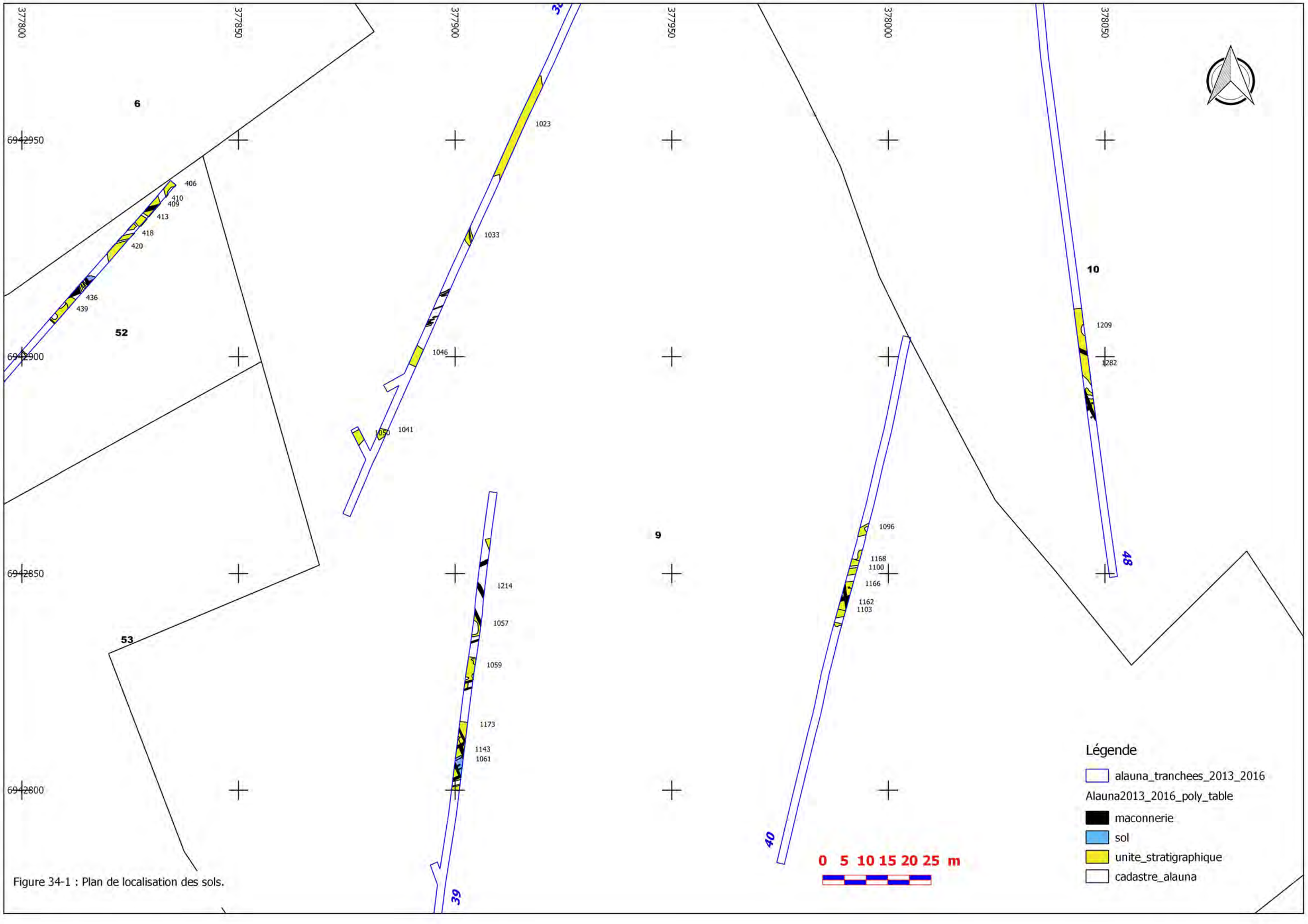

Figure 34-1 : Plan de localisation des sols.

5.4 – Les sols

Très peu représentés cette année, les sols construits ne sont illustrés que par une dizaine de mentions (fig.34). Ils ont été décelés dans les zones de plus fortes concentrations de vestiges bâtis, à savoir les tranchées 38, 39 et 40.

A côté des aplats de galets liés au mortier ou à la terre, comme l'Us.1095 (Tr.40) - déjà mentionné dans le chapitre sur les voies (fig.24) - ou 1290 (Tr.48), il existe des sols aménagés en calcaire sous forme de débris compactés, comme l'Us.1040 (Tr.38 – photo 06), également évoqué comme voie, ou sous forme de plaquettes disposés à plat, comme les Us.1061 et 1147 (Tr.39 – photo 7), intégrant parfois des fragments du terre cuite architecturale et quelques éléments en grès (fig.29).

Photo 6 : Le sol 1040 (Tr.38) en débris calcaire compactés (cliché L. Jeanne).

Photo 7 : Les sols aménagés de la tranchée 39 (Clichés J.-L. Lamache, montage L. Paez-Rezende).

L'aménagement de sol 1061 en *opus incertum*, découverte unique sur l'agglomération à ce jour, repose sur une chape d'argile grise (Us.1148) relativement compacte (photo 08). Comme le montre 1144, cette

préparation est un peu plus étendue. L'Us.1143 intègre également un mélange d'argile et de limon qui semble bien correspondre à un sol en terre battue. Cette nature de matériau se retrouve dans les Us.1150 et 1159.

Photo 8 : La chape d'argile grise apparaissant sous (1048) et au devant (1044) du sol 1061 (cliché L. Jeanne).

En marge des ces quelques éléments bien identifiés, tout niveau contenant des galets peut-être suspecté de masquer un sol ou, tout au moins, une surface de circulation. De même, certains aplats argileux, rangés dans la nomenclature des unités stratigraphiques, ou encore ces couches, se définissant généralement comme des niveaux de terre brune, compacte, incluant du charbon de bois, des galets, des débris de céramiques ou de tuiles, pourraient être qualifiées de sols non construits.

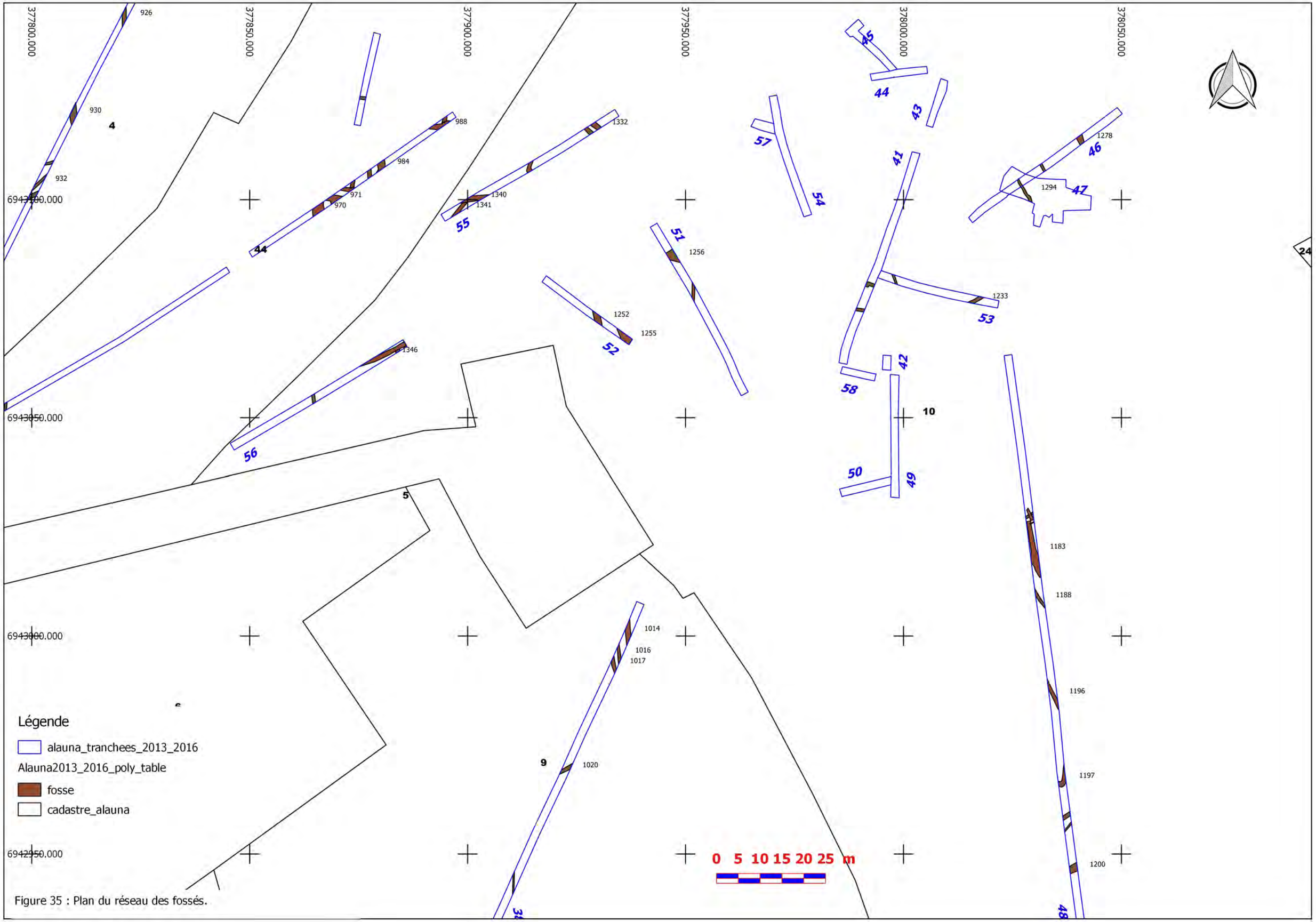

Figure 35 : Plan du réseau des fossés.

377800
377850
377900
377950
378000
378050
6
52
9
10
53
6942900
6942850
6942800
6942750
447
1035
1039
1042
1045
38
1054
1055
1087
1088
1093
1205
1211
48
1108
1114
1115
40
1068
1222
1075
1079
1082
39
1084
405
403
0 5 10 15 20 25 m
Légende
alauna_tranchees_2013_2016
Alauna2013_2016_poly_table
fosse
restitution_voies
cadastre_alauna

Figure 36 : Plan du réseau des fossés.

5.5 – Les fossés

Avec 79 segments linéaires de ce type inventoriés (fig.35 et 36), cette catégorie de vestiges représente 19% des faits enregistrés. Ils sont majoritairement localisés dans les deux zones périurbaines précédemment définies. Cependant leur présence au sein des zones dites urbaines est une nouvelle fois confirmée. Alors que les éléments de chronologie fiables faisaient défaut dans ce contexte, les sondages entrepris sur les fossés 1039 et 1042 de la tranchée 38, orientés selon le schéma général de l'aire urbaine, ont livré des lots céramiques des Ier-IIIe s, apportant un argument solide quant à l'utilisation de ce type de structures dans le cadre de l'organisation interne de la ville. La mise en perspective avec les données antérieures sur ce point précis sera un axe fort de la publication envisagée.

Sur un plan morphologique (fig.37 et 38), les fossés présentent des ouvertures généralement comprises entre 0.30 m (St.1030 – Tr.38) et 2.50 m (St.1028- Tr.38), avec une plus grande fréquence dans la fourchette 0.40/1.40 m, et quelques éléments nettement plus massifs comme 1014 et 1028 (Tr.38) qui atteignent 2.5 m d'ouverture, et le cas particulier de 1068 (Tr.39) avec ses 3.80 m en surface qui masque une juxtaposition d'au moins 3 fossés comportant des phases d'entretien. Les segments sondés montrent des profils essentiellement trapézoïdaux, inscrits dans les formations superficielles de limons (L), sableux (S) ou argileux (A), gris (G), jaunes (J) ou orangés (O). Leur amplitude, depuis le seuil de lecture, varie de 0.10 m (St.1014) à 1.40 m (St.1068). Les plus imposants sont aussi les plus stratifiés et marqués par l'anthropisation du milieu traversé, à l'image de 1039, 1042 (photo 9) ou 1068; les autres comblements sont uniformes et se déclinent dans des nuances de limon (L) ou limon argileux (LA) brun (B) à gris (G), avec ou sans inclusion de terre cuite (TC), de charbons de bois (CH) ou de galets.

Photo 9 : La stratigraphie du fossé 1042.

Valognes - AAA - 2015 - Tr. 38 - Relevé de coupe au 1/20e - Sondage 1- St. 1042 - Jean-Luc

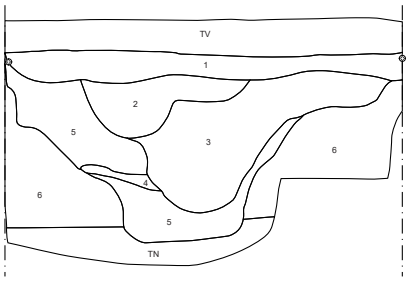

TV
1 : LB gris, homogène, avec des inclusions de TC et des galets (US 1025)
2 : Limon argileux, homogène, avec morceaux de TC et inclusions de charbon
3: Limon très argileux, très noir, compact et homogène, avec de nombreux fragments de TCA, de céramiques, de la faune, des galets, des moellons calcaires (15 cm) et des traces de charbon
4 : Perturbation (terrier) en relation avec 3
5 : Argile grise, quelques traces de limon hydromorphe, avec de la TCA, du charbon, de la céramique et des morceaux de plomb
6 : Limon argileux brun orangé (US 1053)
TN : Trias

Valognes - AAA - 2015 - Tr. 38 - Relevé de coupe au 1/20e - St. 1039 - Aurore et Jean-Luc

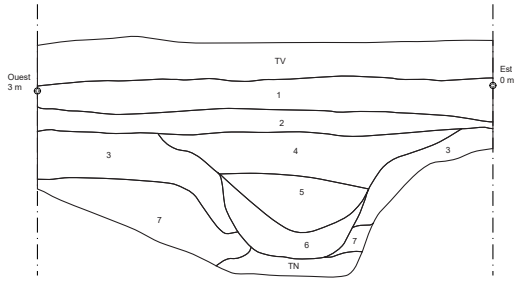

TV
1 : LB clair, peu compact et homogène, avec des inclusions de TC, des morceaux de fer, et de rares petites galets (1/2 cm env.) (équivalent à US 1025)
2 : Limon argileux, avec fragments et inclusions de TC, plaquettes de schiste et galets (5 cm env.) (US 1046 - interface du fossé)
3 : Argile jaunâtre, avec fragmets de TCA, beaucoup de galets (5 cm env.) et de fragments de charbon
Fossé :
4 : Limon argileux gris foncé, assez compact et homogène, quelques petits galets (1 cm env.), beaucoup de fragments de TCA, des fragments de charbon et des morceaux de céramiques
5 : Argile grise foncée, avec des tâches orangées, compact et homogène, avec des inclusions de TC et de charbon, des petits galets (1/2 cm env.) et de la céramique sigillée
6 : Argile gris claire, compacte et homogène, avec des fragments de charbon et des inclusions de TC, des galets (1/2 cm env.), de la faune, de la céramique et des scories
7 : Trias
TN : Argile

Valognes - AAA - 2015 - Tr. 39 - Relevé de coupe au 1/20e - Sondage mécanique - St. 1227, 1070, 1226, 1069 et 1068 - Eva, Thomas, Cédrick et Jan

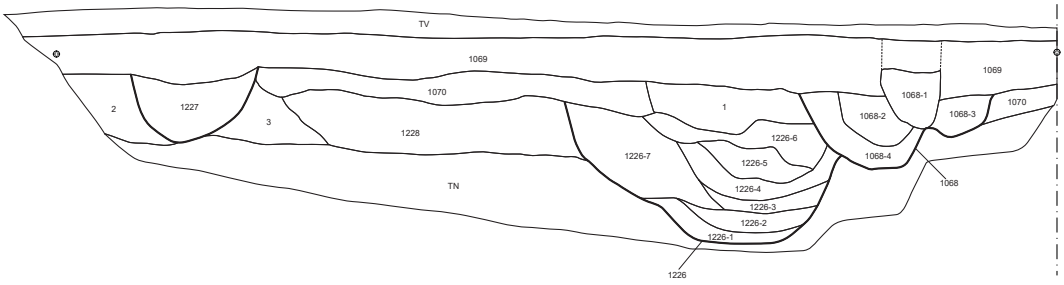

1069 : L beige, avec des oxydations oranges

1070 : LBG, avec des oxydations oranges

1226-1 : LA beige, avec des oxydations oranges
1226-2 : LA blanchâtre et tâches oranges
1226-3 : idem 1226-1
1226-4 : LS blanchâtre et tâches oranges
1226-5 : LA blanc
1226-6 : LS beige à blanc, hétérogène
1226-7 : LA beige grisé, hétérogène, avec inclusions d'oxydations oranges

1068-1 : LA brun, avec inclusions de TC et de grès
1068-2 : LA brun, avec TCA
1068-3 : LA brun, assez homogène, avec calcaire
1068-4 : LA brun beige, avec inclusions oxydes oranges

1227 : LA brun gris, homogène, avec de rares inclusions d'oxydes oranges

1228 : LA beige orangé à blanchâtre, hétérogène, avec de rares galets

1 : LA brun gris, avec oxydes oranges
2 : LA orangé, avec inlucions brunes
3 : LA brun avec tâches grises et oranges

Figure 37 : Coupes et stratigraphie des fossés 1039, 1042 (Tr.38) et 1068 (Tr.39).

Figure 38 : Echantillon de coupes de fossés.

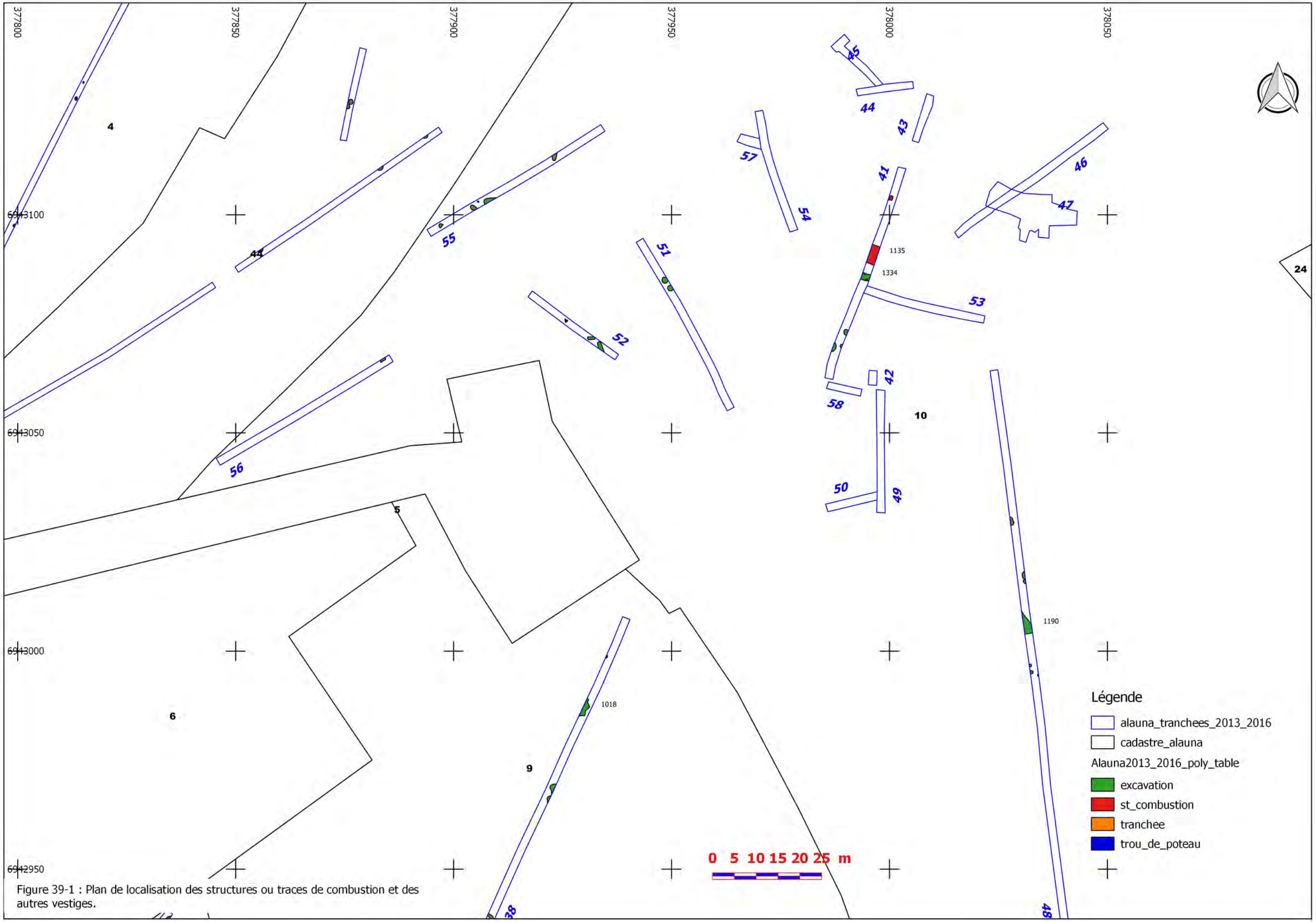

Figure 39-1 : Plan de localisation des structures ou traces de combustion et des autres vestiges.

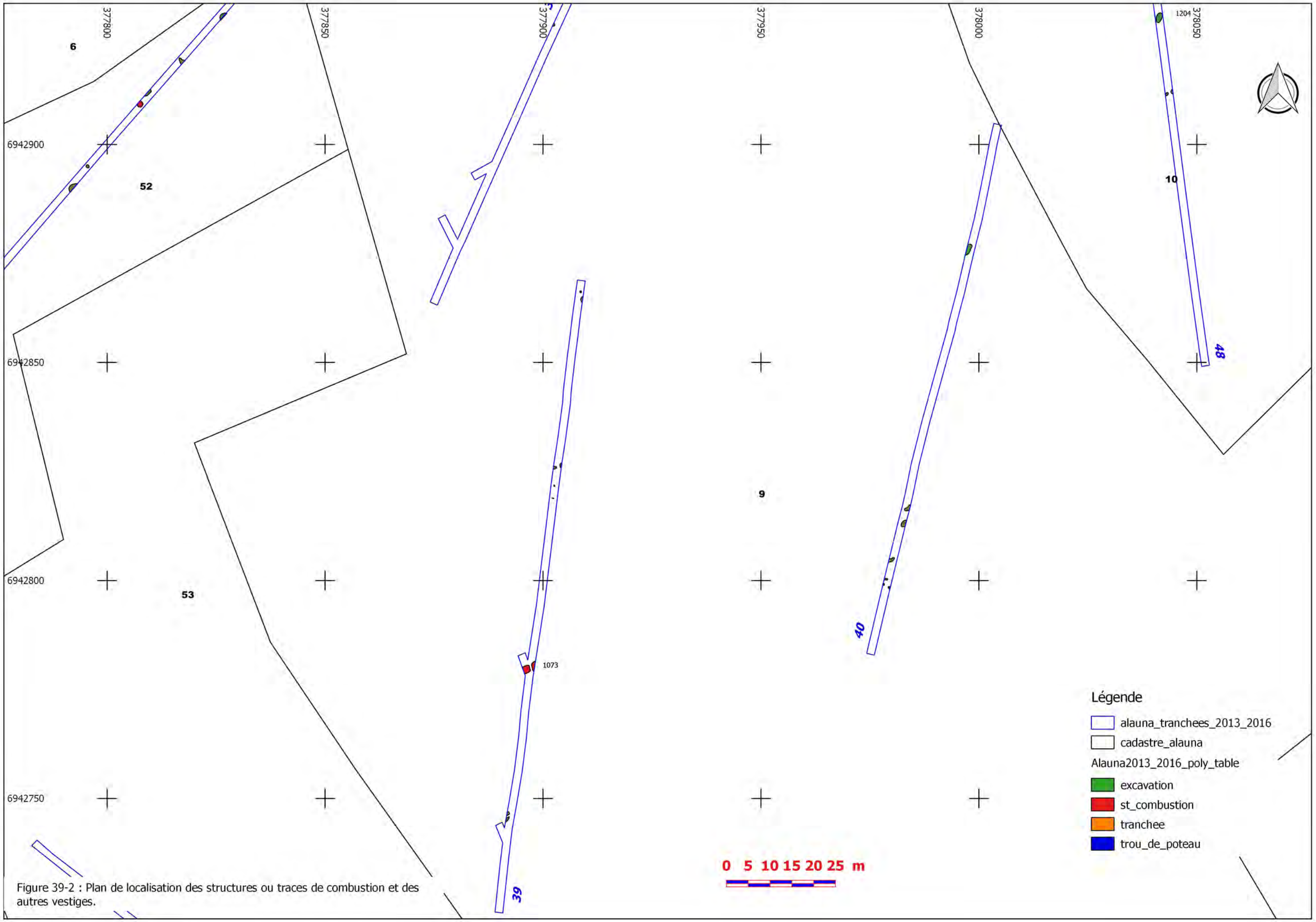

Figure 39-2 : Plan de localisation des structures ou traces de combustion et des autres vestiges.

5.6 – Les structures et traces de combustion

Aucune structure de combustion n'a été inventoriée cette année. Les traces de combustion sont, elles, un peu plus fréquentes ne serait-ce qu'à travers les charbons de bois ou les nodules de terre cuite diffusés dans la plupart des structures en creux, fosses ou fossés. On trouve également quelques éléments de parois vitrifiées (Us.1171 – Tr.39). Deux vestiges sont cependant significatifs d'une activité liée aux arts du feu.

Le premier est la fosse 1073, dont le remplissage extrêmement charbonneux, chargé de petites scories de fer et de fragments de terre cuite, ne laisse aucun doute sur la présence d'une activité métallurgique à proximité (photo 10) - voire dans la fosse elle-même, dont le profil à parois verticales et le fond plat, ainsi que les aménagements en gradin sur le bord oriental évoquent l'emplacement d'un atelier (fig.40).

Photo 10 : La stratigraphie de la fosse 1073 (Tr.39) (cliché L. Jeanne).

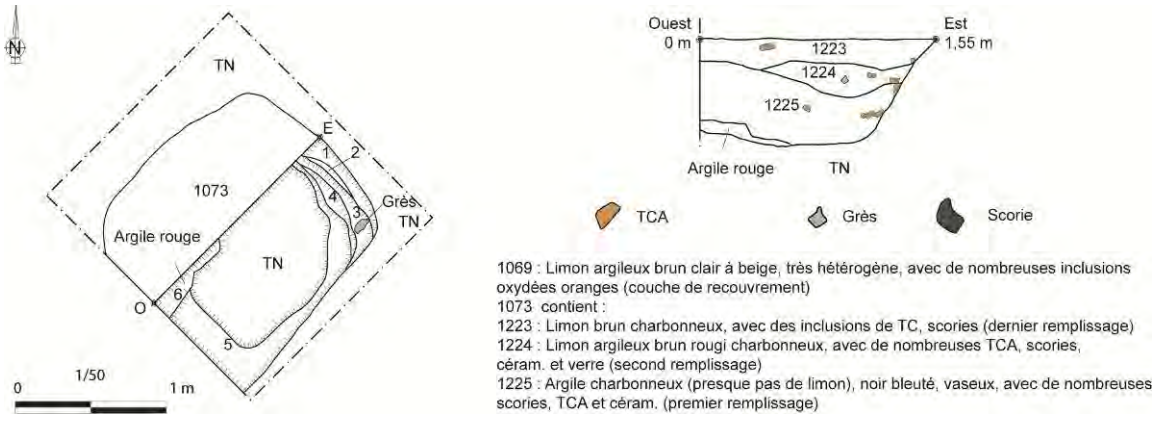

Figure 40 : Détail de la structure 1073 (relevé E. Bisson ; DAO C. Brémont).

Le second a été observé dans la stratigraphie de l'orchestre du théâtre à 1.70 m de profondeur (photo 11). Sous un vrac dense de moellons calcaire et limon brun clair (Us.1384-1385), apparaissent sur le sol de l'orchestre et à la base du mur d'importantes traces de rubéfaction (argile rubéfiée et charbons) accompagnée de poches blanchâtres correspondant à de la chaux (Us.1386). Parmi les moellons calcaires une grande partie est de couleur grise, typique d'une exposition au feu. A l'évidence, une activité chaufournière s'est déroulée dans l'espace de l'orchestre du théâtre, sans que nous soyons en mesure de la délimiter ni de la caractériser plus précisément. La chronologie de cette activité n'est pas davantage élucidée et, bien que la présence de céramique et de tuile gallo-romaine semble indiquer une mise en place consécutive à l'abandon de l'édifice, il n'est pas exclu qu'elle soit en relation avec la narration du démontage d'un vomitoire au XIXe s. dans le but de vendre les pierres pour fabriquer de la chaux.

Photo 11 : Les traces d'activité chaufournière sur le sol de l'orchestre du théâtre (cliché L. Paez-Rezende).

5.7 – Les autres vestiges

En accompagnement des principaux vestiges déterminants pour l'approche de cette agglomération antique et de sa périphérie, il faut citer la présence de structures en creux, des unités stratigraphiques de type remblai, niveaux de destruction ou d'abandon.

5.7.1 – Les structures en creux

Cette catégorie regroupe les fosses ou carrières (44 occurrences) et les trous de poteau (8 occurrences) soit en cumulé seulement 12% des vestiges inventoriés.

Les fosses ("excavation" dans les inventaires) ont généralement pour vocation initiale le prélèvement de matériaux destinés aux aménagements en cours. Ce sont donc des carrières qui vont être converties ultérieurement en dépotoirs, d'où un comblement de limon brun gris, contenant régulièrement des charbons de bois. Seule 1073, décrite ci-avant, montre des aménagements et un comblement plus singuliers.
Concernant les trous de poteau, leur rareté n'est pas pour autant significative d'une absence d'architecture à ossature de bois, mais s'explique par l'exigüité des ouvertures qui ne favorise pas la détection de ce type de vestige à l'envergure limitée ; elle ne permet pas non plus d'envisager des restitutions cohérentes.
Aucun de ces vestiges n'a été sondé en dehors de la fosse 1073.

5.7.2 – Les niveaux de destruction ou d'abandon

Comme les années précédence cette intervention a également livré un important contingent de niveaux de destruction ou d'abandon (plus d'une centaine d'occurrences). Ils peuvent à la fois être rangés dans la catégorie des « unités stratigraphiques » ou celle des « empierrements ». La distinction entre les deux faciès est basée, pour le premier (destruction), sur la présence d'éléments de maçonnerie qui ne sont pas en place et des fragments de terre cuite architecturale (photo 12) et, a contrario, pour le second (abandon), sur l'absence de ces matériaux, du moins en grande densité. Bien évidement, il existe plusieurs cas intermédiaires pour lesquels il n'a pas été possible de trancher.

Photo 12 : Le niveau de destruction 1219 dans la tranchée 39 (cliché L. Paez-Rezende)

Pour ces niveaux, et plus particulièrement les couches de destruction, une plus grande fréquence est naturellement à signaler aux abords des maçonneries existantes, à l'intérieur du périmètre urbain délimité par le quadrillage des rues.

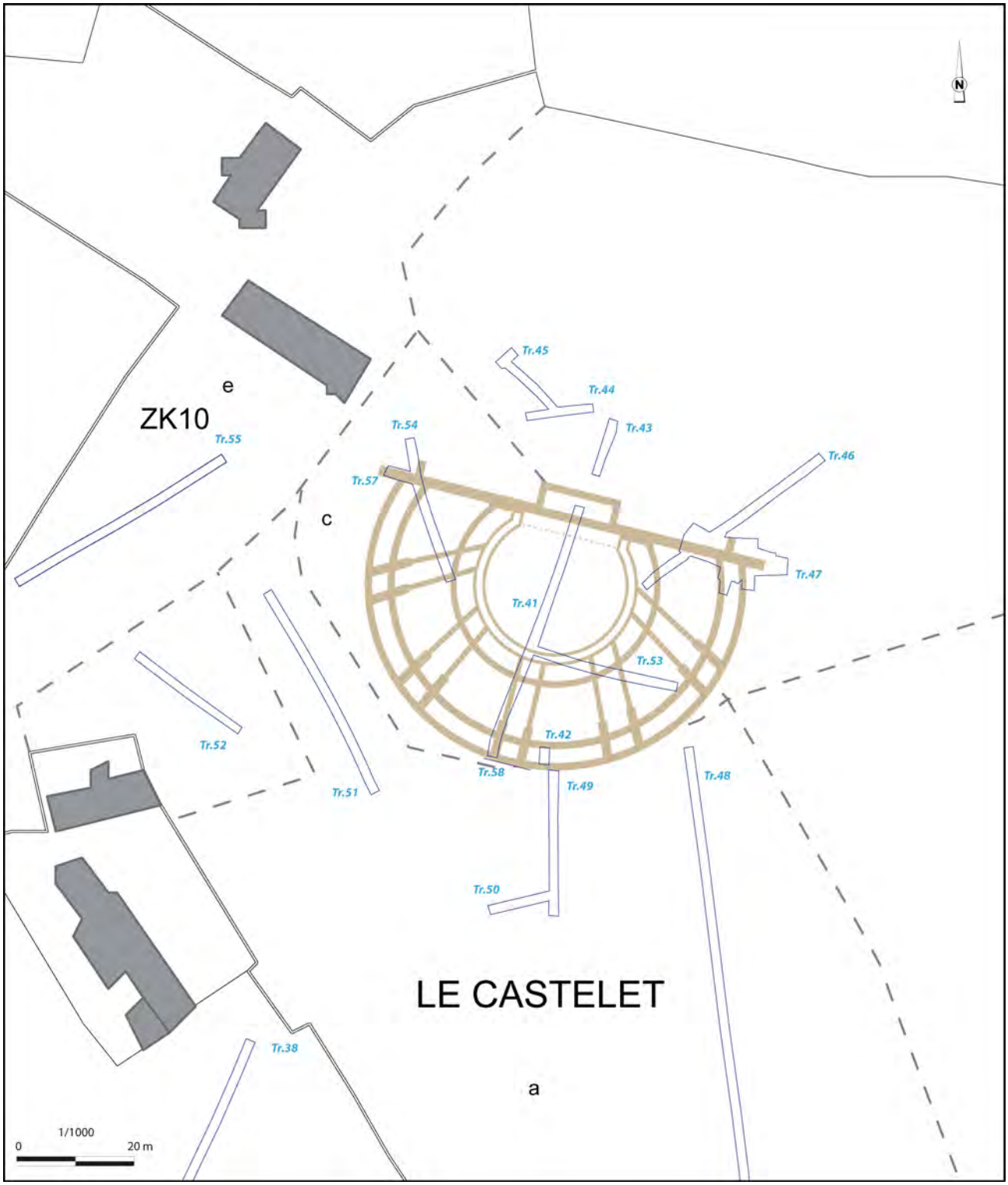

Figure 41 : Localisation des ouvertures sur et autour de l'édifice de spectacle (projection du plan de Montfaucon) (DAO Paez-Rezende).

5.8 – L'édifice de spectacle

L'édifice de spectacle d'Alauna est implanté sur les marges nord-orientales de la cité antique, à 600 m des thermes et à environ 400 m de l'édifice monumental de la Victoire. Dégagé à la fin du XVIIe s., il a subi de nombreuses interventions depuis (dégagement, fouilles, démontages et destructions partielles) qui, d'après les textes parfois contradictoires, semblent l'avoir beaucoup affecté. A défaut de pouvoir l'étudier intégralement, il fallait donc recueillir des données concrètes sur son état actuel.

Ainsi, une dizaine de tranchées (fig.41) sont directement en relation avec les objectifs de recherche détaillés au chapitre 4 - à savoir : vérifier précisément son état de conservation, son implantation topographique et son architecture.

5.8.1 – Historique des recherches

La première mention de ce théâtre remonte en 1695 ; la relation est à imputer à Pierre-Joseph Dunod[5], un père Jésuite, qui s'est engagé à fouiller l'ancienne agglomération sous l'égide financière de Nicolas Foucault, intendant de la généralité de Caen. Le Père Dunod s'est donné comme objectif de "*faire revivre la mémoire d'une Ville qu'il prétend estre plus grande que Roüen, et qui avoit esté ensevelie sous les ruines depuis plus de treize siecles".* Pour atteindre ses objectifs, il débute la fouille du balnéaire puis s'oriente vers l'emplacement de l'édifice de spectacle. L'article dont il est question ici, paru dans le Mercure Galant en octobre 1695, est le seul qui soit attribuable au Père Dunod. Il s'agit du premier rapport restituant les fouilles menées au Castelet et présentant les vestiges exhumés à cette occasion. Ce missionnaire royal rapporte ainsi la mise au jour d'un théâtre susceptible de "*contenir quinze à seize mille hommes assis à leur aise*."
L'érudit est secondé par l'Abbé Gilles Bernard Raguet qui ne consigne pas plus d'informations que son confrère. Ce dernier confie toutefois à Nicolas Foucault, dans un échange épistolaire, son souci urgent d'obtenir des fonds pour subvenir aux fouilles en cours ; ils doivent en effet rémunérer les ouvriers, indemniser les propriétaires et faire lever le plan des édifices. "*Je croy, à vous dire vray, que les faiseurs de plans ne marchent, non plus que les autres, qu'à la lumière de la pistole. J'en ay éprouvé quelque petite chose à l'occasion de celuy du théâtre que j'ay eu l'honneur de vous envoyer et que je fis dresser par un certain La Cour qui, devenu ex-ingénieur, s'est arrêté icy*"[6].
En dehors des doléances de Gilles Bernard Raguet, ce passage à l'avantage de préciser le nom de l'ingénieur qui a relevé le plan du théâtre. L'auteur de la lettre précise ainsi qu'il a commandé un relevé du théâtre, en 1695, à Guillaume Lapierre-Delacour et que le plan aurait ensuite été adressé à Nicolas Foucault. Ce dessinateur est bien connu pour avoir travaillé pour l'intendant Foucault, notamment autour de Valognes, à Saint-Sauveur-le-Vicomte et à Amfreville[7]. Ce détail a le mérite de préciser la véritable paternité du plan publié dans l'antiquité expliquée de Montfaucon, en 1722, sous la signature de Nicolas Foucault.

De la même manière que le Père Dunod et de son confrère, Pierre Armand de Sainte-Marie (le Marquis d'Auvers), mentionne le 21 novembre 1695, la mise au jour du théâtre. Il estime que la capacité d'accueil du

[5] Dunod, 1695 : Découvertes faites à Valognes. In *Mercure Galant*, octobre 1695, p. 304-308.
[6] Raguet, 1695, AD n°6, 5 novembre 1695
[7] Douchin 2011

théâtre est beaucoup plus modeste que les chiffres avancés par le Père Dunod ; il ne devrait pas dépasser 5 à 6 000 personnes.

Enfin, en 1697, Mangon du Houguet communique sur l'état du théâtre. Il évoque alors *un édifice qui "ne semble pas avoir jamais esté achevé. Il n'y paroist que la moitié, les quatre grandes entrées et le pupitre, qui mesme n'est muraillé que de ce costé du Théatre, et il a esté pratiqué dans une vallée qui faisoit naturellement un parterre à ce théatre. La seule terre qui n'a jamais esté remuée, a fourny en son montant les sièges aux spectateurs".* Cette lettre indique la présence plus ou moins bien identifiée d'un bâtiment de scène nommé "pupitre".

En résumé, très peu d'informations relatives aux résultats de ces premières fouilles transparaissent dans les écrits épistolaires de 1695 attribuables aux principaux protagonistes de l'époque. Nous savons toutefois que les recherches sont conséquentes puisqu'elles permettent le dégagement complet de l'édifice de spectacle. En fait, même si elles s'avèrent subjectives et influencées par les interprétations de chacun des protagonistes, qu'ils soient archéologues, financeurs ou commanditaires, les sources textuelles restent les seules restitutions directes des premières fouilles archéologiques exécutées sur *Alauna*.
Ainsi, les descriptions ultérieures du théâtre (Montfaucon en 1722, Caylus en 1766 et Pouchin s.d.) seront pour l'essentiel basées sur la lecture et l'interprétation du plan de Lapierre-Delacour qui s'avère d'ailleurs aujourd'hui partiellement inexact (fig.42).
Montfaucon sera le premier à proposer un premier descriptif relativement complet de l'édifice et cela 20 ans après sa fouille. Il constate alors que le théâtre d'Alauna est *"fort différent des autres theatres, qui ne sont qu'un hemicycle, en sorte que la ligne qui termine le theatre seroit le diametre du cercle s'il étoit entier. Ici le theatre contient beaucoup plus que le demi cercle ; le diametre est de trente-quatre toises, ou deux cens quatre pieds, & la ligne qui termine le theatre n'est que de trente-deux toises, ou cent quatre-vingt douze pieds. L'orchestre occupe encore bien plus d'espace audelà de l'hemicycle que le theatre ; elle a douze toises & demi de diametre, qui sont soixante-quinze pieds, & la ligne qui la termine n'a que neuf toises & demi, qui sont cinquante-sept pieds. Le proscenium a de même cinquante-sept pieds sur environ douze de largeur. Le pulpitre a quarante-trois pieds de long sur environ douze de large. Tous les batimens qui étoient sur le devant, savoir la scene & les appartemens des étrangers, sont si absolument ruinez, qu'on n'en a pu même lever le plan. Ce theatre a deux précinctions sans compter la derniere qui le termine : il a dix escaliers qui vont du haut en bas ; ce qu'il y a ici de particulier, est qu'ils sont rangez deux à deux en lignes parallèles. Ce theatre après ceux de Rome est plus grand que tous ceux que nous avons vu ci-devant."*[8]

[8] 1722, Montfaucon, p. 248-249

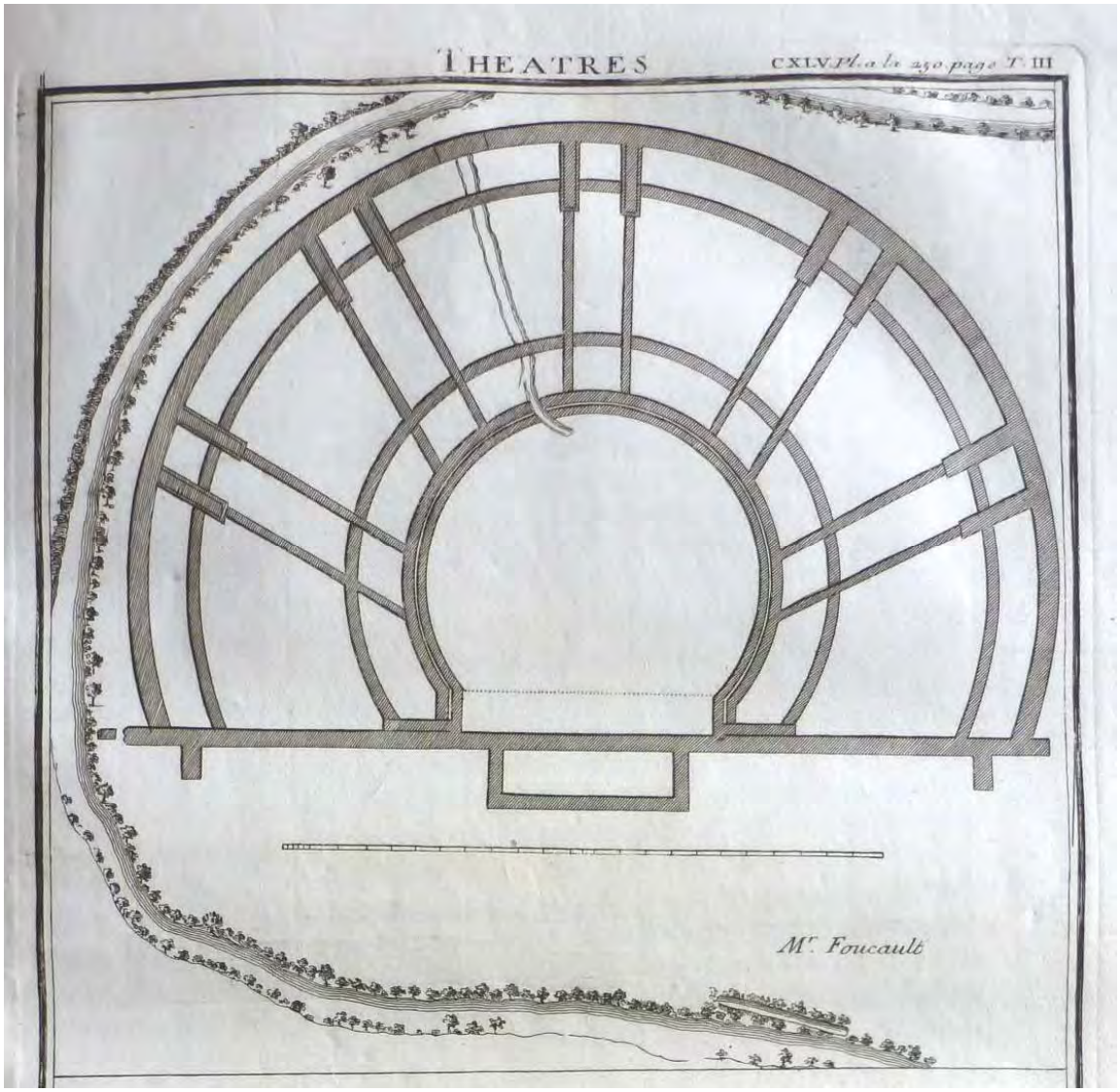

Figure 42 : Bernard de Montfaucon : L'Antiquité expliquée et représentée en figures. Paris, Delaulne et associés, t. III, p. 250, planche CXLV.

Il faut attendre le XIXe siècle, et les recherches de Charles de Gerville, pour obtenir de nouvelles données archéologiques sur le théâtre. L'antiquaire valognais va notamment entreprendre des surveillances de travaux et constater de nombreuses destructions au niveau de l'édifice, constats qu'il publiera entre 1819 et 1854. Il déplore ainsi le partage du monument en deux parcelles, par "*deux frères pauvres qui se soucient fort peu d'antiquités romaines ; ils l'ont divisé par un fossé très irrégulier et qui en a beaucoup bouleversé la surface ; celui qui en possède le sommet a eu dans son lot les trois vomitoires du centre qui s'étaient les mieux conservés ; il les a fait détruire entièrement en 1838 et a défriché le terrain de manière à pouvoir le labourer avec la charrue.*"[9] Dans le courant de la même année, l'antiquaire constate que la galerie périphérique supérieure ne semble pas matérialisée par des maçonneries. "*Dans cette partie la plus élevée du Théâtre, on remarque la précinction supérieure : c'est un cordon régulier de terre rapportée, assez peu fertile et qui semble avoir été tirée de la lande du Castelet. Dans ce cordon factice, on ne trouve*

[9] s.d., Gerville, folio 132 verso (cf AD n°52)

intérieurement aucune trace d'habitation ou de construction, sinon les restes des vomitoires qui le coupent perpendiculairement à la surface"[10].

Dans une continuité logique, en 1845, la Société des Antiquaires de Normandie commandite de nouvelles explorations de terrains. Arsène Delalande[11], sera responsable des investigations, sous contrôle de Charles de Gerville alors trop âgé pour les entreprendre lui-même. L'accès au balnéaire étant formellement interdit par le propriétaire, les deux érudits décident d'orienter leurs recherches en direction du théâtre. Face aux investigations peu significatives effectuées à l'aplomb de l'édifice, ils élargissent leurs recherches à l'extrémité occidentale de la parcelle, au niveau de la lande du Câtelet. Ils exhument alors *"des enceintes de petits appartements dont quelques uns n'avaient pas plus de 2 mètres carrés ; ils contenaient cependant une assez grande quantité de fragments de poterie dont quelques uns portaient les noms de potiers ; […] il s'y trouvait plusieurs cornes de vaches et assez grand nombre d'écailles d'huitres qui se rencontrent communément ici sur l'empiècement des habitations. Celles-ci étaient interrompues par la clôture très épaisse qui séparait ce champ de celui d'un voisin"*[12]*. Arsène* Delande précise qu'il s'agit de quadrilatère de *"6m de long sur 3m de large pour le premier, 3m sur 2m20 pour le second",* dotées de *"grossière assises en pierre sèche",* au seuil apparent, auxquelles venaient *"s'adjoindre d'autres murs, d'autres ramifications, annonçant un ensemble plus complet".*[13]

Delalande décide ensuite de prolonger les ouvertures dans un champ de pommiers, limitrophe à la parcelle contenant l'essentiel de l'architecture du théâtre. Il y trouve *quelques parties de ce vaste amphithéâtre* […] *Le mètre, qui peut seul préciser les souvenirs, fut alors promené le long des murailles et nous fournit, pour celles dont nous pûmes suivre l'entier développement (7m50 de long sur 70 cm de large), la profondeur de l'excavation étant de 2m10 jusqu'à la rencontre du sol sablonneux sur lequel la construction repose, l'omission de nos devanciers sur ce vomitoire put ainsi être réparée, nous leur reconnûmes d'un jambage à l'autre, un écartement de 2m66, la pioche n'avait pas été moins heureuse et avait ramené le G.B. que nous vous apportons aujourd'hui et dont il sera fait mention plus loin.*[14]

Les recherches archéologiques sur le théâtre vont cesser au milieu du XIXe siècle pour ne reprendre qu'en juillet 2015 ; les données publiées dans ce laps de temps vont l'être sans vérification de terrain. De Caumont en 1860, Voisin en 1901, L'abbé Adam entre 1905 et 1912, Léon Coutil en 1906, Albert Grenier entre 1954 et 1960 ou bien encore Macé en 1959, exploiteront et interpréteront uniquement les données anciennes.

Démazure, en 1959, s'est lancé dans une estimation du nombre des gradins. "Sinon, la hauteur, le dénivelé entre le sommet et la scène est estimée autour de 8 m. Dans ces 8 m de dénivellation nous pourrions éventuellement placer 16 à 19 rangs de gradins, soit entre 3 et 4000 personnes." [15] *Ce plan n'est qu'un essai d'implantation des gradins avec : la galerie supérieure reconnue par Cernet en 1765, les précinctiones*

[10] Gerville, 1844, p. 8
[11] Delalande, 1846
[12] Gerville, sd, folio 134 Recto

[13] Delalande, 1846, p.6
[14] Delalande, 1846, p.5
[15] Demazure, 1959

(galeries de circulation) et les Baltéi séparant les maenians. Au bas, en avant du I^er^ Balteus, l'espace réservé aux sièges mobiles destinés aux autorités de la ville. Dans l'orchestre le nombre de gradins est ici au maximum supposé, je crois qu'il n'y en avait que 16, en fait c'est à peu près indéterminable […] Le premier chiffre supposé par nous de 16 gradins plus 1 semble plus exact que celui de 19 + 1 retenu par Macé."

5.8.2 – Le relief et l'implantation topographique de l'édifice

Convaincus que l'implantation du théâtre, sur cette partie orientale de l'agglomération, avait sans doute été motivée par la nécessité de s'adosser sur un relief, l'un des objectifs de l'intervention visait à mesurer la part que cette topographie naturelle avait pu prendre dans la conception de l'édifice. Cet objectif explique la position du grand transect représenté par la tranchée 41 et motive le développement des tranchées 46, 53 et 54 qui outrepasse nettement la détection des vomitoires ou des angles de l'édifice.

Le relevé microtopographique issu de la couverture photogramétrique par drone est explicite (fig.43), à la fois sur l'empreinte du théâtre, en tant que microrelief encore figé dans le paysage, et sur les conditions topographiques initiales favorables ou optimales, générées par l'arc d'un thalweg prenant naissance à une centaine de mètre plus à l'est, contournant la formation de grès par le sud et se redressant vers le nord-ouest pour filer vers la vallée du Merderet. En contournant l'éperon de grès, les écoulements du thalweg ont érodé les formations plus tendres de la rive gauche (trias et calcaire) et laissé une encoche ayant quasiment la forme d'un hémicycle.

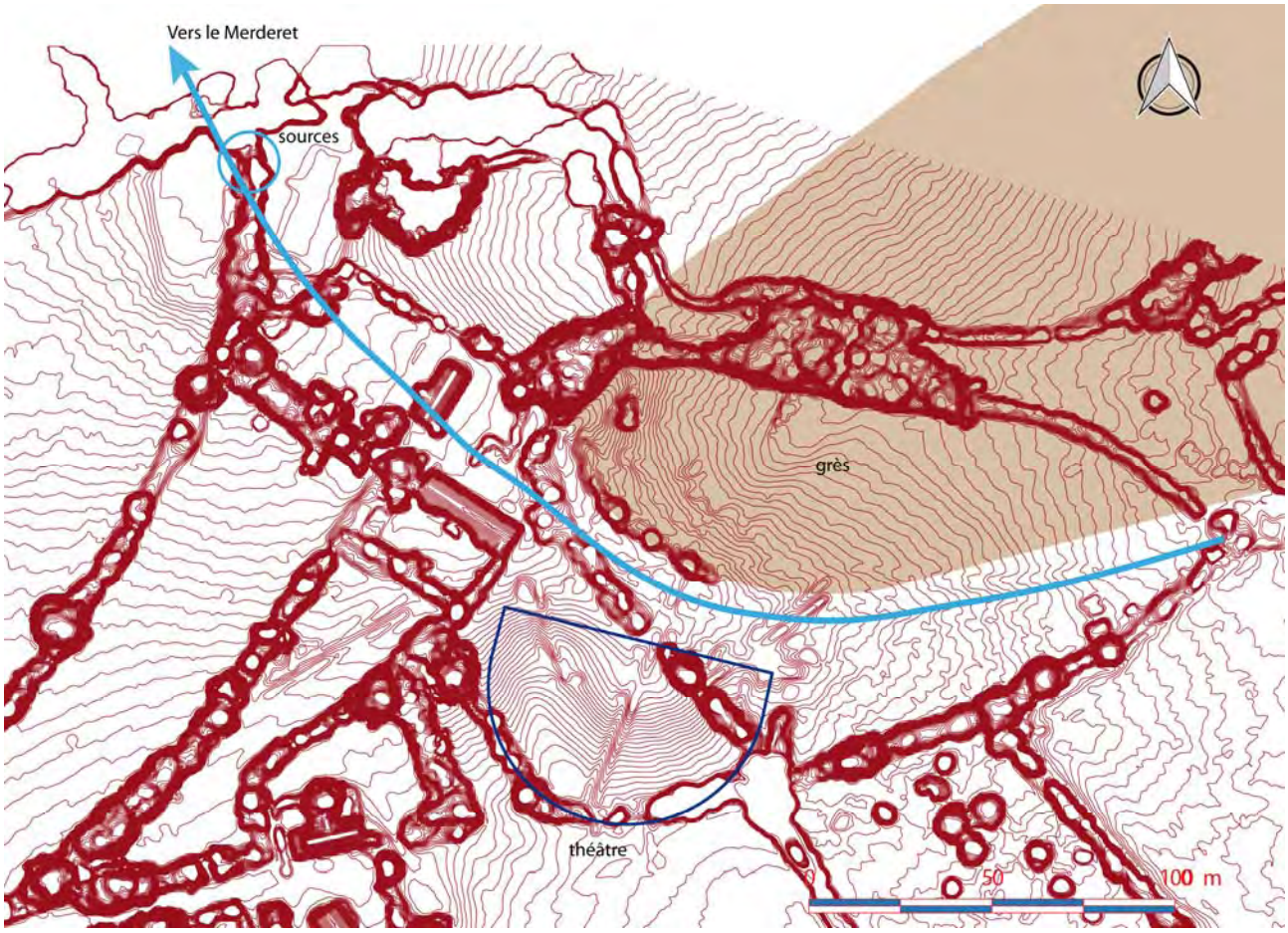

Figure 43 : L'incidence de la topographie sur l'implantation du théâtre (DAO L. Paez-Rezende)

De fait, pour plus des deux tiers de sa surface, l'édifice profite directement de l'affleurement du substrat.

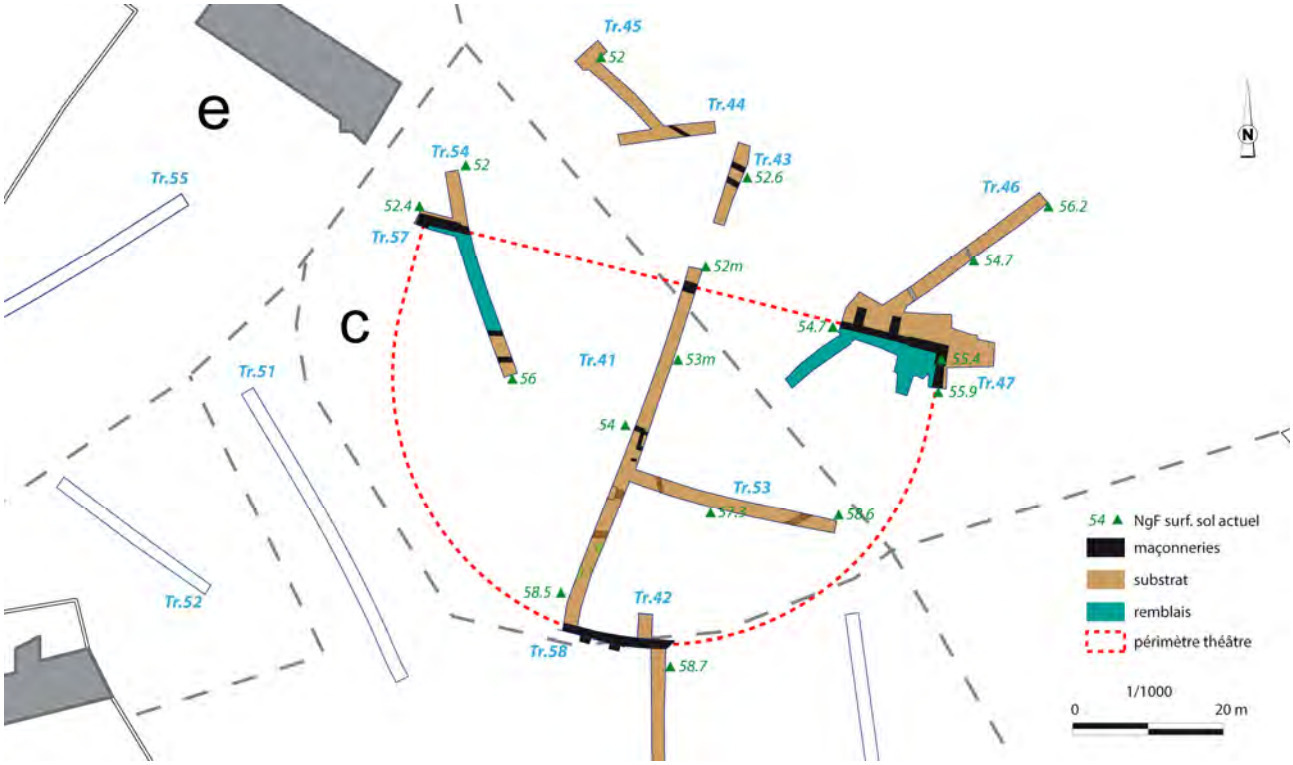

Figure 44 : Localisation des remblais et utilisation du terrain naturel dans l'emprise du théâtre (DAO L. Paez-Rezende)

Photo 13 : Les remblais argileux et limoneux dans la tranchée 54 entre le mur de scène et le vomitoire ouest (cliché L. Jeanne).

Comme le montre les tranchées 54, 46 et 47 (fig.44), des remblais ont été apportés seulement dans le quart nord-ouest et l'extrémité sud-est de l'édifice pour prolonger le profil des gradins jusqu'au mur de scène. Ces remblais sont essentiellement composés de limons et d'argiles compactés (photo.13), parfois mélangés. Des nappes de pierres calcaires à la surface recouverte de moisissures et des « veines » d'argile lessivée sont également présentes sur les tranchées 41 (au dessus du mur de l'orchestre), 54 et 47. Elles marquent l'emplacement de terrassements modernes ou contemporains, probablement ceux des fouilles de 1695 et 1843, mais aussi de creusements plus anciens et au moins médiévaux (Tr.47) en lien avec la récupération des matériaux (fig.45).

Tr.54 : traces des fouilles anciennes prenant la forme de nappes d'argile blanchâtre et de pierres calcaires couvertes de moisissures à l'arrière du mur de scène (cliché L. Jeanne).

Tr.47 : tranchée de récupération de matériaux le long du parement interne du mur de scène . Elle tronque les colluvions limoneuses du thalweg et les remblais apportés pour la construction du théâtre (cliché C. Paupy) .

Tr.41: traces des fouilles anciennes prennant la forme d'une couche de pierres calcaires couvertes de moisissures et d'argile bariolée lie-de-vin à l'arrière du mur de l'orchestre (cliché L. Jeanne).

Tr.47 : empreinte de l'arrachement des pierres d'angle à la jonction du mur de contour et du mur de scène à l'angle sud-est du théâtre (cliché L. Paez-Rezende)

Figure 45 : Les empreintes des interventions anciennes sur le monument.

5.8.3 – L'angle nord-ouest (Tr.54 et 57)

Les deux sondages 54 et 57 ont permis de vérifier la configuration et l'état des maçonneries de l'angle nord-ouest du théâtre (fig.46).

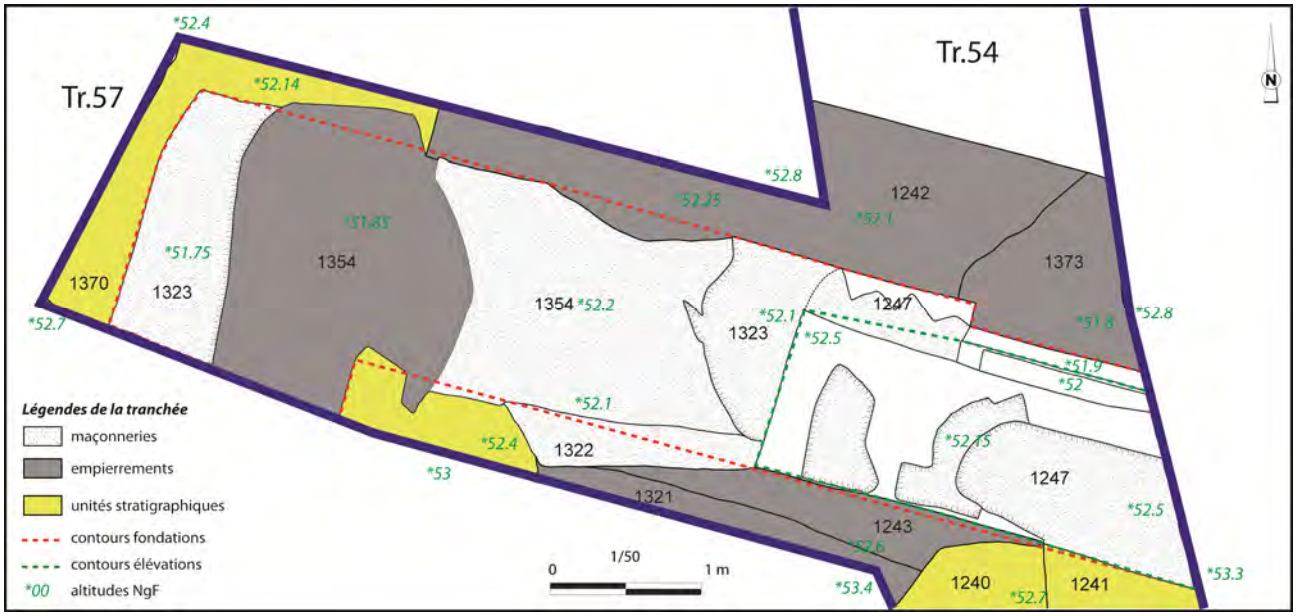

Figure 46 : détail des maçonneries et unités stratigraphiques de l'angle nord-ouest (Tr.54 et 57) (DAO C. Paupy).

Ils mettent en évidence une jonction quasiment à angle droit des fondations du mur de contour (1323) et de du mur de scène (1247).

Ces maçonneries sont cernées par 4 empierrements (en gris – 1242, 1321, 1343 et 1354) qui ne seraient peut-être pas en relation avec la désaffection de l'édifice, mais qui proviendraient plus surement des dégagements et fouilles diverses réalisées depuis l'époque moderne. En revanche, la couche 1373, située sous 1242, plus dense et compacte, et contenant de nombreux fragments de *tegulae,* semble non perturbée. Elle pourrait signaler un niveau en place évoquant des destructions contemporaines ou consécutives à l'abandon du théâtre.

Large de 1.15 m, la fondation du mur de scène opère un élargissement de 15 cm à 4.70 m de l'angle avec la fondation du mur de contour.

La fondation est nettement débordante par rapport aux élévations (photo 13) dont 1247 est le seul segment qui en subsiste ici. Le retrait de l'élévation est de 10 cm sur la partie du mur située à gauche de l'élargissement, et de 25 cm au niveau de ce dernier. Sur cette partie de l'édifice, l'épaisseur de l'élévation varie de 1 à 1.05 m.

Photo 14 : La fondation et l'élévation du mur de scène dans la tranchée 54, à 7m de l'angle avec le mur de contour (plus à l'ouest) (cliché L. Jeanne).

Les assises de fondation sont ici constituées de moellons en calcaire grossièrement équarris. Le décrochement est assuré par un chaînage de panneresses bien apprêtées à la base desquelles on remarque un bourrelet de mortier saillant dont la fonction nous échappe. On observe un « coup de sabre » entre ce décrochement et le reste de la fondation (photo 14), dispositif architectural que l'on retrouve également sur les contreforts de l'angle opposés (Cf. chap. 5.8.3). Peut-être a-t-il ici vocation à amortir ou compenser les mouvements de l'édifice.

Les deux premières assises d'élévation, en retrait d'une dizaine de centimètres, sont constituées en parement de boutisses maçonnées en *opus vittatum*, tandis que la fourrure du mur est composée de débris et moellons de calcaire grossiers noyés dans des gâchées de mortier de chaux.

Photo 15 : Le « coup de sabre dans le ressaut de la fondation du mur de scène (cliché T. Daugas)

A l'extrémité ouest de 1247, un arrêt très net de la maçonnerie (photo 15), avec chaînage d'angle et trace de coffrage dans le mortier, matérialise l'emplacement d'un accès depuis la façade du mur de scène. Le seuil est marqué par les 'Us.1323 et 1354 qui amalgament du mortier de chaux et des plaquettes brutes de calcaire disposées à plat.

Photo 16 : L'ouverture dans le mur de scène 1247 matérialisé par l'arrêt de la maçonnerie et l'aménagement d'un seuil (cliché L. Jeanne).

5.8.4 –L'angle sud-est (Tr.46 et 47)

L'angle sud-est avait été ciblé comme une partie stratégique pour la compréhension du monument puisque sur le plan 1722, outre la jonction du mur de contour et du mur de scène, figuraient l'emplacement d'un contrefort, l'appui d'un mur de précinction, un mur de scène outrepassant nettement l'emprise des gradins et un chemin contournant l'édifice ; autant d'éléments qui nécessitaient d'être vérifiés.

Comme pour l'angle nord-ouest, les deux ouvertures cherchaient, en premier lieu, à mettre en évidence la jonction entre le mur de contour et le mur de scène. Sur toute la moitié ouest de la tranchée le recouvrement est inférieur à 10 cm ; les maçonneries du mur de scène étant même affleurantes sur la tranchée 46.

Le premier vestige rencontré est un niveau de galets et de moellons émoussés (grès, calcaire et schiste) qui constitue la chaussée d'un chemin (Us.1295, 1309, 1310 et 1353) très érodée et recouvrant pour partie le mur de scène 1308 et le contrefort 1307 (photo 17).

Ce niveau est bordé en rive sud-ouest par un fossé curviligne (1294) de 0.50 à 0.60 m de largeur pour une profondeur ne dépassant pas les 0.20 m (fig.47 et photo 18) et en rive nord-est par l'empierrement rectiligne 1274..

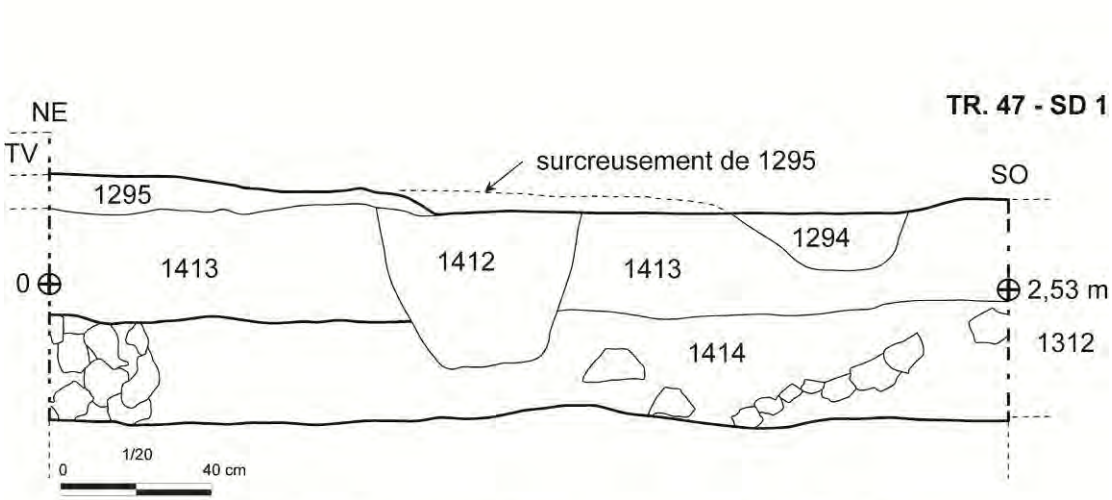

ST 1295 - Voirie (chemin médiéval) - Limon brun (végétal), galets, calcaire (Ø 5 à 15 cm).
ST 1294 - Fossé bordier du chemin médiéval ? - Limon brun homogène.
ST 1413 - Limon argileux brun clair à beige assez homogène.
ST 1412 - Tranchée de récup ? Limon légérement argileux brun orangé, inclusions cailloutis de galets, TC.
ST 1414 - Démolition - Limon brun homogène avec gros modules (± 20 cm) de calcaire, galets TCA, un peu de mortier.

Figure 47 : Coupe du chemin 1295 et du fossé 1294 dans le sondage 1 de la tranchée 47 (relevé B. Bellanger, T. Daugas, J. Lautridou et C. Paupy ; DAO C. Brémont)

Photo 17 : La chaussée du chemin en recouvrement du contrefort 1307 et du mur de scène 1308.

Photo 18 : Le fossé 1294 en bordure ouest de 1295 et traversant le mur de scène (1308).

Ces vestiges, mis en relation avec les Us.1270 et 1430 (Tr.44 et 45), 1137 et 1271 (Tr.43), semblent bien correspondre au tracé du chemin figurant sur le plan de 1722. Cependant, il s'agit d'un aménagement bien postérieur au monument puisqu'il recouvre une partie de ses maçonneries arasées (fig.48).

A ce stade, l'intervention s'est concentrée sur le dégagement des maçonneries du mur de contour (1302) et du mur de scène (1293, 1300, 1301 et 1308) (fig.49 et photo 22). Au cours de cette première phase de nettoyage, sont également apparus les deux contreforts 1307 et 1312 espacés de 3.30 et respectivement large de 1.10 m et 1 m. Le parement externe du mur de scène et ceux des contreforts sont réalisés en boutisses calcaire agencées en *opus vittatum* et liées au mortier de chaux (photo 19). Les joints sont creux. Sur le parement interne du mur de scène, les boutisses et l'agencement sont plus grossiers. Les joints sont légèrement en retrait ou viennent au ras du parement. En fourrure du mur, des plaquettes et petits moellons grossiers de calcaires sont disposés en épis ou de chant dans une gâchée de mortier. La largeur du mur de scène 1293 et 1308 est en moyenne de 0.95 m, tout comme celle du mur de contour 1302. En revanche, sur les segments 1300/1355 et 1301 l'épaisseur s'établit entre 1.05 et 1.10 m, proposant le même phénomène d'épaississement que sur l'angle nord-ouest et sur la même longueur de 4.7 m. La symétrie dans la composition architecturale se répercute également à travers le segment 1300 dont l'aplat de plaquettes calcaires partiellement conservé et s'engageant sous l'assise d'élévation, marque l'emplacement d'un seuil d'environ 1.25 m de largeur (photo 20).

Photo 19 : Le contrefort 1307 (cliché L. Jeanne).

Photo 20 : L'aménagement du seuil 1300 (cliché L. Jeanne).

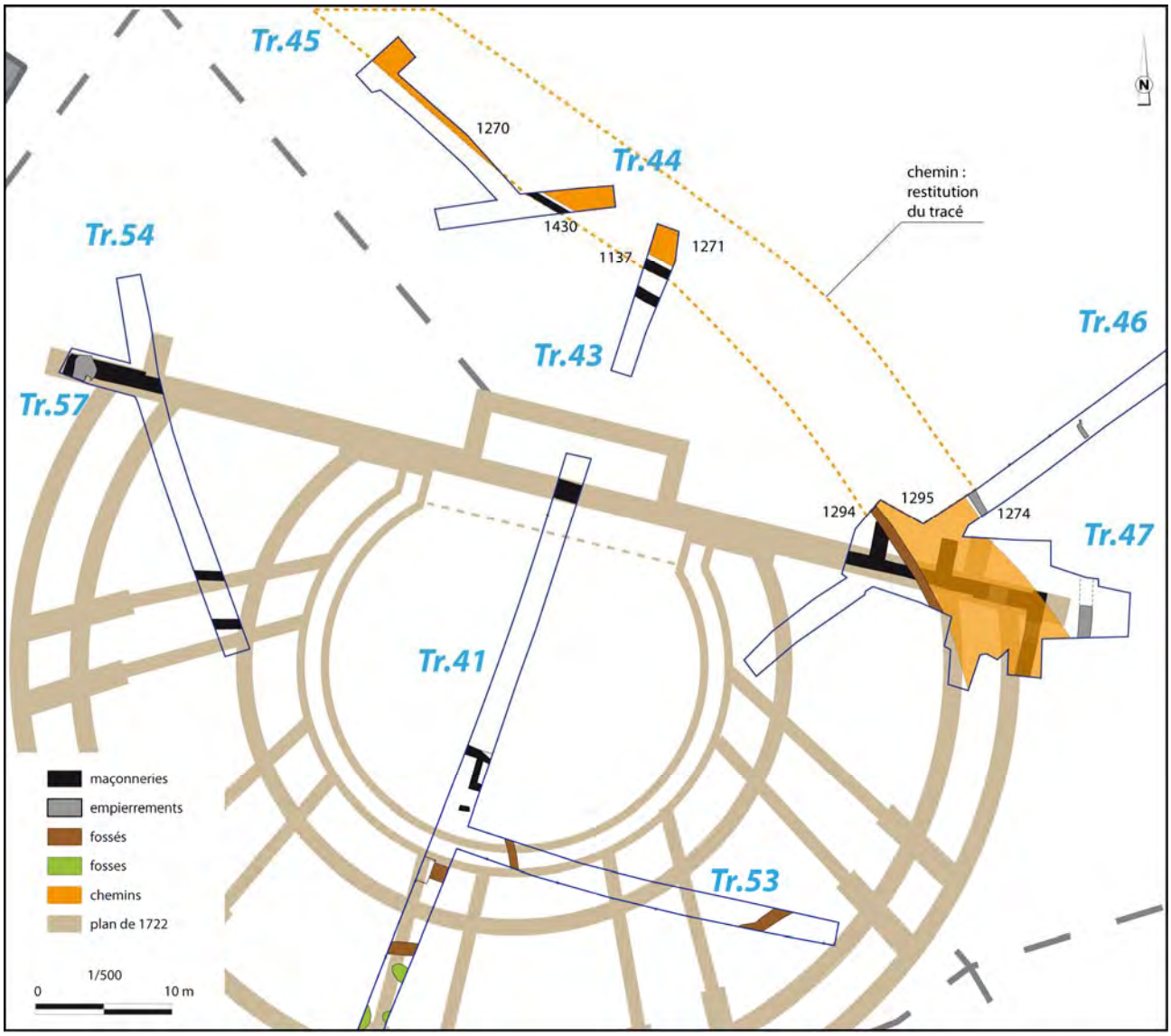

Figure 48 : Le chemin postérieur à l'arasement du théâtre (DAO L. Paez-Rezende).

Photo 21 : L'angle tronqué et l'us 1303 (cliché J. Lautridou)

Le mur de contour 1302 est divisé en deux parties. La première est une maçonnerie parementée en moellons de grès et de calcaire grossièrement apprêtés et liés au mortier, enserrant une fourrure de mortier de chaux et de petites pierres en calcaire, le plus souvent. La seconde est un vrac de pierres et de mortier de chaux déstructurés (récupération ?), matérialisant la continuité du mur de contour jusqu'à la jonction avec 1301. Au niveau de l'angle, les pierres de chaînage ont disparu, laissant l'impression d'un pan coupé qui est sans doute à l'origine de l'interprétation du plan en « fer à cheval » sur la restitution de 1722. L'Us.1303 est limon brun à gravier qui matérialise l'angle démonté (photo 21).

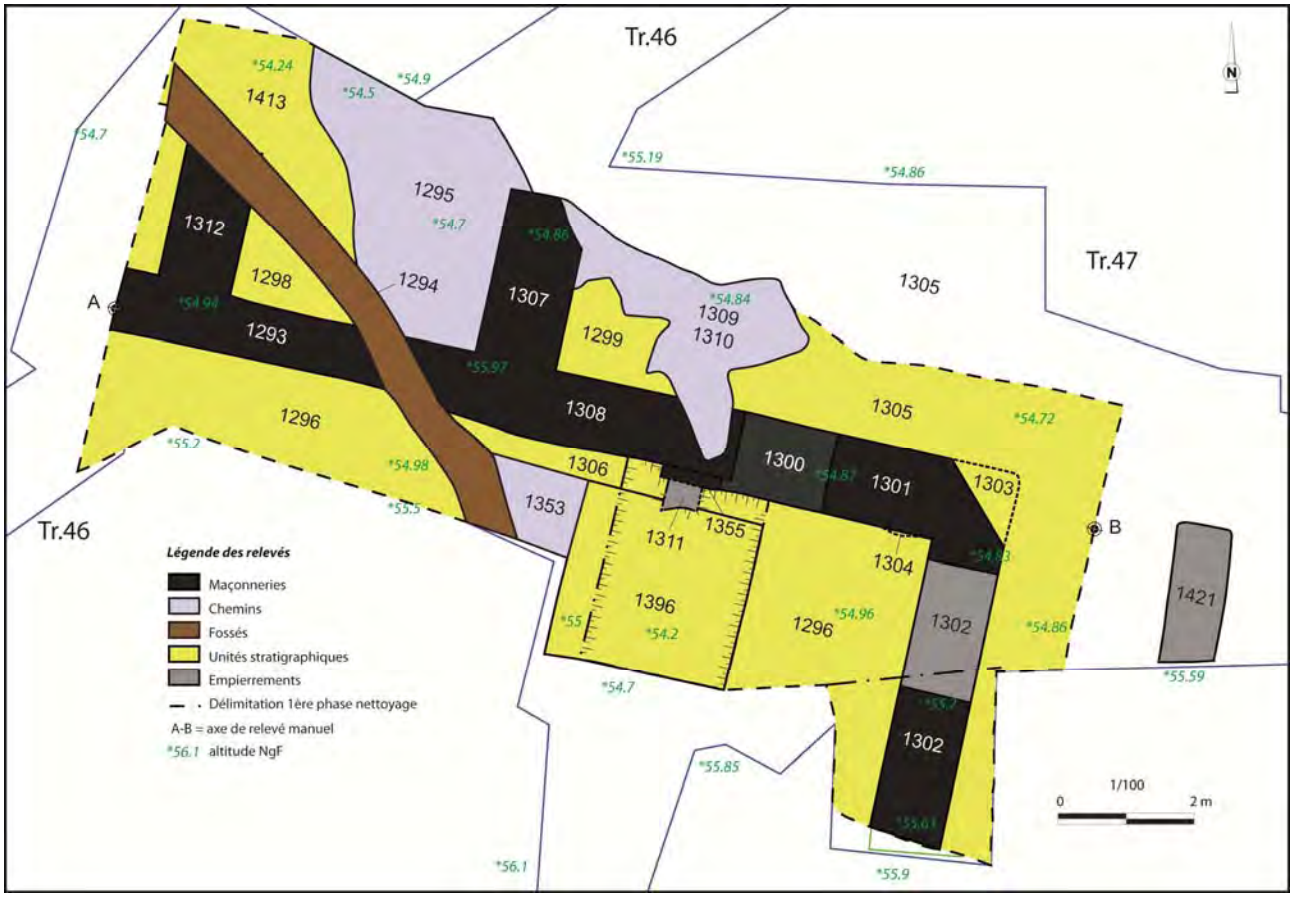

Figure 49 : Etat des vestiges sur la première phase de nettoyage (DAO C. Paupy).

Photo 22 : L'angle sud-est du théâtre au premier niveau de nettoyage (cliché L. Paez-Rezende, vue prise depuis l'ouest de Tr.47).

De part et d'autre des maçonneries, les unités stratigraphiques 1296, 1298, 1299 1306 et 1413 représentent des couches limoneuses mêlées de galets, de moellons de grès ou de calcaire, de fragments de mortiers,

etc. qui correspondent à des niveaux de destruction ou de terrassements anciens, postérieurs à l'abandon du monument. En revanche les Us.1305 et 1396 sont deux couches limoneuses à graviers et galets équivalentes, sans doute des colluvions en pied de versant. L'Us.1304 est une poche d'argile grise qui se développe sous 1296.

La seconde phase de fouille (fig.50 et photo 23) a permis de dégager les parties de maçonneries encore mal documentées, notamment le contrefort 1312, l'angle 1303 ou la partie désorganisée de 1302, et d'effectuer une série de sondages (Sd.1 à 4) au pied des maçonneries pour vérifier leur état de conservation, la stratigraphie des remblais ou encore la morphologie et la profondeur des fondations. Par ailleurs, un nettoyage plus à l'est, sur l'extérieur, était destiné à préciser le type de vestige noyé dans l'empierrement 1421 (Cf. chap.5.8.7).

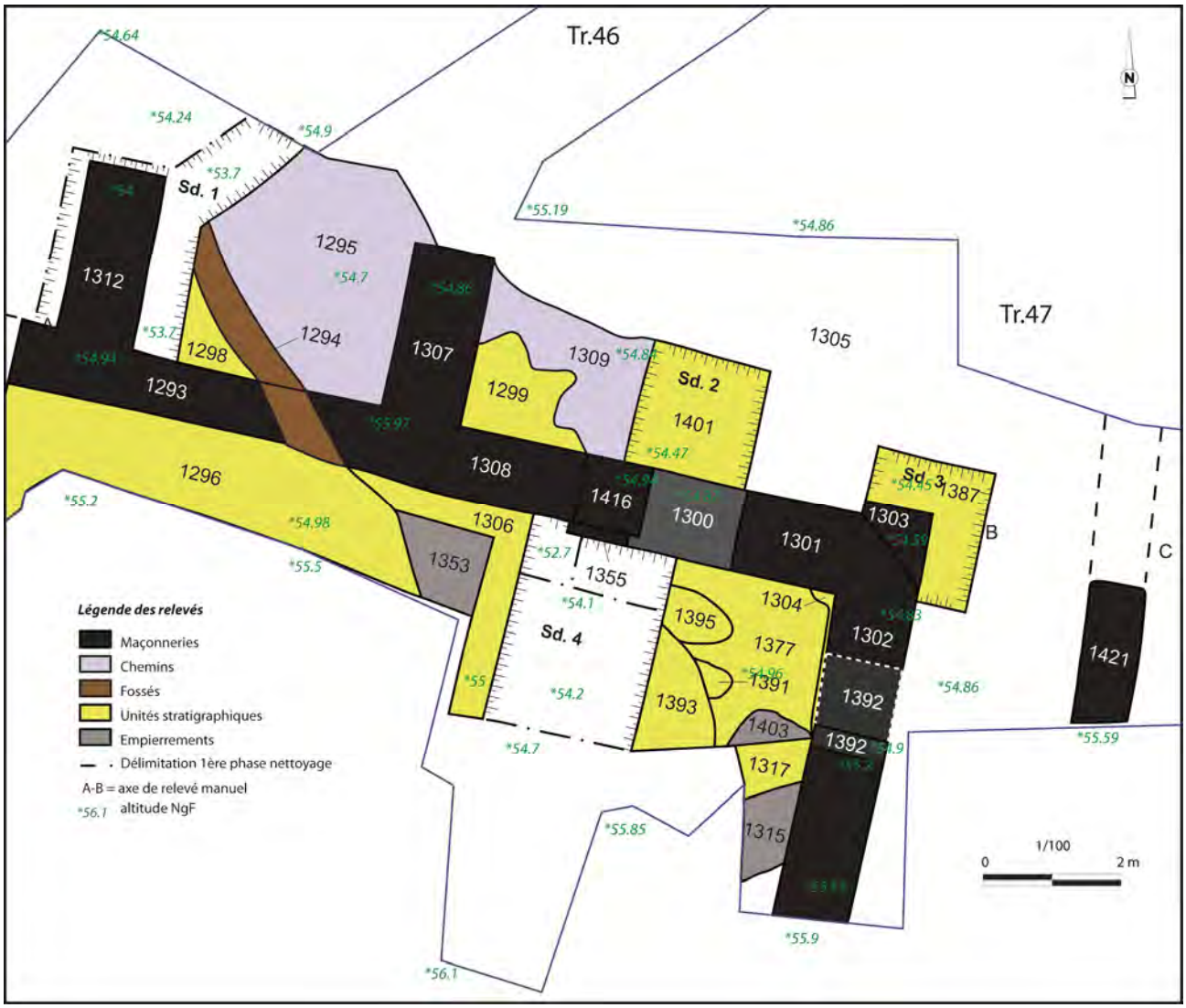

Figure 50 : Etat des vestiges sur la seconde phase de fouille et localisation des sondages (DAO C. Paupy).

Photo 23 : L'angle sud-est du théâtre à l'issu de la seconde phase de fouille (cliché L. Jeanne, vue prise depuis l'est de Tr.47).

A ce stade, un second seuil (1392) a été identifié sur le mur de contour 1302 (photo 24). De même largeur que 1300, il se signale par un même aplat de plaquettes calcaires engagé sous 1302 et l'arrêt très net de ce dernier à la manière de l'élévation 1247 sur l'angle nord-ouest (coffrage ?).

Le sondage 1, entrepris autour du contrefort 1312 a permis de compléter son plan. De même configuration que 1307, il présente des parements en boutisses calcaires, organisées en *opus vittatum* sur au moins 7 assises (photo 25). Les joints, réalisés au mortier de chaux, sont en léger retrait et ne semblent pas tirés au fer. A l'extrémité, comme c'est le cas sur 1307, les angles sont renforcés à l'aide de panneresses. Un zoom sur cette partie du contrefort révèle un « coup de sabre » entre les panneresses et les boutisses (photo 26).

La jonction du contrefort 1312 et du mur de scène 1293 révèle que si la fourrure des murs semble homogène, les parements présentent un « coup de sabre » dans chacun des angles. Ce sondage a également permis d'observer en profondeur l'extérieur du mur de scène (photo 27). On y distingue 6 assises d'élévation en boutisses calcaires, également agencées en *opus vittatum*, reposant sur une assise débordante en moellons calcaires plus grossiers. Comme sur le contrefort, les joints de mortier sont en léger retrait et ne semblent pas tirés au fer.

Un vrac de pierres calcaire et de fragments de tuiles se trouve plaqué contre le parement (Us.1298). Cette couche de matériaux est antérieure au fossé 1294 qui longe la rive sud-ouest du chemin. Il pourrait s'agir d'un niveau de destruction consécutif à l'abandon de l'édifice où la présence de fragments de tuile interroge sur l'existence de toitures.

Le fond des fondations n'a pas été atteint sur ce sondage.

Photo 24 : Le seuil 1392 et l'arrêt franc du mur de contour 1302 avec l'empreinte d'un éventuel coffrage ayant contenu le mortier sur le piédroit (cliché L. Jeanne)

Photo 25 : Le contrefort 1307 dans le sondage 1 et sa jonction avec le mur de scène 1293 (cliché L. Jeanne).

Photo 26 : L'extrémité du contrefort 1312 et le « coup de sabre »entre les panneresses et les boutisses (cliché L. Jeanne)

Photo 27 : Le parement externe du mur de scène 1293 (cliché L. Jeanne).

Le sondage 2 avait pour objectif d'observer la morphologie du seuil 1300, sa liaison avec les assises d'élévation du mur 1308 (photo 28 et 29) et la nature des unités stratigraphiques présentes en avant du seuil (photo 30 et 31).

Photo 28 : Le seuil, l'assise d'élévation 1416 et les assises de fondations (cliché L. Jeanne).

Le cliché ci-dessus révèle l'intégration du seuil 1300 dans le piédroit droit de l'élévation (1416). Il montre également que les plaques ou plaquettes calcaires utilisées sont moins épaisses (5.5 à 6 cm) que les trois boutisses de la première assise de parement (à gauche de la photo ; 8 cm) et installées sur le même lit de pose en mortier de chaux. Entre les deux, l'espace de 12 cm comblé de mortier qui sert probablement de joint de dilatation est coiffé par une plaquette calcaire de 3 cm d'épaisseur qui vient compenser la différence entre les boutisses et le seuil. En dessous, les matériaux mis en œuvre sont un mélange de plaquettes, plaques et moellons calcaire grossièrement apprêtés disposés dans des assises tentant de respecter globalement un *opus vittatum*.

Photo 29 : Détail du seuil 1300, de sa liaison avec le piédroit 1416 et l'organisation des assises de fondation sur la coupe sud du sondage 2 (cliché L. Jeanne).

Ce sondage a également été l'occasion de recouper le chemin 1295 (ici Us.1309) et l'Us.1305 apparentée à des colluvions. La réponse stratigraphique est illustrée par les photos 30 à 32 ci-après. L'épaisseur et la constitution du chemin sont conformes aux observations du sondage 1, confirmant son caractère sommaire et essentiellement constitué de matériaux provenant de la démolition de l'édifice que l'on voit nettement mordre sur le piédroit 1416. Contrairement aux observations de la première phase de nettoyage, l'Us.1305 vient en partie recouvrir la bordure nord-orientale de l'Us.1309, attestant de la continuité des phénomènes de colluvions et du blocage des dépôts exercé par le chemin. Il pourrait expliquer la plus faible amplitude des colluvions plus en aval (Tr.43 à 43). De fait l'Us.1305 ne correspond pas à une couche naturelle en relation avec le fonctionnement de l'édifice. Le sol antique se situe en fait à un niveau inférieur. Il est illustré par le liseré de 3 à 5 cm d'épaisseur de mortier de chaux induré et intercalé (Us.1402) dans la stratigraphie de la photo 31. Il pourrait s'agir d'un indice de démolition dont le profil sur la photo 32 depuis le seuil 1300 révèle celui du sol antique. Sous ce liseré induré, on trouve un limon brun avec débris calcaires qui s'apparente à des remblais rapportés au pied de l'édifice (Us.1401). Or, sur les coupes, on ne lit aucune trace d'une tranchée de fondation et la régularité des joints sur les assises inférieures porte à croire qu'elles étaient accessibles en façade. Dans ses conditions, il faut envisager des aménagements paysagers à la fin du chantier de construction destiné à rattraper en partie le niveau du seuil.

Photo 30 : La stratigraphie de la coupe ouest du sondage 2 (cliché L. Jeanne)

Si les 20 à 25 cm de limon brun à débris calcaires situés au-dessus ressemblent beaucoup à la couche de remblais 1401 sous jacente au liseré de mortier 1402, et bien qu'aucune différence stratigraphique ne soit observable sur les 40 cm de limon brun depuis le fond du sondage (photo 30), il s'agit là d'une autre phase d'apports (colluvions ou remblais ?), postérieure à l'abandon de l'édifice. Cette phase est scellée, non pas

par le chemin (Us.1309), mais par un autre liseré de mortier déstructuré que l'on observe sous l'empierrement du chemin, sur la droite du sondage de la photo 30, auquel répond au même niveau des débris de tuiles, sur la gauche du sondage, au pied de la première assise d'élévation du théâtre (autre phase de démantèlement de l'édifice ?).

Profond de 50 cm, ce sondage n'a pas atteint le fond de la fondation. Il s'est arrêté sur un limon argileux brun-gris à graviers et galets (Us.1420) correspondant à des colluvions dans le thalweg.

Photo 31 : Détail de la stratigraphie du chemin (Us.1309) des colluvions (Us.1305), du liséré de mortier de chaux induré (1402) et des couches intercalées sur la coupe nord du sondage 2 (cliché L. Jeanne).

Photo 32 : Le liseré de mortier 1402 sur la coupe est du sondage 2. Surmontant l'Us.1401, l'inclinaison de 1402 depuis le sondage nord (à gauche) permet de restituer le contact avec l'assise du seuil 1300 sur la coupe sud du sondage 2 (à droite) et par extension celui du sol contemporain du fonctionnement de l'édifice (cliché A. Di Liberto).

Le sondage 3 est placé à l'angle extérieur du mur de scène et destiné à comprendre l'effet de pan coupé dans la maçonnerie. Même si l'arrachement des parements était évident dès la première phase de nettoyage, il fallait en mesure l'intensité. Débordant latéralement vers les parements encore en place et traversant l'Us.1305 d'une trentaine de centimètre (photo 33), il a permis de retrouver un lit de pose en mortier de chaux nappant une assise de moellons calcaire grossièrement apprêtés. Cette assise est en alignement avec le parement extérieur du mur de contour mais en débord d'une dizaine de centimètre vis-à-vis des 4 assises supérieures de fondation du mur de scène. Ce débord de la 5^{e} assise de fondation, n'existe pas à la même altitude dans le sondage 2 sous le seuil.

Le sondage montre également que l'installation de la fourrure du mur est réalisée en lit de débris calcaires, non pas en déversant un vrac de pierres noyées dans du mortier, mais en respectant l'alternance des lits de pose et des assises de parement.

Enfin, le terrassement s'est arrêté sur l'Us.1387, un limon argileux brun-gris à graviers et galets identique à la couche 1420 située au fond du sondage 2 et correspondant à des colluvions dans le thalweg. Respectivement à une altitude NgF de 54,45 et 54.47 m, cette couche apparaît relativement plane dans un secteur ou l'inclinaison du thalweg est pourtant encore très marquée.

Photo 33 : Le sondage 3 à l'angle sud-est du théâtre (cliché L. Jeanne).

Le sondage 4 est le seul placé à l'intérieur de l'édifice sur ce secteur. Positionné à cheval sur le seuil 1300, le piédroit 1416 et le mur 1308, il permettait de vérifier l'enchevêtrement des trois parties et de vérifier la nature de la stratigraphie à l'intérieur de l'édifice, notamment les remblais identifiés lors de la première phase de nettoyage.

Réalisé en deux paliers, il a d'abord révélé, sur les coupes est (photo 34) et ouest (fig.51), l'existence d'une tranchée de récupération (1378) qui vient tronquer les remblais (Us.1396) - déposés ici pour resituer le profil des gradins en compensation de la topographie et les colluvions du versant (Us.1397) -, buter contre, entailler (photo.35) et longer le massif de maçonnerie 1355 situé en débord du mur 1308, du piédroit 1416 et du seuil 1300 (photo.36).

Sur la coupe ouest, cette tranchée est comblée de couches de limon, de limon argileux et d'argile grise qui révèlent une alternance de séquences hydromorphes (Us.1400 et 1418), de remblais avec déchets de démolition (Us.1399 et 1419) et de colluvions (Us.1379 et 1398).

La tranchée est scellée par le remblai 1306, lui-même recouvert par le lambeau du chemin 1295 (ici Us.1353).

Sous la couche de colluvions 1397, la stratigraphie observée dans le second palier du sondage 4 est uniquement constituée par des formations superficielles en place. Aucune trace d'une tranchée de fondation n'y a été décelée puisque toutes ces couches viennent butées contre la fondation en grès. Mais à la différence des observations effectuées sur les assises de fondation du sondage 2, ici les joints ne semblent pas avoir été travaillés. Il faut alors supposer les pierres de parements de fondation ont été plaqués contre la paroi verticale d'une tranchée ou d'un front de taille.

A noter que ce sondage, d'une profondeur de 2.32 m par rapport à l'arasement du mur, a permis d'atteindre la première assise de fondation et de dresser un profil des maçonneries (fig.52). La hauteur totale de cette fondation est ici de 1.93 m.

Photo 34 : La tranchée de récupération 1378 sur la coupe est du sondage 4 (cliché C. Paupy).

Photo 35 : Le massif de maçonnerie 1355 entaillée par la tranchée 1378 (cliché C. Paupy).

Photo 36 : Le massif 1355 en débord de 1308, 1416 et 1300, avec la trace de la tranchée de récupération 1378 très nette en avant du massif (cliché L. Jeanne).

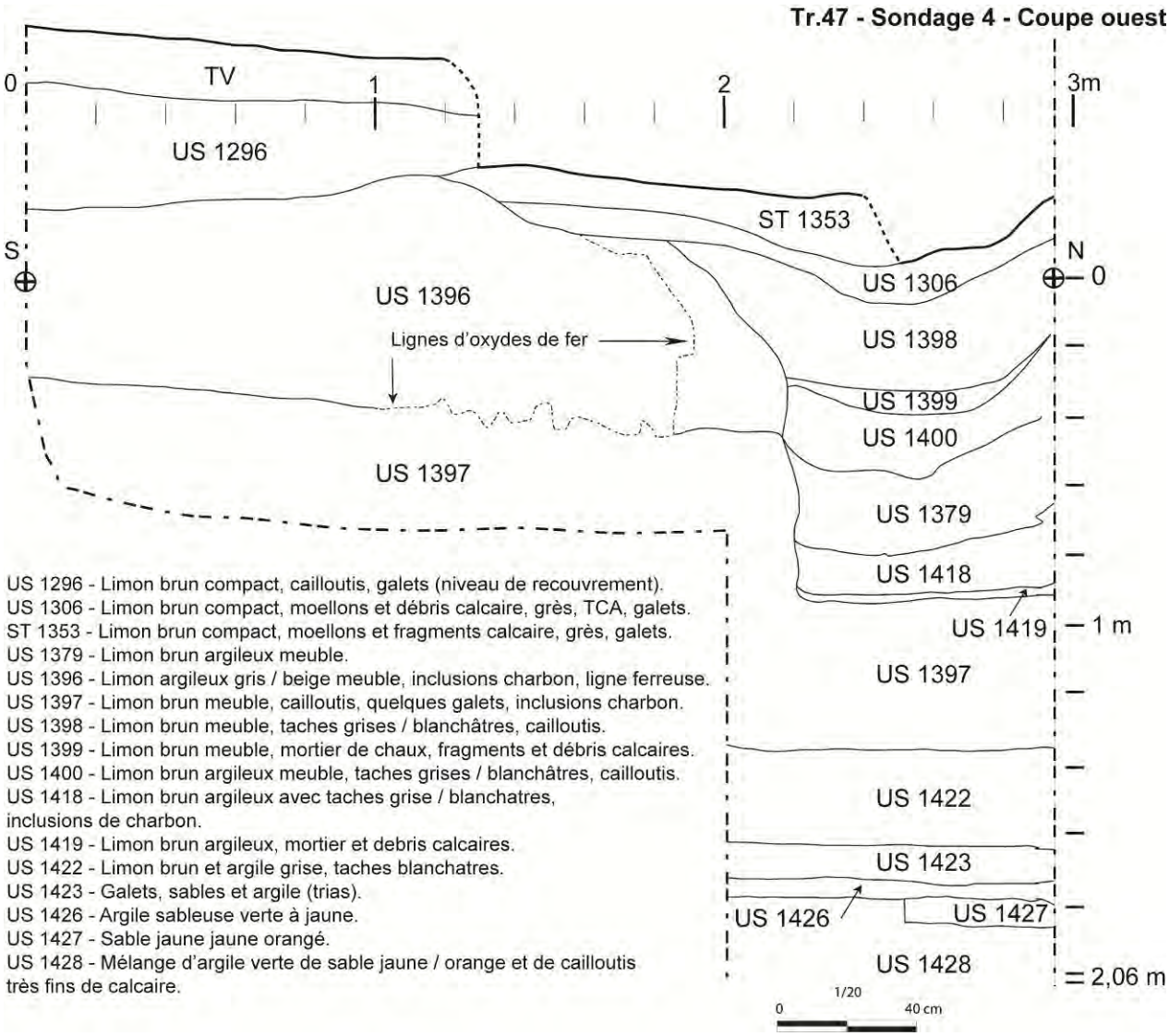

Figure 51 : La coupe ouest du sondage 4 de la tranchée 47 (relevé B. Bellanger, T. Daugas, J. Lautridou et C. Paupy ; DAO C. Brémont).

Photo 37 : Détail du massif 1355 avec le seuil 1300 en recouvrement (cliché L. Jeanne).

Le profil des maçonneries réalisé sur la coupe nord, montre que 1355 est très en saillie par rapport aux fondations et aux élévations. Sur la photo 37, on distingue nettement que le seuil 1300 recouvre totalement le massif, ce qui a priori exclu qu'il s'agisse d'un élément ultérieurement rapporté en renfort. Son rôle architectonique est donc intégré dès l'origine et pourrait bien servir à compenser la faiblesse que constitue une telle baie dans

l'angle de l'édifice, d'autant que, comme semble le montrer la comparaison sur les sondages 2 et 3, les fondations ne sont *a priori* pas débordantes à l'aplomb du seuil 1300 sur le parement extérieur.

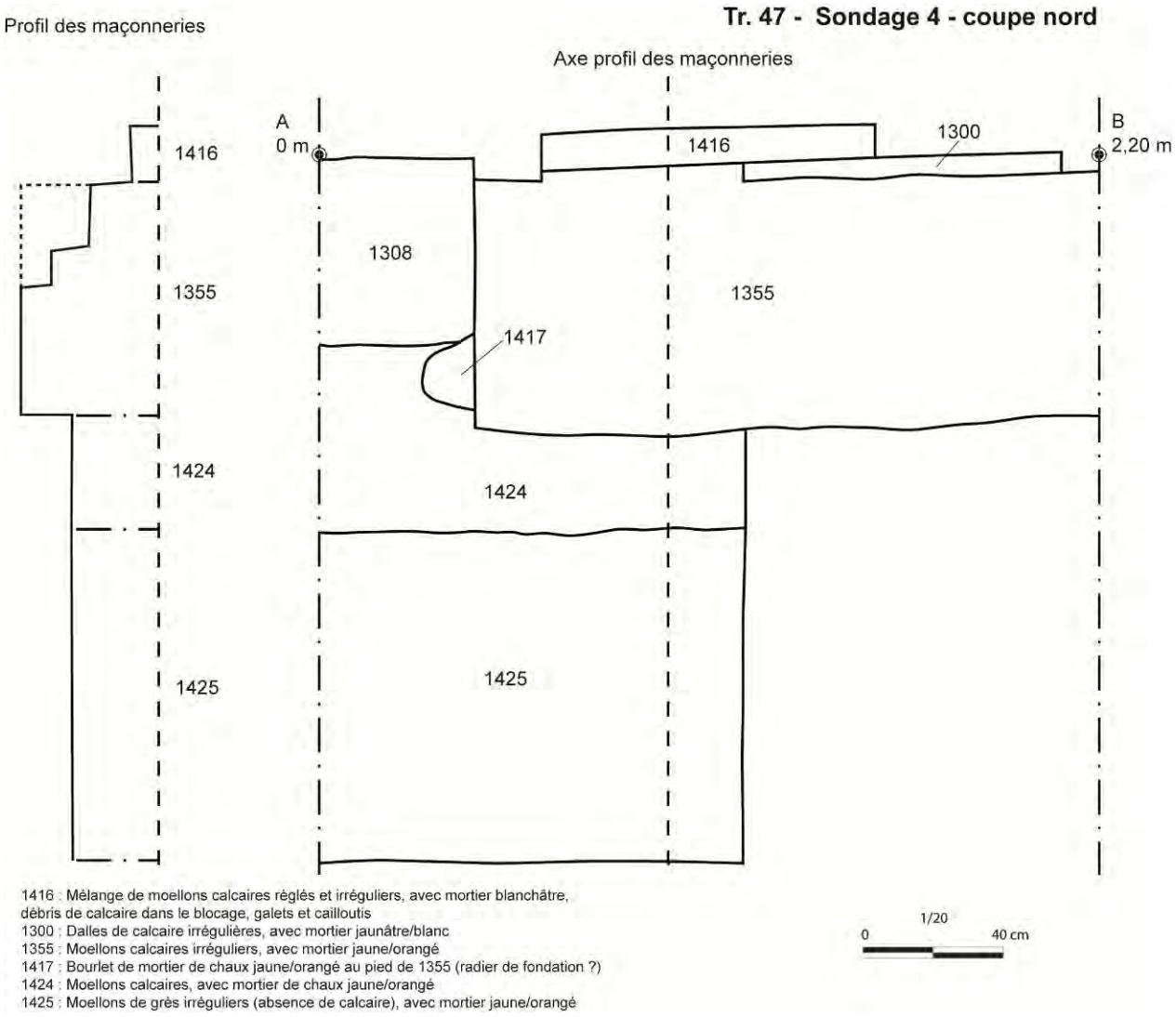

Figure 52 : Agencement et profil des maçonneries sur la coupe nord du sondage 4 (relevé J.-L. Lamache et C. Paupy ; DAO C. Paupy).

Cette étude précise des maçonneries de la coupe nord est particulièrement éclairante sur les techniques architecturales déployées depuis la base des fondations jusqu'aux premières assises de l'élévation. Elle nous apprend que les boutisses calcaires sont réservées aux élévations, que la moitié supérieure des fondations emploie des moellons calcaires grossièrement apprêtés et que la moitié inférieure met en œuvre exclusivement du grès. L'emploi du mortier de chaux est généralisé à l'ensemble de la construction, depuis la base des fondations.

En l'état, les sondages réalisés sur ce secteur du monument n'ont pas révélé d'indice de réfection ou de transformation. Et ils n'ont pas davantage permis d'en dater la construction en raison de l'absence de mobilier pertinent.

Au final, l'étude de l'angle sud-ouest de l'édifice de spectacle permet de proposer un plan épuré de l'architecture, assorti d'un relevé pierre à pierre des maçonneries existantes (fig.53), ainsi qu'une coupe schématique transversale restituant le profil du terrain et la composition architecturale (fig.54).

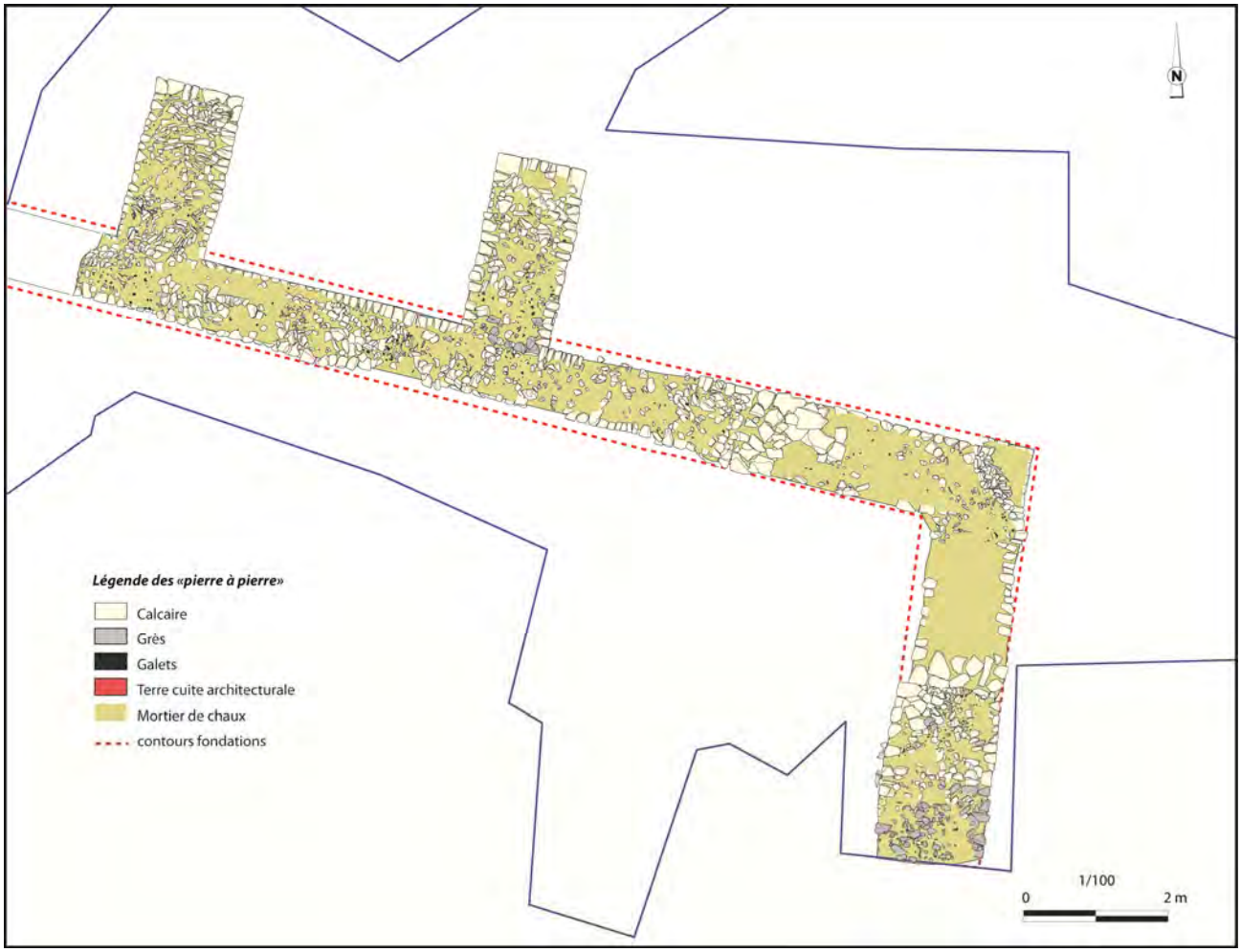

Figure 53 : Plan épuré de l'angle sud-est du théâtre et présentation des maçonneries en pierre à pierre (DAO L. Jeanne).

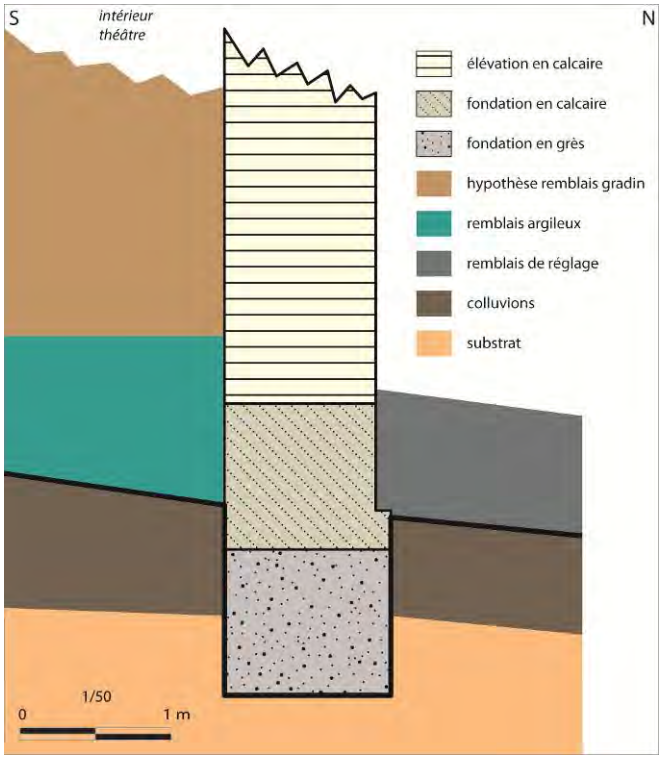

Les différences de niveaux et les remblais positionnés à l'intérieur de l'édifice pour compenser l'abaissement de la topographie sur cette partie de la cavea justifient la mise en place des puissants contreforts et les différents renforts (seuil, angle) apportés sur les fondations.

Sur ce schéma, le parti-pris a été de ne pas faire figurer un couloir d'accès en parallèle du mur de scène, alors que les deux seuils découverts sur le mur de contour et le mur de scène pourraient en justifier une représentation. Cet aspect sera débattu dans la synthèse sur le monument

Figure 54 : Restitution schématique d'après les données des sondages 1 à 4, de l'élévation et des fondations du mur de scène, ainsi que de la stratigraphie simplifiée sur l'angle sud-est du théâtre, hors aménagement particulier (DAO L. Paez-Rezende).

5.8.5 – Le mur de contour (Tr.41, 42, 49 et 58)

A l'emplacement des sondages 41, 42, 49 et 48 (fig.55) abordant le mur de contour (1404), ce dernier est encore partiellement en élévation et sert de limite cadastrale. Il est largement envahit par la végétation, ce qui a nécessité un important travail de défrichement avant de pouvoir procéder à son étude et aux relevés, avec à la clef quelques surprises sur la configuration du secteur.

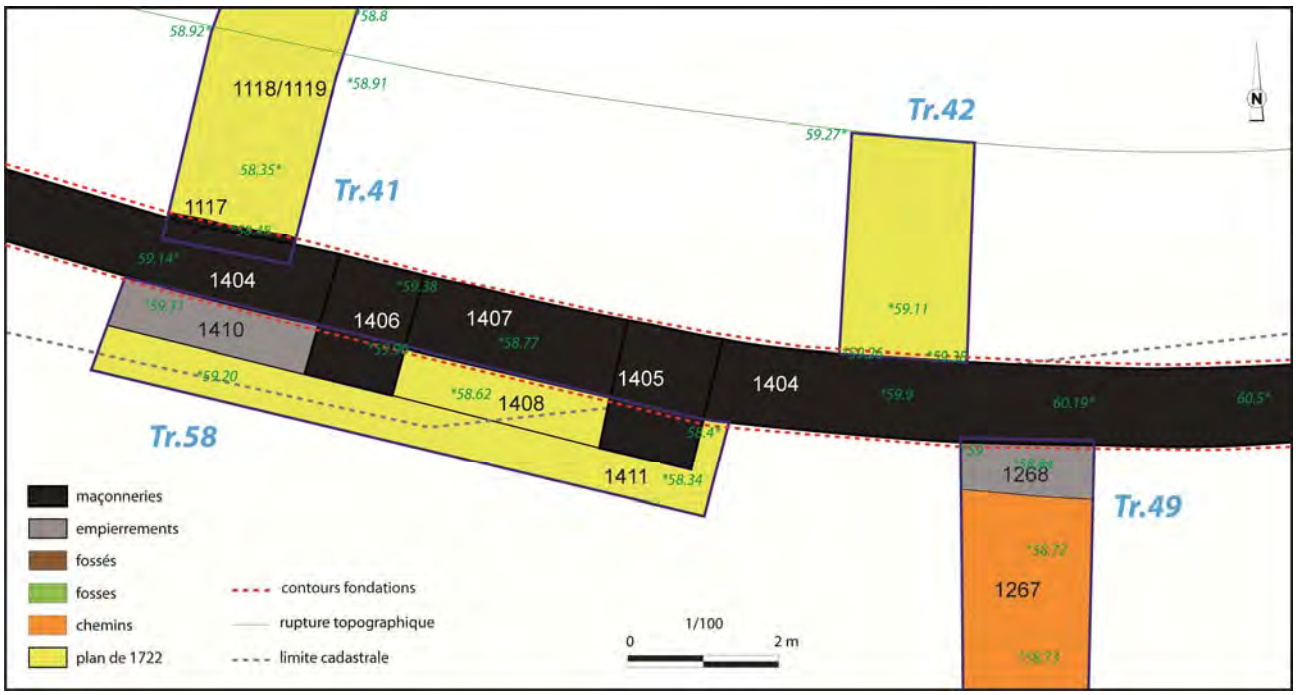

Figure 55 : Plan détaillé du mur de contour (DAO C. Paupy et L. Paez-Rezende).

Le dégagement du mur de contour dans la tranchée 42

L'envahissement du mur de contour entre les tranchées 41 et 42.

Figure 56 : L'emprise de la végétation sur le mur de contour (clichés L. Jeanne).

Le tracé courbe de 1404 propose une largeur moyenne de 1 m. Sur l'extérieur, les boutisses calcaires du parement ont quasiment toutes été récupérées, laissant apparaitre la fourrure du mur (photo38). On y distingue nettement les différents lits de calcaires et de mortier au point d'être en mesure de restituer le procédé de construction. A chaque assise du parement correspond un lit de pose en mortier sur lequel sont littéralement déversés les plaquettes et moellons calcaires, d'où un effet en arête de poisson. L'inclinaison est quasiment inversée à chaque lit, indiquant de fait le sens des dépôts et des allers-retours.

Photo 38 : La fourrure du mur de contour à nu au-dessus de la tranchée 49 (cliché L. Paez-Rezende).

Le mur de contour repose sur une fondation en grès qui émerge à l'extrémité nord de la tranchée 49 (photo 38). Celle-ci est particulièrement affleurante sur l'extérieur du théâtre et déborde d'une dizaine de centimètre par rapport à l'aplomb restitué du parement. A l'intérieur, les boutisses de l'élévation sont mieux conservées, notamment dans la tranchée 42, où elles reposent sur des fondations en moellons calcaires non débordantes que l'on retrouve également à l'extrémité sud de la tranchée 41, sous le numéro 1117 (fig.57).

Les parements de la fondation en calcaire dans la tranchée 42

Les parements de la fondation en calcaire 1117 dans la tranchée 41

Figure 57 : Les parements intérieurs en calcaire de la fondation du mur de contour (cliché L. Jeanne).

La configuration des fondations rappelle celle détaillée sur l'angle sud-est, à savoir : la moitié supérieure en moellons calcaires grossièrement apprêtés et la moitié inférieure en moellons de grès. D'ailleurs sur la tranchée 42, il existe 5 assises de fondation en calcaire comme sur celle du mur de scène, la 6^{e} au fond

correspond à la première assise de fondation en grès. L'assise de boutisses calcaires, au sommet du mur, signale la première assise de l'élévation.

Le défrichement a également mis au jour les aménagements d'un accès. Il est constitué par deux piédroits très abimés, 1405 et 1406, et le seuil 1407 (photo 39). En saillie de 0.65 m par rapport au parement externe du mur de contour, les deux piédroits, d'une largeur respective de 1.20 et 1.30 m, sont chaînés avec le mur de contour et le seuil (fig.58).

Photo 39 : Les deux piédroits (1405 à gauche et 1406 à droite en saillie du mur de contour et reliés par le seuil 1407 (cliché L. Paez-Rezende).

Le chaînage des parements du piédroit 1405 et du mur de contour 1404

Le chaînage du piédroit 1405 et du seuil 1407

Figure 58 : L'imbrication du piédroit 1405 avec le mur de contour et le seuil (clichés L. Paez-Rezende)

L'intervalle entre les deux piédroits est de 2.75 m, il ouvre sur un seuil dont il ne subsiste que les assises de fondation en calcaire. Comme sur les seuils de l'angle sud-est, on peut supposer que le dallage initial du seuil 1407 devait se situer au même niveau que la première assise d'élévation du mur de contour, ce qui correspond au recouvrement de la fourrure actuellement à nue et dépourvue de son parement (photo 40).

Photo 40 : Le seuil 1407 (cliché L. Jeanne).

A gauche du piédroit 1405, l'empierrement 1410 correspond à un chemisage sommaire en blocs de grès rapporté à une époque récente pour protéger les maçonneries qui émergeaient encore du sol. L'empierrement 1268, à l'extrémité nord de la tranchée 49, est un remblai contenant des moellons calcaires, des fragments de tuiles, des galets et des graviers qui semble lié au démantèlement de l'édifice. Les Us.1408 et 1411, au devant du seuil et des piédroits sont composées de limon brun et de pierres calcaires, pareillement à la couche 1118/1119 située à l'intérieur le long du mur de contour. Il s'agit probablement d'apports consécutifs à la construction du monument et destinés à mettre à niveau le sol. Toutefois, la différence de niveau de 30 cm entre les premiers et le sommet du seuil n'est pas nécessairement le témoignage d'une marche pour accéder à l'intérieur du monument. En effet, l'état de la récupération des maçonneries, et notamment l'arasement de l'extrémité des deux piédroits (fig.58 et photo 39), suggère que le sol initial a subi d'importantes ablations sous l'effet des dégagements de 1695 et autres prédations des pierres de parement ; pierres que l'on retrouve abondamment en remploi dans les constructions voisines du site, comme le manoir ou la ferme du Castelet et la ferme de la Dingouvillerie. Enfin, l'Us.1367 de la tranchée 49 forme la chaussée en galets d'une large voie d'orientation nord-est/sud-ouest passant à quelques mètres eu sud du théâtre. Sa proximité de l'entrée sur le mur de contour pose bien évidemment la question de la desserte du monument. Il en sera question plus en détail dans le chapitre 5.8.7.

5.8.6 – Les précinctions ou *balteus*, les vomitoires et l'orchestre (Tr.41, 53 et 54)

L'un des enjeux majeurs des sondages réalisés à l'intérieur de l'édifice était d'en vérifier son organisation complexe au regard du plan de 1722, dont la présence de murs de précinction, des vomitoires et de l'orchestre (fig.59).

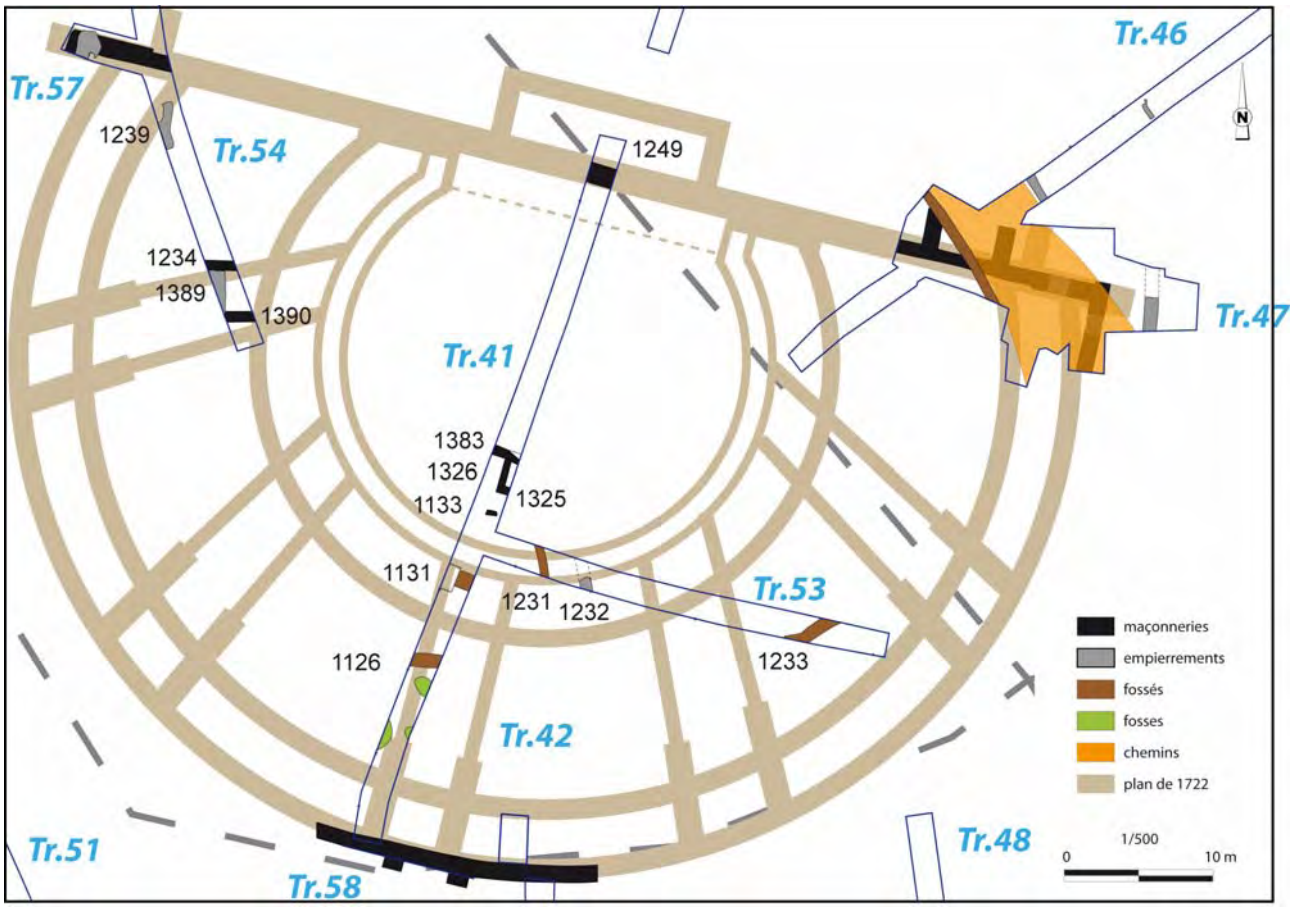

Figure 59 : Les sondages à l'intérieur du théâtre en superposition du plan de 1722 (DAO L. Paez-Rezende).

Photo 41 : Le sondage dans le fossé 1131 (cliché J.-L. Lamache).

En l'état, aucun des murs de précinction figurant sur le plan de 1722 n'a été retrouvé, pas davantage que le vomitoire sud. La présence de fossés (1126, 1131, 1231 et 1233) et d'empierrements (1232 et 1239) dans les parages de ces éléments semblent à l'origine d'erreurs dans les interprétations anciennes. La coupe réalisée sur le fossé 1131 montre un état d'arasement prononcé (photo 41). La coupe sud de la tranchée 53, au niveau de 1231 et 1232, ne permet pas d'attester de la présence de murs, même récupérés (photo 42). Quant à l'empierrement 1239, noyé dans des remblais argileux gris (photo 43), il est difficilement assimilable à une maçonnerie, même récupérée. Toutefois, sur la durée de l'intervention, ces éléments n'ont pas pu être tous étudiés en détail, notamment les empierrements 1232 et 1239, il convient donc de demeurer prudent.

Photo 42 : Le fossé 1231 et l'empierrement 1232 dans la coupe sud de la tranchée 53 (cliché J. Veron).

Photo 43 : L'empierrement 1239 associé aux remblais argileux de la tranchée 54 (cliché L. Jeanne).

En revanche des éléments plus probants ont été découverts au niveau de l'orchestre, avec des aménagements maçonnés (photo 44), qui révèlent la présence d'un mur en boutisses calcaires et mortier de chaux (1383), conservé sur près d'un demi mètre de hauteur et marquant la séparation (*balteus*) entre l'orchestre et la *cavea*. Les murs 1325 et 1326, également en boutisses calcaires et mortier de chaux, mentionnent des subdivisions sur le premier niveau de gradins, tandis que 1133 dont il ne subsiste qu'un bloc calcaire érodé, signalerait l'emplacement de la séparation (*balteus*) d'avec le second niveau de gradins. La faible largeur de ces maçonneries, 0.40 à 0.45 m, est surprenante pour des élévations dont le rôle architectonique est de supporter le poids et la poussée des gradins.

Ce secteur a fait l'objet de récupérations et de fouilles anciennes qui se manifestent par la présence de moisissures sur la surface des calcaires laissés à l'air libre et ré-enfouis (photo 45). La stratigraphie a donc fortement souffert et l'on peut considérer que les 60 cm de recouvrements sont postérieurs aux fouilles de 1695.

Photo 44 : Les murs de l'orchestre dans la tranchée 41 (cliché L. Paez-Rezende).

Photo 45 : 1133 et les empierrements en calcaire recouverts de moisissures (cliché L. Jeanne).

Afin de déterminer l'état de la stratigraphie, à l'intérieur de l'orchestre, un sondage a été réalisé au pied du mur de1383 (photo 44), aboutissant à la découverte d'une activité de production de chaux, déjà exposée au chapitre 5.6. La stratigraphie de comblement de l'orchestre est particulièrement dense en matériaux de démolition (photo 46), principalement des moellons calcaires, dont une grande partie a manifestement été chauffée. En raison de l'instabilité des couches et de la profondeur de la tranchée, aucun relevé n'a été réalisé en dehors d'une prise de côtes et d'une description détaillée des niveaux rencontrés qui se déclinent de la manière suivante :

- De 0 à 0.20 cm : Terre végétale.
- De 0.20 à 0.70 cm : Limon brun clair assez homogène.
- De 0.70 à 0.85 cm : Limon brun foncé contenant des moellons et pierres en calcaire, os, terres cuites architecturales, galets et traces de mortier.
- De 0.85 à 1.70 m : Vrac de moellons calcaire en grande densité.
- A 1.70 m : Limon brun clair avec présence importante de rubéfaction (argile rubéfiée et charbons), de mortier et quelques gros blocs calcaires. Cette couche semble correspondre au niveau antique de l'orchestre posée sur les argiles lie-de-vin en place.

Photo 46 : La stratigraphie dans l'orchestre, au pied du mur 1328 (cliché I. Jeanne).

A l'extrémité de la tranchée 1, la maçonnerie 1249 permet de valider le tracé du mur de scène, dont la morphologie est similaire à celles rencontrées à l'approche des deux angles (fig.60). Un sondage réalisé au pied du parement interne (photo 47) montre que ne sont conservées que trois assises de fondation en moellons calcaires, liés au mortier de chaux, reposant sur la dernière assise de fondation en grès. On y observe également un "coup de sabre" dans les moellons et un changement dans la nature des matériaux

employé sur la droite de cette césure. Il s'agit peut-être d'une modification apportée sur l'édifice (reprise d'œuvre), la seule évoquée par les sondages et suggérant que ce monument a bien subi des transformations ou des réparations, dont la nature et l'ampleur nous échappent.

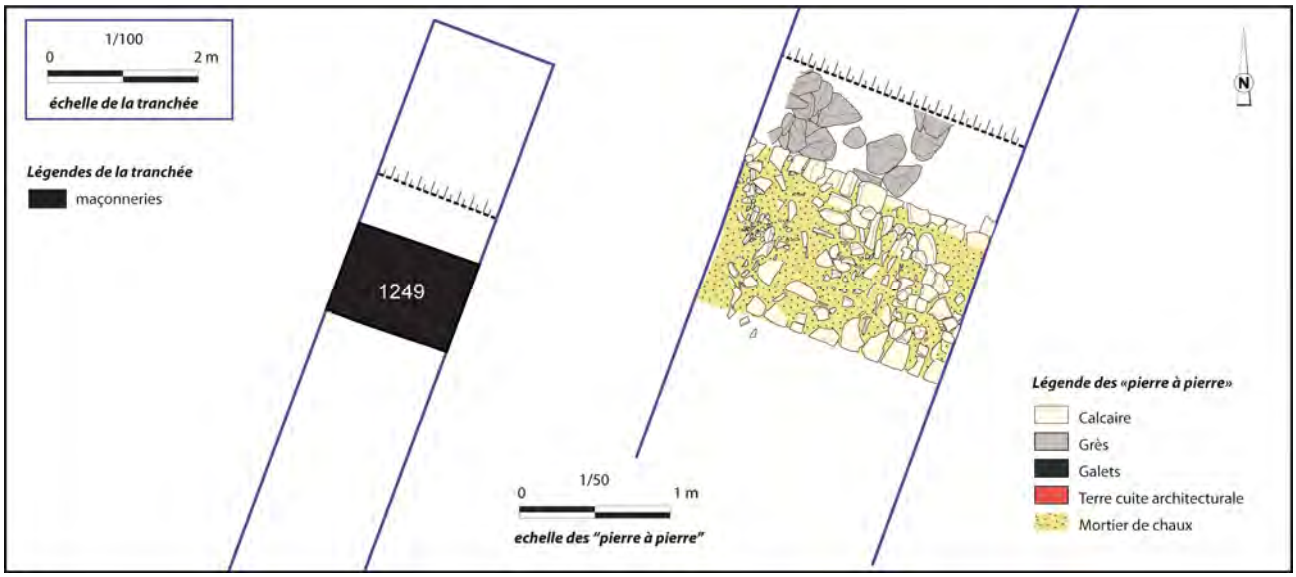

Figure 60 : La maçonnerie 1249 dans l'extrémité nord du mur 50 (DAO L. Jeanne).

Photo 47 : Le parement interne de la fondation en calcaire du mur de scène 1249 dans la tranchée 41 (cliché L. Jeanne).

Enfin, les seuls éléments, attestant de la présence de vomitoires, sont les maçonneries en petit appareil 1234 et 1390 de la tranchée 54 (fig.60). Espacés de 2.40 m, ces murs parallèles et de même morphologie (larg : 0.50 m), concordent assez bien avec ceux du vomitoire occidental représenté sur le plan de 1722.

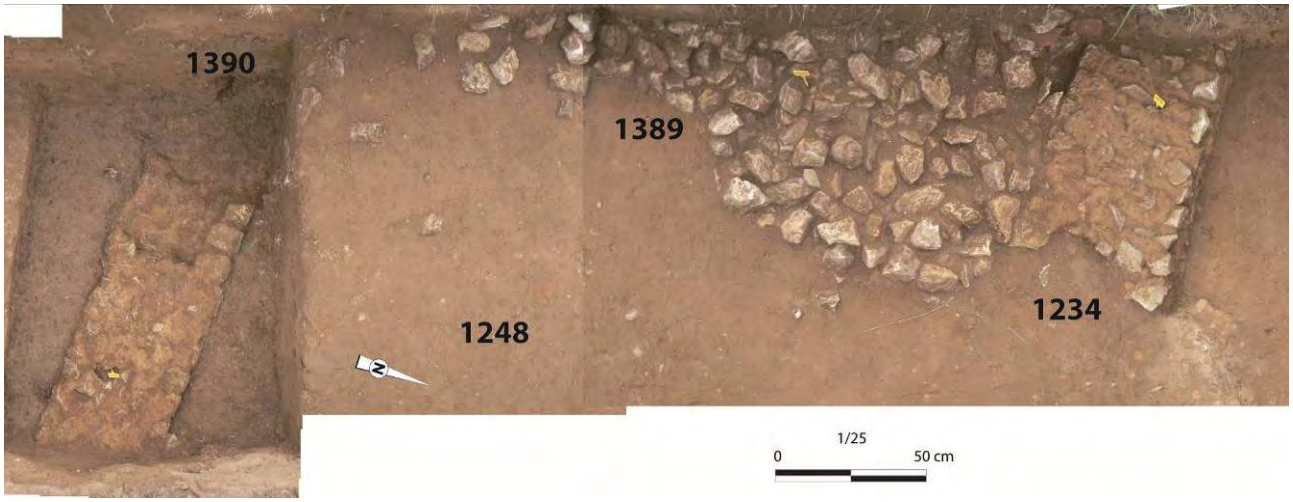

Figure 61 : Photomontage des maçonneries 1234 et 1390 dans la tranchée 54 (clichés L. Paez-Rezende).

L'état de conservation est très différent entre les deux maçonneries, puisque 1390 apparaît 50 cm plus bas que 1237. Sur ce secteur, l'intensité des récupérations est importante, et rappelée par l'empierrement 1389.

5.8.7 – Les pourtours de l'édifice de spectacle (Tr.43 à 52, 54 et 55)

En prolongeant certaines tranchées, hors des limites strictes de l'édifice, et en les complétant par une série d'ouverture en périphérie (fig.62), l'objectif était d'appréhender l'insertion du monument dans l'aire urbaine, dont il occupe à l'évidence la frange orientale.

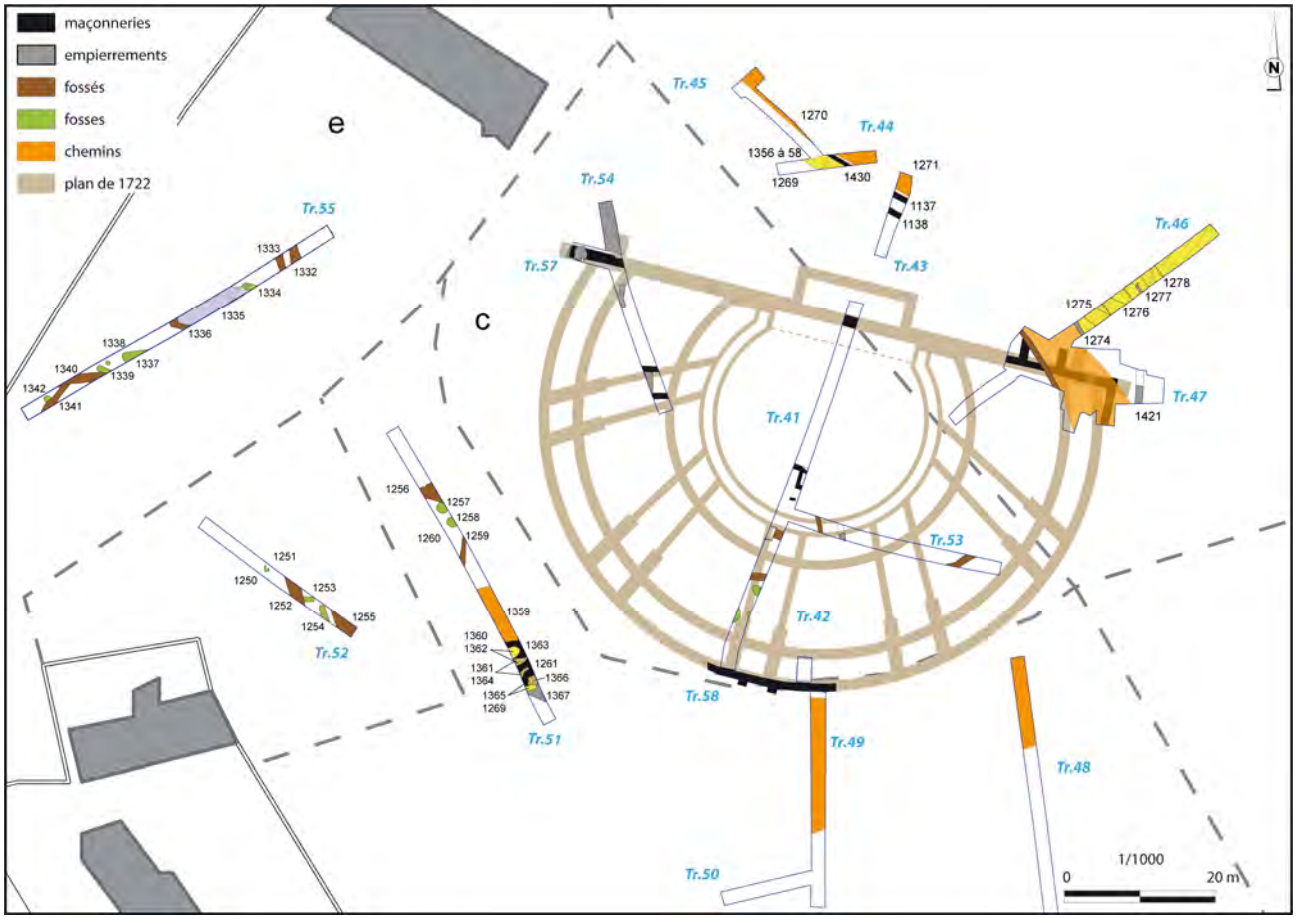

Figure 62 : Les vestiges sur le pourtour du théâtre (DAO L. Paez-Rezende).

La détection de murs à l'écart, notamment dans les tranchées 43 et 44, d'empierrements de type murs récupérés comme 1421, à l'est de la tranchée 47 (photo 48), 1274 et 1277 dans la tranchée 46, laisse envisager que des bâtiments existent à proximité, sans pour autant être en capacité d'en définir la nature. S'immiscent dans cette hypothèse, des problèmes liés à la chronologie puisque la plupart de ces vestiges ne livrent pas de mobilier exploitable. Les maçonneries situées au sud de la tranchée 51 sont l'exemple qui incite plus que jamais à la prudence. En effet, elles correspondent aux restes d'un bâtiment figurant sur les rares extraits subsistants du cadastre ancien et encore visible sur le cliché de 1956, alors qu'*in situ* le mobilier du début de l'époque contemporaine est confidentiel et surtout présent dans les couches voisines ou sus-jacentes.

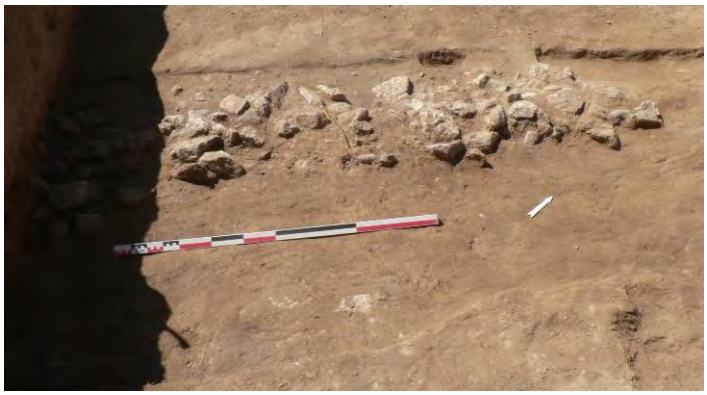

Photo 49 : L'empierrement 1421 dans la tranchée 47 (cliché L. Paez-Rezende)

Photo 48 : Le secteur du théâtre sur la couverture IGN de 1956. On y distingue au nord l'ancien chemin représenté sur le plan de 1722, le petit bâtiment arasé et le microrelief de la voie au sud de l'édifice.

Sur l'ouest du monument, les tranchées 51, 52 et 55 livrent des vestiges de type fosse, fossé, et unité stratigraphique qui rappellent, en qualité comme en densité, ceux des sondages de 2014 dans les parcelles voisines. Ils seront exploités dans la synthèse sur l'agglomération envisagée pour la publication.

Reste la question des voies et de la desserte du monument. Au sud du monument, les tranchées 48, 49 et 51, ont livré des chaussées en galets, affleurantes sous la terre végétale avec la proximité de l'entrée, il faut envisager qu'un axe de desserte (Tr.48 et 49) puisse arriver du centre de l'agglomération et déboucher sur une sorte d'esplanade desservant les différentes entrées. Le segment de la tranchée 51 et le microrelief linéaire (photo 49), situé dans l'axe des chaussées des tranchées 48 et 49, sont des éléments probants.

5.9 – Les résultats de la prospection géophysique autour de la chapelle de la Victoire (J. Spiesser)

5.9.1 – Introduction

Depuis plusieurs années, la ville antique d'*Alauna* (Valognes) a fait l'objet de nombreuses opérations archéologiques afin d'étudier son étendue spatiale et de caractériser son statut. Au cours de ces recherches, la Chapelle de la « Victoire » située en périphérie sud de l'agglomération gallo-romaine s'est avérée particulièrement intéressante puisque plusieurs murs en *opus vittatum* ont été repérés dans les soubassements de cet édifice du XI^{e} siècle. Une prospection géophysique a par conséquent été réalisée autour de cette chapelle afin d'appréhender le plan du bâtiment antérieur. Compte tenu de la végétation présente autour de l'édifice religieux, une prospection par pôle-pôle a été effectuée afin de faciliter la prise de données autour de certains arbustes.

5.9.2 – Résultats

L'étude de la résistivité électrique du terrain a été réalisée avec un écartement d'un mètre entre les électrodes, sur une superficie d'environ 800 m² autour de la Chapelle de la « Victoire », soit sur une emprise globale d'approximativement 30 m de long sur 25 m de large. Les valeurs de résistivité électriques varient de 31 ohm.m à 471 ohm.m (fig. 1). Elles restent par conséquent plutôt faibles en comparaison de certains sites, comme celui de la « villa » du « Grésil »[16], mais sont plus élevées que les valeurs recueillies sur le site de Saint-Jores (50), localisé à une vingtaine de kilomètres.

Photo 50 : Mesure de la résistivité électrique du sous-sol du clos de la chapelle de la Victoire avec un écartement d'un mètre entre les électrodes (cliché M. Fauvel)

De nombreuses anomalies géophysiques ont pu être mises en évidence sur le terrain d'étude malgré sa faible superficie. Il s'agit exclusivement d'anomalies résistantes linéaires pouvant résulter de l'existence de murs enfouis (fig.64). Deux de ces anomalies ont les valeurs de résistivités électriques les plus élevées du secteur, et sont parallèles à la nef centrale de la Chapelle. Elles correspondent aux bas-côtés de l'édifice roman (Fig.65). Ces derniers ont pu être observés en 2014[17]. Le reste des anomalies géophysiques semblent être en relation avec le bâtiment antérieur à l'édifice religieux dont certains murs visibles témoignent d'une construction en *opus vittatum*, caractéristique des maçonneries gallo-romaines. Sa datation reste néanmoins incertaine puisque

[16] Spiesser, 2014, vol.2, p.6

[17] Deshayes, 2014

les moellons de sections carrés utilisés dans les bâtiments antiques ont souvent fait l'objet d'une récupération méthodique en vue de leurs réemplois dans des maçonneries postérieures. La Chapelle de la « Victoire » illustre parfaitement ce phénomène puisque plusieurs fragments de *tegulae* et des moellons calcaires de sections carrés sont visibles au sein de ces maçonneries. Le bâtiment supposé gallo-romain semble comporter plusieurs pièces qui se prolongent dans la partie sud de l'enclos actuel de la Chapelle de la « Victoire ». Il possède une morphologie globalement carrée, d'environ 15 m de côté (Fig. 66). La présence d'une résistivité électrique très faible (entre 30 et 50 ohm.m) au centre de la pièce sud/est de ce bâtiment permet de supposer qu'elle est en partie excavée. Cette hypothèse devra toutefois être vérifiée par des sondages manuels afin d'être confirmée.

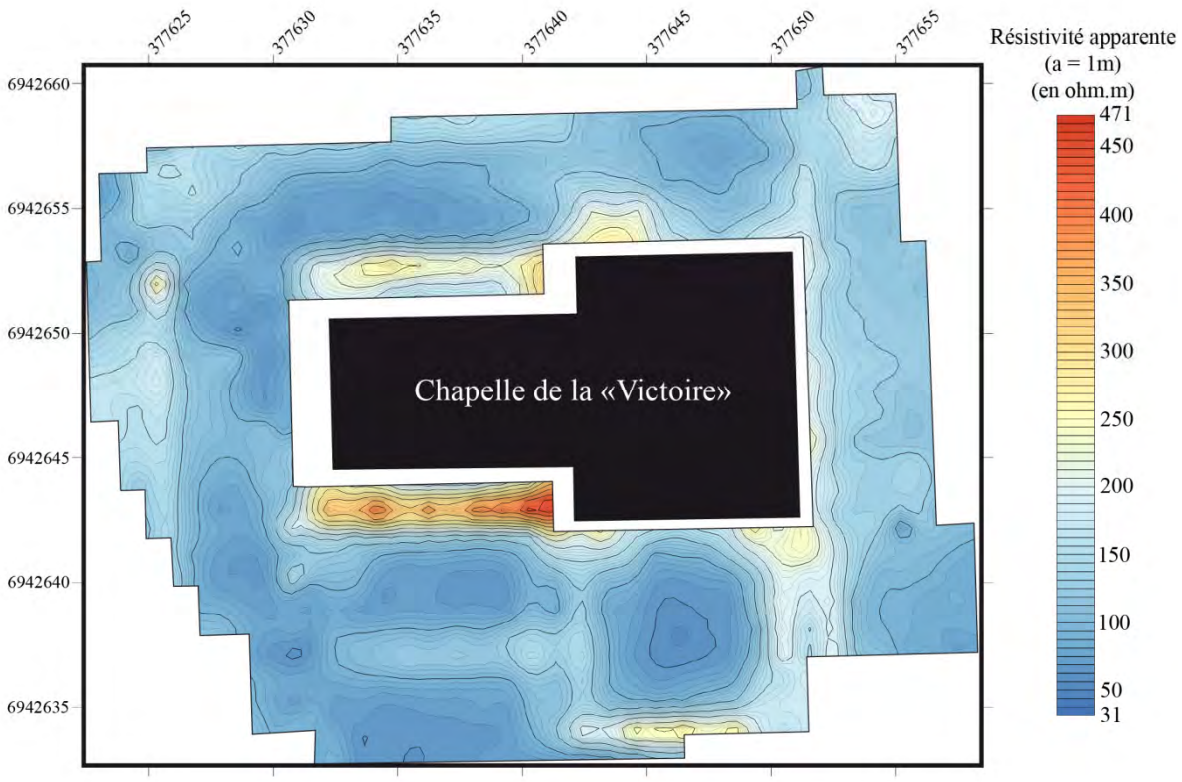

Figure 63 : Carte de résistivité apparente de la prospection géophysique réalisée autour de la Chapelle de la Victoire, à Valognes - (50) (Coordonnées en Lambert 93)

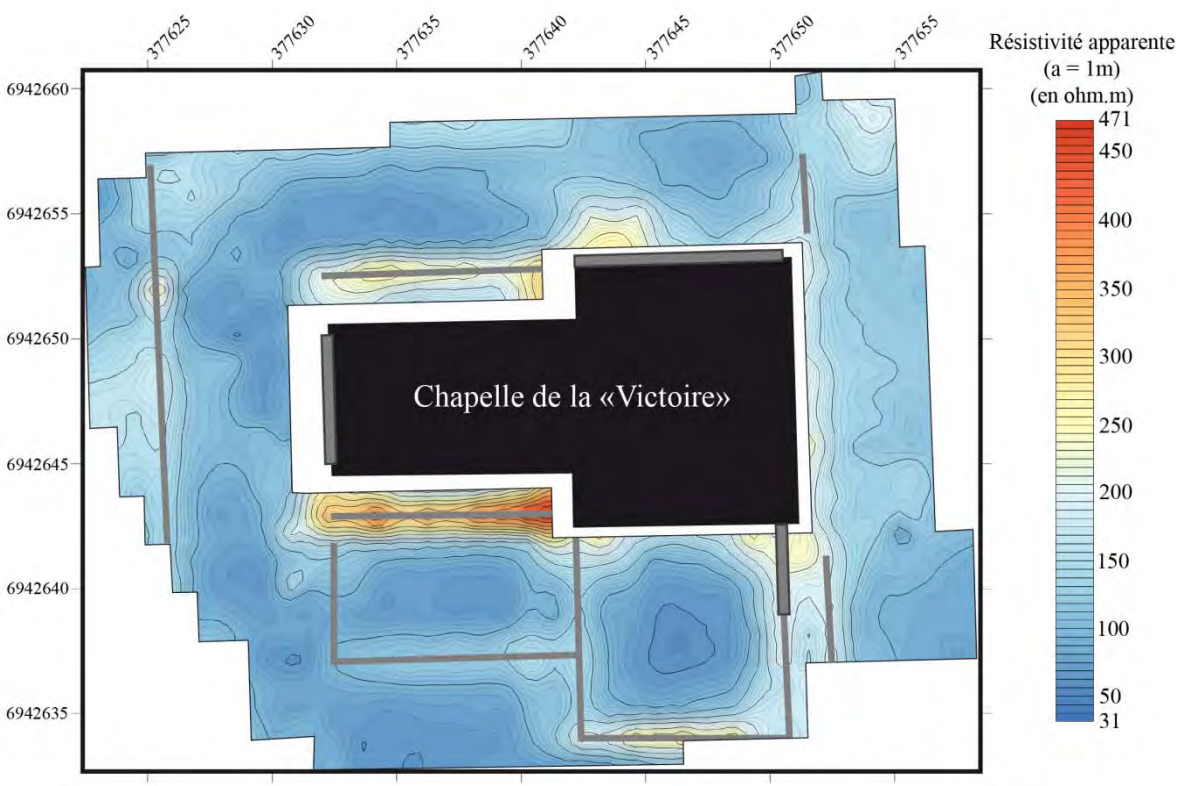

Figure 64 : Localisation des anomalies de résistivités apparentes autour de la Chapelle de la Victoire, à Valognes (50) - (Trait épais gris: soubassement en petits moellons calcaire ; Trait gris : anomalie géophysique linéaire) - (Coordonnées en Lambert 93)

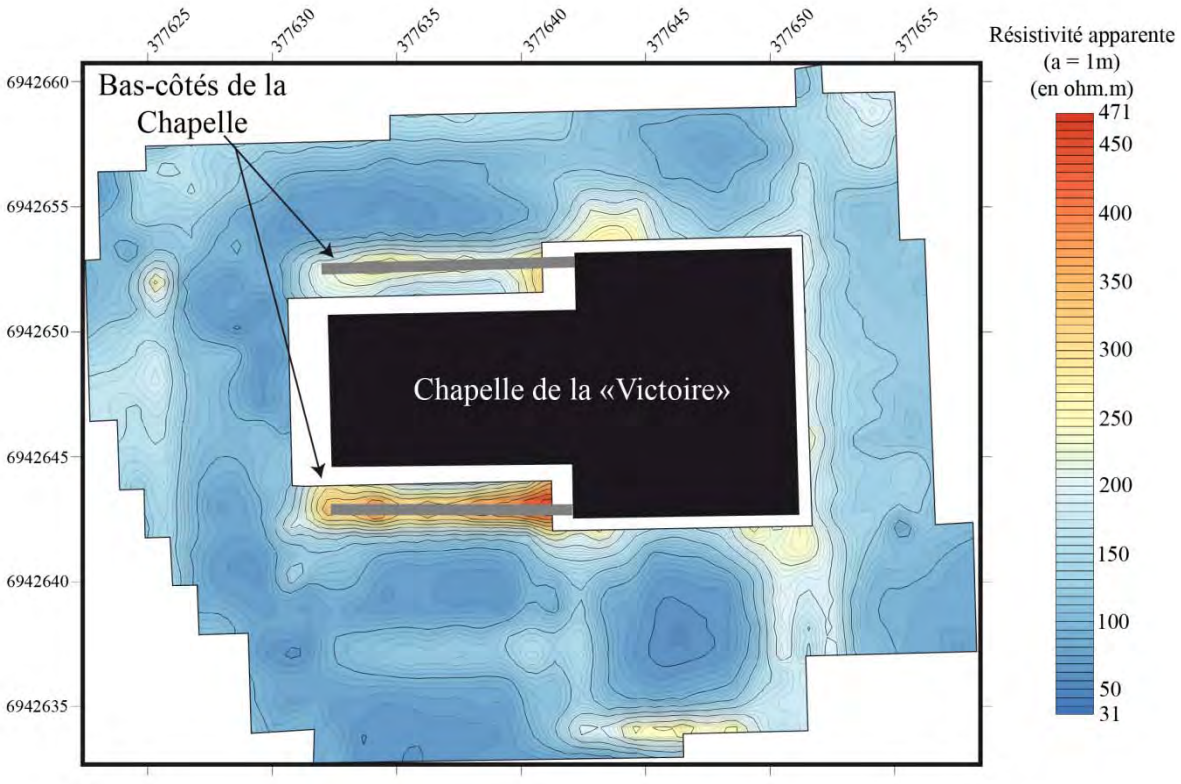

Figure 65 : Interprétation des anomalies géophysiques en relation avec la Chapelle de la Victoire, à Valognes (50) - (Trait gris : anomalie géophysique linéaire) - (Coordonnées en Lambert 93)

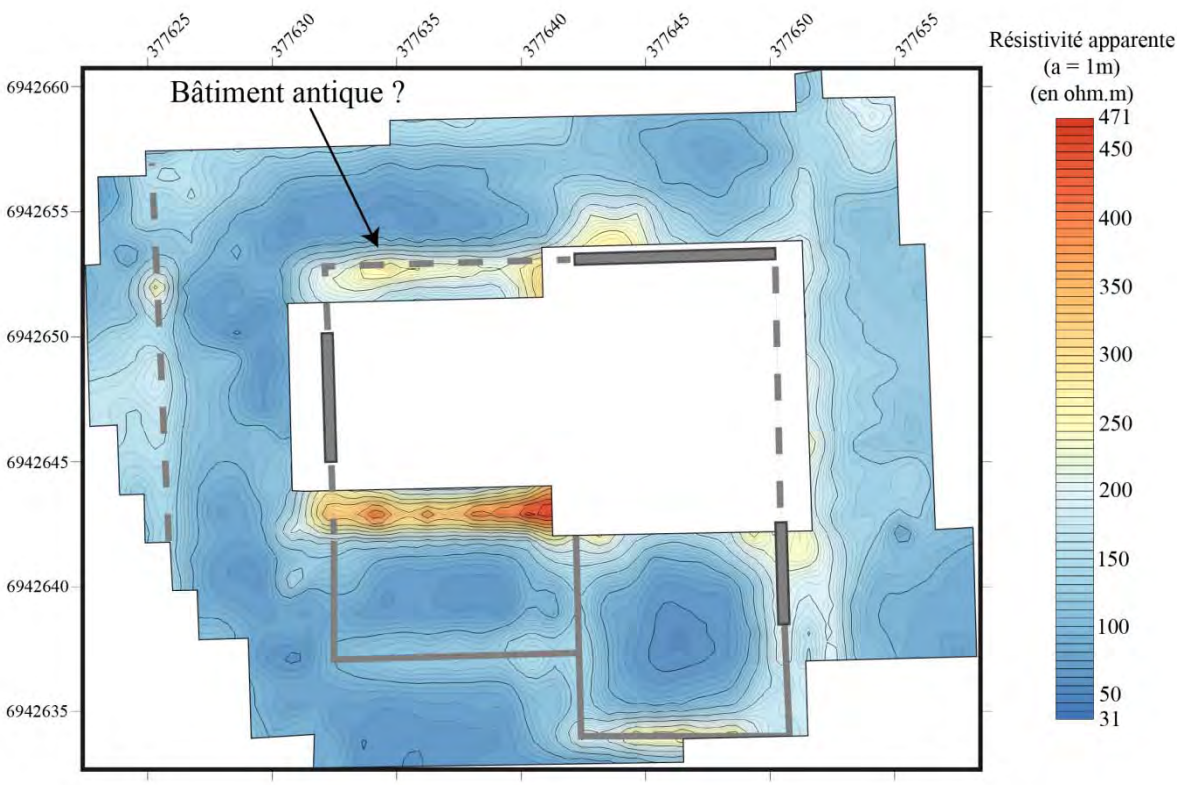

Figure 66 : Hypothèse de restitution du plan du bâtiment antérieur à la Chapelle de la Victoire, à Valognes (50) - (Trait épais gris : soubassement en petits moellons calcaire ; Trait gris : anomalie géophysique linéaire) - (Coordonnées en Lambert 93)

5.9.3 – Conclusion et perspectives de recherches

La prospection géophysique réalisée autour de la Chapelle de la « Victoire a révélé le potentiel du site par rapport à l'étude de l'agglomération d'*Alauna* (Valognes) puisqu'un probable bâtiment gallo-romain a pu être appréhendé sous l'édifice religieux du XI^{e} siècle. Ce bâtiment qui se développe dans la moitié sud de l'aire d'étude semble avoir une superficie de plusieurs centaines de mètres carrés et un plan relativement complexe, composé de plusieurs pièces dont l'une serait peut-être en partie excavée. Dans l'objectif de confirmer la datation de cet édifice et de caractériser son intérêt dans la connaissance des abords de l'agglomération antique il serait pertinent de réaliser quelques sondages manuels afin de connaître l'étendue de son potentiel archéologique.

6 – LES MOBILIERS

Le verre a été étudié dans le détail par Amélie Marie, la céramique déterminée par Alexandra Gasson et les monnaies identifiées par Pierre-Marie Guihard ; les autres mobiliers n'ont pas fait l'objet d'une prise en charge par des spécialistes. La présentation de ces derniers mobiliers prend donc la forme d'un examen préliminaire visant à un inventaire complet (poids, NR, NMI,…) afin de rendre compte du potentiel d'étude et de conservation, de compléter la chronologie du site et de sélectionner les principaux ensembles ou formes caractéristiques permettant de l'illustrer.

6.1 – La céramique (Alexandra Gasson)

6.1.1 – Présentation du contexte de l'étude

NB : La détermination du mobilier céramique a été reproduite sous forme de tableau déposé en annexe.
Faute du budget nécessaire, l'étude et les dessins des ensembles céramiques ont été reconduits à l'année 2016.

6.2 – Le verre (Amélie Marie)

6.2.1 – Statistique générales

Cette troisième campagne de sondage, réalisée à l'été 2015, a livré 119 fragments (NF) pour 80 restes après collage (NR).
10 tranchées ont livré de la verrerie en quantité inégale : les fragments de verre sont plus représentés dans les tranchées 39, 51 et 38 et peu présents voire anecdotiques dans les tranchées 42, 48, 40, 49, 47, 41 et 57 (graph.2 : Quantification du verre par tranchées).

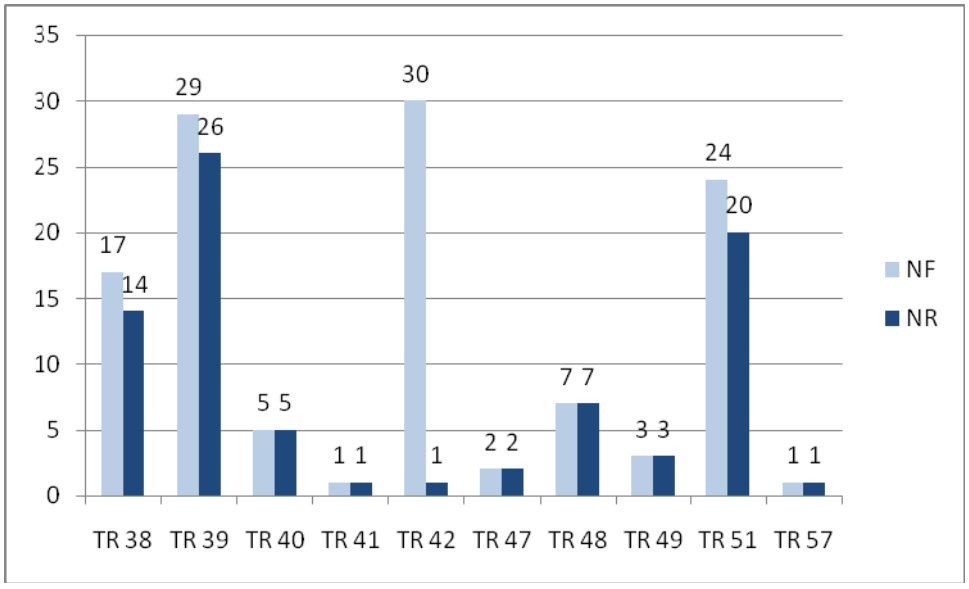

Graph. 2 : Quantification du verre par tranchées

La répartition des fragments par critères morphologiques montre une prédominance des fragments de panse (unies ou décorées), avec 37 restes. Les fragments de verre plat sont ensuite les plus représentés avec 16 restes. Les fragments de fond sont au nombre de 14. Les éléments de bord, les verres à vitre et les fragments indéterminés sont respectivement représentés par 5, 4 et 2 restes. Enfin, il faut noter un fragment d'anse et une perle (graph.3 : quantification des fragments par critères morphologiques).

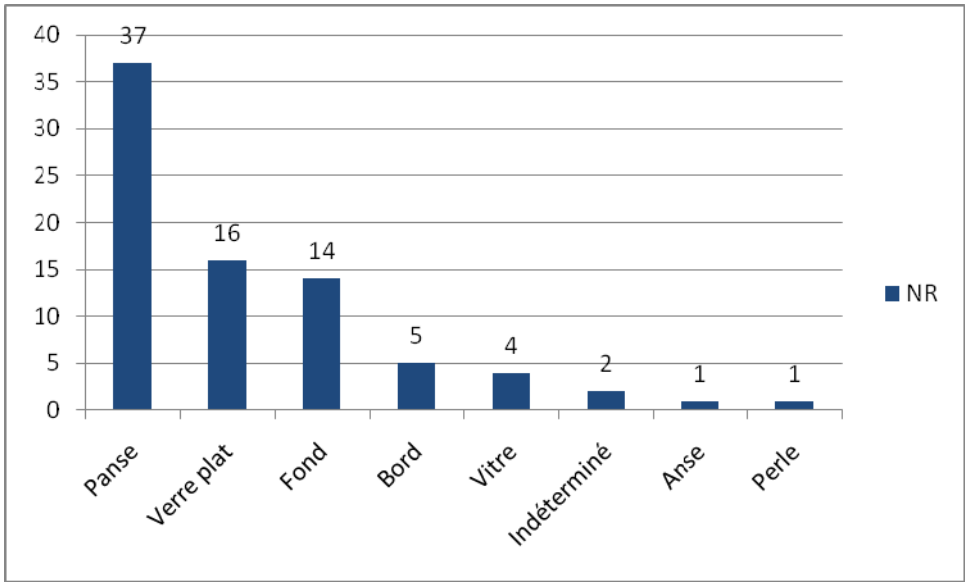

Graph. 3 : Quantification des fragments par critères morphologiques

Les teintes de verre les plus représentées sont les teintes dites naturelles allant du bleu-vert au bleuté et au verdâtre, avec respectivement 26, 12 et 14 éléments. Le verre incolore est également fortement représenté avec 25 restes. Le brun, le bleu cobalt et la pâte de verre ou fritte bleu-vert sont chacun représenté par 1 élément (graph.4 : Quantification des fragments par teintes).

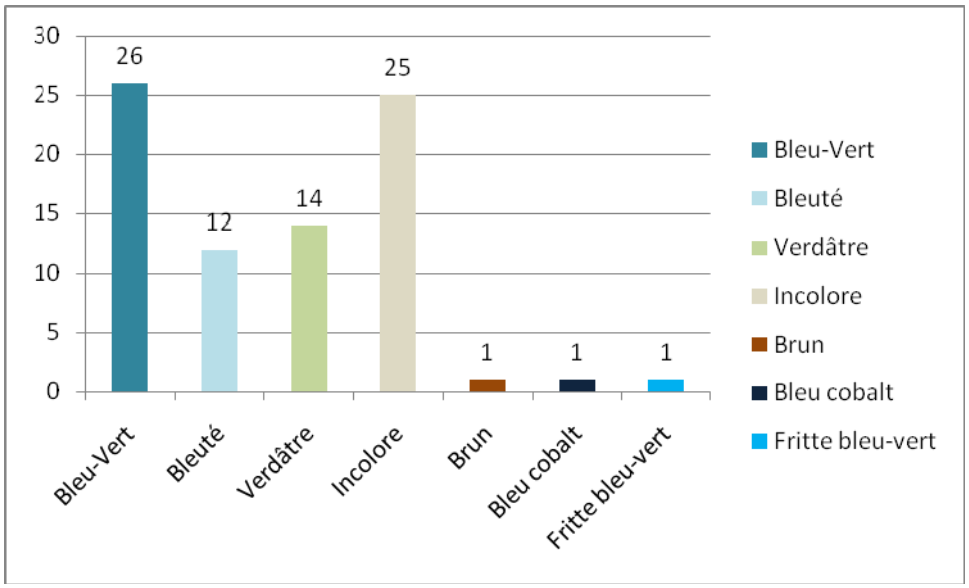

Graph. 4 : Quantification des fragments par teintes

Les fragments de verre recueillis ne sont pas tous attribuables à la période gallo-romaine. En effet, sur les 80 restes après collage, on compte 22 éléments (27,5 %) de verre de facture moderne et donc 58 éléments (soit 72,5 %) attribuables à l'époque gallo-romaine.
Dans cette partie de présentation générale, tous les fragments ont été pris en compte. Dans la suivante, consacrée à l'inventaire et à la présentation des fragments par tranchées, seuls les éléments, gallo-romains comme modernes, présentant un décor ou une particularité morphologiques seront mentionnés. Ainsi, les fragments de panses unies et les verres plats ne seront plus cités. Sous l'appellation « verre plat » ont été regroupés des éléments qu'on ne peut interpréter, tant ils pourraient correspondre à divers objets : fonds et / ou parois de récipients prismatiques ou bien fragments de verre à vitre **(Pl. 1)**.

6.2.2 – Inventaire

L'attribution du numéro d'inventaire s'est effectuée de la même façon que lors des campagnes précédentes avec les initiales VER, suivies des numéros de la tranchée et de la structure ou Us considérée et enfin le numéro du tesson (exemple : *VER.38-1023.01*, pour un fragment retrouvé dans la structure 1023 localisée dans la tranchée 38).
Les fragments étudiables, hors panses unies et verres plats, seront décrits et présentés dans les tableaux d'inventaire ci-dessous : 31 seront mentionnés dont 26 éléments gallo-romains et 5 individus modernes, soit 38,75 % des fragments fournis par cette campagne de sondages.

6.2.2.1 - Tranchée 38 (Pl. 2)

14 restes proviennent de la tranchée 38. Quatre d'entre eux sont des fragments de panse sans aucune caractéristique et un élément entre dans la catégorie des verres plats.
Trois éléments de verre à vitre proviennent de cette tranchée, l'un retrouvé dans l'Us 1023 (*VER.38-1023.03*) et les deux autres dans l'Us 1042 (*VER.38-1042.03* et *VER.38-1042.06*). Ils présentent tous une face brillante et lisse, et l'autre face rugueuse et mate.
Deux éléments de bord ont été recueillis. L'un, de facture moderne et se rapportant au vase ou au flaconnage, présente une couleur bleutée et un décor crantée / cannelé (*VER.38-HS.01*). Le second, issu de l'Us 1042 et de facture probablement gallo-romaine, présente une teinte incolore et pourrait s'apparenter aux fioles à panse carrée appelées communément flacon Mercure Is 84 (*VER.38-1042.01*).

TR	St / Us	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
38	HS	VER.38-HS.01	1	Bord	Bleuté	Bord de fiole / flacon, cannelé / côtelé / dentelé. Moderne
38	1023	VER.38-1023.01	1	Fond	Bleu-Vert	Fond circulaire apode, rentrant / repoussé
38	1023	VER.38-1023.02	1	Indéterminé	Bleu-Vert	Fond apode ou fragment de panse à départ de cannelure (barillet)
38	1023	VER.38-1023.03	1	Vitre	Verdâtre	Verre à vitre. Face lisse et brillante. Face rugueuse et mate.

TR	St / Us	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
38	1042	VER.38-1042.01	2	Bord	Incolore	Bord / épaulement de fiole à panse carrée
38	1042	VER.38-1042.02	2	Fond	Bleu-Vert	Fond circulaire apode, rentrant / repoussé
38	1042	VER.38-1042.03	1	Vitre	Verdâtre	Verre à vitre. Face lisse et brillante. Face rugueuse et mate.
38	1042	VER.38-1042.05	1	Fond	Bleuté	Fond apode et plat.
38	1042	VER.38-1042.06	1	Vitre	Bleu-Vert	Verre à vitre. Face lisse et brillante. Face rugueuse et mate.

Trois fonds sont à mentionner. Un fond circulaire, apode et repoussé, retrouvé dans l'Us 1023 (*VER.38-1023.01*). Les deux autres proviennent de l'Us 1042, avec un fond circulaire, apode et repoussé (*VER.38-1042.02*) qui se retrouve sur les gobelets, fioles, flacons et bouteilles ainsi qu'un fragment de fond bleuté (*VER.38-1042.06*) qu'on ne peut rattacher à aucun type.
Enfin, le dernier élément, retrouvé dans l'Us 1023, a été classé dans la catégorie « Indéterminé » (*VER.38-1023.02*). Il est en effet difficile de trancher entre un élément de fond ou un fragment de panse à décor cannelé caractéristique des barillets Is 89-128.

6.2.2.2 - Tranchée 39 (Pl. 3)

26 éléments proviennent de la tranchée 39 et parmi eux, 13 restes se rapportant à de la panse unie et 4 à du verre plat.
Un élément de verre à vitre est à mentionner. Issu de l'Us 1056, il présente une face brillante et lisse et une face mate et rugueuse (*VER.39-1056.02*).
Un fragment d'anse provient de l'Us 1054 (*VER.39-1054.01*). C'est un type d'anse lisse et coudée qu'on retrouve sur des bouteilles à panse cylindrique ou prismatique (carrée, rectangulaire ou hexagonale).
Un fragment de panse cannelée, retrouvée dans l'Us 1066, pourrait appartenir aux barillets Is 89-128 (*VER.39-1066.01*). Un second élément de panse cannelée a été retrouvé dans l'Us 1073 *(VER.39-1073.03)*.
L'Us 1073 a livré un éclat de pâte de verre opaque et de teinte bleu cobalt (*VER.39-1073.06*).

TR	St / Us	Co.	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
39	1054		VER.39-1054.01	1	Anse	Bleu-Vert	Anse coudée
39	1055		VER.39-1055.01	1	Fond	Bleu-Vert	Fond apode à cercle en relief.
39	1056		VER.39-1056.01	1	Bord	Bleu-Vert	Bord droit arrondi probablement déformé avec probables traces d'outils.

TR	St / Us	Co.	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
39	1056		VER.39-1056.02	1	Vitre	Bleu-Vert	Verre à vitre. Face lisse et brillante. Face rugueuse et mate.
39	1057		VER.39-1057.01	1	Fond	Bleu-Vert	Pied annulaire façonné dans la masse ou rapporté
39	1066		VER.39-	1	Panse	Bleuté	Panse cannelée
39	1073	1224	VER.39-1073.01	2	Bord	Incolore	Bord droit, lèvre laissée brute. Décor de stries
39	1073		VER.39-1073.02	1	Fond	Bleu-Vert	Fond apode et rentrant à au moins un cercle en
39	1073		VER.39-	1	Panse	Bleuté	Panse cannelée
39	1073		VER.39-	1	Eclat	Bleu Cobalt	Eclat de pâte de verre

Trois fonds ont été recueillis. Deux d'entre eux sont apodes et comportent au moins un cercle imprimé en relief (*VER.39-1055.01* et *VER.39-1073.02*). Sur le fragment retrouvé dans l'Us 1073, on retrouve la trace du pontil. Les marques à base de cercles en relief se retrouvent principalement sur les bouteilles Is 50 et les pots carrés Is 62, les bouteilles rectangulaires Is 90 / AR 157, hexagonales AR 158-159 et sur les barillets Is 89-128. Le dernier fragment de fond est constitué d'un pied annulaire rapporté ou façonné dans la masse (*VER.39-1057.01*) caractéristique de plusieurs types d'objets : pots, gobelets, coupes et « biberons ».

Enfin, deux fragments de bords sont à mentionner. Le premier élément est un bord droit dont la lèvre est laissée brute et sur lequel on peut observer un décor constitué de lignes incisées *(VER.39-1073.01)*. Les lignes incisées à froids représentent un décor fréquent sur les formes ouvertes et notamment les gobelets. Ce décor incisé associé au bord droit permettraient, sous réserve, d'identifier le fragment comme un gobelet haut de type AR 63. Le dernier élément qui pourrait s'apparenter à un bord de récipient de forme fermée et de faible diamètre (ou à une anse) présente une déformation et deux traces d'outils, l'une de forme rectangulaire et l'autre de forme triangulaire *(VER.39-1056.01)*.

6.2.2.3 - Tranchée 40 (Pl. 4)

Des cinq éléments retrouvés dans la tranchée 40, il faut signaler trois fragments de verre plat dont l'un serait de facture moderne.

Un fond est à signaler dans l'Us 1093. Ce fragment façonné dans un verre bleu-vert appartiendrait à un récipient de forme quadrangulaire ou du moins prismatique, *VER.40-1093.01*.

TR	St / Us	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
40	1093	VER.40-1093.01	1	Fond	Bleu-Vert	Fond quadrangulaire /
40	1098	VER.40-1098.01	1	Panse	Incolore	Panse à décor de stries

Le dernier élément de la tranchée 40 provient de l'Us 1098. Il s'agit d'une panse incolore, *VER.40-1098.01*, sur laquelle on peut observer deux lignes incisées. Cet ornement, réalisé à froid, est présent sur de nombreux types d'objets rendant ainsi toute identification impossible.

6.2.2.4 - Tranchée 41 (Pl. 1)

Un seul élément de verre livré par la tranchée 41. Il s'agit d'un fragment de verre plat verdâtre.

6.2.2.5 - Tranchée 42 (Pl. 4)

La tranchée 42 a livré 30 fragments de verre appartenant tous au même objet, *VER.42-HS.01*. Il s'agit d'une bouteille cylindrique réalisée dans un verre incolore et de facture moderne. Sur les parois de la bouteille, on observe une trace de jonction indiquant que la bouteille a été façonnée dans un moule constitué d'au moins deux parties.

TR	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
42	VER.42-HS.01	30	Bord	Incolore	Panse et bords de bouteille. Moderne

6.2.2.6 - Tranchée 47 (Pl. 4)

Deux éléments sont issus de la tranchée 47, dont un minuscule fragment de verre plat.

Le second objet, provenant de l'Us 1387, est une demi-perle en pâte de verre ou fritte de teinte bleu-vert, *VER.47-1387.01*. Dotée d'un décor de côtes, ce type de perle est communément appelé « perle à côtes de melon ».

TR	St / Us	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
47	1387	VER.47-1387.01	1	Perle	Fritte Bleu-Vert	Demie perle en pâte de verre / fritte bleu-vert à côtes

6.2.2.7 - Tranchée 48 (Pl. 4)

Sept éléments de verre ont été retrouvés dans la tranchée 48 dont trois fragments de panses unies.

Le fragment de panse issu de l'Us 1280 présente un décor cannelé et pourrait s'apparenter aux barillets Is 89 – 128 *(VER.48-1280.02)*.

TR	St / Us	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
48	1185	VER.48-1185.01	1	Fond	Bleu-Vert	Fond apode à motif moulé constitué d'au moins un point. Bouteille hexagonale
48	1280	VER.48-1280.01	1	Fond	Bleu-Vert	Fond apode circulaire légèrement rentrant.
48	1280	VER.48-1280.02	1	Panse	Bleuté	Panse cannelée
48	1282	VER.48-1282.01	1	Fond	Bleu-Vert	Fond plat

De cette même Us 1280 provient également un fragment de fond *(VER.48-1280.01)*. De forme circulaire et de faible diamètre, il pourrait appartenir à un balsamaire de type Is 28b, AR 135 / HN 9.6C ou autre balsamaire de forme tronconique en usage entre le Ier et le milieu du IIe siècle de notre ère.
Deux autres éléments de fond sont à signaler. Le premier, issu de l'Us 1185, est un fragment de fond apode comportant une marque en relief composée d'au moins un point *(VER.48-1185.01)*. De forme prismatique, on peut le rapprocher des bouteilles à panse hexagonale de type AR 158 / HN 13.2 / BCub 10.5A dont les marques les plus communes sont composées de points aux angles et d'un ou plusieurs cercles concentriques. Enfin, le dernier est un élément de fond plat *(VER.48-1282.01)* non identifiable et provenant de l'Us 1282.

6.2.2.8 - Tranchée 49 (Pl. 5)

Trois fragments proviennent de la tranchée 49 dont deux éléments de panses unies.

TR	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
49	VER.49-HS.03	1	Fond	Verdâtre	Fond plat. Moderne ?

Le troisième élément est un fragment de fond non identifiable et de facture moderne *(VER.49-HS.03)*.

6.2.2.9 - Tranchée 51 (Pl. 5)

La tranchée 51 a livré vingt fragments de verre dont 11 éléments de panse unie et 6 de verre plat.

TR	St / Us	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
51	SD 2	VER.51-HS.04	1	Fond	Verdâtre	Fond Moderne
51	1262	VER.51-1262.10	1	Fond	Bleu-Vert	Fond plat quadrangulaire
51	1263	VER.51-1263.01	1	Fond	Incolore	Fond plat à décor rayonnant à partir du point central.

Les trois derniers fragments sont des éléments de fond dont deux seraient de facture moderne. Le fragment retrouvé dans l'Us 1263 est réalisé dans un verre incolore *(VER.51-1263.01)*. Il s'agit d'un fond plat quadrangulaire, doté d'un décor en relief composé de rayons émanant d'un point central. Le second, également de facture moderne, est un fragment de fond non identifiable *(VER.51-HS.04)*. On peut noter une ressemblance entre ce fragment et le fond *VER.49-HS.09* retrouvé dans la tranchée 49 et mentionné dans le paragraphe ci-dessus.
Le dernier élément est un fond plat de forme quadrangulaire ou prismatique, *VER.51-1262.10*, non identifiable.

6.2.2.10 - Tranchée 57 (Pl. 5)

Un seul élément provient de la tranchée 57. Il s'agit d'un fragment classé parmi les Indéterminés *(VER.57-1320.01)*.

TR	St / Us	Inv.	NF	Morphologie	Teinte	Notes
57	1320	VER.57-1320.01	1	Indéterminé	Bleu-Vert	Pied annulaire ou fragment d'anse à nervures

Il pourrait s'agir d'un fragment de pied annulaire similaire au fragment de la tranchée 39 *(VER.39-1057.01)* ou d'un fragment d'anse coudée du même type que celle retrouvée dans la tranchée 39 (*VER.39-1054.01*).

6.2.3 – Le verre gallo-romain

Les fragments de verre étudiables et considérés comme gallo-romains sont au nombre de 26, soit 32,5 % du nombre total de fragment après collage, et se répartissent en 3 catégories fonctionnelles *(cf. Graphique 5 : Verre gallo-romain – Catégories fonctionnelles)* : la vaisselle avec 20 individus, la parure et l'architecture avec respectivement 1 et 4 éléments. Un fragment de pâte de verre *(VER.39-1073.06)*, trop lacunaire, est classé à part comme Indéterminé.

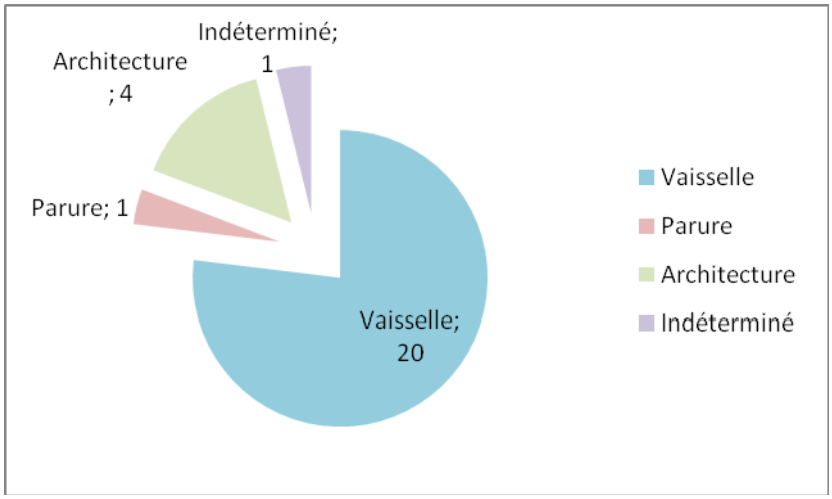

Graph. 5 : Verre gallo-romain – Catégories fonctionnelles

6.2.3.1 - La parure

Le seul élément de parure mis au jour lors de cette campagne de sondage est issu de la tranchée 47, *VER.47-1387.010*. Il s'agit d'une perle communément appelée perles à côtes de melon – *Melonenperle*. Ces perles en verre, fritte ou céramique turquoise apparaissent en Europe aux IIIe et IIe siècles avant J.-C. Si elles sont courantes au cours des deux premiers siècles de notre ère, on les retrouve également à l'époque mérovingienne.

6.2.3.2 - Le verre architectural

Quatre éléments ont pu être identifiés comme du verre à vitre : VER.38-1023.03 ; VER.38-1042.03 ; VER.38-1042.06 et VER.39-1056.02. Fruit des artisans verriers italiens du début du Ier siècle apr. J.-C., l'usage du verre à vitre semble généralisé dans la seconde moitié du siècle. Il existe 4 types de vitrage dans l'Antiquité : le verre coulé, le verre soufflé en cylindre et étalé, le verre soufflé en cive, couronne ou plateau

et enfin le verre pour les *oculi*. Les faces rugueuses et mates observées sur les éléments provenant des sondages attesteraient de la technique du verre coulé sur une plaque et étiré.

6.2.3.3 - Vaisselle et autres récipients en verre

Parmi ces 20 éléments de vaisselle, tous ne sont pas rattachables à une forme précise. Pour certains, il a été toutefois possible de les classer parmi les récipients de forme fermée ou de forme ouverte et 9 individus n'ont pu être référencés dans l'une ou l'autre de ces catégories.

- *Les formes fermées*

La moitié des éléments de vaisselle appartiennent aux récipients de forme fermée avec 10 représentants. Trois formes ont pu être identifiées : une bouteille Mercure Is 84, une bouteille hexagonale AR 158 et des barillets Is 89-128 *(fig. 67 : Valognes 2015 – Formes identifiées)*.

- Le bord / épaulement *VER.38-1042.01* a été identifié comme un flacon Mercure **Is 84**. Ces objets, souvent réalisés dans un verre épais incolore, apparaissent à l'époque flavienne et sont nombreux dans la partie occidentale de l'Empire. En Gaule, leur concentration est plus forte dans le Nord, l'Est et le long de la vallée du Rhône. Les parois et le fond de ces flacons comportent souvent des marques : inscriptions, motifs géométriques et motifs figurés.
- Le fond *VER.48-1185.01* a été identifié comme une bouteille hexagonale **AR 158**. Souvent de petite taille, on trouve ces bouteilles dans une zone allant du Pas-de-Calais au Sud-Ouest de la France avec une concentration en Picardie et en Normandie. Le type est également connu, bien qu'en faible quantité, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse et en Grande Bretagne. Apparues au Ier siècle apr. J.-C., on les rencontre encore au IVe siècle. Ces bouteilles sont porteuses de marques le plus souvent composées de points aux angles et de cercles concentriques, à l'image du fragment retrouvé à Valognes.
- Trois fragments de petite taille présentent une panse cannelée, VER.39-1066.01 / VER.39-1073.03 / VER.48-1280.02. Les cannelures constituent une caractéristique morphologique représentative des barillets **Is 89-128** mais le caractère très fragmentaire des éléments de Valognes doit inciter à la réserve quant à leur identification. Ces objets sont attestés dans de nombreuses régions, mais essentiellement du nord-ouest de l'Empire : dans la moitié nord de la Gaule, en Grande Bretagne, en Belgique, en Rhénanie et en Suisse. On les rencontre du IIe au IVe siècle.

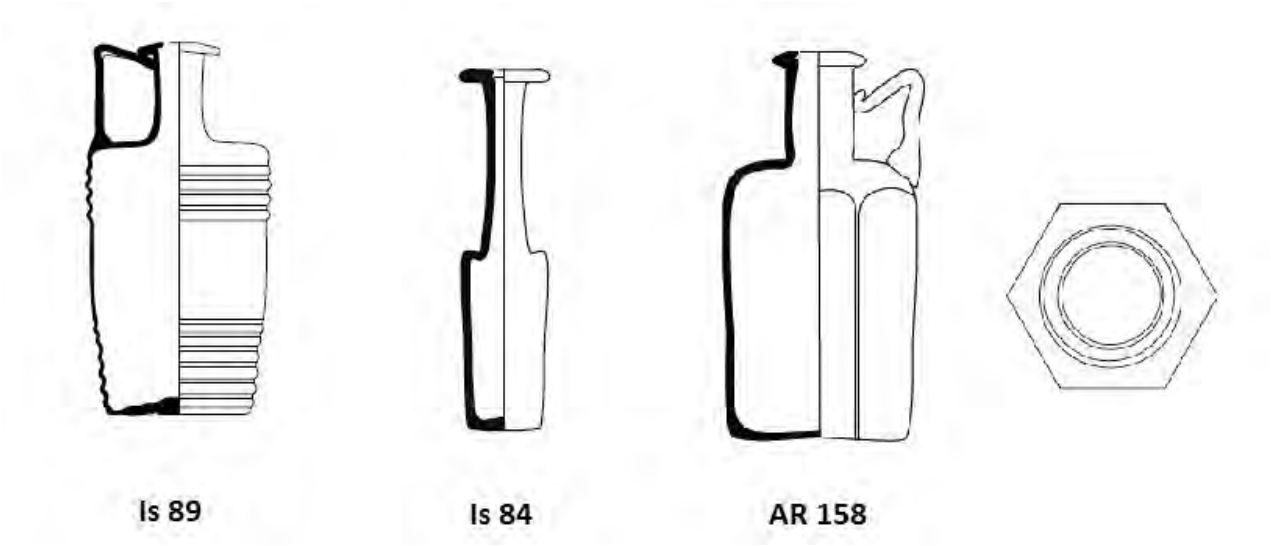

Figure 67 : Valognes 2015 – Formes fermées identifiées, Is 89, Is 84 et AR 158

Pour les 5 éléments restants, une forme précise n'a pu être déterminée. Ils ont toutefois pu être rapprochés d'un type d'objet. Ainsi nous avons pu mettre en évidence un balsamaire, petit récipient destiné aux soins du corps *(fig. 68 : Valognes 2015 – Types identifiés, le balsamaire)* et des vases à verser ou destinés au transport et à la conservation *(fig. 69 : Valognes 2015 – Types identifiés, vases à verser ou à conserver)*.

- L'élément de fond *VER.48.1280.01* appartient à un balsamaire, petit récipient que l'on destine communément aux soins du corps. Le fond, circulaire et légèrement rentrant, se rapproche des balsamaires ou flacons de forme tronconique et pourrait correspondre à quatre d'entre eux : **Is 8**, **Is 28**, **Is 82B1** et **Is 68**. La typologie des balsamaires demeure toutefois malaisée devant la multiplicité des types et formes rencontrées. Parmi les quatre formes mentionnées ci-dessus, une est représentative du Ier siècle (Is 8), une autre du IIe siècle (Is 82B1) quant à la forme Is 28, on la rencontre du Ier à la moitié du IIe siècle. Les godets ou flacons Is 68 sont rencontrés du règne de Claude jusqu'au IIIe siècle.

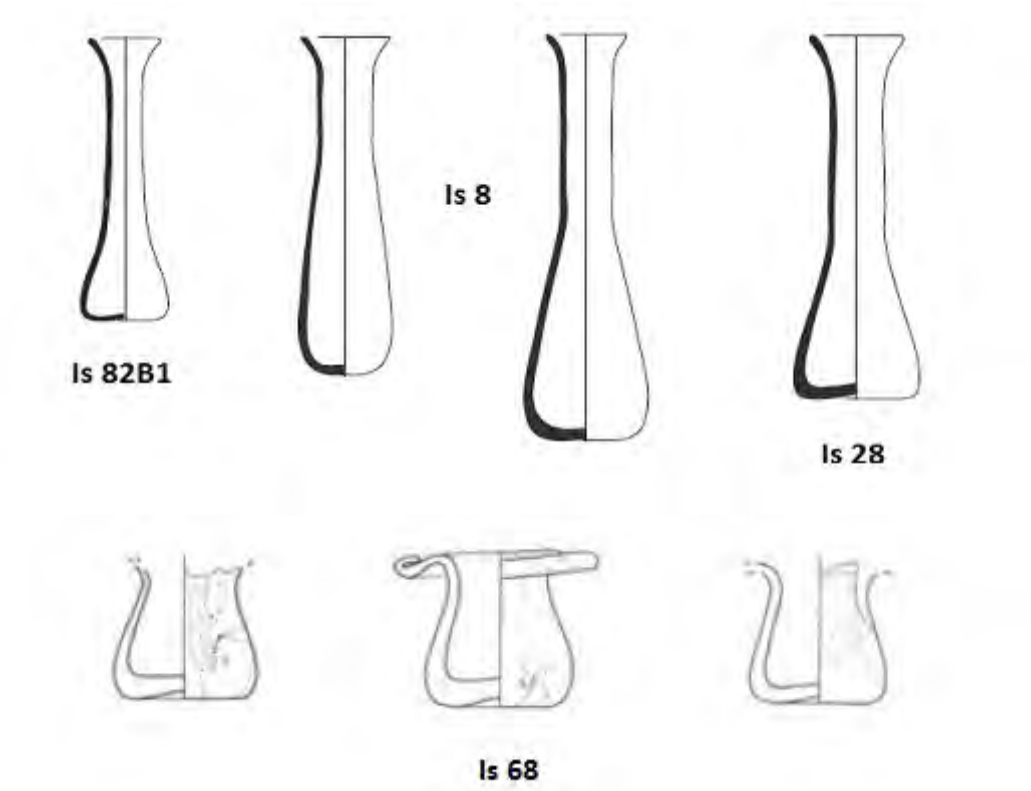

Figure 68 : Valognes 2015 – Types identifiés, le balsamaire

- Trois éléments de fond et un fragment d'anse pourraient appartenir à des vases à verser, destinés au transport ou à la conservation. Le premier fond, *VER.40-1093.01*, présente une forme quadrangulaire et se rattacherai plutôt aux bouteilles **Is 50** ou pots carrés **Is 62**, aux bouteilles rectangulaires **Is 90** ou hexagonales **AR 158**. Pour le deuxième élément de fond *VER.39-1055.01*, doté d'au moins un cercle en relief et comportant une excroissance de forme indéterminée probablement laissée lors de l'empontillage ou autre étape de fabrication, nous ne pouvons déterminer sa forme : cylindrique ou prismatique. Le motif du cercle en relief se trouvant en effet aussi bien sur les bouteilles et pots carrés **Is 50** et **62**, rectangulaires **Is 90**, hexagonales **AR 158** et les barillets **Is 89-128**. Enfin, le dernier fragment de fond *VER.39-1073.02*, présente lui aussi au moins un cercle en relief et la trace laissée par le pontil. La forme de la panse n'étant pas identifiable, il peut se rattacher à toutes les formes mentionnées pour l'élément de fond précédent. Toutes ces formes se rencontrent entre la fin du Ier et le IIIe siècle voire jusqu'au début du IVe siècle.
- Le fragment d'anse *VER.39-1054.01* peut tout aussi bien se rapporter aux bouteilles prismatiques et barillets mentionnés pour les fonds ci-dessus qu'à d'autres formes de récipients ansés tels les biberons **Is 99**, bouteilles circulaires **Is 51** ou autres carafes / cruches.

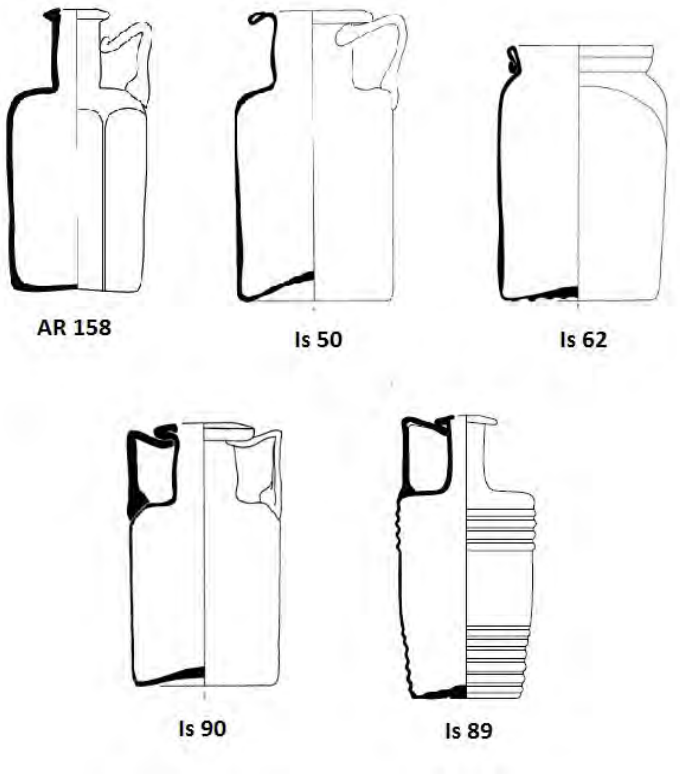

Figure 69 : Valognes 2015 – Types identifiés, vases à verser ou à conserver

- *Les formes ouvertes*

Une seule forme ouverte a pu être identifiée. Le fragment de bord *VER.39-1073.01* est un bord droit à lèvre coupée légèrement adoucie soufflé dans un verre incolore et décoré de plusieurs ensembles de lignes horizontales légèrement gravées ou incisées. Cet élément peut être rapproché de la partie supérieure des gobelets répertoriés par Rütti sous l'appellation AR 63.

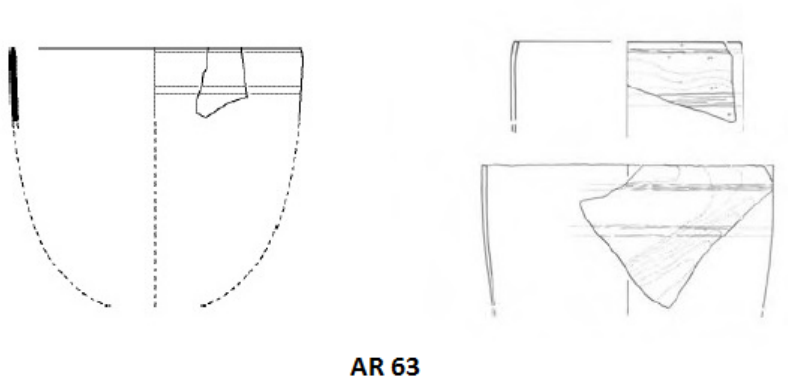

Figure 70 : Valognes 2015 – Forme ouverte identifiée, AR 63

Ces gobelets, soufflés à la volée dans un verre incolore ou uni, peuvent être de forme cylindrique ou conique et sont décorés de lignes horizontales ou autres motifs gravés ou incisés. Ils sont datés de la fin du IIIe et du IVe siècle.

6.2.4 – Synthèse

6.2.4.1 - Bilan chiffré et statistiques

La campagne de sondages 2015 a livré, après collage et regroupement des tessons, 80 éléments de verre. 58 d'entre eux, soit 72,5 %, ont pu être considérés comme gallo-romains et 22 fragments sont de factures modernes, 27,5 %.

Tous n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie. En effet, n'ont été retenus que les fragments, gallo-romains et modernes, présentant des caractéristiques morphologiques ou un décor. Ainsi, 31 fragments ont été étudiés, soit 38,5 % de la totalité des éléments recueillis : 26 fragments gallo-romains (32,5 %) et 5 modernes (6,25 %).

Le verre gallo-romain

Les 26 fragments de verre gallo-romains ont pu être classés en trois catégories :

- la parure : 1 perle à côte de melon (1,25 %)
- le verre architectural : 4 éléments de verre à vitre (5 %)
- la vaisselle : 20 éléments (25 %)

Parmi les 20 éléments de vaisselle, seulement 5 ont pu être attribués à une forme précise (6,25 %) et 4 ont été rattaché à un type (5%).

6.2.4.2 - Analyse du corpus

Les quelques formes identifiées et types reconnus à Valognes font partie du répertoire de formes largement répandues dans les provinces occidentales de l'Empire et concernent essentiellement les bouteilles et le flaconnage : balsamaire, flacon Mercure Is 84, barillets Is 89, bouteilles carrées Is 50. La datation de ces objets couvre toute la période antique, du Ier siècle de notre ère jusqu'au IVe siècle.

Enfin, il faut signaler le fragment de bord, d'anse ou autre, déformé et présentant deux traces d'outils, *VER.39-1056.01*. A-t-il subi une déformation liée à un incendie ou peut-il être considéré comme un déchet, un rebut ou un raté de fabrication ?

L'état très lacunaire de certains fragments peut expliquer le faible pourcentage d' objets identifiés. Lorsqu'un élément ne présente aucune caractéristique morphologique et aucun décor, il est en effet impossible de l'identifier. La présence d'un décor ou d'une caractéristique morphologique ne suffit cependant pas toujours à identifier les fragments : les exemples des fonds *VER.38-1042.02*, rattachable aussi bien aux bouteilles / fioles / flacons qu'aux gobelets, et *VER.39-1057.01*, assimilable aux gobelets / bols, coupes et pots, en sont une très bonne illustration.

Cet état très lacunaire est dû à la grande fragilité du verre, matériau qui se brise aisément, et à la pratique assez courante du recyclage du verre brisé destiné à être refondu dans les ateliers secondaires avant d'être de nouveau façonné et donner naissance à un nouvel objet.

6.3 – Les monnaies (Pierre-Marie Guihard, CRAHAM/UMR6273)

Service de numismatique

Centre Michel de Boüard – CRAHAM
Université de Caen Basse-Normandie
14032 CAEN cedex
Tél. 0231565914
pierre-marie.guihard@unicaen.fr

Les fouilles de Valognes 2015, « AAA », ont livré un total de 24 monnaies. De ce décompte, il est nécessaire de dissocier deux lots. L'un associe des monnaies découvertes en contexte archéologique (n° cat. 1, 4, 6-7, 10-16 et 20) et l'autre des monnaies mises au jour dans les remblais des tranchées (n° cat. 2-3, 5, 8-9, 17-19 et 21-24). Prises dans leur ensemble, les monnaies couvrent une large période chronologique, du Haut-Empire romain à l'époque contemporaine.

La composition des monnaies en contexte archéologique est homogène (graph.6) : elle est centrée sur le numéraire du Haut-Empire. Une seule monnaie se rattache peut-être au Bas-Empire (identification très incertaine, cf. n° cat. 16). Dans tous les cas, la circulation est clairement centrée sur le monnayage du Haut-Empire, écho que l'on retrouve dans les précédentes campagnes (surtout 2014).

Le numéraire du Haut-Empire s'ouvre par quatre monnaies (un denier, un sesterce) d'Hadrien (117-138) et se termine par trois bronzes de Marc Aurèle (161-180) dont un seul donne une date certaine, soit 170-171. Il ne s'agit évidemment pas ici de donner un *terminus post quem* pour situer la période de circulation des monnaies mises au jour en 2015.

Toutes les monnaies se rattachent à la dynastie des Antonins. On relève parmi elles la présence de deux monnaies d'Hadrien (117-138) (n° cat. 6-7), trois d'Antonin le Pieux (138-161) (n° cat. 10-12) et trois monnaies de Marc Aurèle (161-180) (n° cat. 13-15). Trois monnaies (n° cat. 1, 4 et 20), dont un *dupondius*, n'ont pu être rattachées à un règne précis. Peut-être faudrait-il lier certaines d'entre elles aussi au monnayage des Antonins.

Le lot est uniquement constitué de bronzes, soit cinq sesterces et deux sous-multiples du sesterce (*dupondius* et as), à l'exception notable d'un denier frappé sous Hadrien (n° cat. 6) et appartenant à la série des provinces (en référence aux grands voyages que Hadrien entreprit à travers l'Empire). Tous les bronzes ont un degré d'usure et de corrosion très prononcé.

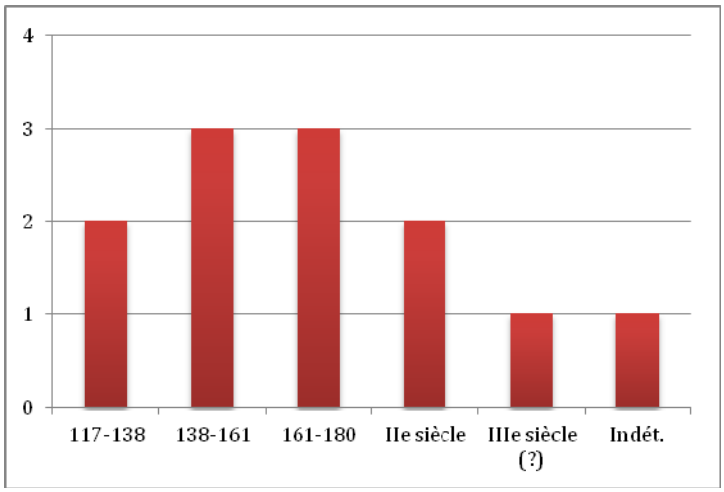

Graph. 6 : Répartition par période de frappe des monnaies découvertes en contexte archéologique en 2015

6 des 24 monnaies étudiées ont été photographiées et présentées ci-dessous.

Figure 71 : Denier d'Hadrien (117-138), 119-138 (clichés P.M. Guihard)

Figure 72 : Sesterce d'Hadrien (117-138), 119-138 (clichés P.M. Guihard)

Figure 73 : Sesterce d'Antonin le Pieux pour Marc Aurèle (138-161), 140-144 (clichés P.M. Guihard)

Figure 74 : Sesterce d'Antonin le Pieux (138-161), 148-149 (clichés P.M. Guihard)

Figure 75 : Dupondius de Marc Aurèle (161-180), 170-171 (clichés P.M. Guihard)

Figure 76 : Sesterce d'Hadrien (117-138), 119-138 (?) (clichés P.M. Guihard)

Cat.		Type	Atelier	Millésime de création	Légende droit	Champ droit	Légende revers	Champ revers	Lettres champ	Exergue	Poids	Diamètre	Situation zone	US couche	Etat de conservation	Num. inventaire monnaie	Références
	Valognes_AAA_2015																
	Haut-Empire romain (15 monnaies)																
	Production officielle																
1	Indéterminée	Indéterminé	Indéterminé	Ier siècle (?)	[ ]	Restes d'un profil à dr. (?)	[ ]	Indéterminé.	?		6,00 g	26 mm	Tranchée 46	US 1278	entièrement usé	VAL/La Victoire/Le Castelet-9	
2	Indéterminée (as)	Indéterminé	Indéterminé	Ier-IIe siècles	[...]	Restes d'une tête à g. (?)	[...]	Restes d'un personnage assis à g. (?)		SC (?)	5,97 g	26 mm	Tranchée 38		entièrement usé	VAL/La Victoire/Le Castelet-13	
3	Indéterminée	Indéterminé	Indéterminé	Ier siècle (?)	[...]	Restes d'une tête à g.	[...]	Fruste.			3,28 g	22 mm	Tranchée 55		entièrement usé et très corrodé	VAL/La Victoire/Le Castelet-17	
4	Dynastie antonine (dupondius) (96-192)	Indéterminé	Rome	IIe siècle	[...]	Restes d'une tête radiée (?) à dr.	[...]	Restes d'un personnage debout (?).	[...]		13,06 g	31 mm	Tranchée 39	ST 1222	entièrement usé et très corrodé	VAL/La Victoire/Le Castelet-2	
5	Dynastie antonine (sesterce) (96-192)	Indéterminé	Rome	IIe siècle	[...]	Restes d'une tête à dr.	[...]	Fruste.	[...]		12,96 g	30 mm	Tranchée 53		entièrement usé et très corrodé	VAL/La Victoire/Le Castelet-22	
6	Hadrien (denier) (117-138)	ALEXANDRIA	Rome	119-138	HADRIANVS AVG COS III P P	Buste lauré et drapé à dr.	ALEXA-N-DRIA	Déesse Alexandria, drapée, debout à g., tenant le sistre de la main dr. et une corbeille avec un serpent de la main g.			2,47 g	18 mm	Tranchée 39	ST 1059	très peu usé	VAL/La Victoire/Le Castelet-1*	BMC III 826 ; RIC II, 300
7	Hadrien (sesterce) (117-138)	AFRICA	Rome	119-138	[HADRIA]NVS [AVG COS III P P]	Buste lauré et drapé à dr.	[AFRICA]	Déesse Africa assise à g., portant une peau d'éléphant sur la tête, tenant un scorpion (non visible) de la main dr. et une corne d'abondance de la main g. Devant la déesse, une corbeille d'épis de blé (non visible).		[SC]	24,82 g	32 mm	Tranchée 54	ST 1390	entièrement usé	VAL/La Victoire/Le Castelet-3*	BMC III 1708 sqq. ; RIC II, 840
8	Hadrien (sesterce) (117-138)	Indéterminé	Rome	117+	[...]	Tête laurée à dr.	[...]	Fruste			16,65 g	32 mm	Tranchée 54		entièrement usé et très corrodé	VAL/La Victoire/Le Castelet-14	
9	Hadrien (sesterce) (117-138)	FELICITATI AVG (?)	Rome	119-138 (?)	[...]	Buste lauré et drapé (?) à dr.	[...]	Galère avec voile et rameurs (?)	[...]	[?]	19,96 g	33 mm	Tranchée 38		entièrement usé et très corrodé	VAL/La Victoire/Le Castelet-24*	cf. BMC III 1386 (pl. 84, 12) ; cf. RIC II, 705
10	Antonin le Pieux pour Marc Aurèle (sesterce) (138-161)	PIETAS AVG	Rome	140-144	[AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS]	Buste nu, drapé et cuirassé à dr.	[PIETAS AVG]	Emblèmes sacerdotales : de g. à dr., couteau, arroseur, cruche, lituus et simpulum.		SC	15,88 g	31 mm	Tranchée 40	US 1114	entièrement usé et très corrodé	VAL/La Victoire/Le Castelet-4*	BMC IV 1406 ; RIC III, 1240b
11	Antonin le Pieux (sesterce) (138-161)	COS IIII	Rome	148-149	ANTONINVS AVG-PIVS P P TR P XII	Tête laurée à dr.	[CO]S [IIII]	L'Équité debout à g. tenant une balance de la main dr. et une corne d'abondance de la main g.	S/C (au bas du champ)		20,80 g	32 mm	Tranchée 38	US 1041	fortement usé	VAL/La Victoire/Le Castelet-6*	BMC III 1824 ; RIC III, 855
12	Antonin le Pieux (sesterce) (138-161)	TR POT XXI COS IIII	Rome	157-158	[ANTONINVS AVG-PI]VS P P IMP II	Tête laurée à dr.	[TR POT XXI COS IIII]	La Fortune debout à g., tenant une patère et un gouvernail de la main dr. et une corne d'abondance de la main g.	S/C (au bas du champ)		12,55 g	30 mm	Tranchée 53	US 1132	fortement usé et très corrodé (se désagrége)	VAL/La Victoire/Le Castelet-7	BMC IV 2040 ; RIC III, 983
13	Marc Aurèle pour Faustine II (sesterce) (161-180)	Indéterminé	Rome	176+	DIVA FAV-STIN[A PIA]	Buste drapé à dr.	[...]	Fruste (personnage debout ?).	[S/C]		13,87 g	32 mm	Tranchée 39	ST 1073, US 1225	entièrement usé et très corrodé	VAL/La Victoire/Le Castelet-8	BMC IV p. 651 et suiv. ; RIC III, 348 et suiv.
14	Marc Aurèle (as) (161-180)	Indéterminé	Rome	161+	[...]	Tête laurée à dr.	[...]	Deux personnages face à face se serrant la main (?)	[S/C]		11,97 g	32 mm	Tranchée 46	US 1279	entièrement usé	VAL/La Victoire/Le Castelet-10	

6.4 – L'*instrumentum*

Etude en cours des lots de 2013 et 2014 par Eva Bisson, se référer aux inventaires en annexes. Les objets ayant été immédiatement pris en charge juste à la sortie du terrain par l'Atelier Bruno Bell pour nettoyage et stabilisation, aucune photographie à l'échelle ne peut être présentée dans ce rapport.

6.5 – Faune et malacofaune

Non étudié.
Etat de conservation très satisfaisant.

6.6 – Eléments d'architecture et de décors

Non étudié.
Etat de conservation excellent.

7 - ELEMENTS D'INTERPRETATION ET DE SYNTHESE

Cette troisième année de sondages sur l'agglomération antique d'Alleaume a atteint son objectif de boucler l'exploration des confins orientaux de l'aire urbaine, englobant par là-même une étude sur l'édifice de spectacle. Les résultats confirment l'ampleur de l'espace urbain et son extension orientale. L'édifice de spectacle, dans son ensemble, comme le moindre de ses composants observés par une intervention archéologique sont pour la première fois recalés dans un système de géoréférencement. Cette avancée significative permet enfin une réelle exploitation scientifique, tant sur le plan spatial, qu'architectural.
Comme en 2013, certes rattrapé en 2014, le point noir est l'absence d'une étude céramique faute du budget nécessaire (Cf. chap. 4.1). Elle pèse lourdement sur l'analyse des vestiges, puisque cette question n'intègre presque jamais la description des vestiges et reste en suspend, pour ne pas dire éludée, dans cette synthèse.

7.1 – L'état de conservation des vestiges

Les conditions de conservation des vestiges, sur cette partie de l'agglomération, ne dérogent pas à celles des années antérieures. Les phénomènes de récupération des matériaux, consécutivement à la désaffection des lieux, sont tout aussi intenses et ponctués de bonnes surprises, comme le fut ce bâtiment aux sols et traces de cloison encore conservés dans la tranchée 39, alors que le recouvrement y est tout aussi faible qu'ailleurs. Est-ce là l'indice que l'essentiel des démontages et arasements ce sont produits durant la fin de l'activité de la ville et, qu'une fois recouvert, l'oubli a été la meilleure des sauvegardes ? On est tenté d'aller dans ce sens en raison de l'existence de couches avec débris de démolition et mobiliers, qui scellent les vestiges sur une grande partie du site. Sur cet exemple de la tranchée 39, les activités agraires ne peuvent être accusées, pas davantage que les recherches les plus anciennes attestées.
Seul le théâtre fait réellement exception avec ses pans d'élévation qui émergent de la végétation, mais pour combien de temps encore ? Les différents clichés présentés dans ce rapport attestent de l'urgence à le mettre en sécurité, à prendre des mesures concrètes de sauvegarde des maçonneries émergentes d'abord, de l'ensemble du monument ensuite. Les dégâts causés par la végétation qui s'enracine dans les murs et les perforent sont énormes, comme en atteste les piédroits de l'entrée axiale, rongés et descellés, ou encore le désossage des parements accessibles qui ouvre grand la porte à la dégradation du reste des murs. Bien que les propriétaires y mettent toute leur bonne volonté pour limiter l'envahissement, l'ampleur d'une telle tâche ne peut être portée que par un investissement manifeste et durable de la puissance publique, sans quoi, il s'avère définitivement et rapidement condamné.

7.2 – L'organisation de l'agglomération et de ses marges

Sur cette partie peu mouvementée du plateau, à l'est du « cœur de ville », entre le théâtre et le débouché supposé de l'axe arrivant de Bayeux par la Baie des Veys, une extension de la trame urbaine, selon le quadrillage régulier repéré en 2013, et une même densité de l'habitat étaient attendus. Au final, le réseau des rues apparaît bien plus mal renseigné qu'en 2014 et la trame urbaine semble très largement déformée

au profit de la desserte de l'édifice de spectacle (fig.77), dont on pressent que la priorité a été donnée à son implantation topographique, plutôt qu'à son intégration rigoureuse dans une sorte de « *forma urbis* ».

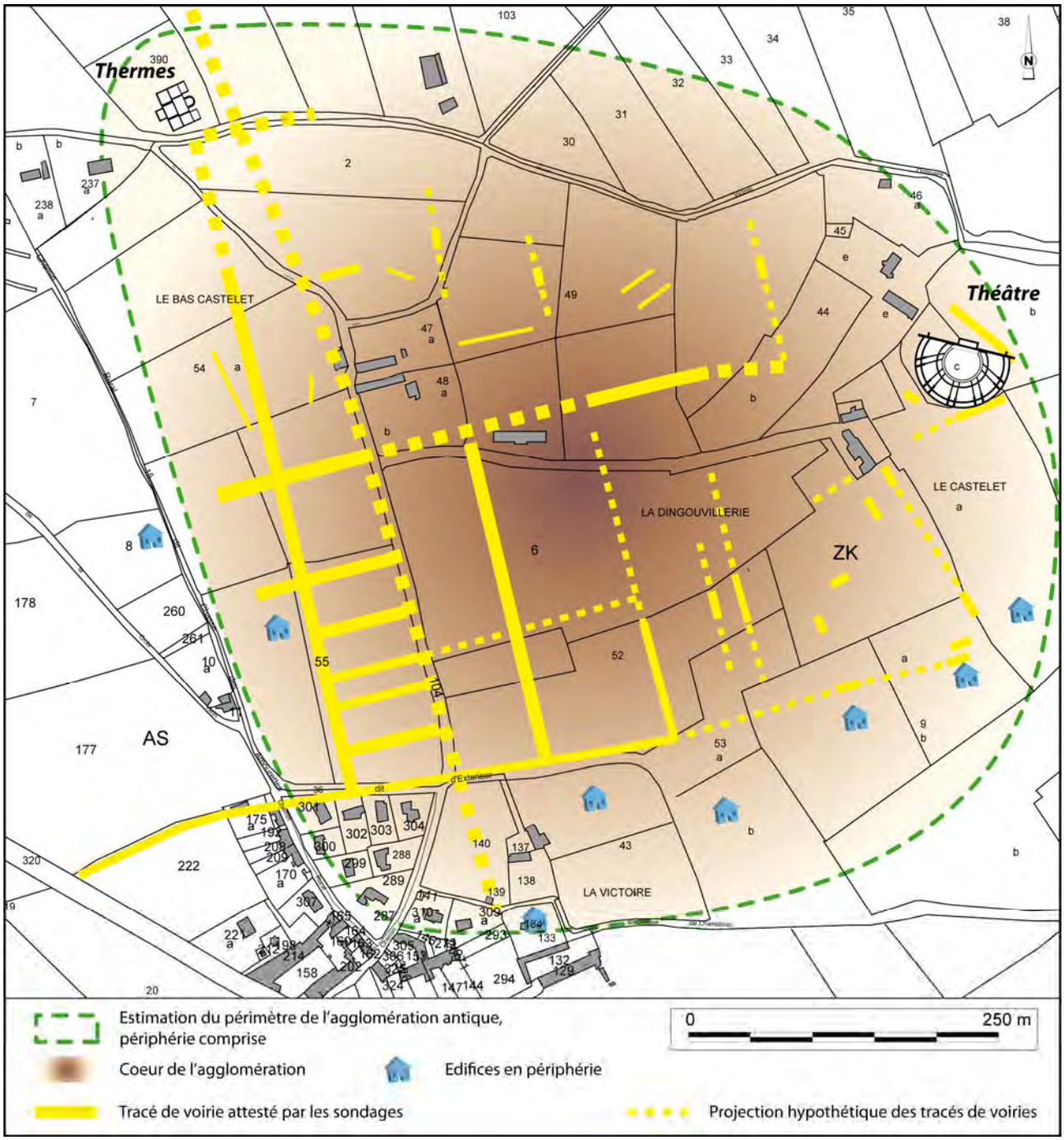

Figure 77 : Plan de synthèse schématique de l'agglomération antique d'Alleaume à l'issu des sondages de 2015 (DAO L. Paez-Rezende).

Dès 1992, Th. Lepert avait, dans sa proposition de plan de synthèse (1992, p.39, pl.4 ; ici fig.78), déjà révélé cette déformation de la trame sur l'est de l'agglomération, en intégrant cet axe faisant la liaison entre le « mur de la victoire » et le théâtre, et qui n'était encore connu que sur la base de micro reliefs et de lignes parcellaires encore actives. Les sondages ont confirmé sa présence à proximité du théâtre mais également sa sortie probable de la ville vers l'est. Avec les exemples des *decumanus et cardo maximus* en 2014, ce sont manifestement les axes principaux, et particulièrement les voies décumanes, qui infligent ces

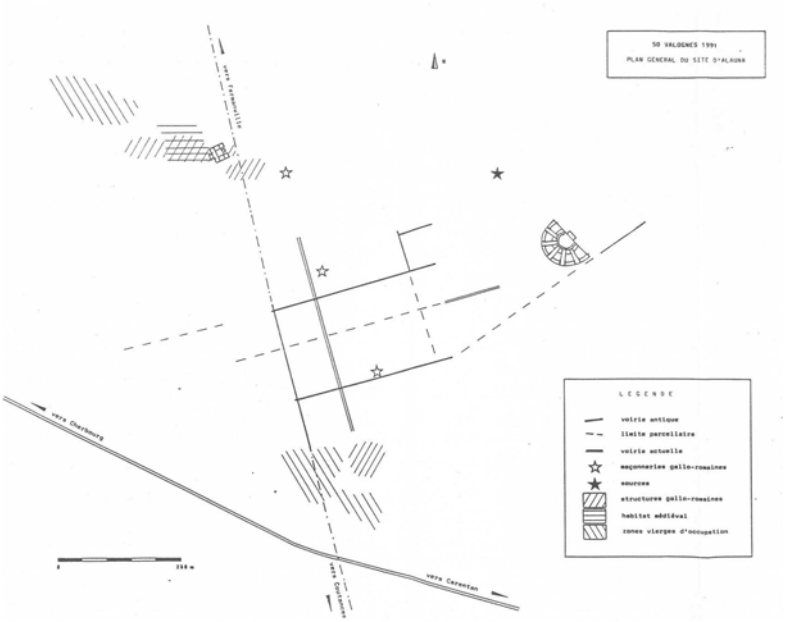

Figure 78 : Plan de synthèse de 1992 (Th. Lepert)

déformations. Les autres éléments de voirie, cette fois-ci encore, restent plus conformes aux axes de la trame, même si une légère déviation est remarquable plus on s'éloigne de l'épicentre urbain.

Reste un point énigmatique à éclaircir, celui de la validation du tracé oriental de la voie décumane septentrionale sensée délimiter le centre urbain. Si dans le faisceau, des lambeaux de sol en galets comportant des ornières ont bien été décelés - tranchées 39, 40 et extrême sud 48 - les décalages avec l'axe supposé semblent trop importants, ou trop régulièrement entrecoupés par d'autres vestiges, pour se satisfaire de tracer un trait, fut-il un peu oblique ou pointillé. Cette question sera reprise dans la publication, en tentant de faire intervenir de la chronologie.

Concernant la distribution des vestiges, et la répartition des indices d'habitat, les résultats ne sont pas sans rappeler ceux du secteur nord et nord-est, avec de grands espaces intérieurs bien intégrés à la trame générale, encadrés par le réseau des rues, subdivisés à l'aide de fossés, mais très largement dépourvu de constructions. On y décèle même la présence d'une activité agricole, grâce aux traces fossiles de labours. En revanche, les terrains situés en bordure extérieure de l'axe supposé délimiter le sud de l'agglomération se révèlent à nouveau investis d'un semi d'habitats, entouré de larges espaces non bâtis, organisés par un parcellaire relativement dense et calé sur les orientations générales de l'agglomération antique. La prospection géophysique, dans l'enclos de la chapelle de la Victoire, et l'intervention visant la détection de la nécropole sur les parcelles AS 7 et 8, confirment l'intérêt accru pour ces espaces périphériques. Le rythme des implantations y apparaît même régulier, dans une chronologie qui couvre au moins les trois premiers siècles de notre ère.

7.3 – Les lignes directrices de la chronologie

L'étude du verre et des monnaies confirme un fonctionnement principalement calé entre le Ier et le IVe siècle de notre ère. Il n'existe aucun indice plus tardif.

La répartition chronologique du numéraire montre même une prédominance des frappes du IIe s., période que l'on pourrait qualifier d'apogée dans le fonctionnement de l'agglomération.

Ces tendances seront à confirmer avec l'étude de la céramique.

7.4 – Eléments de synthèse sur l'édifice de spectacle et essai de restitution planimétrique

Voilà plus de trois siècles que toutes les conjectures sur le théâtre romain de Valognes, des plus fantaisistes au plus sérieuses, puisent leurs sources ou leur inspiration dans le plan publié en 1722 (*CXLV. Pl. à la 250.page T.III* ; ici fig.79), par Montfaucon dans son ouvrage intitulée L'Antiquité Expliquée.

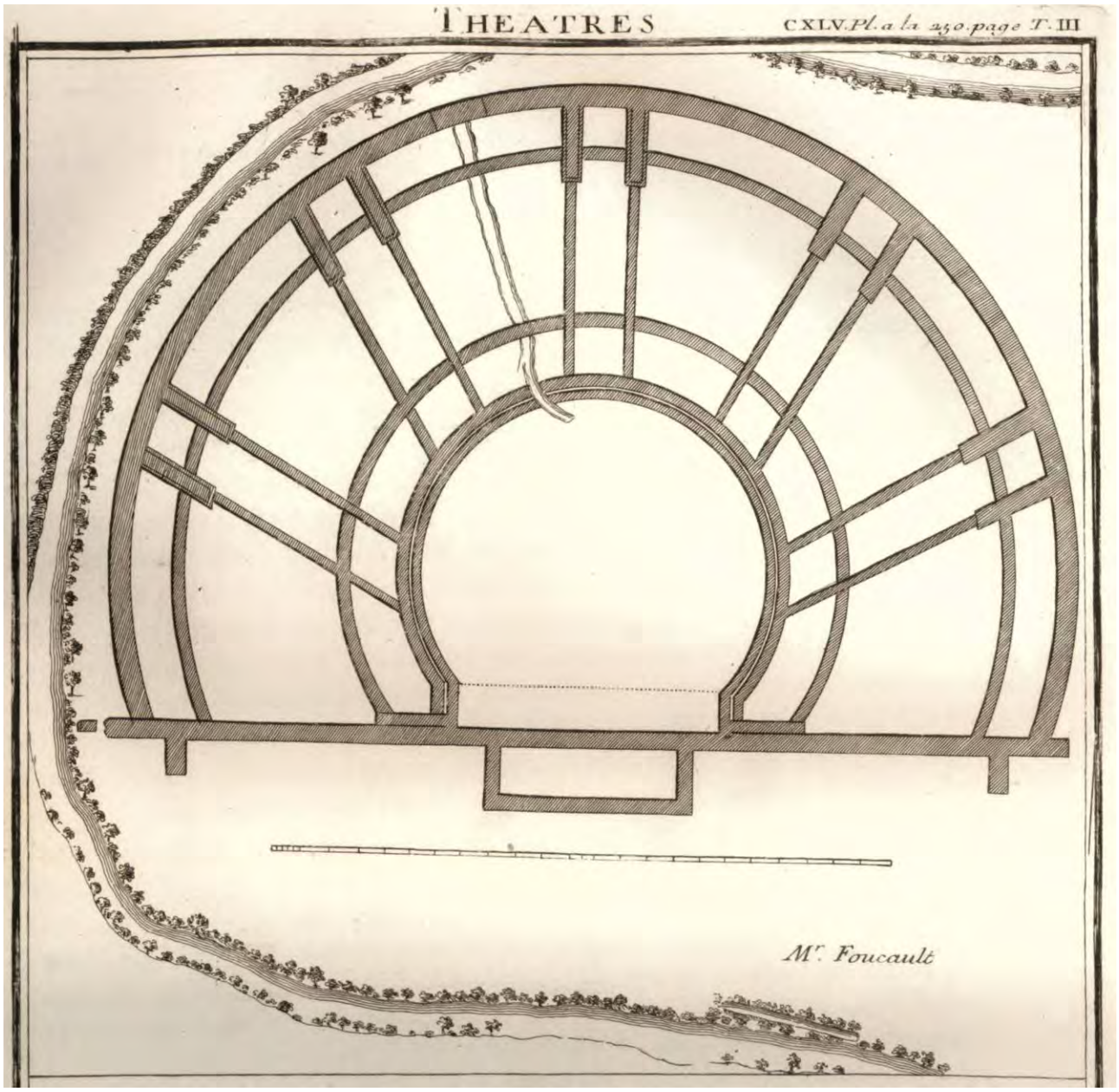

Figure 79 : Le plan du théâtre de Valognes publié en 1722 dans l'Antiquité Expliquée de Montfaucon (numérisation L. Jeanne).

Cette représentation issue des fouilles conduites sous l'égide de l'Intendant Nicolas Foucault en 1693 ou 1695, présente une forme générale du mur de contour en cercle outrepassé, un orchestre en fer à cheval, 5 vomitoires rayonnants et régulièrement répartis de part et d'autre du vomitoire axial, un ou deux murs de précinction, ou *balteus,* séparant trois niveaux de gradins, une canalisation traversant les gradins et débouchant dans l'orchestre, un bâtiment de scène en saillie extérieure du mur de scène, deux contreforts sur le mur de scène, dont les extrémités débordent de la jonction avec le mur de contour, un fragment de mur détaché dans la continuité du mur de scène à gauche et, enfin, un chemin bordé d'arbres, contournant

l'édifice par la gauche. Dans le descriptif, p.248, il est précisé que « *le diametre est de trente-quatre toises, ou deux cens quatre pieds, & la ligne qui termine le theatre n'est que de trente-deux toises, ou cent quatre-vingt douze pieds ».*

Ce plan apparaît particulièrement détaillé et la description précise, alors qu'aucune archive de levée ne semble avoir été conservée, ou ne soit connue. Toujours p.248 de l'ouvrage de Montfaucon, on y apprend que « *Le plan du theatre d'Alauna, qui est aujourd'hui la ville de Valogne en Normandie, a été levé par ordre de l'illustre M. Foucault alors Intendant de Normandie »*. Mais dans une correspondance de 1695 adressée à Montfaucon (Jeanne et al 2012, p.19, III-1), un certain Raguet, qui dit avoir participé aux opérations de dégagement, affirme que le théâtre n'a pas été intégralement fouillé, mais seulement exploré : « *On n'a point retrouvé d'édifice tout entier. Ce sont de purs fondemens de théâtre qu'on a suivis et sondé de place en place. »*

On est donc en droit de s'interroger : sur quelle base cette reproduction s'est-elle donc construite ? La représentation pourrait-elle être une extrapolation, donc partiellement fausse ?

La superposition du plan et des vestiges découverts lors de cette intervention incite à répondre par l'affirmative, tant les anomalies, absences, contradictions, distorsions et décalages sont patents et nombreux (fig.80). Parmi les éléments les plus démonstratifs, figurent :

- la jonction à angle droit, et non de biais, du mur de scène et du mur de contour aux deux angles ;
- l'absence des débords du mur de scène aux angles ;
- l'existence d'entrées dans les angles du théâtre, non figurées ;
- la découverte d'un second contrefort sur l'angle sud-est ;
- la stratigraphie démontrant que le chemin est postérieur et recouvre les murs arasés de ce même angle nord-est ;
- l'absence de vomitoire axial, à remplacer par une entrée de plain-pied ;
- l'existence de piédroits saillant au niveau de l'entrée axial non figurés sur le plan de 1722 ;
- l'absence des murs de précinction supérieur et intermédiaire.

Le géoréférencement des maçonneries permet d'affirmer aujourd'hui que le diamètre du théâtre est très exactement de 72,7 m, alors que les mesures de 1722 converties sur la base de la Toise du Chatelet (= env.1,949 m) étaient d'un peu plus de 66 m pour le diamètre et d'un peu plus de 62 m de longueur pour le mur de scène. Sur cette base, une tentative de définition d'un schéma régulateur (fig.81) a été entreprise et sa projection sur le plan des vestiges montre que :

- l'entrée axiale révèle l'axe de symétrie du théâtre ;
- le diamètre estimé du *balteus* de l'orchestre équivaut au tiers (24,2 m) du diamètre général et place le mur de scène sur l'axe de la tangente perpendiculaire au rayon ;
- le vomitoire ouest viendrait se caler sur l'axe perpendiculaire à l'axe de symétrie, tout comme le présumé vomitoire oriental ;
- l'emplacement supposé des vomitoires sud-ouest et sud-sud-est s'établirait à 45° de l'axe de symétrie.

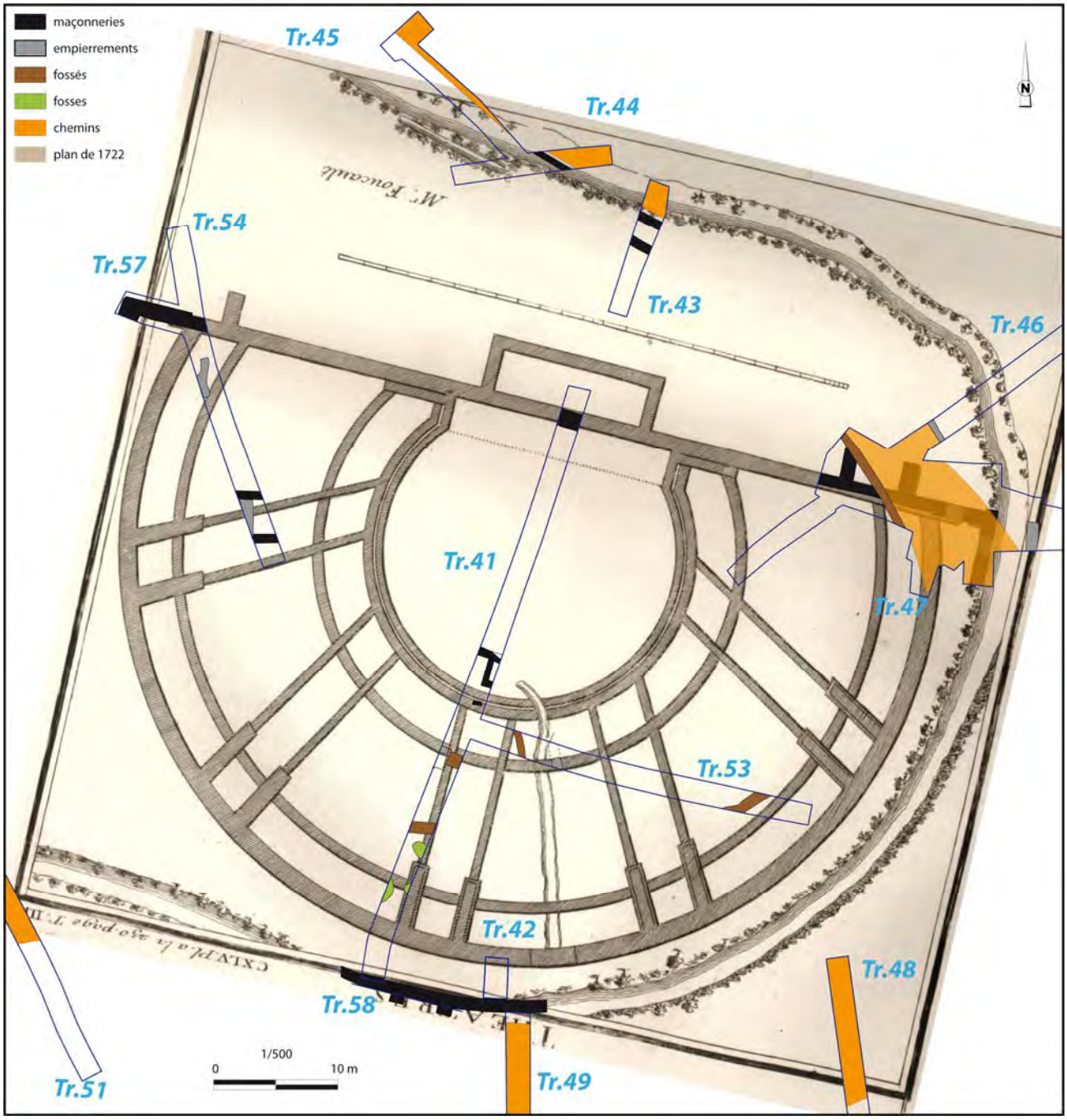

Figure 80 : La superposition du plan de 1722 et des vestiges découverts en sondages (DAO L. Paez-Rezende).

La restitution du plan à partir des données de ce diagnostic remet donc en cause la morphologie générale et les dimensions de l'édifice (fig.82). Il convient désormais de restituer un plan de base hémicirculaire, prolongé de 7 m par une forme proche de la *proscenia* des théâtres romains, disposant d'une entrée axiale de plain-pied et de deux accès dans les angles, distribuant peut-être des couloirs latéraux menant à la scène ou à l'orchestre, et d'un vomitoire occidental, auquel répond certainement un vomitoire oriental. Les angles sont renforcés et le mur de scène est consolidé par au moins deux contreforts. Le bâtiment de scène demeure hypothétique.

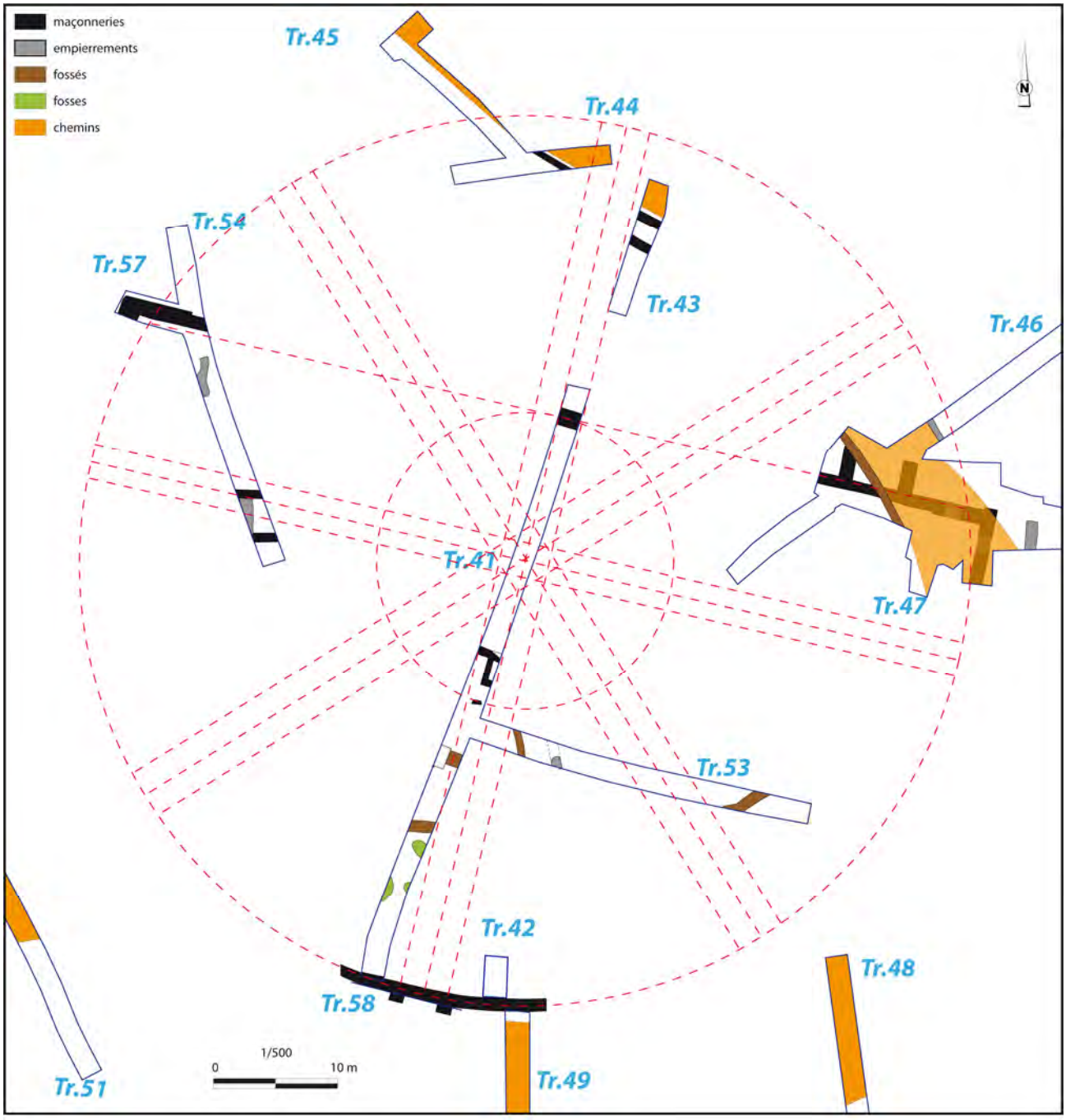

Figure 81 : Tentative de définition d'un schéma régulateur sur l'édifice de spectacle (DAO L. Paez-Rezende).

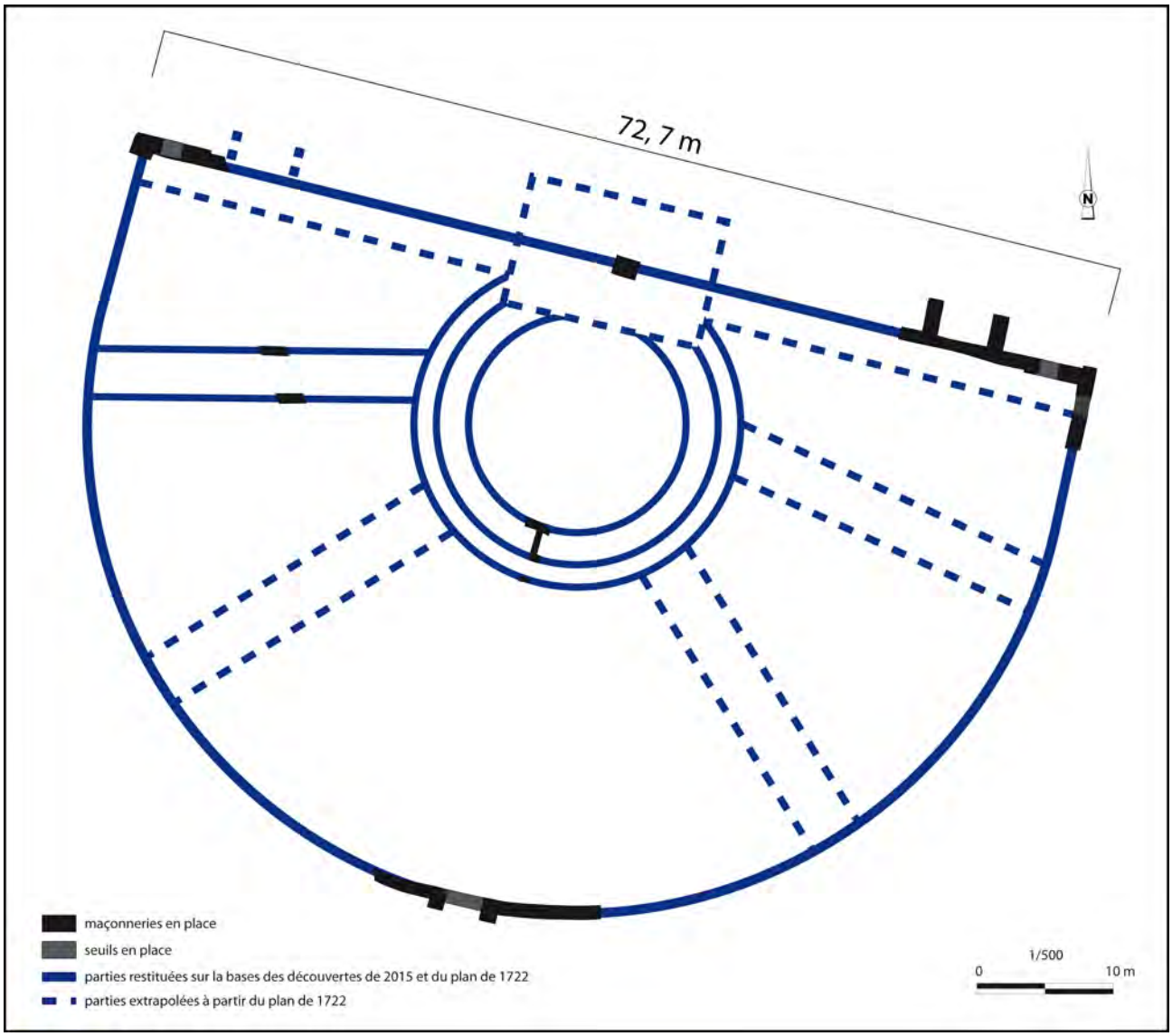

Figure 82 : Théâtre de l'agglomération antique d'Alleaume à Valognes, restitution 2016 (DAO L. Paez-Rezende).

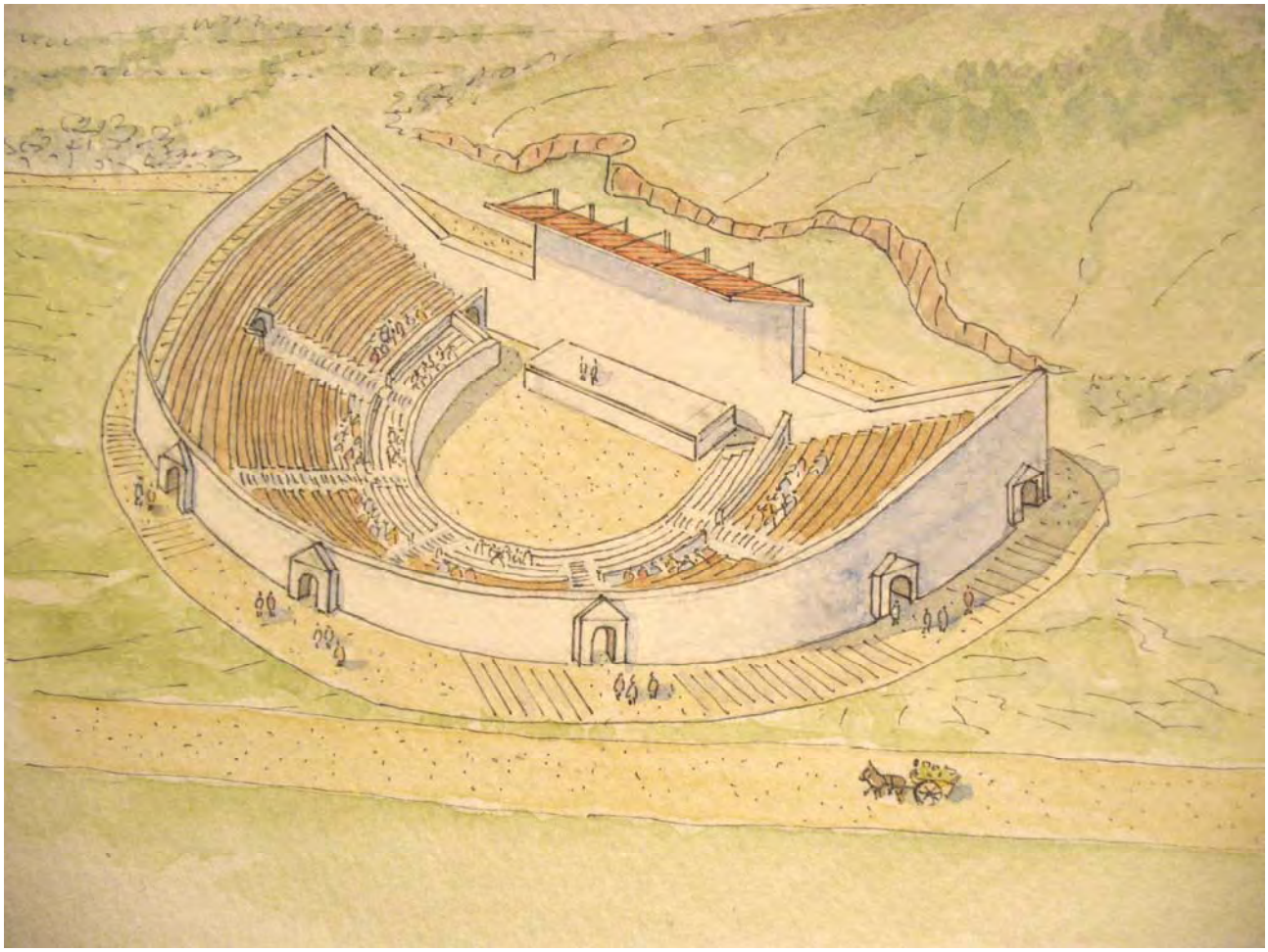

Figure 83 : Evocation du théâtre d'Alauna (Aquarelle D. Lepoittevin).

8 - BIBLIOGRAPHIES ET TABLES

8.1 – Bibliographies

8.1.1 – Bibliographie générale sur l'agglomération

BUTEL Charles, 1981 : Valognes, le Bas-Castelet*,* Compte rendu de fouille de sauvetage, 1981, manuscrit, n. p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

CAYLUS Anne Claude Philippe, comte de, 1767 : Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises. Supplément, t. VII, Paris, Tilliard, 1767, p. 314-316.

CÉVET René, 1765 : Echelle du profil ou coupe de l'amphithéâtre pris sur la ligne A, B, C, du plan. In Caylus, Comte de, *Recueils d'Antiquités*, t. VII, supplément, 1767, planche XCI.

CÉVET René, 1765 : Plan des ruines du château des bains près de Valognes, levé en 1765. Levé et dessiné en 1765 par Caylus, in Caylus, Comte de, *Recueils d'Antiquités*, t. VII, supplément, 1767, planche XC.

CÉVET René, 1765 : Plan et vues des ruines du château des bains proche de Valognes en Normandie, levé et dessiné en 1765, vue prise de l'ouest. Levé et dessiné en 1765, in Caylus, Comte de, *Recueils d'Antiquités*, t. VII, supplément, 1767, planche XC.

CÉVET René, 1765 : Vue et plan des restes de l'amphithéâtre, près de Valognes en Normandie. In Caylus, Comte de, *Recueils d'Antiquités*, t. VII, supplément, 1767, planche XCI.

CÉVET René, 1765 : Vue prise du nord-est*.* In Caylus, Comte de, *Recueils d'Antiquités*, t. VII, supplément, 1767, planche XC.

DECAËNS Joseph, BUTEL Charles et Jacqueline PILET-LEMIÈRE, 1982 : Recherches archéologiques sur le site d'*Alauna*. Rapport de fouille programmée, 1982, 20 pages dactylographiées. Bibliothèque municipale de Valognes, fonds normand, réserve, N 913 ; Caen, service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

DELALANDE Arsène, 1846 : Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes (*Alauna*), le 20 mars 1846. Archives départementales du Calvados, 83 F 810 (archives de la Société des antiquaires de Normandie), manuscrit ; publié sous le titre « Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes », in *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie,* t. XIV (1844), 1846, p. 317-331.

DEMAZURE Eugène, 1959 : Théâtre d'*Alauna*, gradination, février 1959, 3 pages dactylographiées. Bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », Cf Jeanne et al**,** 2012, AD n° 107 : DÉMAZURE 1959.

DORLÉANS Louis, 1961 à 1963 : Le dégagement des ruines des thermes d'*Alauna*. Cahier de notes, mai 1962 et juillet 1963. Valognes, Maison du patrimoine, dossier non coté, photos et cartes postales.

DORLÉANS Louis, 1961-1963 : Le dégagement des ruines des thermes d'*Alauna*, cahier de notes, mai 1962 et juin 1963, Valognes, Maison du patrimoine, dossier non coté.

DOUCHIN Alexis, 2011 : L'intendant Foucault et l'histoire de la Normandie 1703-1706. In *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LXVI, années 2004-2007, publié avec le concours de la ville de Caen et du Conseil général du Calvados, 2011.

DUNOD Pierre-Joseph, 1695 : Découvertes faites à Valognes. In *Mercure Galant*, octobre 1695, p. 304-308.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1819 : Notes sur les découvertes d'antiquités dans le département de la Manche, Rapport manuscrit n° 2 au préfet de la Manche, f. 656-659, 28 août 1819, in *Minutes provisoires de mes recherches dans le département depuis 1810 jusqu'en 1824*, archives départementales de la Manche, microfilm, 1 Mi 186 (R1), collection privée de H.-E. Goult.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1823 : Recherches sur le pays des *Unelli* et sur les villes qui y ont existé sous la domination romaine. In *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, t. IV, 1823, p. 263-279.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1827-1828 : Copie manuscrite d'une partie du cadastre d'Alleaume, avec annotation des parcelles ayant livré des "débris romains". Archives départementales de la Manche, fonds Gerville, cartes et plans, fin des années 1820, 42Fi22.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1829 : Renseignements pour servir à la recherche de l'ancienne géographie du département de la Manche, recueil commencé en 1829. Archives départementales de la Manche, manuscrit 125 J 9, p. 3, 8, 16, 56-57, 162, 206, 214, 289, 422-423 et 466.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1829-1830 : Plan des terrains qui comprennent les débris romains d'*Alauna*. In *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, t. V, planche X, années 1829 et 1830, archives départementales de la Manche.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1830 : Plan des terrains qui comprennent les débris romains d'*Alauna*. Manuscrit 244, Recueil de cartes géographiques, de plans et lie de dessins, réf 41/G1, bibliothèque municipale de Cherbourg.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1830 : Recherches sur les villes et les voies romaines dans le Cotentin, communiquées aux séances du 5 mai et 5 novembre 1828. In *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. V, 1830, p. 1-60.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1838 : Théâtre romain d'Alleaume, *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 8 juin 1838 ; Balnéaire d'Alleaume, *Journal de l'arrondissement de Valognes*, 16 novembre 1838 ; rééd. (avec quelques additions) sous le titre *Monuments romains d'Alleaume*, Valognes, Gomont, 1844, 19 p.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1845 : Plan d'une partie des terrains qui comprennent les débris d'*Alauna* ; emplacement des fouilles exécutées en 1845. Manuscrit 244, Recueil de cartes géographiques, de plans et lie de dessins, réf 40/G2, bibliothèque municipale de Cherbourg.

GERVILLE Charles Duhérissier de, 1845 : Plan d'une partie des terrains qui comprennent les débris d'*Alauna* ; emplacement des fouilles exécutées en 1845 avec les notes manuscrites de Charles Roach Smith (Société des antiquaires de Londres).

GERVILLE Charles Duhérissier de, s.d. : Lettre au baron Walckenaere, secrétaire de l'Académie des belles-lettres [sur *Alauna*], [1846], Bibliothèque municipale de Cherbourg, manuscrit 246, f. 132-134 ; archives départementales de la Manche, microfilm 1 Mi 479 (R 2).

GUIHARD Pierre-Marie, 2015 : Monnaie de bronze du Haut-Empire surfrappée découverte à Alauna (Valognes, Manche). Retour sur le "double sesterce" de Postume. In Annale de Normandie, 2015, p. 105-115.

JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline et PAEZ-REZENDE Laurent, 2012 : Valognes (Manche - 50), Alauna - l'agglomération antique d'Alleaume. Document final de synthèse, prospection thématique, décembre 2012, volume 1 : Rapport, Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline et PAEZ-REZENDE Laurent, 2012 : Valognes (Manche - 50), Alauna - l'agglomération antique d'Alleaume. Document final de synthèse, prospection thématique, décembre 2012, volume 2 : Annexes documentaires, 603 p. ; volume 3 : Annexes iconographiques et coupures de presse, 148 p., Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent et DUCLOS Caroline, 2013 : L'agglomération antique d'Alauna. Historique des découvertes, reprise des recherches et état des connaissances. In *Val'Auna, revue historique sur Valognes et alentours*, n° 22, premier semestre 2013, p.10-16.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent et DUCLOS Caroline, 2013 : L'agglomération antique d'*Alauna* - Historique des découvertes, reprise des recherches et état des connaissances. In *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin*, n°16, p. 22-26, septembre 2013.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent et DUCLOS Caroline, 2013 : Quelques pistes concernant la prospection géophysique. In *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin*, n°16, p. 27-28, septembre 2013.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent et DUCLOS Caroline, 2013 : Valognes - Agglomération antique d'*Alauna*. *Bulletin Scientifique Régional 2012* de la région Basse-Normandie, Caen, Service régional de l'archéologie, 2012, p. 117-119, 2011.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent et DUCLOS Caroline, 2015 : L'agglomération antique d'*Alauna* - Actualités du nouveau programme de recherches archéologiques sur la ville gallo-romaine d'Alleaume à Valognes. In *Vikland*, La Revue du Cotentin, numéro 12, janvier, février, mars, 2015, p. 16-23.

JARDEL Karine, QUEVILLON Sophie, GERMAIN-VALLEE Cécile, JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent, SCHÜTZ Grégory, 2015 : Le sous-sol des villes antiques de Basse-Normandie exploré par la géophysique : les exemples de Bayeux (14), Fontaine-les-Bassets (61), Valognes (50) et Vieux (14). In *Aremorica*, Etudes sur l'ouest de la Gaule romaine, Centre de recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest, n°7, 2015, p. 7-35.

LE GAILLARD Ludovic, 1998 : Prospection thématique, Site antique d'Alauna, Valognes, Manche, Site n° 50 615 75 AH, document final de synthèse, 1998, 86 p. Valognes, Maison du patrimoine, et Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

LE GAILLARD Ludovic, 1999 : Valognes, cité antique. In *Bilan scientifique Régional* 1998 de la région Basse-Normandie, Caen, Service régional de l'archéologie, 1999, p. 65.

LE GAILLARD Ludovic, avec la collaboration de Nicolas Navarre, 1999 : Valognes, site antique d'*Alauna, rapport de prospection*, 1999. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

LE GAILLARD Ludovic, 2000 : Site d'*Alauna*. In *Bilan scientifique Régional 1999* de la région Basse-Normandie, Caen, Service régional de l'archéologie, 2000, p. 82-83.

LE GAILLARD Ludovic, 2011 : Valognes, La Victoire, document final de synthèse, 2011, 23 p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

LE GAILLARD Ludovic, 2012 : Valognes, La Victoire. In *Bulletin Scientifique Régional 2011* de la région Basse-Normandie, Caen, Service régional de l'archéologie, 2012, p. 102.

LEPERT Thierry, 1989 : Valognes (50), le moulin d'Alleaume. Rapport de sondages, 1989, dactylographié, n. p., Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

LEPERT Thierry, 1990 : Valognes (50), le moulin d'Alleaume. Rapport de fouille programmée, 1990, dactylographié, n. p., Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

LEPERT Thierry, 1990 : Valognes. Note de synthèse sur la campagne de fouilles pour la réunion du conseil municipal du 6 novembre 1990, 25 octobre 1990. Maison du patrimoine, dossier Valognes, non coté.

LEPERT Thierry, 1992 : Valognes - Le Balnéaire. In *Bilan Scientifique Régional 1991 de la région Basse-Normandie,* Caen, Service régional de l'archéologie*,* 1992, p. 54.

LEPERT Thierry, 1992 : Valognes (50), le moulin d'Alleaume. Rapport de synthèse de fouille programmée, 1991-1992, dactylographié, n. p. Caen, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

MACÉ Jacques, 1959 : Les ruines antiques d'*Alauna*, près de Valognes. In *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LIV (1957-1958), 1959, p. 384-395. Version préparatoire sous le titre *Alauna*, 1954, 7 pages dactylographiées, bibliothèque municipale de Valognes, notes de l'abbé Canu, dossier « Valognes », non coté. [Voir, en complément, les notes et photographies de Jacques Macé conservées aux Arch. dép. Calvados, 83 F 811 (archives de la Société des antiquaires de Normandie)]. Manuscrit également déposé à la Maison du patrimoine, 9 pages dactylographiées et 2 pages de bibliographie.

MACÉ Jacques, 1961 : Nouvelles observations sur les thermes d'*Alauna*. In *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LV (1959-1960), 1961, p. 363.

MONTFAUCON Bernard de, 1722 : L'Antiquité expliquée et représentée en figures, t. III, seconde partie, Paris, Delaulne et associés, 1719, p. 248-249 et pIanche CXLV.

PAEZ-REZENDE Laurent, JEANNE Laurence et DUCLOS Caroline, 2014 : La Victoire/Le Castelet - Sondages programmés - 2ème année. Document final de synthèse, Caen, Rapport de sondages programmés du Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, 2014, 372 p.

PAEZ-REZENDE Laurent, JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline avec la collaboration de BREMONT Christophe, GUIHARD Pierre-Marie, HEPPE Magalie, LEON Gaël, MARIE Amélie et VIPARD Laurent, 2014 : Valognes - Alleaume. In *Bilan Scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie* année 2013, 2014, p. 114-117.

PAEZ-REZENDE Laurent, JEANNE Laurence et DUCLOS Caroline, 2014 : Actualités du programme de recherches archéologiques entrepris depuis 2012 sur la ville gallo-romaine à Valognes. In le *Bulletin municipal de la ville de Valognes*, janvier 2014, p. 26-27.

PAEZ-REZENDE Laurent, JEANNE Laurence et DUCLOS Caroline, 2014 : *Alauna* - Résultats du programme de recherches archéologiques 2014. In le *Bulletin municipal de la ville de Valognes*, rétrospective 2014, janvier 2015, p. 26-27.

PAEZ-REZENDE Laurent, JEANNE Laurence et DUCLOS Caroline, 2015 : Valognes, Le Bas Castelet - Le Castelet. In *Bilan Scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie année 2014*, 2015, p. 117-119.

RAGUET Gilles-Bernard, 1695: Lettre adressée à Nicolas-Joseph Foucault sur les découvertes faites à *Alauna*, 5 novembre 1695. Bibliothèque nationale, manuscrit français 17 711, f. 203-213.

8.1.2 – Bibliographie examen de la céramique

COLL. 2010 : PCR, typologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand du Xe-XVIe siècle. Production, diffusion, Rapport 2010,

BET, DELOR 2000 : BET P. et DELOR A., « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire révision décennale » dans *Actes du congrès de Libourne*, 1-4 juin 2000, S.F.E.C.A.G., Marseille, 2000, p. 461-484.

BRULET et al. 2010 : BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R., *La céramique romaine en Gaule du Nord : Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, Centre de Recherche Archéologique Nationale (Louvain-la-Neuve, Belgique) Brepols, Turnhout, 2010.

DAIRE 1990 : DAIRE M.-Y., « céramiques armoricaines et habitats de l'âge du Fer » dans *Les Gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*, Actes du XIIe colloque de l'AFEAF, mai 1988, Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n°3, Quimper, 1990, p.13-21.

FERET 2007 : FERET L., *Brillevast (Manche) – « Le Hameau Valognes », étude de la céramique gallo-romaine*, SRA, Caen, 2007.

FICHET DE CLAIRFONTAINE *et al.* : FICHET DE CLAIRFONTAINE F., avec la collaboration de LEPAUMIER H., MARE E., PAEZ-REZENDE L., « Enclos fossoyés et mobiliers céramiques du début de la période antique dans le département de la Manche » dans S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Bayeux, 9-12 mai 2002, Marseille, 2002, p.51-63.

GASSON 2010a : GASSON A., « Montaigu-la-Brisette, un ensemble du IIIème siècle en territoire Unelle » dans *Actes du congrès de Chelles*, 13-16 mai 2010, S.F.E.C.A.G., Marseille 2010, p. 465-476.

GASSON 2010b : GASSON A., *Montaigu-la-Brisette – étude céramologique,* Mémoire de master 1, Université de Caen, Caen, 2010.

GASSON 2013 : GASSON A., Première définition méthodologique et typo-chronologique du faciès céramique du Ier au IIIe siècle dans le Nord du territoire Unelle : l'exemple de l'agglomération secondaire de Montaigu-la-Brisette (Manche), mémoire de Master 2 recherche, UCBN, Caen, 2013.

GASSON, LE GAILLARD 2013 : GASSON A., LE GAILLARD L., « les phases de l'abandon de l'aménagement hydraulique de Montaigu-la-Brisette (Manche) : lecture conjointe de la stratigraphie et du mobilier céramique », dans Actes du congrès d'Amiens, S.F.E.C.A.G., Marseille, 2013, p.

GENIN et al. 2007 : GENIN M., avec les contributions de DEJOIE C., DE PARSEVAL P., RELAIX S., SCHAAD D., SCHENCK-DAVID J.-L., SCIAU P., *La Graufesenque (Millau, Aveyron), Volume 2 : sigillées lisses et autres productions*, éditions de la Fédération Aquitania, étude d'archéologie urbaine, Pessac, 2007.

HOLBROOK, BIDWELL 1991 : HOLBROOK N., BIDWELL P.T., *Roman find from Exeter,* Exeter Archaeological reports, University of Exeter, Exeter, 1991.

JARDEL 2002 : JARDEL K., « Le mobilier céramique du IIIème siècle issu du site « les Préaux » à Vieux (Calvados) » dans *Actes du congrès de Bayeux*, 28-31 mai 2002, S.F.E.C.A.G., Marseille, 2002, p. 141-157.

MORTREAU, ADRIAN 2002 : MORTREAU M., ADRIAN Y.-M., « Les assemblages céramiques du IIème et de la première moitié du IIIème siècle en plaine de Caen et dans le Bessin (Calvados) : l'exemple de Saint-Martin-des-Entrées et de Fleury-sur-Orne » dans *Actes du congrès de Bayeux, 28 – 31 mai 2002*, S.F.E.C.A.G., Marseille, 2002, p. 111-130.

NAVARRE 1997 : NAVARRE N., « La céramique gallo-romaine en plaine de Caen, des Antonins au Bas-Empire : trois exemples de lots céramiques issus de la fouille de La Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados) » dans *Actes du congrès du Mans, 8-11 mai 1995*, S.F.E.C.A.G., Marseille, 1995, p. 407-429.

PASSELAC, VERNHET 1993 : PASSELAC M., VERNHET A., « Céramique sigillée sud-gauloise », dans PY M., ADROHER A.M., RAYNAUD C., *Dicocer*, Ed. de l'association pour la recherche archéologique de Lattes, Lattes, 1993, p. 569-580.

ROGERS 1974 : ROGERS G. B., *Poterie sigillées de la Gaule centrale, tome 1 : les motifs non-figurés*, XXVIIIe supplément à Gallia, édition du C.N.R.S., Paris, 1974.

ROGERS 1999 : ROGERS G. B., *Poterie sigillées de la Gaule centrale, tome 2 : les potiers, 2 volumes*, Laboratoire de Céramologie Antique de Lezoux, Centre archéologique Duchasseint, 1999.

SCIALLANO, SIBELLA 1991 : SCIALLANO M. , SIBELLA P. , *Amphores, comment les identifier ?*, 2e Ed., Edisud, Aix-en-Provence, 1991.

SIMON, JARDEL, MORTREAU 2002 : SIMON L., JARDEL K., MORTREAU M., "Première approche des horizons céramiques de la Plaine de Caen" dans *Actes du congrès de Bayeux, 9-12 mai 2002*, S.F.E.C.A.G., Marseille, p.11-50.

TYERS 1999 : TYERS P. , *Roman pottery in Britain*, Routledge, Londres, 1999.

WOOD 1993 : WOOD M., "Aperçu sur la céramique du Haut-Empire découverte sur la fouille du site de l'Usine Lemerre à Avranches (Manche, Basse-Normandie) dans *Actes du congrès de Versailles, 20-23 mai 1993*, S.F.E.C.A.G., Marseille, p. 293-304.

8.1.3 – Bibliographie étude du verre

COLLECTIF, 1993 : *Verre et Merveilles, 1000 ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*. Guiry-en-Vexin, 1993.

FOY Danièle, NENNA Marie-Dominique, 2006 : Corpus des signatures et marques sur verres antiques. Vol. 1 – La France, AFAV, Aix-en-Provence / Lyon, 2006. p. 73-107.

ISINGS Clasina, 1957 : Roman Glass from dated finds, Groningen / Djakarta. J.B. Wolters, 1957.

MOIRIN Anna, 2005 : La vaisselle en verre dans la cité des Bituriges Cubes entre le Ier et le VIIe siècle de notre ère – production, diffusion, utilisation. Thèse de doctorat – Histoire de l'Art et Archéologie, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2005. 5 vol.

ROUSSEL-ODE Janick, 2008 : Le verre dans les chefs-lieux de cité de la moyenne vallée du Rhône, du Ier s. av. n. è. à la fin du IIIe s. de n. è., Thèse de doctorat – Espaces, cultures et sociétés, Université de Provence Aix – Marseille 1, 2008.

RÜTTI Beat, 1991 : *Die Römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 13, Augst : Römermuseum, 1991. 2 vol.

8.1.4 – Bibliographie étude numismatique

MATTINGLY H. et SYDENHAM E. A., 1926 (1972) : *The Roman Imperial Coinage. Volume II, Vespasian to Hadrian*, London, Spink, 1926 (1972).

MATTINGLY H. et SYDENHAM E. A., 1930 (1972) : The Roman Imperial Coinage. Volume III, Antoninus Pius to Commodus, London, Spink, 1930 (1972).

MATTINGLY H., 1936 (1976) : Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume III, Nerva to Hadrian, London, British Museum, 1936 (1976).

MATTINGLY H., 1940 (1968) : Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume IV, Antoninus Pius to Commodus, London, British Museum, 1940 (1968).

8.1.5 – Bibliographie prospection géophysique

DESHAYES Julien, 2014 : Au seuil du Moyen-âge, la chapelle de la Victoire à Alleaume.

SPIESSER Jérôme, 2014 : Rapport des fouilles archéologiques menées en 2014 sur la « *villa* » du « Grésil ». Rapport d'opération déposé au Service Régional de Haute-Normandie.

8.2 – Tables des illustrations

8.2.1 - Tables des figures

Figure 1 : Compilation des interventions depuis 2012 - prospection géophysique (image en niveaux de gris) et campagnes de sondages de juillet 2013 (en orange), juillet 2014 (en vert) et juillet 2015 (en bleu). 23
Figure 2 : L'évolution budgétaire des interventions depuis 2012. 24
Figure 3 : Profils altimétriques des terrains sondés (données Géoportail©). 25
Figure 4 : Patrick Lallouet présentant son drone, la procédure de relevé topographique à venir et les possibilités d'applications offertes par les données ainsi collectées (géoréférencement, microtopographie, intégration et exploitation SIG (cliché. L. Jeanne). 26
Figure 5 : Animation 3D (P. Lallouet) des clichés pris par le drone durant son plan de vol sur les 50ha de la ville (capture vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=LTsho2EhG8k). 26
Figure 6 : La microtopographie sur le secteur sondé en 2015 (relevé microtopographique brut) (DAO L. Paez-Rezende). 27
Figure 7 : Extrait de la carte géologique 1/50 000 vecteur harmonisée avec MNT - InfoTerre©. 28
Figure 8 : Schéma des formations superficielles sur le rebord de plateau, le versant et le pied de versant (valeurs moyennes). 29
Figure 9 : La carte archéologique de Valognes et d'une partie des communes limitrophes (DRAC, données 2010 actualisées). 30
Figure 10 : L'implantation et la numérotation des tranchées 2015. 31
Figure 11 : Implantation des tranchées sur le théâtre (DAO L. Paez-Rezende) 32
Figure 12 : Plan général des tranchées et des vestiges – partie 1/2. 35
Figure 13 : Plan général des tranchées et des vestiges – partie 2/2. 36
Figure 14 : Zonage des vestiges (DAO L. Paez-Rezende). 37
Figure 15 : Les vestiges de mur et de sols apparaissant sous la terre végétale et directement inscrits dans les formations superficielles de la tranchée 44, au nord du théâtre (clichés J.-L. Lamache). 38
Figure 16 : La stratigraphie et les structures en creux dans le sud de la parcelle ZK.9 (cliché et DAO, C. Paupy). 39
Figure 17 : Recouvrements, vestiges bâtis et non bâtis dans la tranchée 39 (clichés J.-L. Lamache et E. Bisson ; DAO C. Paupy) 40
Figure 18 : Traces de bâti et de voirie dans la tranchée 40 (cliché L. Jeanne) 41
Figure 19 : Empreintes de labours antiques (?) dans le sol naturel de Tr.38, à l'intérieur du périmètre urbain (DAO L. Paez-Rezende). 41
Figure 20 : Les recouvrements dans l'emprise urbaine pas ou faiblement aménagée de la tranchée 48 (DAO C. Paupy). 42
Figure 21 : Plan général des voies avec projection des axes de circulation (partie 1/2). 45
Figure 22 : Plan général des voies avec projection des axes de circulation (partie 2/2). 46
Figure 23 : Comparaison des états de conservations des chaussées sur les sondages 2015 (cliché L. Jeanne). 47
Figure 24 : Quelques exemples de chaussées à revêtement hétéroclites, composés de moellons, galets et débris divers (cliché L. Jeanne) 49
Figure 25 : Coupe de la voie 1270 dans la tranchée 45 (relevé J.L. Lamache ; DAO L. Paez-Rezende). 50
Figure 26 : Plan général des maçonneries (partie 1/2) 51
Figure 27 : Plan général des maçonneries (partie 2/2) 52
Figure 28 : Détail des maçonneries 1056, 1152, 1153, 1157, 1214 et 1220 dans la tranchée 39 (DAO C. Paupy et L. Jeanne). 54
Figure 29 : Détail des maçonneries 1060, 1066, 1067, 1141, 1142, 1145 à 1147, 1149, 1160 et 1172 dans la tranchée 39. 55
Figure 30 : Détail des maçonneries 1099, 1101, 1102 et 1163 dans la tranchée 40 56
Figure 31 : Détail des maçonneries 1137, 1138 et 1430 dans les tranchées 43 et 44 57
Figure 32 : Détail des maçonneries 1210, 1281, 1286 à 1288 et 1291 dans la tranchée 48. 58
Figure 33 : Position du grès dans le schéma des fondations sur l'intérieur du mur de scène du théâtre dans la tranchée 47 (Cliché L. Jeanne, montage L. Paez-Rezende). 61

Figure 34 : Plan de localisation des sols. 63
Figure 35 : Plan du réseau des fossés. 67
Figure 36..... 68
Figure 37 : Coupes et stratigraphie des fossés 1039, 1042 (Tr.38) et 1068 (Tr.39). 70
Figure 38 : Echantillon de coupes de fossés. 71
Figure 39 : Plan de localisation des structures ou traces de combustion et des autres vestiges. 73
Figure 40 : Détail de la structure 1073 (relevé E. Bisson ; DAO C. Brémont). 75
Figure 41 : Localisation des ouvertures sur et autour de l'édifice de spectacle (projection du plan de Montfaucon) (DAO Paez-Rezende). 78
Figure 42 : Bernard de Montfaucon : L'Antiquité expliquée et représentée en figures. Paris, Delaulne et associés, t. III, p. 250, planche CXLV. 81
Figure 43 : L'incidence de la topographie sur l'implantation du théâtre (DAO L. Paez-Rezende) 83
Figure 44 : Localisation des remblais et utilisation du terrain naturel dans l'emprise du théâtre (DAO L. Paez-Rezende) 84
Figure 45 : Les empreintes des interventions anciennes sur le monument. 85
Figure 46 : détail des maçonneries et unités stratigraphiques de l'angle nord-ouest (Tr.54 et 57) (DAO C. Paupy). 86
Figure 47 : Coupe du chemin 1295 et du fossé 1294 dans le sondage 1 de la tranchée 47 (relevé B. Bellanger, T. Daugas, J. Lautridou et C. Paupy ; DAO C. Brémont) 89
Figure 48 : Le chemin postérieur à l'arasement du théâtre (DAO L. Paez-Rezende). 92
Figure 49 : Etat des vestiges sur la première phase de nettoyage (DAO C. Paupy). 93
Figure 50 : Etat des vestiges sur la seconde phase de fouille et localisation des sondages (DAO C. Paupy). 94
Figure 51 : La coupe ouest du sondage 4 de la tranchée 47 (relevé B. Bellanger, T. Daugas, J. Lautridou et C. Paupy ; DAO C. Brémont). 103
Figure 52 : Agencement et profil des maçonneries sur la coupe nord du sondage 4 (relevé J.-L. Lamache et C. Paupy ; DAO C. Paupy). 104
Figure 53 : Plan épuré de l'angle sud-est du théâtre et présentation des maçonneries en pierre à pierre (DAO L. Jeanne). 105
Figure 54 : Restitution schématique d'après les données des sondages 1 à 4, de l'élévation et des fondations du mur de scène, ainsi que de la stratigraphie simplifiée sur l'angle sud-est du théâtre, hors aménagement particulier (DAO L. Paez-Rezende). 105
Figure 55 : Plan détaillé du mur de contour (DAO C. Paupy et L. Paez-Rezende). 106
Figure 56 : L'emprise de la végétation sur le mur de contour (clichés L. Jeanne). 106
Figure 57 : Les parements intérieurs en calcaire de la fondation du mur de contour (cliché L. Jeanne). 107
Figure 58 : L'imbrication du piédroit 1405 avec le mur de contour et le seuil (clichés L. Paez-Rezende) 108
Figure 59 : Les sondages à l'intérieur du théâtre en superposition du plan de 1722 (DAO L. Paez-Rezende). 110
Figure 60 : La maçonnerie 1249 dans l'extrémité nord du mur 50 (DAO L. Jeanne). 114
Figure 61 : Photomontage des maçonneries 1234 et 1390 dans la tranchée 54 (clichés L. Paez-Rezende). 115
Figure 62 : Les vestiges sur le pourtour du théâtre (DAO L. Paez-Rezende). 115
Figure 63 : Carte de résistivité apparente de la prospection géophysique réalisée autour de la Chapelle de la Victoire, à Valognes - (50) (Coordonnées en Lambert 93) 118
Figure 64 : Localisation des anomalies de résistivités apparentes autour de la Chapelle de la Victoire, à Valognes (50) - (Trait épais gris: soubassement en petits moellons calcaire ; Trait gris : anomalie géophysique linéaire) - (Coordonnées en Lambert 93). 119
Figure 65 : Interprétation des anomalies géophysiques en relation avec la Chapelle de la Victoire, à Valognes (50) - (Trait gris : anomalie géophysique linéaire) - (Coordonnées en Lambert 93) 119
Figure 66 : Hypothèse de restitution du plan du bâtiment antérieur à la Chapelle de la Victoire, à Valognes (50) - (Trait épais gris : soubassement en petits moellons calcaire ; Trait gris : anomalie géophysique linéaire) - (Coordonnées en Lambert 93) 120
Figure 67 : Valognes 2015 – Formes fermées identifiées, Is 89, Is 84 et AR 15**8** 130
Figure 68 : Valognes 2015 – Types identifiés, le balsamaire 131
Figure 69 : Valognes 2015 – Types identifiés, vases à verser ou à conserver 132
Figure 70 : Valognes 2015 – Forme ouverte identifiée, AR 63 132
Figure 71 : Denier d'Hadrien (117-138), 119-138 (clichés P.M. Guihard) 135

Figure 72 : Sesterce d'Hadrien (117-138), 119-138 (clichés P.M. Guihard) 136
Figure 73 : Sesterce d'Antonin le Pieux pour Marc Aurèle (138-161), 140-144 (clichés P.M. Guihard)..... 136
Figure 74 : Sesterce d'Antonin le Pieux (138-161), 148-149 (clichés P.M. Guihard) 137
Figure 75 : Dupondius de Marc Aurèle (161-180), 170-171 (clichés P.M. Guihard)..... 137
Figure 76 : Sesterce d'Hadrien (117-138), 119-138 (?) (clichés P.M. Guihard) 138
Figure 77 : Plan de synthèse schématique de l'agglomération antique d'Alleaume à l'issu des sondages de 2015 (DAO L. Paez-Rezende). 144
Figure 78 : Plan de synthèse de 1992 (Th. Lepert) 145
Figure 79 : Le plan du théâtre de Valognes publié en 1722 dans l'Antiquité Expliquée de Montfaucon (numérisation L. Jeanne). 146
Figure 80 : La superposition du plan de 1722 et des vestiges découverts en sondages (DAO L. Paez-Rezende). 148
Figure 81 : Tentative de définition d'un schéma régulateur sur l'édifice de spectacle (DAO L. Paez-Rezende). 149
Figure 82 : Théâtre de l'agglomération antique d'Alleaume à Valognes, restitution 2016 (DAO L. Paez-Rezende). ... 150
Figure 83 : Evocation du théâtre d'Alauna (Aquarelle D. Lepoittevin)..... 151

8.2.2 - Tables des photographies

Photo 1 : Les ornières sur la chaussée en galets de la voie 1098 dans la tranchée 40 (cliché L. Jeanne). 47
Photo 2 : Le chemin de terre 1036 de la tranchée 38, avec des traces ténues d'ornières sur les bordures nord et sud (cliché L. Jeanne)..... 48
Photo 3 : Photomontage de l'aplat de débris, moellons et blocs calcaire 1040 dans la tranchée 38 (cliché J.-L. Lamache) 48
Photo 4 : Les affleurements de grès, les carrières désaffectées avec leurs blocs détachés et abandonnés sur le bord de la route du haut Castelet, au sommet et le versant opposé à celui du théâtre (cliché L. Paez-Rezende) 59
Photo 5 : L'affleurement des assises de fondation en grès sur l'extérieur du mur de contour du théâtre, à l'extrémité nord de la tranchée 49 (cliché L. Paez-Rezende)..... 60
Photo 6 : Le sol 1040 (Tr.38) en débris calcaire compactés (cliché L. Jeanne). 65
Photo 7 : Les sols aménagés de la tranchée 39 (Clichés J.-L. Lamache, montage L. Paez-Rezende). 65
Photo 8 : La chape d'argile grise apparaissant sous (1048) et au devant (1044) du sol 1061 (cliché L. Jeanne). 66
Photo 9 : La stratigraphie du fossé 1042. 69
Photo 10 : La stratigraphie de la fosse 1073 (Tr.39) (cliché L. Jeanne). 75
Photo 11 : Les traces d'activité chaufournière sur le sol de l'orchestre du théâtre (cliché L. Paez-Rezende). 76
Photo 12 : Le niveau de destruction 1219 dans la tranchée 39 (cliché L. Paez-Rezende) 77
Photo 13 : Les remblais argileux et limoneux dans la tranchée 54 entre le mur de scène et le vomitoire ouest (cliché L. Jeanne). 84
Photo 14 : La fondation et l'élévation du mur de scène dans la tranchée 54, à 7m de l'angle avec le mur de contour (plus à l'ouest) (cliché L. Jeanne). 87
Photo 15 : Le « coup de sabre dans le ressaut de la fondation du mur de scène (cliché T. Daugas)..... 87
Photo 16 : L'ouverture dans le mur de scène 1247 matérialisé par l'arrêt de la maçonnerie et l'aménagement d'un seuil (cliché L. Jeanne). 88
Photo 17 : La chaussée du chemin en recouvrement du contrefort 1307 et du mur de scène 1308. 89
Photo 18 : Le fossé 1294 en bordure ouest de 1295 et traversant le mur de scène (1308)..... 90
Photo 19 : Le contrefort 1307 (cliché L. Jeanne). 91
Photo 20 : L'aménagement du seuil 1300 (cliché L. Jeanne). 91
Photo 21 : L'angle tronqué et l'us 1303 (cliché J. Lautridou) 92
Photo 22 : L'angle sud-est du théâtre au premier niveau de nettoyage (cliché L. Paez-Rezende, vue prise depuis l'ouest de Tr.47). 93
Photo 23 : L'angle sud-est du théâtre à l'issu de la seconde phase de fouille (cliché L. Jeanne, vue prise depuis l'est de Tr.47). 95
Photo 24 : Le seuil 1392 et l'arrêt franc du mur de contour 1302 avec l'empreinte d'un éventuel coffrage ayant contenu le mortier sur le piédroit (cliché L. Jeanne) 96
Photo 25 : Le contrefort 1307 dans le sondage 1 et sa jonction avec le mur de scène 1293 (cliché L. Jeanne). 96

Photo 26 : L'extrémité du contrefort 1312 et le « coup de sabre »entre les panneresses et les boutisses (cliché L. Jeanne) 97
Photo 27 : Le parement externe du mur de scène 1293 (cliché L. Jeanne). 97
Photo 28 : Le seuil, l'assise d'élévation 1416 et les assises de fondations (cliché L. Jeanne). 98
Photo 29 : Détail du seuil 1300, de sa liaison avec le piédroit 1416 et l'organisation des assises de fondation sur la coupe sud du sondage 2 (cliché L. Jeanne). 98
Photo 30 : La stratigraphie de la coupe ouest du sondage 2 (cliché L. Jeanne) 99
Photo 31 : Détail de la stratigraphie du chemin (Us.1309) des colluvions (Us.1305), du liséré de mortier de chaux induré (1402) et des couches intercalées sur la coupe nord du sondage 2 (cliché L. Jeanne). 100
Photo 32 : Le liseré de mortier 1402 sur la coupe est du sondage 2. Surmontant l'Us.1401, l'inclinaison de 1402 depuis le sondage nord (à gauche) permet de restituer le contact avec l'assise du seuil 1300 sur la coupe sud du sondage 2 (à droite) et par extension celui du sol contemporain du fonctionnement de l'édifice (cliché A. Di Liberto). 100
Photo 33 : Le sondage 3 à l'angle sud-est du théâtre (cliché L. Jeanne). 101
Photo 34 : La tranchée de récupération 1378 sur la coupe est du sondage 4 (cliché C. Paupy). 102
Photo 35 : Le massif de maçonnerie 1355 entaillée par la tranchée 1378 (cliché C. Paupy). 102
Photo 36 : Le massif 1355 en débord de 1308, 1416 et 1300, avec la trace de la tranchée de récupération 1378 très nette en avant du massif (cliché L. Jeanne). 102
Photo 37 : Détail du massif 1355 avec le seuil 1300 en recouvrement (cliché L. Jeanne). 103
Photo 38 : La fourrure du mur de contour à nu au-dessus de la tranchée 49 (cliché L. Paez-Rezende). 107
Photo 39 : Les deux piédroits (1405 à gauche et 1406 à droite en saillie du mur de contour et reliés par le seuil 1407 (cliché L. Paez-Rezende). 108
Photo 40 : Le seuil 1407 (cliché L. Jeanne). 109
Photo 41 : Le sondage dans le fossé 1131 (cliché J.-L. Lamache). 110
Photo 42 : Le fossé 1231 et l'empierrement 1232 dans la coupe sud de la tranchée 53 (cliché J. Veron) 111
Photo 43 : L'empierrement 1239 associé aux remblais argileux de la tranchée 54 (cliché L. Jeanne). 111
Photo 45 : 1133 et les empierrements en calcaire recouverts de moisissures (cliché L. Jeanne). 112
Photo 44 : Les murs de l'orchestre dans la tranchée 41 (cliché L. Paez-Rezende). 112
Photo 46 : La stratigraphie dans l'orchestre, au pied du mur 1328 (cliché l. Jeanne). 113
Photo 47 : Le parement interne de la fondation en calcaire du mur de scène 1249 dans la tranchée 41 (cliché L. Jeanne). 114
Photo 48 : Le secteur du théâtre sur la couverture IGN de 1956. On y distingue au nord l'ancien chemin représenté sur le plan de 1722, le petit bâtiment arasé et le microrelief de la voie au sud de l'édifice. 116
Photo 49 : L'empierrement 1421 dans la tranchée 47 (cliché L. Paez-Rezende) 116
Photo 50 : Mesure de la résistivité électrique du sous-sol du clos de la chapelle de la Victoire avec un écartement d'un mètre entre les électrodes (cliché M. Fauvel) 117

8.2.3 - Tables des tableaux

Tableau 1 : Liste de valeur « nomenclature », décompte des vestiges correspondants pour les sondages 2015. 43
Tableau 2 : Récapitulatif des monnaies découvertes en 2016 (P.-M. Guihard). 139

8.2.4 - Tables des graphiques

Graph. 1 : La distribution et la représentativité des vestiges. 43
Graph. 2 : Quantification du verre par tranchées 121
Graph. 3 : Quantification des fragments par critères morphologiques 122
Graph. 4 : Quantification des fragments par teintes 122
Graph. 5 : Verre gallo-romain – Catégories fonctionnelles 128
Graph. 6 : Répartition par période de frappe des monnaies découvertes en contexte archéologique en 2015 135

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

9 - INVENTAIRE DES VESTIGES

9.1 – Inventaire des structures

Abréviations :

C = céramique

CH = charbons de bois

Co = coquillage

CON = Epoque contemporaine

F = faune

H = hydromorphe

L = lithique

LA = limon argileux

LAJ = limon argileux jaune

LAO = Limon argileux orangé

LAS = Limon argilo-sableux

LB = limon brun

LBG = limon brun gris

LBGH = limon brun gris hydromorphe

LBf = limon brun foncé

LBR = limon brun rouge

LG = limon gris

LGH = limon gris hydromorphe

LS = Limon Sableux

M = métal

O = orange

S = Sableux

SA = surface du sol actuel

Sco = Scories

TC = terre cuite

TCA = terre cuite architecturale

TP = trou de poteau

US = unité stratigraphique

V = Verre

num_tr	num_inv	nomenclature	sous	sur	egal	niv_app	forme	long	larg	haut_prof	remplissage
38	1012	empierrement				10 à 20	ovale	120	100		LB + pierres calc. + petits galets (~ 5 cm)
38	1013	unite_stratigraphique				10 à 50	rectiligne	450	175		LB orange argileux + cailloutis + petits galets (5 cm)
38	1014	fosse				25 à 50	rectiligne	330	250		LB orange + qqes petits galets (5 cm) – niveau voirie
38	1015	trou_de_poteau				50	circulaire	60	40		LB grise + qqes petits galets
38	1016	fosse				50	rectiligne	370	75		Limon argileux brun + qqes traces TC + petits galets
38	1017	fosse				50	rectiligne	180	210		Limon argileux brun + taches orangee + cailloutis de galets
38	1018	excavation				60	irreguliere	450	125		Limon beige tres heterogene + TC + cailloutis
38	1019	unite_stratigraphique				20 à 35		550	175		LB argileux grise + qqes petits cailloux
38	1020	excavation	1021			75	ovale	800	175		Limon tres argileux brun orange + qqes petits cailloux – galets
38	1021	fosse		1020		70	ovale	490	175		Idem 1020 (Laurence)
38	1022	excavation				70	semi-circulaire	190	70		LB fonce tres heterogene argileux + charbon + TC + rares cailloux
38	1023	excavation	1024			65 à 100	ovale		175		limon brun foncé très heterogene + charbon + TC + rares cailloux - argileux
38	1024	unite_stratigraphique		1023		80	rectiligne	450	250		Limon brun + TC - argileux
38	1025	unite_stratigraphique	1048	1023		20 à 80					Limon brun « rouille » - lessive
38	1026	fosse				50	rectiligne	450	250		L B + schiste + TC + galets
38	1027	excavation				50	curviligne	165	Max. 80		LBO + galets
38	1028	excavation				40	ovale	90	70		LB + rares galets
38	1029	fosse				50	rectiligne	240	70		LB + traces CH
38	1030	fosse				55	rectiligne	245	30		LB + rares galets
38	1031	excavation				50 à 55	ovale	78	40		LB
38	1032	fosse				55	rectiligne	260	100		LB + TC + schiste
38	1033	fosse				55 à 75	rectiligne	200	80		LB + galets + CH
38	1034	fosse	1035			60	rectiligne	195	75		LBN + TC + CH + galets
38	1035	fosse		1034		20	rectiligne	315	100		LB + galets + TEG + TC + traces oxydation
38	1036	unite_stratigraphique				70	rectiligne	250	330		LB + rares galets + TC
38	1037	unite_stratigraphique	1025			50	rectiligne				LB + nombreux galets + CH + TC
38	1038	unite_stratigraphique				25	rectiligne	260	30		LB – TC
38	1039	fosse				65	rectiligne	195	240		LBN + CH + TC + galets + TCA
38	1040	empierrement				25	rectiligne		610		LB + calc. + TCA + rares gres + rares CH

38	1041	unite_stratigraphique				55	rectiligne	190			LB + mortier + TC + calc. + CH
38	1042	fosse				40	rectiligne	235	225		LBN +TC + CH
38	1043	fosse				60	rectiligne	210	60		LBJ + traces oxydation
38	1044	fosse				50	rectiligne	240	80		LBJ + traces oxydation + rares galets
38	1045	fosse				65	rectiligne	180			LBJ + TC + gres + rares galets
38	1046	unite_stratigraphique				45			175		
38	1047	fosse				85	rectiligne				LBJ + traces oxydation
38	1048	unite_stratigraphique	TV	1025		10					LBJ + galets
39	1049	unite_stratigraphique		1050		15				ep. 40	LBG + fragments TC + rares CH
39	1050	unite_stratigraphique	1049			50				ep. 20	Limon argileux brun orangé + qqes galets + schiste + TC
39	1051	trou_de_poteau				70	circulaire	Ø	30		LB +CH – limon lessive
39	1052	excavation				70	ovale	50	120		LB + qqes graviers – limon lessive
38	1053	unite_stratigraphique	1025			45		230	175		CBOA + CH
39	1054	fosse				40	rectiligne	340	110		LBN + TC + gres + galets
39	1055	fosse	1049			55	rectiligne	180	210		LBN + TC + CH + TCA + rares calc.
39	1056	maconnerie	1049			20	rectiligne	210	80		blocs gres (30 cm) + moellons calc. (20 cm) + rares TCA – liant = LB
39	1057	unite_stratigraphique				15					LB + galets + TCA + calc. + gres + TEG +TC
39	1058	unite_stratigraphique	1059			60		540	175		Limon argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1059	unite_stratigraphique				15 à 20					LB + galets + TC + TCA
39	1060	maconnerie	1064			20	rectiligne	220	80		moellons calc. + qqes TC (10 a 20 cm) – liant = limon brun
39	1061	unite_stratigraphique	1064			30	carree	204	204		moellons calc. + qqes TCA a plat (10 – 20 cm)
39	1062	unite_stratigraphique	1064			30		155	75		moellons calc. (± 10-20 cm) – liant = limon brun
39	1063	unite_stratigraphique				30					limon brun gris argileux heterogene + inclusions oxydees + TC + petits galets
39	1064	unite_stratigraphique				30					limon brun gris argileux heterogene + inclusions oxydees + TC + petits galets
39	1065	unite_stratigraphique	1064			30	carree	204	204		moellons calc. + qqes TCA a plat (10 a 20 cm)
39	1066	unite_stratigraphique					rectiligne				LB + calc.
39	1067	maconnerie	1064			27	rectiligne	195	60		moellons calc. (20 cm) – liant = limon brun
39	1068	fosse				45		240	380		LBN + TC + galets + TCA + calc.

39	1069	unite_stratigraphique		1070							LB argileux – inclusions orangées
39	1070	unite_stratigraphique	1069								LBG
39	1071	fosse				50	rectiligne	215	145		LG + oxydes de fer + CH + nodules TC + cailloux +- LG hydromorphe
39	1072	excavation				35	ovale	230	75		LBN + CH + TC + cailloux – oxydation
39	1073	excavation				40	ovale	190	100		LBN + CH + TCA
39	1074	fosse				45	rectiligne	200	70		LB + CH + traces TC + oxydes de fer
39	1075	fosse				60	rectiligne	185	140		LBG + oxydes de fer + CH
39	1076	fosse				50	rectiligne	190	65		LBG + oxydes de fer + TCA + CH + rares galets
39	1077	fosse				50	rectiligne	290	40		LG + oxydes de fer + TCA + rares galets + rares CH
39	1078	fosse				50	rectiligne	170	40		LG + oxydes de fer + TCA
39	1079	fosse				55	curviligne	550	100		LG + oxydes de fer + traces TC
39	1080	excavation				60	ovale	230	50		LG + oxydes de fer
39	1081	fosse				60	rectiligne	220	55		LG + oxydes de fer + rares galets
39	1082	fosse				65	rectiligne	210	170		LG + oxydes de fer + rares galets + nodules TC
39	1083	fosse				60	rectiligne	210	55		LG + oxydes de fer + rares nodules TC + rares CH
39	1084	fosse				65	rectiligne	220	115		LG + oxydes de fer
39	1085	unite_stratigraphique		1069		12					LG + inclusions oranges – tres heterogene
40	1086	empierrement				10					LB + calc. + galets + gres
40	1087	fosse				55	rectiligne	360	80		LB + rares galets + nodules TC
40	1088	fosse				55	rectiligne	190	130		LB + rares galets + nodules TC
40	1089	unite_stratigraphique									LB + galets + nodules TC
40	1090	fosse				50	rectiligne	210	100		LB + rares galets + rares nodules TC
40	1091	fosse				60	rectiligne	220	40		LB + rares galets + rares nodules TC
40	1092	fosse				50	rectiligne	210	50		LB + rares galets + nodules TC
40	1093	fosse				55	rectiligne	200	190		LB + rares galets
40	1094	excavation				55	oblongue	260	80		LBN + CH + traces TC + rares galets
40	1095	unite_stratigraphique				55	rectiligne		480		LB + calc. + galets + gres + TCA + TC
40	1096	unite_stratigraphique				45	rectiligne		340		LB + galets + CH + TCA + TC
40	1097	unite_stratigraphique									LB + rares galets + traces TC
40	1098	empierrement				60	rectiligne				LB + galets
40	1099	empierrement				40	rectiligne	190	60		LB + calc. + rares galets + TCA
40	1100	unite_stratigraphique									LB homogene + calc. + TCA

40	1101	empierrement				30	rectiligne	420	80	LB + calc. + galets + gres + TC
40	1102	empierrement				40	rectiligne	190	80	LB + calc. + mortier + gres + TC
40	1103	unite_stratigraphique				50				LG + oxydations fer
40	1104	unite_stratigraphique		1105		15				LB + galets + TC
40	1105	unite_stratigraphique	1104			35				LAG + oxydes + TC
40	1106	excavation	1105	Sub		50	ovale	190	80	LBG hydromorphe + CH + TC + oxydes
40	1107	excavation	1105	Sub		50	ovale	140	120	LBG hydromorphe + CH + TC + oxydes
40	1108	fosse	1104	1105		40	rectiligne			LAG + oxydes + TCA + CH + moellons + gres + galets
40	1109	excavation	1105	Sub		40	irreguliere	150	80	LG pale hydromorphe + CH + oxydes
40	1110	excavation	1105	Sub		65	ovale	90	40	LG pale hydromorphe + CH + oxydes
40	1111	trou_de_poteau	1104			40	circulaire	50	50	LBG + CH
40	1112	trou_de_poteau	1105	Sub			circulaire	50	50	LGH
40	1113	fosse	1104			50	rectiligne	220	160	LBG + CH + TC
40	1114	fosse	1104	1105		45	rectiligne	260	140	LBG + CH + TCA +galets
40	1115	fosse	1104	1105		40	rectiligne	200	160	LBG + CH + TCA +galets
41	1116	unite_stratigraphique				50				Limon sableux + galets + moellons calc.
41	1117	maconnerie								
41	1118	unite_stratigraphique				15				Limon brun + sable + galets
41	1119	unite_stratigraphique				33				Limon brun + galets + moellons calc.
41	1120	unite_stratigraphique				20				LBC + gravier homogene – compact
41	1121	excavation				45	ovale	210	70	Limon brun + charbon + galets
41	1122	excavation				45	circulaire	75	45	Limon brun sableux + galets
41	1123	excavation				40	ovale	110	105	Argile gris-jaune + galets
41	1124	unite_stratigraphique				15				LB + graviers + rares galets
41	1125	unite_stratigraphique				25				LB sableux + galets
41	1126	fosse				50	rectiligne	180	65	LB + galets
41	1127	unite_stratigraphique				35				LBJ + galets
41	1128	unite_stratigraphique				20				LB
41	1129	unite_stratigraphique				60				LBG
41	1130	excavation				60	semi-circulaire	70	48	LBJ
41	1131	fosse				50	rectiligne			LB + calc.

41	1132	unite_stratigraphique	TV			22 à 70					LB clair assez homogene
41	1133	maconnerie	1132			40	quadrangulaire				mortier
41	1134	unite_stratigraphique	1132			60					LB + qqes galets + sable + TCA – pierres calcaires
41	1135	empierrement	1132			60					LB + moellons et pierres calc. + galets + TCA + mortier
41	1136	empierrement				35					LB + calc. altere + galets + TCA
43	1137	empierrement				affleurant					blocs gres + moellons calc. + calc. Brut
43	1138	empierrement				15					LB + blocs et moellons calc.
39	1139	empierrement	1063			30	rectiligne	170	60		3 gros blocs de gres + 3 TC
39	1140	unite_stratigraphique	1063			32		90	80		Limon tres argileux ocre avec traces bleutees
39	1141	maconnerie	1063			32	rectiligne	120	20		agglomeration de petits cailloux (± 5 cm) + TC
39	1142	maconnerie	1064			25	rectiligne	200	65		moellons calc. (non tailles) 10/20 cm + qqes TCA – liant terreux
39	1143	unite_stratigraphique	1064			30		210	190		limon tres argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1144	unite_stratigraphique	1064			40		100	64		limon tres argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1145	trou_de_poteau	1065/1061			40	rectangulaire	80	30		limon tres argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1146	maconnerie	1064			40	rectiligne	250	20		limon tres argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1147	maconnerie	1064			40	rectiligne	90	14		limon tres argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1148	unite_stratigraphique	1065/1061			40		64	18		limon tres argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1149	maconnerie	1063			30	rectiligne	85	1		ligne d'argile blanche bleutee tres fine
39	1150	unite_stratigraphique				42		120	105		limon tres argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1151	unite_stratigraphique	1059			55	rectiligne	190	115		LB + petits galets + TC - meuble - en vrac
39	1152	maconnerie	1059			36	rectiligne	200	40		moellons de gres + rares galets (20 cm) - liant = LB
39	1153	maconnerie	1059			30	rectiligne	204	45		moellons de calc. (majoritaire) + gres + TCA + galets (10 - 20 cm)
39	1154	unite_stratigraphique	1153 ?			34 à 40					limon argileux ocre avec taches blanches bleutees
39	1155	excavation	1059	1058		48	circulaire	80	50		LB argileux + petits galets (5 cm) - legerement marbre beige
39	1156	excavation	1059	1058		40	circulaire	116	40		LB argileux + petits galets (5 cm) - legerement marbre beige
39	1157	unite_stratigraphique	1059			30	rectiligne	320	60		blocs (30 cm) et moellons (20 cm) calc. + LB
39	1158	empierrement	1059			20	rectangulaire	300	100		blocs de gres (20 à 35 cm) + LB

39	1159	unite_stratigraphique	1063			30		150	100		argile orange + taches rubefiees (colle a 1142)
39	1160	unite_stratigraphique	1063			30	rectiligne		55		moellons calc. (20 cm) + LB
39	1161	unite_stratigraphique	1063			35			80		limon brun tres argileux + incl. calc. + TCA (vrac)
40	1162	unite_stratigraphique	1104	1103		35	rectangulaire	210	170		LMB tres argileux + incl. rares galets
40	1163	empierrement	1104	1103		30	rectiligne	200	75		blocs calc. + moellons (35 cm) + traces mortier + tuiles (TCA)
40	1164	unite_stratigraphique	1104	1103		40	rectangulaire	50	30		LMB tres argileux
40	1165	unite_stratigraphique	1104	1103		30	rectangulaire	50	40		LMB + tres nombreuses tuiles + petits blocs calc.
40	1166	unite_stratigraphique	1104	?		45	rectangulaire	200	150		LMB avec traces argiles + TCA
40	1167	unite_stratigraphique	1104	?		60	rectiligne	180	130		LM + galets + schiste + gros gres (20/30 cm) + petits calc.
40	1168	unite_stratigraphique	1089	1098		55			170		LMB homogene + incl. TCA
40	1169	unite_stratigraphique	1098			65		260			LM tres argileux
39	1170	unite_stratigraphique	1059								LB pulverulent + incl. ferreuses
39	1171	unite_stratigraphique	1064			38			60		LB , meuble, argileux, heterogene (taches jaunes)
39	1172	unite_stratigraphique	1064			20	rectiligne		60		moellons calc. (20/30 cm) + TCA
39	1173	unite_stratigraphique	1064			30					LB argileux - brun orangé, compact avec nbses traces oxydation
39	1174	unite_stratigraphique					rectiligne				LB argileux + petits moellons calc. + TCA + petits moellons gres - heterogene
48	1175	unite_stratigraphique		1176		20					LBA clair + rares galets + nodules TC+ charbons
48	1176	unite_stratigraphique	1175			42					limon tres argileux + galets + TC
48	1177	unite_stratigraphique	1175								
48	1178	maconnerie	TV				rectiligne	Env. 120			moellons calc. (0,10 larg.)
48	1179	unite_stratigraphique	TV						1120		LB sableux heterogene + galets + calc. + TCA + traces mortier
48	1180	excavation	1175				irreguliere	180	90		terre argileuse + morceaux TC + moellons calc. (1 gros bloc 20x25) + qqes galets
48	1181	fosse	175				rectiligne	255	50		terre argileuse brun fonce + fragments TC + galets
48	1182	fosse	1175				rectiligne	195	55		terre argileuse brun fonce + rares galets
48	1183	fosse					rectiligne	1390	110		terre argileuse brun fonce

48	1184	unite_stratigraphique					ovale	70	22		terre argileuse brun fonce + qqes galets
48	1185	excavation	1175				circulaire	190	70		terre argileuse brun tres fonce + incl. TC + morceaux charbons
48	1186	excavation					circulaire	80	65		terre argileuse brun fonce + fragments TC + incl. charbon + calc.
48	1187	unite_stratigraphique									terrre argilo limoneuse brun clair + rares incl. TC
48	1190	excavation	1175				circulaire	110	70		limon marron noir
48	1191	excavation	1175				circulaire	70	56		limon argileux brun clair
48	1192	excavation	1175				circulaire	70	62		limon argileux brun clair + incl. charbon + morceau TC
48	1193	excavation	1175				circulaire	50	37		limon argileux brun clair
48	1194	unite_stratigraphique	1175				rectiligne	430	20		LBA + galets + TC
48	1195	unite_stratigraphique	1175								LBA clair + rares galets
48	1196	fosse	1175				rectiligne	488	77		LB tres clair + rares galets + rares nodules TC
48	1197	fosse	1175				curviligne	400	120		limon argileux brun fonce + incl. charbon + TC
48	1198	fosse	1175				rectiligne	180	90		LBA foncé + inclusions rares TC + charbon
48	1199	fosse	1175				rectiligne	210	40		LBA foncé + inclusions rares TC + charbon
48	1200	fosse	1175				rectiligne	180	160		LBA foncé + inclusions rares TC + charbon + qqes galets
48	1201	trou_de_poteau					circulaire		80		terre argileuse marron fonce + incl. charbon
48	1202	fosse					rectiligne	170	100		terrre argilo limoneuse brun fonce + nbses TCA
48	1203	fosse					rectiligne	170	40		terrre argilo limoneuse brun fonce + rares incl. charbon + incl. TC
48	1204	excavation					irreguliere	230	120		terrre argilo limoneuse brun fonce + rares galets + incl. charbon + morceaux TC
48	1205	fosse					rectiligne	170	140		terre argileuse brun fonce + TC + morceaux charbon
48	1206	fosse					rectiligne	170	110		terre argileuse brun fonce + TC + nodules charbon
48	1207	excavation					circulaire	100	43		terre argilo limoneuse + incl. TC + charbon
48	1208	excavation					circulaire	80	68		terre argilo limoneuse + incl. TC + morceaux charbons + morceau TCA
48	1209	unite_stratigraphique							170		terrre limoneuse brun clair + TC + moellons calc. + galets + schiste + qqes gres
48	1210	unite_stratigraphique						470	170		terrre limoneuse brun clair + morceaux TC + moellons calc. + gres

48	1211	fosse						210	180		terre argileuse brun fonce + nodules TC + charbon
48	1212	fosse					rectiligne	205	98		terre argilo limoneuse + frag. TC + qqes galets + nodules TC + rares incl. charbon
48	1213	fosse					rectiligne	190	80		terre argileuse brun fonce + incl. TC + morceau granite
39	1214	maconnerie				10	rectiligne	180	80		gros bloc gres + moellon calc. + TCA (15/20 cm)
39	1215	unite_stratigraphique				10					limon brun + incl. TCA + qqes galets
39	1216	unite_stratigraphique				34		175	162		limon brun argileux + qqes galets + moellons calc. + mortier sablonnneux + charbon
39	1217	trou_de_poteau									moellons gres (2)
39	1218	trou_de_poteau									moellons gres (2)
39	1219	empierrement				20		120	40		moellons gres + moellons calc. + galets
39	1220	maconnerie				20		420	175		moellons gres + moellons calc. + tuiles
39	1221	unite_stratigraphique				65		170	100		limon argileux brun homogene + qqes TCA + calc.
39	1222	fosse				50	rectiligne	200	145		LB clair - oxydations
39	1223	unite_stratigraphique				50		130	140		limon argileux noir tres charbonneux heterogene + incl. TC
39	1224	unite_stratigraphique	1223	1225		70		90	70		limon brun fonce a charbonneux tres heterogene + TCA + poches argile jaune, rouge, grise compact
39	1225	unite_stratigraphique	1223/1225			90					limon noir tres argileux - poches grises + qqes cailloutis gres + incl. argile jaune
39	1226	fosse	1068			60					limon gris / beige argilo sablonneux heterogene (6 US)
39	1227	fosse	1069			30					limon brun fonce meuble + charbon + taches argileuses
39	1228	unite_stratigraphique	1070	Sub		50					limon argileux brun orange + cailloutis
40	1229	empierrement	1096	1097		70	circulaire	Ø	160		LMB tres meuble + TCA + gros blocs calc.
53	1230	unite_stratigraphique	1132			82					limon brun gris
53	1231	fosse	1230			110	rectiligne	200	50		
53	1232	fosse				40					limon brun + moellons calc. + TCA
53	1233	fosse				52	rectiligne	270	75		Limon brun
54	1234	maconnerie				30	rectiligne				calc. + mortier
54	1235	unite_stratigraphique				94	circulaire	140	150		argile grise + CHB + argile rubefiee + taches blanchatres + TCA
54	1236	unite_stratigraphique				70	rectiligne	210	220		argile lie de vin + CHB
54	1237	unite_stratigraphique				28					LBA + sable + gros galets + cailloutis - compact

54	1238	unite_stratigraphique									LB + frag. CHB + galets + cailloutis
54	1239	empierrement					rectiligne	240	70		moellons calc. + LB
54	1240	unite_stratigraphique				40		210	40		argile grise / blanche + morceaux de CHB
54	1241	unite_stratigraphique				65					argile lie de vin + mortier
54	1242	empierrement		1247			rectiligne	380	50		LB + moellons calc. + mortier
54	1243	empierrement					rectiligne				LB + TCA + moellons calc.
57	1244	empierrement		1247		62	rectiligne				moellons calc. + TCA + LB
54	1245	unite_stratigraphique				15					LBA + morceaux CHB + galets
54	1246	empierrement				20	rectiligne				LB + moellons calc. + TCA
54	1247	maconnerie	1242/1244			15	rectiligne				moellons calc. + mortier
54	1248	unite_stratigraphique									LB homogene + galets + cailloutis
41	1249	maconnerie					rectiligne				LB + moellons calc. + mortier
52	1250	excavation					oblongue	90	70		LB fonce + incl. schiste + nodules TC + galets + sable
52	1251	excavation					ovale	25	35		LB fonce + incl. schiste + nodules TC + gravier
52	1252	fosse					rectiligne	290	170		LB fonce + galets + TCA + CHB + frag. calc. + gres
52	1253	excavation					oblongue	155	60		LB fonce + frag. TCA + incl. schiste + galets + cailloutis
52	1254	excavation					oblongue	215	95		LB fonce + frag. TCA + incl. schiste + galets + cailloutis
52	1255	fosse					rectiligne				LB fonce + TCA + schiste + galets + cailloutis
51	1256	fosse	1260			30	rectiligne	250			moellons calc. + TCA + galets + cailloutis + LB fonce + CHB - ceram gallo & medie
51	1257	excavation	1260			30	circulaire	135	120		LB fonce + TCA + galets + sable + traces CHB
51	1258	excavation	1260			25	circulaire	140	190		LB + galets + cailloutis
51	1259	fosse				12	rectiligne	320	70		argile + cailloutis + schiste + TCA
51	1260	unite_stratigraphique	TV								LB + galets + frag. TCA + schiste + CHB
51	1261	maconnerie				10		162	130		moellons calc. + gres + mortier + galets +
51	1262	maconnerie	TV				rectiligne	440	90		moellons calc. + TCA + cailloutis + galets + schiste + mortier
51	1263	unite_stratigraphique				15					LB + galets
49	1264	unite_stratigraphique	TV			10					LB + galets + cailloutis + sable - ceram
49	1265	unite_stratigraphique	TV				rectiligne				LB + nbx galets + TCA + cailloutis

49	1266	empierrement	TV			10	rectiligne				moellons calc. + galets + LB + TCA
49	1267	unite_stratigraphique	TV				rectiligne				LB + TCA + moellons calc.+ gres + galets + cailloutis
49	1268	empierrement							155		LB + TCA + moellons calc.+ galets + cailloutis
44	1269	unite_stratigraphique	TV			40	rectiligne				LB + TCA + moellons calc.+ qqes blocs de gres
45	1270	unite_stratigraphique	TV								LB + moellons calc.+ blocs de gres
43	1271	empierrement									LB + moellons calc.+ gres
46	1272	unite_stratigraphique				50					argile limoneuse brune
46	1273	unite_stratigraphique				35					limon argileux brun + galets + sable
46	1274	fosse					rectiligne	170	55		LB + galets + nodules TC
46	1275	empierrement				46			175		LB + moellons calc. + frag. TCA + cailloutis + galets + gres
46	1276	unite_stratigraphique				60	rectiligne				argile brune fonce + cailloutis
46	1277	empierrement				45			160		LB + blocs de gres + moellons calc. + TCA + galets + cailloutis
46	1278	fosse				40	rectiligne	220	90		LB + gres + gros galets + cailloutis
46	1279	unite_stratigraphique									LB fonce argileux + galets
48	1280	empierrement	TV			30	circulaire	270	75		Nbx moellons calc. + frag. TCA + LB clair
48	1281	maconnerie				28	rectiligne	200	90		LB clair + moellons calc. + qqes frag. TCA + galets
48	1282	unite_stratigraphique									LB clair + qqes moellons calc. + TCA tres epars
48	1283	unite_stratigraphique									LB + nbx moellons + frag. TCA rapproches
48	1284	unite_stratigraphique									LB + rares morceaux TC + moellons
48	1285	unite_stratigraphique									
48	1286	maconnerie					rectiligne	265	65		LB + moellons calc.
48	1287	maconnerie					rectiligne	100	70		LB + moellons calc.
48	1288	maconnerie					rectiligne	220	80		LB + moellons calc. + blocs gres
48	1289	unite_stratigraphique	TV								LB + TCA + blocs et moellons calc. + galets
48	1290	sol						45	30		LB tres compact + galets
48	1291	empierrement						37	33		LB + blocs calc.
48	1292	unite_stratigraphique									LB + galets + frag. TCA + petits moellons epars
47	1293	maconnerie	1296				rectiligne	250	90		moellons calc. regles + mortier de chaux + cailloutis + inclusions TCA + galets
47	1294	fosse	1296				rectiligne	320	50		LB fonce + qqes galets

47	1295	unite_stratigraphique	TV				rectiligne		280		moellons calc. + cailloutis + TCA + galets + gres + LB
47	1296	unite_stratigraphique	TV	1293							LB + cailloutis + galets
47	1297	unite_stratigraphique	TV								LB + TCA + moellons calc. + gres + mortier
47	1298	unite_stratigraphique	1297								LB + TCA + cailloutis + galets + mortier
47	1299	unite_stratigraphique	1297								LB + frag. TCA + cailloutis + galets + mortier + gres + moellons calc.
47	1300	maconnerie	1295	1293			rectiligne	140	130		Dalles calc. + mortier
47	1301	maconnerie					rectiligne				moellons calc. + TCA + galets + gres + mortier
47	1302	maconnerie					rectiligne				moellons calc. + gres + mortier
47	1303	unite_stratigraphique					irreguliere				LB fonce + galets + Calc.
47	1304	unite_stratigraphique	1377						4		argile grise / blanchatre
47	1305	unite_stratigraphique									LB + galets
47	1306	unite_stratigraphique	1295								LB + moellons calc. + gres + TCA + cailloutis
47	1307	maconnerie					rectiligne	250	120		moellons calc. regles (parement) + galets + gres + LB fonce
47	1308	maconnerie					rectiligne	315	100		moellons calc.
47	1309	unite_stratigraphique					rectiligne	210			LB + calc. + galets + TCA + cailloutis
47	1310	unite_stratigraphique		1308			rectiligne	180	110		LB + moellons calc. + gres + TCA + cailloutis + galets
47	1311	empierrement						90			LB fonce + moellons calc. + gres
47	1312	maconnerie	1295				rectiligne				moellons calc. + LB + galets + gres + mortier + cailloutis
47	1313	unite_stratigraphique	TV								LB fonce + TCA + calc. + gres
47	1314	unite_stratigraphique	TV								LB argileux + galets + cailloutis + nodules de mortier + gres + calc.
47	1315	empierrement	TV								LB + mortier (bcp incl. TC) + blocs gres + moellons calc. + cailloutis + galets
47	1316	unite_stratigraphique	1315								argile brune tachetee de gris + faune
47	1317	unite_stratigraphique									argile brune + CHB
57	1318	unite_stratigraphique	TV			35					LB argileux orange + galets
57	1319	unite_stratigraphique	1318			70					argile grise / blanchatre compacte et homogene
57	1320	unite_stratigraphique	TV			60					LB fonce + calc.
57	1321	empierrement	1319								argile + cailloutis + calc. + mortier

57	1322	unite_stratigraphique	1321								mortier jaune + moellons calc. + cailloutis + TCA
57	1323	maconnerie	1247				rectiligne				mortier de chaux + moellons calc. + galets
41	1324	empierrement				85 à 170					moellons calc. (gde densite)
41	1325	maconnerie	1247			70	rectiligne	80	42		moellons calc. + mortier + galets
41	1326	maconnerie	1247				rectiligne	90	42		moellons calc. + mortier + galets
41	1327	unite_stratigraphique				65		110			argile lie de vin (plastique)
41	1328	unite_stratigraphique				55		60	50		moellons calc. + galets + mortier
55	1329	unite_stratigraphique	TV			20					LB meuble + incl. TCA + qqes galets
55	1330	unite_stratigraphique	1329			42					LB clair sablonneux
55	1331	unite_stratigraphique	1330			58					argile rouge/orangee sablonneuse - compact
55	1332	fosse	1329			65	rectiligne	200	120		LB + TCA + calc. + galets
55	1333	fosse	1329			70	rectiligne	173	100		LB + TCA + calc. + galets
55	1334	excavation	1329			58	oblongue	160	90		LB + incl.CHB + TCA
55	1335	unite_stratigraphique	TV			35	rectiligne		Env. 900		LB + galets + TCA + cailloutis + mortier (?)
55	1336	fosse	1329			66	rectiligne	220	80		LB + bcp TCA + galets
55	1337	excavation	1329			40	ovale	240	130		LB + galets + cailloutis + nodules argile + TCA
55	1338	excavation	1329			48	circulaire	Ø	60		LB + incl.CHB + cailloutis
55	1339	excavation	1329			48	ovale	150	90		LB fonce + TCA + CHB
55	1340	fosse	1329			40	rectiligne	450	110		LB fonce + TCA + galets + gres + CHB + cailloutis
55	1341	fosse	1329			45	rectiligne	400	80		LB + galets + TCA + gres + cailloutis + CHB
55	1342	excavation	1329			45	circulaire	80	85		LB fonce + gres + CHB + galets
56	1343	unite_stratigraphique	TV			18					LB tres meuble + incl. TCA + galets
56	1344	fosse	1343			32	rectiligne	40			LB + qqes galets + frag. TCA + sable + cailloutis
56	1345	excavation	1343			32	rectiligne	155	90		LB + qqes galets + frag. TCA + sable + cailloutis
56	1346	fosse	1343			40	rectiligne	1050	85		LB + moellons calc. + galets + TCA
56	1347	fosse	1343			45	rectiligne	185	65		LB + moellons calc. + galets + frag. TCA
56	1348	unite_stratigraphique	1343			40					LB + moellons calc. + galets + TCA + gres
56	1349	unite_stratigraphique	1343			38					argile brune + TCA + galets + mortier + calc.
56	1350	empierrement	1343			38	circulaire	80	55		blocs calc. + LB + TCA + galets
56	1351	empierrement	TV			30	rectiligne	200	80		moellons calc. + TCA + galets + nodules argile + LB

41	1352	unite_stratigraphique	1324			170					LB clair + rubefaction + CHB + mortier + gros blocs calc.
47	1353	empierrement	TV			25		230	150		LB + moellons calc. + gres + galets
57	1354	maconnerie	1318/1320			35	rectiligne	200	140		moellons calc. (parement mur) lies avec du mortier blanc a beige
47	1355	maconnerie	1310/1300				rectiligne	170			moellons calc. regles + mortier
44	1356	unite_stratigraphique	TV								LB + galets + frag. calc. + cailloutis + incl. Oxyde ferreuse
44	1357	unite_stratigraphique	1356				rectiligne				galets + cailloutis + nodules calc; + TCA + gres + LB
44	1358	fosse	1356				rectiligne				LB + gres + TCA + galets + calc. + cailloutis
51	1359	unite_stratigraphique	TV			22		735			galets + TCA + argile + LB
51	1360	unite_stratigraphique	1261			14	circulaire	120	80		mortier jaune
51	1361	unite_stratigraphique	?			9	irreguliere	170	80		galets + TCA + schiste + LB
51	1362	unite_stratigraphique				7	polygonale	80	30		LB + mortier + galets
51	1363	maconnerie				5	irreguliere	300	170		moellons + TCA + schiste + LB
51	1364	unite_stratigraphique				14	polygonale	110	135		galets + TCA
51	1365	unite_stratigraphique				10	irreguliere	70	55		LB + mortier jaune + galets
51	1366	unite_stratigraphique				20	rectiligne	40	125		galets + gres + peu de mortier
51	1367	empierrement				15	polygonale	200	120		moellons + mortier + galets + TCA + calc.
41	1368	empierrement									moellons calc; + LB + TCA + galets + gres + nodules mortier + cailloutis - meuble
41	1369	empierrement									moellons calc. + frag. calc. + nodules mortier + LB compact
57	1370	unite_stratigraphique	1371			60					limon brun / gris argileux meuble + gres+ galets
57	1371	unite_stratigraphique	TV	1370		30					limon brun clair argileux compact + galets + moellons calc. + briques
54	1372	unite_stratigraphique	1376			49					limon brun argileux meuble homogene + qqes taches argileuses grises
54	1373	empierrement		1373		29	polygonale	140	130		moellons calc.
54	1374	unite_stratigraphique	1242/1373			100		170	25		
54	1375	unite_stratigraphique	TV	1242		18					limon brun / beige compact + galets + qqes blocs calc.
54	1376	unite_stratigraphique	TV	1372		15					limon brun argileux compact + nbx galets
54	1377	unite_stratigraphique	1376/1374	1378						20	mortier de chaux + bcp frag. calc.
54	1378	unite_stratigraphique	1377	1375							limon argileux gris + taches brunes + morceaux CHB

54	1379	unite_stratigraphique				95					LBA homogene
41	1380	unite_stratigraphique	1025	1381		85					LB
41	1381	empierrement	1380			70	rectiligne				LB + calc. + galets + TC
41	1382	unite_stratigraphique	1327			85					LBG argileux
41	1383	empierrement	1327			85	rectiligne				LB + calc. + TC + galets + mortier
41	1384	unite_stratigraphique	1135	1385		60			110		LMB + mortier rubefie + tres nbx CHB + TCA
41	1385	unite_stratigraphique	1384			55					blocs calc. (Ø 30 cm) + LMB + gros frag. TCA
41	1386	unite_stratigraphique	1384			65					LMB + rares calc. + incl. TC
47	1387	unite_stratigraphique									LB fonce + ardoise + qqes galets + nodules mortier + frag. TCA + calc.
47	1388	unite_stratigraphique									LB + mortier + moellons calc. + TCA + galets
54	1389	empierrement									blocs calc. + TCA + traces mortier dans partie nord + galets
54	1390	maconnerie					rectiligne				blocs calc. + mortier en abondance
47	1391	unite_stratigraphique	1393	1377				120	70		LBA + incl. TCA + morc. CHB + coques + moules + heterogene - compact
47	1392	maconnerie	1388	1302			rectiligne		120		dallage calc. + mortier + galets + cailloutis
47	1393	unite_stratigraphique	TV	1394				160	160		argile grise / beige + traces oxyde de fer
47	1394	unite_stratigraphique	1393								LBA + incl. CHB + cailloutis
47	1395	unite_stratigraphique		1377							LBA + taches grise + morc.& incl. CHB + moellons calc.
47	1396	unite_stratigraphique									LB gris / beige + incl. CHB + ligne ferreuse
47	1397	unite_stratigraphique	1396								LB + cailloutis + qqes galets + incl. CHB
47	1398	unite_stratigraphique	1306								LB + taches grises et blanchatres
47	1399	unite_stratigraphique	1398								LB + mortier de chaux + frag. calc.
47	1400	unite_stratigraphique									LBA + cailloutis + tache grise
47	1401	unite_stratigraphique									LA brun fonce + incl. TCA + incl. CHB + frag calc + argile sableuse
47	1402	unite_stratigraphique									limon melange avec mortier + frag. TCA + moellons calc. + gres
47	1403	empierrement	1314								LB + argile grisatre + mortier + moellons calc. + galets + cailloutis
58	1404	maconnerie					curviligne		105	135	voir photos
58	1405	maconnerie					rectiligne	65	130	160	voir photos

58	1406	maconnerie					rectiligne	100	120	160	voir photos
58	1407	maconnerie					curviligne	275	105	65	voir photos
58	1408	unite_stratigraphique									LMB clair avec demolition (calc. + TCA +rares galets)
58	1409	unite_stratigraphique									TV avec demol (calc. + mortier + galets)
58	1410	empierrement					curviligne				chemisage gres
58	1411	unite_stratigraphique									LMB clair avec demolition (calc. + TCA + galets)
47	1412	unite_stratigraphique	1295								LBA + moellons calc. + TCA + galets
47	1413	unite_stratigraphique	1295	1414							limon brun / beige compact + galets + qqes moellons calc.
47	1414	unite_stratigraphique	1413								limon brun fonce meuble + mortier + moellons calc. + TCA
47	1415	maconnerie	1314	1392			rectiligne		110		moellons calc . + mortier + cailloutis + moellons de gres
47	1416	maconnerie		1300/1355			rectiligne	90	110		moellons calc. + mortier + galets + cailloutis
47	1417	maconnerie	1355				rectiligne				mortier orangé
47	1418	unite_stratigraphique	1379	1419				75		18	LBA avec taches grise / blanchatres + incl. CHB
47	1419	unite_stratigraphique	1418	1397				75		5	LBA + mortier + debris calc.
47	1420	unite_stratigraphique	1401								LBA + taches grises / vertes + mortier + morceau CHB + incl. CHB + calc.
47	1421	maconnerie					rectiligne	220	70		LBA + moellons calc. + cailloutis + galets
47	1422	unite_stratigraphique	1397	1423							LBA grise + taches blanchatres
47	1423	unite_stratigraphique	1422								trias (galets + sable + argile)
47	1424	maconnerie	1308/1355				rectiligne				moellons calc. irreguliers + mortier jaune / orangé
47	1425	maconnerie	1424				rectiligne				moellons calc. et gres irreguliers + mortier jaune / orangé
47	1426	unite_stratigraphique	1422								argile verte jaune + sableuse
47	1427	unite_stratigraphique	1426								sable jaune jaune / orangé
47	1428	unite_stratigraphique	1427								melange argile verte + sable jaune / orange + cailloutis tres fin de calc.
56	1429	unite_stratigraphique	1345			20		180	500		sable + galets + qqes debris tuiles

9.2 – Inventaire succinct du mobilier céramique

Tr	Inv	US ou Couche	Catégorie	Code GT	Morphologie	Typologie	Provenance	Bord	Panse	Fond	Anse	NR
38	0	env. 100m	Sombre fine	2	pot	indéterminée	Locale	0	0	1	0	1
39	?		Céramique commune bas-médiév	0	indéterminée	indéterminée	Locale	0	3	0	0	3
42	?		Sombre fine	1	indéterminée	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
42	?		Céramique modelée	1	indéterminée	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
42	0	décapage	Claire Fine	0	indéterminée	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
42	0	décapage	Commune Claire sableuse	0	indéterminée	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
42	0	décapage	Sombre fine	1	indéterminée	indéterminée	Locale	0	2	1	0	3
42	0	décapage	Sombre fine	4	Vase-bobine	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
48	?		Sigillée	CG	indéterminée	indéterminée	Centre Gaule	0	1	0	0	1
48	0	sd 1 -1.05m	Claire Fine	1	indéterminée	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
48	0	sd 1 -1.05m	Sombre fine	2	indéterminée	indéterminée	Locale	0	2	0	0	2
48	0	sd 1 -1.05m	Céramique modelée	1	indéterminée	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
48	6		Sombre fine	1	indéterminée	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
48	6		Céramique modelée	1	indéterminée	indéterminée	Locale	0	2	0	0	2
51	0		Céramique commune bas-médiév	0	indéterminée	indéterminée	Locale	0	2	0	0	2
51	0		Grès	0	indéterminée	indéterminée	Locale	0	2	0	0	2
58	0		Commune sombre sableuse	2	indéterminée	indéterminée	Locale	0	1	0	0	1
58	0		Céramique commune bas-médiév	0	jatte	indéterminée	Locale	1	5	0	0	6
58	0		Céramique commune bas-médiév	0	pot	indéterminée	Locale	1	0	0	0	1
0	0		Commune sombre sableuse	2	indéterminée	indéterminée	Locale	0	3	0	0	3
							total	2	31	2	0	35

9.3 – Inventaire succinct de la faune et de la malacofaune

9.3.1 – Inventaire succinct de la faune

En cours

9.3.2 – Inventaire succinct de la malacofaune

En cours

9.4 – Inventaire du mobilier métallique

En cours

9.5 – Inventaire des autres mobiliers

9.5.1 – Inventaire des scories

En cours

9.5.2 – Inventaire des terres cuites architecturales

En cours

9.5.3 – Inventaire des éléments lapidaires

En cours

9.5.4 – Inventaire des fragments de mortier de chaux

En cours

10 – DOSSIER DE PRESSE

Valognes

Archéologie : prospection à la chapelle de La Victoire

Six archéologues ont procédé à un relevé de mesures tous les mètres, tout autour de la chapelle de La Victoire.

« **Nous utilisons un résistivimètre, qui nous a été prêté par l'Université de géophysique de Jussieu** », explique Jérôme Spiesser, étudiant en archéologie à l'Université de Paris I. Pour l'occasion, ce dernier était dans le Cotentin afin de prendre des mesures géophysiques pour les archéologues qui s'intéressent actuellement à la grande agglomération gallo-romaine d'Alauna, au premier siècle de notre ère.

Un résistivimètre ?

Ce résistivimètre permet de calculer la réceptivité du terrain, en envoyant un fin courant électrique dans le sol, grâce à deux piquets de métal et en réceptionnant le signal au moyen de deux autres piquets, reliés tous quatre par des fils de couleur à des électrodes. Ce signal rencontre des zones résistantes ou conductrices, qui renseignent les chercheurs sur la présence éventuelle de vestiges enfouis. « **Nous avons décelé des sépultures en grand nombre près de la chapelle** », révèlent Laurent, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et Laurence Jeanne, chercheur associé au Centre de recherches archéologiques anciennes et médiévales (Crèham).

En attendant de pouvoir fouiller le périmètre, les mesures électriques permettent de se rendre compte de « **la présence d'un grand bâtiment préexistant à la chapelle du XIe siècle qui pourrait être, soit un établissement religieux antique, soit une villa gallo-romaine ou des thermes, ou même un bâtiment médiéval antérieur à l'époque romane** ». Grâce aux relevés géophysiques, on relève en tout cas la présence de bas-côtés originels contemporains de la chapelle, de part et d'autre de l'édifice, déjà repérés par des traces au sol et de grandes arcades obstruées dans les murs. Rappelons que la chapelle, dédiée à La Victoire, est un édifice cultuel, siège de processions catholiques, et récemment encore le 15 août, pour l'Assomption de la Vierge-Marie. Depuis l'époque médiévale jusqu'au tout début du XXIe siècle.

Les archéologues procèdent à des mesures géophysiques autour de la chapelle de La Victoire.

La campagne de sondages d'Alauna reprendra en juillet

« **Les sondages reprendront début juillet sur le site archéologique d'Alauna** », annoncent Laurent Paez-Rezende et Laurence Jeanne. Ils auront lieu pour mettre au jour l'emplacement de la nécropole.

Dans notre région, « **le monde funéraire antique est fortement méconnu** ». Avec l'intervention conjointe d'une anthropologue, Vanessa Brunet, et d'un archéozoologue, Aurélien Piclot de l'Éveha (Études et valorisations archéologiques) en complément de l'étude menée sur l'agglomération antique. D'autres objectifs sont au programme. « **les sondages au théâtre antique et à sa périphérie** », lequel est loin d'avoir livré tous ses secrets.

Puis, « **la fouille intégrale du four de bronzier découvert l'an dernier, ayant livré les vestiges d'une activité métallurgique** », peut-être associés à la frappe de monnaies, qui se situerait au début du Haut-Empire romain. Concernant « **les moules à alvéoles, trente-trois ont été recueillis lors du décapage d'une couche cendreuse** », et leur découverte à Alauna est précieuse pour appréhender la vie économique de l'antique cité.

_SLL20

LA PRESSE DE LA MANCHE
Vendredi 29 mai 2015

Valognes

Six archéologues au pied de la chapelle de la Victoire

Tout autour de la chapelle de la Victoire vient d'avoir lieu une journée de prospection géophysique menée par six archéologues comptant professionnel et bénévoles.

Une opération menée de main ou plutôt de pied de maître car il fallait avancer le long d'un quadrillage fait de décamètres soigneusement étalés, formant un cannyage permettant de prendre de bonnes mesures tous les mètres, tout autour de la chapelle, avec un drôle d'instrument… « **Il s'agit d'un résistivimètre qui nous a été prêté par l'Université de géophysique de Jussieu** », explique Jérôme Soiesser, étudiant en fin de thèse en l'archéologie à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. S'il étudie plutôt habituellement en Haute-Normandie et dans le Calvados pour son sujet de thèse (le monde rural gallo-romain), il était dans le Cotentin afin de prendre les mesures géophysiques auprès des archéologues qui s'intéressent en ce moment à l'agglomération gallo-romaine d'Alauna. Celle-ci a fonctionné entre -25 avant notre ère et au moins jusqu'à la fin du IIIe (cf nos numéros précédents de *La Presse de la Manche* sur le sujet). D'ailleurs, pour cet été, une nouvelle campagne de sondages archéologiques, c'est-à-dire de tranchées d'ouvertures dans certains champs pour connaître davantage l'agglomération du Haut-Empire, est prévue (lire l'encadré).

Des zones résistantes au courant…

Le résistivimètre, donc, permet de calculer soigneusement la « résistivité » du terrain en envoyant un fin courant dans le sol grâce à deux piquets de métal et en réceptionnant le signal au moyen de deux autres piquets, reliés tous quatre par des fils électriques de couleurs à des électrodes. Ce courant qui bute sur quelque chose (zones résistantes) ou qui au contraire s'enfonce et revient facilement (zones conductrices) renseigne les historiens sur la présence ou non de vestiges juste sous leurs pieds, en l'occurrence des murs. « **C'est un peu, toutes proportions gardées, le même système que l'an dernier avec le quad utilisé sur un grand terrain non loin de là. Cela nous avait permis de nous étendre sur 10 ha. Aujourd'hui, le long de la Victoire, c'est plus modeste : 1000 m². En dessous, nous avons des sépultures et le terrain ne se prêtait pas à la venue d'un quad, là nous passons entre les buissons, c'est pour cela que nous agissons à pied** », précise Laurent Paez-Rezende, archéologue de l'INRAP.

Un édifice et des murs repérés…

En attendant de pouvoir un jour espérer fouiller la zone, ce qui n'est pour l'instant pas du tout à l'ordre du jour – « **Trop de sépultures, ce serait un gros travail avec beaucoup de moyens et un objectif précis à trouver** » –, les mesures électriques permettent de se rendre compte de la présence d'un grand bâtiment préexistant à la chapelle du XIIe siècle, de bonne dimension, qui pourrait être, toute précaution gardée, un établissement religieux antique (ainsi qu'on l'a longtemps supposé, même au XVIIIe) ou bien un établissement public ou privé (type villa gallo-romaine ou thermes), ou même un bâtiment médiéval antérieur à l'époque romaine. En tout cas, une chose au moins semble assurée : on a, grâce aux relevés géophysiques, la présence signalée de ses côtés originels contemporains de la chapelle de part et d'autre de l'édifice, déjà repérés par des traces au sol et de grandes arcades détruites dans les murs. En effet, la chapelle dédiée à la Victoire est un monument religieux bien connu des Valognais, véritable église en fait, longtemps siège de processions (le 15 août pour l'Assomption de la Vierge Marie), de l'époque médiévale jusqu'au tout début du XXIe siècle. D'ailleurs, la statue mariale qui y était depuis le XVIe siècle, réputée miraculeuse, est désormais dans la petite église d'Alleaume, qui fut paroisse indépendante de Valognes, non loin de là…

Maud FAUVEL

La science en marche ! Les quatre piquets sont plantés même au milieu des feuillages pour renseigner au mieux les archéologues sur la présence ou non de murs sous leurs pieds.

Sondages archéologiques à Alauna : les objectifs pour cet été

Dans quelques semaines, les archéologues vont reprendre les sondages entrepris depuis 2012 sur le site antique d'Alauna.

« **Dans notre programme, les sondages vont reprendre début juillet, et ce pour l'avant-dernière année avant le début de fouilles sur des points précis de la ville gallo-romaine ! Les objectifs des sondages de cet été sont importants** », se réjouissent Laurent Paez-Rezende et Laurence Jeanne (chercheuse associée au Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales de l'Université de Caen) qui suit l'affaire depuis déjà plusieurs années avec Caroline Duclos et de nombreux bénévoles. « **Comme on aura beaucoup de bénévoles pour cette campagne de sondages, on va en profiter pour parfaire notre connaissance du théâtre antique.** » Les objectifs scientifiques sont triples : Le sondage du théâtre et sa périphérie. « **L'idée est surtout de recaler son emplacement précis et vérifier l'état du monument** », expliquent les archéologues.

Tout au long du mois de juillet, auront lieu également des sondages pour mettre au jour l'emplacement de la nécropole : « **Le monde funéraire antique en Basse-Normandie est fortement méconnu. Il y aura là l'intervention conjointe d'une anthropologue, Vanessa Brunet, et d'un archéoznologue Aurélien Piolot (tous deux d'EVEHA) en complément de notre étude menée sur l'agglomération antique** », précise Laurence Jeanne.

Enfin, parmi les objectifs annoncés, figure en bonne place la fouille intégrale et fine du four de bronzier découvert l'an dernier, ayant livré les vestiges d'une activité métallurgique peut-être associée à la frappe de monnaies. Pour le four, les premières constatations situeraient l'activité au début du Haut-Empire romain, sous réserve de datation au carbone 14. Concernant les moules à alvéoles, trente-trois ont été recueillis lors du décapage d'une couche pendreuse. « **Leur découverte à Alauna est précieuse pour appréhender la vie économique de l'Antique cité.** » Ce projet sera mené par Pierre-Marie Guihard avec la collaboration de Bruno Faiel, tous deux au service de numismatique du CRAHAM. Les archéologues remercient l'Etat, les collectivités territoriales, le Conseil général de la Manche et tout spécialement les propriétaires et exploitants « **qui acceptent que leurs parcelles soient occupées pendant un moment pour les besoins de la cause historique** ».

M. F.

Jérôme Soiesser reporte sur papier millimétré les mesures afin de déterminer les zones du terrain présentant une faible résistivité, donc une présence importante de vestiges.

Reprise des fouilles sur le site d'Alauna

Cette année, les fouilles s'intéresseront au théâtre antique.

L'agglomération antique d'Alleaume, située aux portes sud-est de Valognes, est le siège d'un programme de recherches archéologiques depuis 2012 afin, notamment, de mesurer la taille de la ville gallo-romaine et d'appréhender les grandes phases chronologiques de son évolution.

Dès 2013, les premières fouilles permettaient d'établir un schéma d'urbanisation et révélaient l'existence d'activité et d'occupation en périphérie. Les vestiges, céramiques, monnaies... étayaient son émergence de la seconde moitié du 1er siècle avant J.-C. jusqu'à la fin du IIIe siècle. La deuxième campagne en 2014 confirmait les règles d'urbanismes antiques de la ville d'Alauna avec la découverte de deux nouveaux tronçons du decumanus maximus (axe est-ouest) et de traces de maçonneries de plusieurs habitations qui ont livré de nombreux fragments de céramiques, verreries, et bronzes (fibules, bague, monnaies...). La découverte majeure de plusieurs fragments de moules en terre cuite, collectés près d'un four, atteste la présence d'un atelier de bronzier.

En mai dernier, une prospection géophysique autour de la chapelle de la Victoire, réalisée par Jérôme Spiesser, étudiant en thèse d'archéologie à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, a révélé la présence d'un grand bâtiment préexistant à la chapelle du XIe siècle, qui pourrait être, sous toute réserve, un établissement religieux antique ou un établissement public ou privé, ou un bâtiment médiéval antérieur à l'époque romane.

En juillet, un objectif triple

La prochaine campagne de fouilles permettra de boucler le tour de la ville et de "recaler" précisément l'emplacement du théâtre et vérifier son état. Parallèlement, une anthropologue et un archéozoologue se joindront à Laurent Paez-Rezende (Inrap) et Laurence Jeanne (Craham) et l'équipe de bénévoles, pour tenter de repérer, identifier et évaluer une nécropole qui pourrait se situer, selon les règles d'implantation en vigueur à l'époque antique, à l'ouest de l'ancienne cité antique, recouverte actuellement d'herbages.

Enfin, les fouilles vont cibler plus spécifiquement le four de bronzier, avec la collaboration de Pierre-Marie Guihard et Bruno Fajal (service de numismatique du CRAHAM) : les 33 fragments découverts se présentant sous la forme de plaques d'argile épaisses, dotées d'alvéoles circulaires, auraient pu servir à couler les monnaies... Les premières constatations seraient susceptibles de situer cette activité métallurgique au début du Haut-Empire romain mais une datation au carbone 14 permettra de le préciser.

Depuis trois ans, la connaissance de l'organisation urbaine et de la chronologie d'Alauna ne cesse de progresser, même s'il est encore un peu tôt pour affirmer le rôle joué par la ville dans l'organisation de l'Empire Romain.

Sylvie Gosselin

Le résistivimètre utilisé par Jérôme Spiesser, à droite, détecte les zones résistantes sous nos pieds et renseigne sur la présence ou non de vestiges, en l'occurrence des murs.

ESPACE LOISIRS ET CULTURE HOTEL DIEU - Valognes
Du lundi 6 au vendredi 10 juillet, 14-17 ans
4 demi-journées

Agglomération antique d'Alauna

LA MANCHE LIBRE
Samedi 11 juillet 2015

Visites estivales : Alauna l'Antique...

Sylvie Gosselin

Les imposants vestiges des thermes témoignent de l'importance de Valognes à l'époque romaine.

VALOGNES

Dimanche 12 juillet, le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin propose une visite guidée consacrée à "Alauna, l'ancêtre antique de la ville de Valognes". Ancienne cité gauloise de la tribu des Unelles, Valognes devient au 1er siècle de notre ère une agglomération romaine, nommée Alauna, qui s'étendait autour de l'actuelle paroisse d'Alleaume et au-delà vers les communes d'Huberville et de Lieusaint. Elle possédait d'importants édifices civils, dont subsistent aujourd'hui l'emplacement d'un théâtre de plus de 3 000 places et les imposantes ruines des thermes. L'édifice possédait une dizaine de salles, dont une étuve, une piscine chaude et une froide. Les maçonneries conservées s'élèvent sur une douzaine de mètres et montrent une mise en œuvre soignée. Cette visite fera l'objet d'une découverte du chantier de fouilles archéologiques ouvert sur le site d'Alauna à la suite des campagnes de prospection géophysique, menées en 2012 sous la direction de Laurent Paez-Rezende, Caroline Duclos et Laurence Jeanne. Prévoir des chaussures de marche. Début de la visite à 17 h. Rendez-vous sur le parking de la piscine. Tarif 4 € pour les adultes, 1,50 € pour les étudiants. Gratuit pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi. Pour tous renseignements, tél. 02 33 95 01 26.

LA PRESSE DE LA MANCHE
Samedi 11 juillet 2015

Valognes. Visite d'Alauna

Le pays d'art et d'histoire organise une visite guidée consacrée à *Alauna, l'ancêtre antique de Valognes*, le dimanche 12 juillet. L'occasion de découvrir les sondages archéologiques actuellement en cours. RDV à 17 heures sur le parking de la piscine, rue Pierre-de-Coubertin. 4 €/adulte, 1,50 €/étudiant, gratuit pour les moins de 18 ans.

INTERVENTION DANS LE CADRE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
Dimanche 12 juillet 2015

7 juillet 2014
DIMANCHE 12 JUILLET
Alauna, l'ancêtre antique de Valognes
L'ancêtre antique de Valognes dans l'éclairage des recherches archéologiques contemporaines
Rendez-vous parking de la piscine, rue Pierre de Coubertin.

Renseignements : Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin (en semaine). Tél : 02.33.95.01.26/
Email : pah.clos.cotentin@wanadoo.fr.

65 participants, 3 heures de visite

LA PRESSE DE LA MANCHE
Lundi 13 juillet 2015

Archéologie. Les fouilles d'Alauna

Une nouvelle campagne démarre

Les archéologues du site antique d'Alauna, à Valognes, ont trois objectifs principaux en 2015: parfaire leur connaissance du théâtre, tenter de mettre au jour l'emplacement de la nécropole (lire par ailleurs), et fouiller intégralement le four de bronzier découvert l'an dernier.

« **Nous avons en ce moment environ vingt-cinq personnes sur le terrain, bénévoles étudiants et habitués** », expliquent Laurent Paez-Rezende, archéologue de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) et Laurence Jeanne, chercheuse associée au CRAHAM (centre de recherches archéologiques historiques antiques et médiévales) de l'université de Caen. Chacun va manier la truelle pendant quelques semaines, dans les grandes tranchées creusées préalablement par la pelle mécanique dans certains secteurs dûment choisis. Des champs habituellement en herbage ou en culture, que les propriétaires et exploitants ont la gentillesse de laisser quelques temps à la disposition de l'Histoire…

Reconnaissance de la ville antique

L'intérêt de cette nouvelle campagne de sondages archéologiques, - sondages antérieurs aux fouilles spécifiques proprement dites qui suivront dans les prochaines années sur certaines parcelles significatives -, est de terminer la reconnaissance globale de la ville antique qui s'étend sur près de quarante-cinq hectares avec ses éléments périphériques (ateliers, sites funéraires, limites de champs), ses champs de labours (avec traces d'araires?), ses habitations (parfois au sol étonnamment bien conservé, et non simples « cailloux »), ses monuments les plus emblématiques – déjà connus ou à préciser – et ses voies d'accès ou de circulation interne (cardo, decumanus, voies romaines plus petites…). Bref, malgré les destructions, les démolitions, les vols ou emprunts de pierres, toute une vie ressurgit devant nos yeux, une vie de gallo-romains - « normands avant l'heure » circulant en toge probablement plus aisée sous nos climats que dans la Campanie. Des habitants qui se promenaient à pied ou en voiture à cheval (l'émotion est grande quand se dévoile tout à coup une ornière de deux mille ans sous nos pas), qui maniaient l'araire ou allaient au spectacle, sans parler des bains aux thermes…

Les théâtres d'opérations

Un secteur privilégié cette année est notamment le grand théâtre antique, connu des historiens depuis le XVIIIe siècle, et plusieurs fois étudié, mais qui mérite un recalage au plus près dans le champ actuel et une vérification de son état de conservation. « **Ce théâtre tenait tout particulièrement à cœur à Yves de Lestang, qui aimait beaucoup l'histoire et s'intéressait à l'Antiquité, le champ appartient toujours à sa famille.** » Des voies romaines à proximité retiennent aussi toute l'attention des archéologues.

Plus loin, derrière les Miquelets, et en périphérie de l'antique agglomération, une anthropologue et un archéozoologue s'intéressent plus particulièrement au fait de tenter de situer la nécropole gallo-romaine. Enfin, le four de bronzier, qui pourrait remonter au début du Haut-Empire, découvert l'an dernier dans une parcelle, va faire l'objet ce mois-ci d'une fouille intégrale au vu de son intérêt renseignant les archéologues sur une activité métallurgique possiblement associée à la frappe de monnaies : on a découvert sur le site des moules à alvéoles qui vont être étudiés par des numismates du CRAHAM. Plusieurs visites sont prévues ce mois-ci pour faire connaître aux plus jeunes - comme aux plus grands - les mystères de cette antique agglomération toute proche de nous…

Maud FAUVEL

Sur le site du théâtre, les archéologues effectuent les premiers sondages à la pelle mécanique.

Mais où est la nécropole ?

Parallèlement aux sondages effectués encore cet été sous la houlette de Laurent Paez-Rezende (lire ci-dessus), deux autres archéologues, Vanessa Brunet et Aurélien Piolot, sont depuis deux semaines à la recherche de la nécropole de l'agglomération antique. C'est dans le cadre d'un programme commun de recherche portant sur l'Antiquité en Basse-Normandie (Arbanor) que les deux archéologues (de l'EVEHA, un bureau privé d'études archéologiques), ont effectué depuis le 29 juin plusieurs sondages afin de retrouver les traces d'une occupation funéraire antique. Ils sont assistés dans leurs recherches par plusieurs bénévoles, tous étudiants, avec toutefois des expériences archéologiques variées. « **Les fouilles ont été faites aux marges de l'agglomération antique, sur le tracé supposé d'une des anciennes voies principales de la ville** », indiquent Vanessa Brunet et Aurélien Piolot. Dans les premiers siècles de notre ère, c'est en effet le long des voies, à la sortie des villes, toujours hors de l'espace urbain, que se trouvaient les morts, strictement séparés des vivants.

Pas de nécropole, mais un mystérieux bâtiment

Les fouilles menées à Valognes au cours des années précédentes avaient permis d'estimer la surface de la ville antique, ainsi que le tracé de l'ancienne trame urbaine. Ce sont sur ces travaux que se sont basés les deux archéologues pour déterminer le lieu d'implantation de leurs sondages. Si cette campagne, qui s'achève, n'a pu permettre de retrouver la voie antique et la nécropole recherchée, elle a toutefois permis de mettre au jour plusieurs vestiges gallo-romains, ajoutant de nouveaux éléments aux connaissances déjà acquises sur Alauna. Ont ainsi été découverts plusieurs fossés qui devaient servir à délimiter des parcelles, des fosses dépotoirs où les habitants versaient leurs déchets, mais aussi un important bâtiment qui semble s'étendre sur environ 20 mètres de long. « **La question de la fonction de ce bâtiment reste pour l'instant encore en suspens** », observent les archéologues. Elle pourra éventuellement être déterminée après la fouille grâce à une étude comparée de ses vestiges avec ceux de sites déjà connus. « **De nombreuses questions se posent également sur les raisons de l'installation de ce bâtiment à cet endroit en particulier, à la périphérie de la ville antique et à proximité de dépotoirs.** »

Si la campagne 2015, pour l'archéozoologue et l'archéoanthropologue, n'a pas permis de localiser la nécropole, ce n'est pas pour autant qu'Aurélien Piolot et Vanessa Brunet vont abandonner leurs recherches. Ils ont en effet déjà prévu d'effectuer de nouveaux sondages l'année prochaine, toujours dans l'objectif de découvrir là où les nécropoles(s) de l'agglomération, et ainsi d'apporter de nouvelles connaissances sur Alauna, mais aussi sur les pratiques funéraires antiques très peu connues dans la région.

Mathilde ROUPSARD

Les bénévoles achèvent de dégager le mystérieux bâtiment avant la fin des fouilles.

OUEST-FRANCE
Mercredi 15 juillet 2015

Valognes

Archéologie : les fouilles d'Alauna recommencent

L'histoire

En juillet 2014, s'est déroulée la deuxième campagne de sondages sur l'agglomération gallo-romaine d'Alauna, à Valognes. Une vingtaine de tranchées ont été réalisées sur 15 hectares, entre le plateau de la Victoire, le jardin archéologique des thermes et les abords du manoir du Castelet, dont les résultats se sont avérés particulièrement concluants. **« À commencer par la confirmation que la ville d'Alauna est bien construite selon les règles générales appliquées en matière d'urbanisme antique, à savoir un réseau orthogonal de rues qui s'appuie sur deux grandes artères principales et structurantes »,** explique Laurence Jeanne, chercheur au Craham (Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales). D'autres voies, parallèles et perpendiculaires à ces deux axes majeurs, ont également été mises en évidence.

Laurence Jeanne et Claire Yvon (au centre de la photo) accueillent une soixantaine de visiteurs passionnés d'archéologie sur le site antique des thermes d'Alauna.

De nouvelles questions

« Dans de nouveaux espaces, on distingue les traces des maçonneries de plusieurs habitations qui disposent d'un plan complexe et compartimenté. » Ces habitations ont livré des fragments de vases en céramique, des verreries, et de nombreux objets en bronze, tels que bagues, fibules, charnières de coffres, clavette de roues ou compas. En bordure de la ville, plusieurs fragments de moules en terre cuite ont été collectés. Ces éléments attestent de la présence d'un atelier de bronzier, souvent associé à la production de monnaies.

« La connaissance de l'organisation urbaine et de la chronologie d'Alauna ne cesse de progresser, mais il est encore un peu tôt pour être affirmatif sur le rôle que jouait la ville dans l'organisation de l'Empire romain, ou pour se lancer dans des estimations de population », remarque Claire Yvon, guide-conférencière du Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin. La nature des vestiges n'est pas encore définie et leur densité est loin d'être uniforme ou homogène. D'ailleurs, la découverte de secteurs vides amène déjà d'autres questions. S'agit-il de parcelles prédestinées à l'agrandissement de la ville et jamais construites ? Peut-on envisager l'existence de parcelles cultivées ou de jardins mis en réserve à l'intérieur du périmètre urbain ? Ces terrains laissés vierges de construction et d'activités polluantes servaient-ils à préserver la potabilité de la ressource en eau qui desservait les thermes d'Alauna ?

Une chose est sûre, **« Alauna est loin d'avoir livré tous ses secrets et les recherches à venir promettent de nouvelles surprises… et aussi de nouvelles questions »,** estime Laurence Jeanne. Pour tenter d'avancer sur toutes ces problématiques, une troisième campagne de sondages a commencé au début du mois de juillet. Plusieurs recherches et analyses complémentaires vont également être lancées cette année, comprenant des datations au carbone 14, l'étude des moules à flans en bronze et l'analyse comparative du métal composant le flan en bronze découvert dans l'atelier et celui des monnaies trouvées sur le site.

Un projet de recherche destiné à localiser les nécropoles est également programmé.

LA PRESSE DE LA MANCHE
Mercredi 15 juillet 2015

Valognes. Vestiges d'Alauna

Une visite très suivie

Dimanche, le Pays d'art et d'histoire Clos du Cotentin organisait une visite des vestiges d'Alauna. Un succès puisque 63 personnes étaient présentes. Il faut dire que l'actualité du site est particulièrement riche avec la campagne estivale de sondages archéologiques qui a repris il y a quelques jours. Tandis que Claire Yvon, guide conférencière, a fait une présentation des thermes - remarquables parce qu'en élévation, ce qui est rare -, Laurence Jeanne, l'une des responsables du chantier archéologique, a notamment conduit les visiteurs à l'emplacement du théâtre d'Alauna, monument dont l'approfondissement de la connaissance est l'un des enjeux des fouilles de cette année. Donnant des explications sur l'organisation de l'agglomération antique telle qu'elle se révèle au fil des ans, elle a terminé son tour d'horizon au carrefour du cardo et du decumanus (voies principales traversant la cité), au Bas-Castelet, pour évoquer l'ensemble monumental qui pourrait « **sous toutes réserves** » être un forum. Enfin, au cours d'une visite passionnante de près de trois heures, des échantillons de céramique gallo-romaine ont été montrés à des visiteurs emballés.

Succès fou pour la visite d'Alauna organisée dimanche dernier.

LA MANCHE LIBRE
Samedi 18 juillet 2015

Un parcours historique très suivi

Des participants très intéressés par la visite. Les sondages cette année devraient permettre de préciser l'emplacement du théâtre et de mettre au jour l'emplacement de la nécropole.

VALOGNES

Dimanche 12 juillet, 63 personnes se sont retrouvées sur les anciens thermes d'Alauna pour suivre la visite guidée proposée par le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin, animée par Claire Yvon, guide-conférencier et Laurence Jeanne, du CRAHM (centre de recherches archéologiques et historiques médiévales). C'est à une assemblée très intéressée que se sont adressées les deux animatrices, au cours d'une visite qui a duré trois heures, des thermes au théâtre, aux tranchées des sondages situés à la d'Ingouvillerie pour terminer au carrefour du cardo et du decumanus, au bas Castelet, *"pour évoquer l'ensemble monumental qui pourrait sous toutes réserves être un forum..."*. Laurence Jeanne a présenté quelques échantillons et notamment des céramiques gallo-romaines. Pour rappel, le programme de recherches entamé en 2012, a déjà fourni des résultats probants et mis en évidence le schéma de l'urbanisation de la ville et l'existence d'activité et d'occupation en périphérie. Une découverte majeure a été faite en 2014 : ont été trouvés plusieurs fragments de moules en terre cuite sous forme de plaques présentant des lignes de cupules régulières, attestant de la présence d'un atelier de bronzier et qui sont souvent associés à la production de monnaies.

La nouvelle campagne de sondages, débutée fin juin, devrait apporter des précisions, notamment grâce à une fouille fine du four et une datation au carbone 14.

18 JUILLET 2015

VISITES DU CENTRE DE LOISIRS DE VALOGNES
Jeudi 23 juillet, 7/10 ans

Agglomération antique d'Alauna

Visite de l'équipe municipale de Valognes
Vendredi 24 juillet 2015

Jacques Coquelin
Maire de Valognes
Président du Pays d'art et d'histoire le Clos du Cotentin

A le plaisir de vous convier à la découverte des

Sondages archéologiques menés sur le site de l'agglomération antique d'Alauna

En présence des archéologues :

Laurent Paez-Rezende (Inrap), Laurence Jeanne, Caroline Duclos et leur équipe de bénévoles

Le vendredi 24 juillet 2015 à 11 heures

Sur le site de la Dingouvillerie, chemin de la Dingouvillerie

VISITE DU GRAC
Samedi 25 juillet, 10h00 à 12h00

VISITE DE LA SAHM
Samedi 25 juillet, 14h30 à 17h30

LA PRESSE DE LA MANCHE
Dimanche 26 juillet 2015

Rédaction : C. Collet 02.33.40.01.43 - Valognes : J.-Y. Richard (06.70.46.14.61) - S. Martin (06.62.94.72.57) - Bricquebec : E. Gravelin (02.33.44.07.37) - J. Lefaucheur (06.70.68.79.16

Valognes, Fouilles archéologiques d'Alauna

Le Pays d'art et d'histoire sur le site

Cet été, les vestiges d'un théâtre antique retiennent particulièrement l'attention des archéologues.

Vendredi matin, Jacques Coquelin, maire de Valognes et président du Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin, accompagné d'invités, a découvert les sondages archéologiques menés sur le site de l'agglomération antique d'Alauna dans sa partie orientale, au lieu-dit La Dingourville.

Cette visite du chantier de fouilles a été menée sous la direction de Laurent Paez-Rezende, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), des archéologues Laurence Jeanne, du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (Crahm) et Caroline Duclos, ainsi que de bénévoles.

La troisième campagne de fouilles actuellement en cours, et qui va s'achever à la fin du mois de juillet, a permis de vérifier l'extension de la cité antique pour mieux en définir les contours et de mettre au jour les vestiges, jugés « particulièrement intéressants » par Laurent Paez Rezende, d'un pavage d'une maison ou d'une cour réalisé à l'aide d'un mélange de calcaire, de grès et de tuiles.

Des vestiges particulièrement intéressants

Ce chantier a aussi, selon l'archéologue, pour but de vérifier les plans d'un théâtre dressés au XVIIIe siècle. Les éléments exhumés au cours des dernières semaines confirment dans leur ensemble les relevés effectués à cette époque et précisent l'organisation de la voirie urbaine. D'un diamètre avoisinant les 70 mètres, ce théâtre antique est loin d'avoir livré tous ses secrets.

Ces sondages, qui investissent tout le flanc est de l'agglomération, devraient permettre aux archéologues de boucler le tour de la ville en donnant une image précise de son emprise, de son organisation interne comme d'une partie de la périphérie, et une chronologie encore plus affinée.

S. M.

Les invités du Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin devant les éléments de pavage mis au jour par les archéologues.

L'archéologue Laurent Paez-Rezende présente un des éléments en pierre du théâtre.

OUEST-FRANCE
Vendredi 31 juillet 2015

Valognes

Archéologie : le théâtre antique d'Alauna sort de terre

Laurent Paez-Rezende montre le plan du théâtre antique.

Le chantier de fouilles archéologiques d'Alauna attire les visiteurs.

« **Alauna, ville antique de 40 ha, est dotée d'édifices publics considérables, incluant un théâtre, des thermes publics et, peut-être, un forum monumental** », expliquent Laurent Paez-Rezende de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), Caroline Duclos du Grac (Groupement de recherches archéologiques du Cotentin) et Laurence Jeanne du Craham (Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales).

Depuis 2012, les fouilles archéologiques ont permis de progresser sur la connaissance de l'organisation urbaine de cette ville d'importance. Des sondages exploratoires (15 ha par an) sont engagés, tous les mois de juillet depuis 2013. Cette année, huit parcelles limitrophes du théâtre antique ont été sondées, dont les objectifs visaient à cerner l'extension de la ville antique, mais également à entreprendre une recherche sur le théâtre d'Alauna.

Un théâtre unique

« **Le théâtre d'Alauna est implanté à 600 m des ruines des thermes gallo-romains et il est seul théâtre antique connu dans le département de la Manche.** » Il a été identifié lors de fouilles conduites en 1695. Sur un plan ancien publié en 1719, on distingue « **un bâtiment de scène, un orchestre, un amphithéâtre rythmé par cinq escaliers rayonnants et deux couloirs de circulation concentrique, destinés à répartir rapidement le public** ».

À l'intérieur des gradins, en bois ou en calcaire, s'alignent sur la pente naturelle du coteau, où on observe aussi un mur de contour. Les sondages, engagés cet été, ont permis de retrouver plusieurs tronçons de ce mur de contour, de celui de la scène, du mur de l'orchestre, de deux galeries couvertes, ainsi que plusieurs contreforts. Ces derniers viennent soutenir l'édifice pour éviter qu'il ne se renverse sous son propre poids. Et permis de constater que « **le théâtre dispose d'un diamètre de 80 mètres** ».

Combien de spectateurs ?

Par ailleurs, des dalles découvertes, dans la maçonnerie du mur de scène, évoquent un seuil qui pourrait couvrir sur un couloir de distribution des gradins. « **Une partie de l'amphithéâtre repose sur le sol naturel, sur le versant d'un coteau et l'autre partie repose sur des remblais d'argile** ». En haut de l'amphithéâtre, on a une vue plongeante sur la scène. À l'arrière du théâtre, on observe une esplanade en galets, une voie qui contourne l'édifice et le passage d'une voie structurante de la ville, au relief plus prononcé.

La capacité de réception du public du théâtre reste en question, mais on ne peut pas facilement l'évaluer en l'état actuel car il faudrait pour cela le fouiller intégralement. « **Toutefois, les données anciennes évaluent sa capacité entre 3 000 et 3 500 personnes.** » Et lorsqu'on se place au niveau de la scène, on peut constater que l'acoustique de l'édifice est excellente.

Quels spectacles pouvait-on voir dans ce théâtre ? « **L'estrade servait aux représentations très prisées à l'époque, à savoir le mime et la pantomime.** » Ces deux genres connaissent un énorme succès en Gaule romaine. Le mime est une farce, une comédie qui puise son répertoire dans l'actualité et les mœurs. La pantomime est une tragédie, souvent un drame mythologique, dansée par un acteur vedette qui porte un masque et un costume de soie, et qui est accompagné par un chœur et un orchestre.

« **Le théâtre antique d'Alauna est un très beau monument par rapport à ce que l'on peut savoir des autres théâtres. Son architecture est particulièrement bien conservée et sa topographie fortement inscrite dans le paysage** », concluent-ils

■ **Randonnée pédestre**
Lundi 3 août, 14 h 30, parking de la plage, Siouville-Hague. Proposée par l'Office de tourisme du Cœur du Cotentin. Circuit de 9 à 10 km. Parcours de deux heures et demie. Tout public. Gratuit. Contact : 02 33 40 11 55, contact@otbv.fr, www.otbv.fr

■ **Etat civil**
Décès : Louise Letourneur épouse Mikkelsen, 87 ans, de Sainte-Mère-Eglise ; Gilberte Rouxel veuve Lecesne, 84 ans, de Cherbourg-Octeville ; Patrick Robert, 64 ans, d'Ozeville.

■ **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement**
Permanence vendredi 14 août, 14 h à 17 h, tribunal. Accueil des personnes ayant un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Conseils pour la conception architecturale et technique des projets, informations sur la réglementation et les démarches à entreprendre pour construire. Contact et réservation : 02 33 77 20 77, courrier@caue50.fr

LA PRESSE DE LA MANCHE
Vendredi 31 juillet 2015

Archéologie. Même les enfants en profitent

Immersion dans l'antique Alauna

Cette grande agglomération gallo-romaine qui précédait Valognes aux premiers siècles de notre ère suscite bien des interrogations auprès des petits comme des plus grands. Les archéologues se montrent fins pédagogues auprès de leurs visiteurs.

de Valognes et leurs moniteurs. Margo, Kanan, Camilla et Nathan, se sont révélés fort intéressés par la visite du site archéologique. Elle se déroulait en trois phases pour eux. Une visite du sondage en cours du théâtre romain situé commercialement par Jean-Luc, un jeune archéologue très pédagogue, expliquant que le public entrait par les vomitoires, forme fort appréciée des enfants. Chacune une histoire et des anecdotes sur l'Empire Romain racontées par Charlène les Romains qui laviaient en se jetant de l'huile sur le corps). Enfin, pour leur plus grande joie, ils avaient accès à une formation pratique accélérée en

Deux garçons discutent de leurs trouvailles respectives.

La structure de combustion

A quelques centaines de mètres du site de fouilles, plus à l'ouest, la structure de combustion que l'on suppose être un possible four de bronzier n'est malheureusement pas présumée comme étant liée à l'activité de bronzier malgré la présence de nombreux rebuts de coulée, d'un four associé à un moule de mise en plan et aussi des ennuyeux avec des perles en os, des objets, des fusaïoles, des moules en terre cuite (près d'une centaine). Découverte non négligeable. Si certains four de bronzier pourrait être mis en évidence, ces découvertes restent très profonds malgré l'immense espoir suscité par ces découvertes. « Il y a peut-être eu une activité monétaire à Alauna mais elle n'est pas prouvée par ces moules. qui sont des moules permettant de faire des petites pièces de métaux servant peut-être à confectionner des objets finis que des statuettes par exemple... » explique Bruno Fajal et Pierre-Marie Guitard. « Si, à cet endroit, on avait travaillé le métal, nous aurions des scories, des traces. » Or là, il n'y a rien. C'est une hypothèse de haut qui reste à confirmer.

Des certitudes ? Mais c'est ça aussi l'archéologie. La science avance ainsi. En poursuivant les fouilles, elles sont amenées à confirmer ou infirmer ses différentes méthodes hypothétiques et passionnant.

Il y a parfois aussi de grands moments d'émotion comme lorsqu'on a la chance d'assister en direct à la mise au jour et au dégagement d'une vénérable urne funéraire de 2 000 ans.

Bruno Fajal et sa structure de combustion.

Une demi-heure, truelle à la main, en compagnie de Laurence Jeanne. Les élèves ont découvert du verre gallo-romain, des morceaux de poteries, des bouts de tuiles...

Sans nul doute, des vocations sont nées ce jour-là. D'autant plus que certains des petits étaient déjà au rendez-vous l'an dernier et avaient bien gardé en mémoire qu'il s'agissait là d'une antique ville avec des maisons et des rues romaines. « Après, les Romains, des gens étaient enfermés avec des tigres, et ils se combattaient avec des taureaux... » « Euh, bien pas vraiment... »

Dans ce théâtre, il y avait probablement des spectacles musicaux et de théâtre à proprement parler plus que des combats. Mais, au fait, les enfants, comment appelait-on les combattants ? « Des hommes forts ! » « Certes, mais plus exactement des gladiateurs. »

Un site de très grand intérêt

Pour les historiens de la Société historique et archéologique de la Manche, section de Valognes, et des membres du Groupement de recherche archéologique du Cotentin, mené par Gérard Vibrac, en visite le samedi, l'aménagement des sondages archéologiques est une très bonne chose dans l'évolution de la connaissance de ce site d'Alauna, un des plus haut intérêt pour l'histoire de la romanisation de la Normandie.

Laurence Jeanne, chercheuse associée au Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales de l'Université de Caen, commentait des visites expertes. Elle travaille sur cette agglomération gallo-romaine en compagnie de Laurent Paez-Rezende (de l'INRAP) et de Caroline Ducros. Cette agglomération à découvrir des contours bien mieux connus, avec des zones de mieux en mieux définies (même si on ne connaît pas parties des monuments été récupérées par les habitants au cours des siècles) vous matériel, différents compartiments, parcelles riches son sûrs, thermes, théâtre, aqueduc forum, chronologie de la ville et cours de gravier, découvertes d'objets divers (monnaies, assiettes, amphores, objets d'artisanat).

Pour mémoire, une cinquantaine d'archéologues sont actuellement présents sur le site (dont les fidèles bien connus maintenant de Benoît, Christophe, Bernadette, Jean-Luc, Anne-Marie, mais aussi des petits nouveaux passionnés en

Des bénévoles et archéologues devant un contrefort du mur de scène du théâtre.

ment par rapport au tracé du XVIIIe siècle, est bien sûr l'un des fleurons du site de l'agglomération antique de 40 hectares. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Maud FAUVEL

Un travail méticuleux

1. Charlène, qui fait des études d'anthropologie, dégage le plus soigneusement possible à la truelle l'urne de son substrat.

2. Pierre-Marie, Laurent et Charlène emballent soigneusement l'urne dans du papier cellophane.

3. Laurent extrait délicatement l'objet contenant le contenu.

4. Ne restent plus que l'environnement immédiat, l'emballage. L'urne, quant à elle est posée dans une caisse afin d'être étudiée en labo.

Les membres du GRAC ont été ravis de leur passage sur le site fantastique du théâtre romain.

Les jeunes enfants du centre aéré en pleine écoute du jeune archéologue Jean-Luc.

LA MANCHE LIBRE
Samedi 1er aout 2015

Alauna : encore de belles découvertes

Laurent Paez Rezende a commenté les découvertes de l'été en présence également des propriétaires des terrains.

VALOGNES

Vendredi 24 juillet, une visite officielle du chantier de fouilles archéologiques d'Alauna, commentée par Laurent Paez-Rezende (INRAP) et Laurence Jeanne (Craham), a permis de présenter notamment au maire et conseiller départemental, le résultat des sondages menés depuis le 6 juillet, sur le théâtre et sa périphérie. "*Nous avons eu de belles surprises*", a déclaré Laurent Paez-Rezende. Cette année les fouilles portées sur la partie orientale de la ville, afin d'en vérifier son extension, ont dégagé des traces fossilisées de labours romains ; à la périphérie Sud, nous avons trouvé des vestiges d'implantation de bâtiments assez massifs permettant de penser que la ville était entourée peut-être de fermes ou de villégiatures ; un sol dans un état de conservation exceptionnel, fait de grès, calcaire et tuiles reposant sur une couche d'argile grise pourrait être celui d'une maison ou de la cour d'une maison. Quant au théâtre, des pans de murs très bien conservés ont été dégagés, notamment le plus haut qui s'étend sur une vingtaine de mètres. "*Nous pensons, sous toute réserve, avoir dégagé l'entrée d'un vomitoire*", explique Laurence Jeanne. À certains endroits, les vestiges affleurent la surface, ce qui les rend très fragiles. Peut-être que ce beau bâtiment dégagé mériterait-il une protection ?

1 AOÛT 2015

LA PRESSE DE LA MANCHE
Samedi 15 août 2015

Archéologie. Les fouilles d'Alauna

Un joyau méconnu de la Gaule romaine

Cet été à Valognes, d'importants sondages archéologiques ont permis de mettre au jour quelques tranchées afin de mieux connaître le théâtre romain d'Alauna.

Les travaux archéologiques entrepris cet été ont permis de mieux cerner l'organisation du théâtre d'Alauna. D'autre part, il a été possible de vérifier l'état de conservation du monument et de comprendre les différences entre le plan du XVIII[e] et les données techniques des nouvelles découvertes. Enfin, le travail réalisé autorise aujourd'hui de tenter une analyse chrono stratigraphique (l'âge des différentes couches découvertes successivement) et de positionner l'édifice, non seulement sur le cadastre actuel, mais aussi dans le schéma urbain antique. Un bénévole a même réalisé une splendide aquarelle de restitution en 3 D.

Trois des cinq vomitoires ont été démolis au cours des siècles. « **Ceux qui restent sont très révélateurs, sinon exceptionnels. L'entrée du vomitoire central a même été dégagée des arbustes pour rester visible après les sondages. Elle est balisée avec une clôture pour être visible du public lors des prochaines visites.** »

Un théâtre de 80 mètres de diamètre

Outre les accès du public par le haut du théâtre, les archéologues ont pu retrouver divers éléments : plusieurs tronçons du mur de contour, un simple hémicycle avec un mur préservé sur près de vingt mètres, quelques tronçons du mur de la scène qui devait faire 80 mètres de long, le mur de l'orchestre ainsi que plusieurs imposants contreforts disposés à rythme régulier pour soutenir l'édifice de grand poids. Plusieurs tronçons du mur de scène ont été sondés et l'orchestra présenté sur le plan de Montfaucon a mis en évidence cet été « **un four à chaux qui a dû servir au moment du démantèlement de l'édifice.** » L'estrade, probablement en bois comme les gradins, a complètement disparu. Les spectacles qui se tenaient là n'étaient sans doute pas des combats. « **Plutôt des représentations très prisées à l'époque : le mime ou la pantomime dansée par un acteur vedette qui portait un masque et un costume de soie et qui était accompagné par un chœur et un orchestre** », explique la spécialiste, Laurence Jeanne. Lorsque l'on se place à un endroit bien précis, au niveau de l'antique scène, on peut constater une excellente acoustique.

La restitution en 3 D par Dominique Lepoittevin représente tous les vestiges d'Alauna sous forme d'aquarelle.

La perle de Johanne

Des dalles découvertes en place, dans la maçonnerie du mur de scène, évoquent un seuil qui pouvait ouvrir sur un couloir de distribution des gradins : entrée des artistes ou entrée d'un public particulier ? On ne peut encore le dire. La capacité totale d'accueil de ce théâtre devait être d'environ 3 500 personnes. « **Tout le monde pouvait se rendre au spectacle, les riches comme les pauvres, les esclaves tout comme les hommes libres** », souligne Laurent Paez-Rezende de l'Inrap. Cependant, il y avait plusieurs entrées et probablement un poulailler et un grotin ! Une jeune archéologue, Johanne, a même découvert non loin de là une perle bleue.

Maud FAUVEL

Barbara en train de dégager l'angle nord-ouest du mur de scène. S'il est arrondi, c'est parce que des « voleurs de pierres » ont sévi, ce qui a trompé les archéologues du XVIII[e] et faussé le plan de Montfaucon.

Les contreforts en place sont encore imposants.

La perle bleue trouvée par Johanne.

Les gradins se situaient à droite de la photo sous le talus verdoyant, dont le champ a gardé la forme.

L'avis des archéologues

« **Le choix d'implantation de ce théâtre s'inscrit dans une topographie spécifique. En effet, une partie de la cavea repose sur le sol naturel et sur le versant d'un coteau, tandis que l'autre partie repose sur des remblais d'argile. Le monument, assez massif, dispose de fondations d'1, 30 m de large. Par endroits, les architectes gallo-romains ont élargi les maçonneries pour compenser les points faibles, notamment aux angles du théâtre. À l'angle nord-ouest, on observe ainsi une fondation en gradins qui n'est pas chaînée au mur de scène pour que l'édifice puisse se dilater. Il faut imaginer des poussées qui font bouger en permanence le monument. Ce dernier n'est pas statique. Aujourd'hui, on réalise des joints de dilatation dans certains bâtiments, les Romains, eux, laissaient à des endroits stratégiques des coups de sabre ou maçonneries non chaînées.** »

Un très beau monument

Il va falloir un gros travail de bibliographie pour comparer le théâtre de Valognes avec ceux que l'on connaît ailleurs. « **Pour l'instant, ce dont on est sûr, c'est de l'existence d'un mur de scène, un seul mur de contour et non pas une galerie périphérique comme représentée sur le plan de 1719, un mur pour délimiter l'orchestre et la conservation de deux vomitoires. C'est donc un monument qui mérite une attention toute particulière sur le plan patrimonial et une surveillance de la végétation qui se plaît toujours à recouvrir les vestiges de maçonneries.** » précisent les archéologues. Et d'ajouter. « **Il s'agit d'un très beau monument par rapport à ce que l'on peut connaître des autres théâtres et son architecture est parfois particulièrement bien conservée. Plusieurs théâtres ont des fondations à plat ou sont souvent intégralement démontés. Beaucoup n'ont pas cette topographie inscrite dans le paysage.** »

Ville de Valognes

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE LA MANCHE
Section 29 Valognes

centre Michel de Boüard CRAHAM

VILLES ET PAYS D'ART ET

le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin

GRAC